

REVUE
DES
ÉTUDES HONGROISES





FRANÇOIS II RÁKÓCZI
PRINCE DE HONGRIE ET DE TRANSYLVANIE
(1676-1735)

PORTRAIT D'APRÈS ADAM MÁNYOKI
(1711)

Offert au château de Versailles par le Gouvernement hongrois

REVUE DES ÉTUDES HONGROISES

PUBLIÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE HONGRIE

DIRIGÉE PAR

L. MOLNOSY-MULLER

CHARGÉ DE COURS

A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES VIVANTES ORIENTALES

G. BÁRCZY

CHARGÉ DE COURS

A L'UNIVERSITÉ DE SZEGED (HONGRIE)

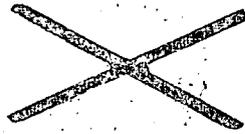
COMITÉ DE LA REVUE :

Président : † Z. GOMBOCZ, de l'Académie des Sciences de Hongrie ;
Membres : Z. BARANYAI, AL. ECKHARDT, L. VILLAT,
anciens directeurs de la Revue ; G. BIRKÁS, G. DESHUSSES,
FR. ECKHARDT, J. HANKISS, E. HARASZTI, E. LAJTI,
E. NEUVONEN, A. SAUVAGEOT, H. TRONCHON, B. ZOLNAI.

13^e année — 1935

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (6^e)

1935



50273



A LA MÉMOIRE DE FRANÇOIS II RÁKÓCZI

Le souvenir glorieux de Rákóczi, comme tous les grands sentiments qui ont pénétré la nation hongroise, a trouvé et trouvera toujours son expression dans notre Académie qui, cette année, célèbre avec les Hongrois du monde entier, le deuxième centenaire de la mort d'un des plus grands héros du passé national, François II Rákóczi, prince de Hongrie et de Transylvanie.

Si Rákóczi est si grand, si héroïque aux yeux de ses compatriotes, c'est qu'il incarne toutes les vertus nationales qui constituent notre plus cher trésor et qui, suivant qu'elles furent exaltées ou abaissées, ont tant de fois couvert de gloire ou d'opprobre les diverses époques de notre vie nationale. L'amour désintéressé de la patrie, le sacrifice spontané pour atteindre des buts sublimes, l'ambition politique bornée aux frontières mêmes du pays, un sens aigu du devoir et de la responsabilité, accompagné d'un profond sentiment religieux, l'amour de la liberté qui pousse Rákóczi, malgré son origine princière, à combattre en faveur de toutes les classes sociales de la Hongrie, une bravoure personnelle confinant à l'héroïsme le plus exemplaire : voilà ce qui éveille l'admiration fervente et fanatique de la nation.

Déjà par sa descendance et par son nom, il était destiné à défendre, contre l'oppression autrichienne, l'antique constitution de la nation et les privilèges que les traités assuraient aux protestants hongrois. Ses ancêtres n'étaient-ils pas morts pour défendre la cause nationale ? Son père n'avait-il pas échappé à la peine capitale au prix d'une dure rançon et d'une totale soumission ?

Les Rákóczi, depuis l'époque de Georges II Rákóczi, grand-père de notre prince, ont toujours protégé la cause du protestantisme hongrois, même après que la femme de Georges, Sophie Báthory (convertie au protestantisme pour devenir princesse de Transylvanie) fut, après la mort de

son mari, revenue à la religion catholique. Son fils, François I^{er} Rákóczi, âgé de 17 ans, embrassa cette religion, malgré tout ce que cette conversion, qui l'obligeait à renoncer au trône de Transylvanie, représentait pour lui de sacrifices matériels. Rempli de sympathies pour les aspirations libérales des Hongrois, François I^{er}, épouse, en 1666, la fille de Pierre Zrinyi, ban de Croatie, qui fut plus tard décapité à Wiener-Neustadt. Peu de temps après la naissance de François II, dont le père mourut prématurément à l'âge de 31 ans, et après la mort de Sophie Báthory, en 1680, Hélène Zrinyi épouse en secondes noces Emeric Thököly, proclamé roi de Hongrie par les Turcs.

C'est ainsi que, de nouveau, le petit François retrouve une atmosphère protestante ; bien que son père l'emmène avec lui dans le camp des « mécontents », dits « Kuruc », l'enfant n'éprouve aucun sentiment de dévouement pour le roi des kuruc. Après sa défaite, en 1685, Thököly s'enfuit et tombe bientôt entre les mains des Turcs qui le jettent en prison. Hélène Zrinyi, grande âme héroïque, continue à assurer la défense du château de Munkács, dernier refuge de la liberté hongroise, mais trois ans plus tard elle se voit, elle aussi, contrainte de capituler devant les Impériaux.

La perte de Munkács marque l'époque d'un grand revirement dans l'éducation du jeune François : la Cour ne tarde pas à le séparer, ainsi que sa sœur aînée Juliette, de sa mère qui retourne auprès de son mari, à Nicodémie, où elle meurt l'année même du début de la guerre d'indépendance. François est confié au cardinal Kollonics qui le fait élever en Bohême, au couvent des Jésuites, à Neuhaus, de sorte que, cinq ans plus tard, lorsqu'il reprend contact avec ses fidèles Hongrois, Rákóczi semble complètement germanisé. Par tous les moyens possibles, la Cour essaie de détourner son attention des affaires de Hongrie ; sa sœur Juliette épouse le comte d'Aspremont, général de l'armée impériale, et lui-même, après quelques années de vie légère et un voyage en Italie en compagnie de son beau-frère, devenu majeur dès l'âge de 18 ans par la faveur de Léopold I^{er}, épouse la princesse Amélie-Charlotte de Hesse-Rheinfels, âgée seulement de 15 ans, et qui prétendait descendre de sainte Élisabeth de Hongrie. Tout cela aurait pu retenir le jeune seigneur dans l'atmosphère des cours

étrangères ; il voulait cependant montrer ses domaines de Hongrie à sa jeune femme, et celle-ci, charmée de rencontrer tant de luxe et de richesse, prit bientôt goût à ce séjour qu'égayaient les fêtes du carnaval et les divertissements de la chasse. Pendant ce temps, Rákóczi, comte héréditaire du Comitat de Sáros, s'intéressait vivement aux affaires du pays, et ses interventions ne s'inspiraient pas exclusivement des intérêts de la Cour impériale !

Le soulèvement paysan de 1697 le mit dans une situation pénible. Les serfs révoltés contre la domination allemande, et les soldats étrangers, provenaient pour la plupart de ses propres domaines. Il ne put réussir à les calmer, et il lui sembla préférable de lutter contre eux. La meilleure solution fut pour lui de se retirer à Vienne pour justifier de son attitude au sujet de ce mouvement. Plus tard, il lui arriva d'évoquer avec confusion le souvenir de cette époque où il avait été sur le point de sacrifier ses domaines de Hongrie pour d'autres en Autriche.

En 1699, il fit la connaissance du comte Nicolas Bercsényi, son aîné de dix ans, dont la sagesse, le tempérament et l'affectueuse confiance firent sur lui une impression profonde. C'est ainsi qu'il se rendit compte de la véritable situation dans laquelle se trouvait sa patrie, et de la nécessité de faire appel à une intervention étrangère. Malheureusement, la conspiration commença mal, par suite de la trahison bien connue du capitaine de Longueval.

Un psychologue averti, M. Jules Kornis, a bien raison de dire, dans une de ses études sur Rákóczi, que le prince supposait chez les autres autant d'honnêteté qu'il en avait lui-même, et que ce fut là le grand défaut de sa connaissance des hommes. Les papiers saisis chez Longueval amenèrent l'arrestation de Rákóczi (18 avril 1701). Emprisonné à Wiener-Neustadt, il ne tarda pas à s'enfuir en Pologne, où il rencontra Bercsényi, et, convaincu que le peuple le considérait comme un libérateur, il lança du château de Brezan son fameux manifesté latin *Recrudescunt vulnera...* destiné à justifier la guerre d'indépendance et à expliquer les raisons de son action, non seulement envers la nation, mais aussi envers toute l'Europe chrétienne.

Il faudrait m'étendre plus longuement sur les antécédents de la guerre d'indépendance pour faire comprendre

dans quelle mesure ils contribuèrent à former le caractère de Rákóczi et à fixer ses décisions, auxquelles il restera fidèle malgré toutes les péripéties de sa vie. Il est important surtout de préciser l'attitude du prince à l'égard de l'Église catholique et du protestantisme.

Le sentiment religieux, qui était enraciné si profondément dans l'âme du prince, n'était pas le résultat de son éducation à Neuhaus. Ses années de jeunesse ne laissaient en rien entrevoir les aspirations ascétiques de l'ermite de Grosbois et de Rodosto. Sa religion se mûrissait de ses propres expériences : plus il éprouvait de déceptions de la part de ses contemporains, plus sa foi s'affermissait et se purifiait. Il adorait le Seigneur conformément aux préceptes de la foi catholique : aussi fut-il profondément blessé de la réserve qu'il rencontra au début de sa carrière dans les rangs du clergé catholique qui le suspectait à cause des traditions protestantes de sa famille. Tout en étant fidèle à l'Église, il était en même temps, dès cette époque, un champion de la liberté de conscience. Partant de ce principe, il chercha à calmer les controverses fréquentes qui avaient lieu dans son camp entre catholiques et protestants. Avant d'entreprendre la guerre d'indépendance, il ne manqua pas de solliciter la bénédiction du Pape. Malheureusement, la Cour romaine ne semblait pas comprendre les aspirations hongroises, et ce fut précisément la menace de l'excommunication qui donna le coup de grâce à l'entreprise des Hongrois soulevés contre l'Empereur.

En lisant les mémoires de Rákóczi, on se demande avec surprise et un peu de déception, comment ce mouvement qui, d'après les notes mêmes du prince, ne fut qu'une suite ininterrompue de batailles mal conduites et presque toujours perdues, a pu provoquer l'enthousiasme des Hongrois et laisser un souvenir si brillant dans l'âme d'une nation entière. L'armée même n'aurait été qu'un groupement de troupes mal équipées et sans discipline, ne songeant qu'au butin et toujours prêtes à se dissoudre ; ses chefs étaient ignorants, désobéissants, et querelleurs, et le général n'aurait été qu'un aveugle chargé de diriger d'autres aveugles.

Pour mieux approcher de la vérité, il faut savoir que le prince, rédigeant ses souvenirs pour la « Vérité éternelle »,

les enfermaient entre des limites que traçaient sa modestie et sa noblesse d'âme. Les commentaires de Thaly nous signalent tout ce que le prince passa sous silence : les luttes souvent glorieuses de la Transdanubie, les incursions en Autriche et les victoires remportées par Bottyán Vak et Ádám Balogh.

Mais en dépit de toutes les difficultés et les aspirations contradictoires qui entravaient la guerre d'indépendance nationale, en dépit de sa jeunesse (il n'avait que 26 ans) et de son insuffisante préparation militaire, il réussit, pendant huit ans, à empêcher les Impériaux de prendre possession de la Hongrie et de la Transylvanie. Un tel concours de circonstances extraordinaires pouvait à bon droit éveiller, dans le cœur du prince, la foi dans sa mission historique. Il se considérait comme un instrument de la volonté divine, destiné à éveiller dans l'âme de ses compatriotes, l'amour de leur pays. C'est pourquoi il accomplit cette mission avec tant de foi et un zèle si infatigable, qu'il finit par sacrifier pour elle, ses biens, sa famille, et même sa liberté personnelle.

Il y a dans l'histoire des mirages qui évoquent les splendeurs des âges lointains, en les faisant réapparaître sur l'horizon d'une époque et d'une génération postérieures. Telle fut la guerre d'indépendance de 1848, si semblable à celle qu'entreprit Rákóczi. Elle aussi eut pour conséquence de détacher la Hongrie de la Maison d'Autriche, et même la défaite et le destin de son chef exilé rappellent de près les événements de l'époque de Rákóczi. Si le compromis de 1867 fut plus avantageux que le traité de Szatmár, cela s'explique par le fait qu'il fut préparé par les souffrances de dix-huit longues années d'oppression absolutiste.

La postérité ne rendit qu'une justice très tardive à la cause de Rákóczi et de la guerre d'indépendance. Ce n'est que deux siècles environ après, qu'un grand homme d'État hongrois réussit à obtenir du vieil empereur François-Joseph l'annulation du jugement inique qui avait été porté par une loi spéciale sur Rákóczi et ses compagnons ; c'est alors seulement qu'on put procéder à la rentrée solennelle de leurs cendres dans le sol natal. Malheureusement, douze ans plus tard, la ville de Kassa échut à la Tchécoslovaquie, et le tombeau du grand héros national se trouve



ainsi de nouveau au-delà des frontières du pays qu'il a tant aimé. Cependant, sa gloire brillera toujours d'un éclat immortel ; tous les cœurs hongrois gardent, comme un pieux sanctuaire, la flamme de l'impérissable souvenir.

ALBERT DE BERZEVICZY,
Président
de l'Académie des Sciences de Hongrie.

LETTRES INÉDITES
DE FRANÇOIS II RÁKÓCZI
AU BARON DE BESEVAL
AMBASSADEUR DE FRANCE
A DANTZIG
(1712-1713)

Les lettres que nous publions ci-après dans leur texte intégral, furent adressées par François II Rákóczi, pendant les premiers mois de son voyage en France, au baron de Besenval, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV à Dantzig.

Conservées dans les volumes XVI et XVII de la *Correspondance politique Hongrie et Transylvanie*, aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris, elles sont au nombre de vingt-six, et vont du 10 novembre 1712 au 19 juillet 1713. La correspondance fut-elle interrompue à cette date, et pour quelle raison ? Ou bien les lettres suivantes ont-elles été perdues ? Nous l'ignorons. Toutes nos recherches pour retrouver la suite sont demeurées vaines¹.

Ces lettres sont écrites, pour la plupart, sur du papier de petit format, de couleur paille, à tranches dorées ; deux ou trois seulement portent une suscription : « *A Monsieur, Monsieur le Baron de Besenval, Envoyé extraordinaire de Sa Majesté Très Chrétienne en Pologne, à Dantsik* ».

ce qui donne à penser que les autres furent expédiées à l'intérieur d'autres lettres ou jointes à des paquets.

Sauf la première, écrite dans le port de Dantzig et signée : « Le comte de Saros », elles ne sont pas signées, précaution

(1) Pas davantage n'avons-nous retrouvé les lettres de Besenval à Rákóczi dans le fonds Aspremont-Rákóczi, aux Archives nationales de Budapest.

courante pour les correspondances politiques en un temps où les courriers étaient fréquemment interceptés : l'écriture si caractéristique du prince suffisait à renseigner son correspondant, écriture très élégante, décidée, parfois difficile à déchiffrer.

Selon l'habitude de l'époque, les lettres contiennent de nombreuses fautes d'orthographe et ne sont pas ponctuées, les phrases étant mises bout à bout sans rien qui les sépare ; nous avons rétabli la ponctuation, mais avons respecté l'orthographe afin de laisser à ces lettres leur valeur documentaire complète, nous bornant à donner en note le mot véritable quand le sens de la phrase risquait d'en être obscurci.

Il est juste d'observer que le nombre des fautes diminue notablement après quelques semaines de séjour en France : les dernières lettres que nous possédons du prince, écrites de Turquie vers la fin de sa vie, sont presque parfaites.

Le style, vivant et familier, abonde en comparaisons pittoresques et justes, en apologues populaires, et implique une excellente connaissance de la langue française.

* * *

Ces vingt-six lettres, qui sont certainement le document le plus précieux sur la pensée et la vie intimes de Rákóczi à l'époque de son séjour en France, témoignent d'une confiance totale en Besenval, avec lequel le prince s'était lié d'amitié pendant les deux années qu'il venait de vivre en Pologne, après l'échec de la guerre de Hongrie.

D'une famille originaire de Savoie et établie en Suisse, Jean-Victor de Bessenwaldt (nom francisé en celui de Besenval), baron de Brunstatt, était né à Soleure en 1671. D'abord cadet dans la compagnie générale aux Gardes suisses (1689), puis successivement capitaine dans le régiment de Vieux-Salis, membre du Grand Conseil de Soleure, commandant du régiment des Gardes suisses en 1703, il avait été envoyé à Aix-la-Chapelle au commencement de la guerre de Succession d'Espagne pour traiter de l'échange des prisonniers : ainsi avait-il fait ses débuts dans la diplomatie.

Brigadier d'infanterie en 1704, chevalier de Saint-Louis en 1705, il avait commandé une brigade à Ramillies et contribué à défendre Menin en 1706. Accrédité officielle-

ment en Suède au mois de janvier 1707, il avait suivi Charles XII en Pologne, et y était resté après Poltawa, avec le grade de maréchal de camp (1710), sous le titre d'envoyé près des États du nord et du cercle de Basse-Saxe (1711). Il se trouvait ainsi agent officieux auprès des rois de Prusse et de Pologne, et, à la date qui nous occupe, allait contribuer aux négociations qui amenèrent la paix d'Utrecht.

Nommé plus tard lieutenant-général en 1717, son état de santé le força de quitter Varsovie en mai 1721. Il mourut à Paris le 11 mars 1736, un an après que Rákóczi se fût éteint à Rodosto.

Saint-Simon le qualifiait d'*homme à deux mains, d'esprit, de manège et de tête*. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette opinion du célèbre mémorialiste ; mais les nombreux rapports que Besenval écrivit au roi nous ont semblé remarquables d'impartialité, de précision et d'équilibre.

* * *

Rákóczi nous apparaît, dans ces lettres, très averti des jeux de la diplomatie, et bien informé.

Une première étape de sa vie s'est achevée avec la fin de la guerre de Hongrie : avec une grande activité, il va tenter maintenant de remporter dans les négociations diplomatiques les succès que les armes lui ont refusés.

Il prend contact avec les uns et les autres, intrigue, parle au roi, voit l'électeur de Bavière, observe l'Autriche, suit le roi de Suède, questionne Besenval sur la Cour de Pologne et le czar...

Mais, autant que la politique extérieure, sa situation financière est pour lui un sujet de soucis et d'angoisses.

S'abandonne-t-il un instant à la vie facile de la Cour, plus douce encore après les rudes années de guerre, il est aussitôt rappelé à la dure réalité : ce sont ses gentilshommes restés en Pologne qui réclament des secours et s'agitent, sa suite qui cause du désordre dans Paris... Et, tandis que ses créanciers le harcèlent, ses débiteurs ne le paient pas : le trésor royal, vidé par cinquante années d'un règne désastreux, lui doit six cent mille écus de subsides et,

manquant aux engagements pris naguère, retient les deux tiers de la pension promise. La Castellane de Cracovie lui escroque soixante quinze mille livres. A Varsovie, la princesse est sans argent... Alors, il vend à perte ses contrats sur l'hôtel de ville de Paris, et, lui qui fut le plus riche seigneur de Hongrie, il écrit ces mots tristes : « J'ai ordonné de faire argent de tout... »

Contre tant d'incertitudes et de traverses, Rákóczi, riche déjà d'expérience, et blasé bien qu'il n'ait que trente-sept ans, trouve force et consolation dans une sagesse et une philosophie profondes. Il les trouve aussi, avec une pieuse résignation, dans sa foi religieuse : les lettres, où paraît un grand abandon en Dieu, annoncent déjà la retraite aux Camaldules...

* * *

La première lettre est du 10 novembre 1712 : elle fut écrite en rade de Dantzig, à bord du voilier anglais le *Saint-Georges*. Malgré les avis de Besenval qui, depuis plusieurs mois, lui représentait l'inutilité et même l'inconvénient d'un voyage en France, propre à réveiller l'animosité de l'empereur, Rákóczi avait, dès les premiers jours d'octobre, négocié sa traversée avec le patron de ce navire ; mais, depuis, des vents contraires s'étaient constamment opposés au départ.

Le 25 octobre, les six personnes de sa suite qui devaient accompagner le prince étaient allées s'installer à bord.

Le 8 novembre, enfin, on était venu l'avertir que tout était prêt pour partir, et Rákóczi s'était embarqué le lendemain.

Le 10, jour de la lettre, le vent était favorable, mais en levant l'ancre le câble se rompit et le patron fut obligé d'en envoyer chercher un nouveau dans la ville. Cet accident, joint au temps devenu tout à coup si orageux que les chaloupes même ne pouvaient plus aller en mer, retarda encore le départ de six jours.

Le 16 novembre enfin, à 2 heures du matin, le *Saint-Georges* mit à la voile, emportant Rákóczi vers son nouveau destin.

EMILE PILLIAS.

(Tome XVI. F^o 349)¹.

Au bord de St. George 10 de 9 bre. 1712.

Monsieur,

Je suis heureusement arrivé encore hier au bord, mais le shipper² ne pareis pas encore et l'impôrtun vulcain... qui me fourni l'occasion de vous escrire qui me tourment ici pour ses pretension et peut estre empeche le schipper de venir ; parlez lui, je vous en prie, si cela en est, puisques vous scavez que je ne le peu pas pajer.

Asteur³ nous avons le melieur vent du mond, mais nous sommes a l'encre comme alescarpoulet⁴ ; je ne scai pas encore ce que ce d'estre malade, mais je scai bien que je ne l'échaperais pas. Assure nos amis, je vous en prie, de mon souvenir respect et tendresse. Je suis Monsieur vostre très-humble et très-obéissant serviteur

Le Comte de Saaros.

(F^o 351)⁵.

Dans le Sond, ce le 21 de 9 bre. 1712.

Monsieur,

Selons le dernier biliet que je vous ay escrit aprez la levée de nostre ancre nous somes encore demeuré deux jours et un nuit alancra au milieu de la rade, et nous sortim enfein avec un vent favorable le quel, lendemain vers dix heurs, schanga en bourasques si violent qu'il nous a bien doné de la besoin⁶, et a paine nos pompes soufiroient pour vider les eaux que les vagues nous envojeroient par la proûe. Nous passames la nuit dans cet miserable etat, et, après, un calme de 2 jours et un nuit nous a tenu a la hauteur de Bornholme⁷ ; mais Dieu nous a conservé tous en fort bon sainté hors la boule⁸ qui continue de rendre ses tributs a la mere a la quelle j'ai résisté malgré tous nos balotemens et je me porte le mieu du mond.

Houjourd'hui, a la hauteur de faltiban⁹, nous avons trouvé

(1) Cette lettre a été publiée par Fiedler dans le tome XVII des *Fontes rerum austriacarum*, p. 492.

(2) Skipper : capitaine d'un vaisseau marchand. (Jal, *Glossaire nautique*.)

(3) A cette heure.

(4) A l'ancre comme à l'escarpolette.

(5) Cf. note 1.

(6) Besogne.

(7) L'île danoise de Bornholm, dans la mer Baltique, à 9 lieues de la côte de Suède, et à 40 lieues de Copenhague.

(8) Nous n'avons pu identifier ce personnage. La lettre du 24 mars 1713 semblerait indiquer qu'il s'agit du médecin ordinaire de Rákóczi, *der gult teütsch doktor von Nurnberg* dont parle Mme Palatine dans une de ses lettres. (Holland, *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans*. Stuttgart, 1871-79 ; n^o 107, p. 463.)

(9) Sans doute le cap Falsterbo, au sud de la Suède.

toutte la flotte danois sur l'ancre, et nous passame en suite devans Coppenhague qui m'a paru unne ville fort agreablement situé ; nostre chipper espere de finir encore houjourdui ses affaires a hel-sineur¹, et si le vent qui nous condui houjourd'hui est aussi favorable, de lever l'ancre dumain.

Le recit que je vous vien fair vous poura fair voire la lenteur et l'ennui de nostre navigation, laquelle certainement je ne conseille à personne de l'entreprendre, l'hiver sur tout, avec un temps aussi pluvieu et mauvais que nous eume jusques au present.

Je vous prie, Monsieur, d'assurer tous mes amis de la fermeté de mes sentimens les quelles je ne changerai jamais.

Le plus grand passetemps que j'ai, ce le someil puisque on ne peut pas jouer trop a laise aux echec, le balotement continuel occupe trop la teste ; les agreemens du temps passé m'occupojent beaucoup et c'est la matier de mes reveries.

Conservez tous le souvenir de celui qui ne cessera jamais d'estre Monsieur, vostre...

(F^o 354)².

au bor pres de Hul en Engl^{es} 9 de X bre. 1712.

Monsieur,

Ce n'est que pour tirer mes amis de l'inquiétude que je vous escri la presente, sans vous donner une detail de tempetes de 36 heurs, de gros temps contraires, de calmes, de tourmens et toutes les traverses qui m'ont quasi sans relache accompagne jusques ici ou j'ai etez obligé de relacher à cause de vents contraires ; mais, tout d'un coup, nous somes aussi condamné à faire ici ma quarantaine ; mais comme, en partant, M. Scott m'a assuré que lon fera des dispositions pour mon passage, j'ai escrit houjourd'hui au vicomte Boullinbroock⁴, et en 6 jours j'espere quelques reponse favorable pour mon passage.

Parmi toutes les traverses susdites, je me suis mieu trouvé que les matlots mesme qui pajoit dé tributs a la mere continuelement, et j'ai trouvé que ni la viande salé ni les biscuits noirs n'ont nui a ma sainté. Denez avis de tout cela, je vous en prie, à ceux que j'ai quitté à Dantsik et qui m'appartiennent, puisque⁵ je ne veut

(1) Le port danois d'Elseneur qui commande au nord le détroit du Sund.

(2) Lettre publiée par Fiedler, *loc. cit.*, p. 493.

(3) Hull en Angleterre.

(4) Henri Saint-John, lord vicomte de Bolingbroke (1672-1751), alors garde des Sceaux. Scott était l'envoyé d'Angleterre à Dantzic.

(5) Car.

pas fair de groos paquets, affein qu'il sachent au moins que les chiens marins ne m'ont pas dévoré.

Un capre¹ françois qui croise sur la flotte hollandois nous avois regalé de trois volé de canons bien visé mais mal attrapé, puisques le chippre ne vouloit aller a son bord ne l'ajant arboré aucun pavilion ; mais nous nous ajant reconnu apres de part et d'autre, il me regaleroien d'un bon pain blanc.

Enfein, tout est oublié puisques nous vojons la terre sans y auser mettre le pieds.

Faisser mes complimens a tous ceux qui se souviennent de moi, et a M. et Me. la Starostine de Meur² mes excuses que je ne suis pas alé à Meur ; je n'escris pas a la petite faniche³ jusques a une occasion plus sure, mais vous pouvez la assurer que je ne me souvien pas moins d'elle pour cela. Je suis Monsieur vöstre...

(Tome XVII. F^o 9.)

à Rouen ce le 20 de Jier. 1713.

Monsieur,

Je ne peut vous escrire que ces peu de lignes puisques je suis accablé de dépeches divertissemens et honeurs, quoi que je les retranche autant que je peut⁴. Mon Mchl⁵. vous envojera la relation de mon voyage, et la jointe, jespere, vous apprendra le rest ; je ne fais donc que de vous assurer de mon estime pendant que je suis votre très affectionné...

En post-scriptum

La déclaration de la guerre au moscovites par la port⁶, la victoir remporté sur les Danois⁷, fons beaucoup de bruit dans ce pais ci. Mais après ? la passé me fais connoitre ses evenemens.

(1) Mot venant du hollandais *kaaper* et désignant, dans la marine d'autrefois, une sorte de vaisseau corsaire.

(2) Starosta (fém. Starostine) : seigneur d'un fief. *Meur* est orthographié ailleurs *Mere* et *Meurs*.

(3) Nous n'avons pu identifier cette femme, dont Rákóczi parle encore dans d'autres lettres.

(4) *Rouen ubi a duco Luxemburgensi majoribus longe quam desideraveram receptis honoribus...* (*Confessions de Rákóczi.*)

(5) Ce maréchal hongrois, nommé le « vieux maréchal » dans une autre lettre du 26 février 1713, ne doit pas être confondu avec le Grand Maréchal polonais Biełinski dont il est parlé plus loin. S'agit-il du baron Adam Vay, maréchal de la Cour de Rákóczi ? ou du comte Simon Forgách, maréchal de camp ? ou encore du comte Nicolas Bercsényi, maréchal d'armée ? tous restés en Pologne.

(6) « On a des nouvelles sûres de Constantinople que le Grand Seigneur a déclaré la guerre aux Moscovites » (*Dangeau*, mercredi 4 janvier 1713).

(7) Les Suédois, commandés par le comte de Steinbock, avaint battu à Gadebusch (Mecklembourg), le 20 décembre 1712, les Danois du général Schostz et les Saxons du général Flemming.

(F^o 19.)A Schallio¹, ce le 20 de fev. 1713.

Monsieur

J'ai escrit aussi emplement la poste passé qu'il ne me reste quasi rien pour celleci. Je suis sans lettres de Pologne depuis celles dont je vous aj parlé. On croit ici le Gd. Sgr. à Adrianopel², Le Roy de Suède en marche³ et le Roy August fort mal assuré à Warsovie⁴. La paix general doit estre fort proche⁵, mais il faudroit trop ample raisonnement si je vous disois tout ce que je crois la dessus ; il vaut donc mieu d'abréger tout en vous assurent, Monsieur, que je suis avec un estime très sincère...

(F^o 22.)

à Schalio ce le 26 de fevr. 1713.

Monsieur,

Je ne scai pas par quelle adresse, mais jai recue la vostre de I et 7 de ce mois. Jespere que mes precedentes aurons calmees vos inquiétudes, et ils ont fait voir à mes amis que l'on a eu tort de me condamner de n'avoir pas escrit de Rouen d'où les addresses ne me paroissoient pas tout à fait assurées.

Rien ne me paroît plus extraordinair que ce que vous me mendez de la tranquillité de la Cour de Pologne, pendent qu'ici on fait marcher depuis 4 semaines le Roy de Suede avec des armees epouvantables sans que l'on ause seulement douter de ces nouvelles ; je m'admire moi mesme, et il me semble que l'air ajant changé mon esprit, je parle comme ici, ne voulant estre seul en doute. C'est de mesme alegard de la paix que l'on a conclu déjà ici, mais le duc d'Ossun ne dois partir qu'en vers le mi careme pour la signer⁶.

(1) Chaillot, village près de Paris, aujourd'hui englobé dans les 8^e et 16^e arrondissements.

(2) Le Sultan était, en effet, à Andrinople.

(3) Le bruit courait que Charles XII, alors en Turquie, se préparait à entrer en campagne, escorté de 60.000 Tartares, prêtés par le Sultan, sous les ordres du Khan. (*Mercur*, janvier 1713.)

(4) Auguste II (1670-1733), grand électeur de Saxe, roi de Pologne depuis 1697, que le roi de Suède voulait remplacer sur ce trône par Stanislas Leczinski, déjà couronné roi en 1705.

(5) Il y avait à ce moment deux guerres en Europe : celle de la *Succession d'Espagne* qui, depuis 1701, opposait la France et l'Espagne à la Grande Alliance (Angleterre, Autriche, Hollande, Portugal, Prusse, Savoie), et la *Guerre du Nord* entre la Suède et la Turquie d'une part, et la Ligue du Nord (Russie, Pologne, Saxe et Danemark) d'autre part. La première fut réglée en avril 1713 par les traités d'Utrecht dont les négociations s'étaient ouvertes le 12 janvier 1713.

(6) Le duc d'Ossune (Osuna), un des plénipotentiaires espagnols pour le traité d'Utrecht, quitta Paris le 10 avril 1713 et arriva le 19 à Utrecht.

Je vous suis sensiblement obligé, Monsieur, que vous prenez à cœur mes interets. Je vous prie de proteger ceux qui ont raison, puisques je suis trop éloigné pour prendre connoissance et decider sur leurs differens ; rien ne m'est plus sensible que le sujé. J'ai mil raisons de menager mon vieux maréchal, et soutenir ceux qui executoient mes ordres ; je n'ai rien escrit au premier puisques je n'ai rien reçu de lui ; j'ai approuvé la conduit de l'autre a l'egard de la depense. Enfin, je scai bien qu'il faudroit que chacun mit l'eau dans son vein, et que la composition du souffre et du salpêtre ne devien bon qu'en y mêlant du charbon ; vous est très bon artificier : preparez, je vous prie, les matieres, et fait eloigner le feux.

Le voyage de Marli¹ donne ici facheus interstice aux affaires pour les interessees.

Je suis à vous entierement...

(F^o 26)².

à Passi ce le 9 de mars 1713.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres depuis celles que j'ai accusé par ma dernière, au moins que l'on m'envoie encore quelque par quelque vois inconnu.

Trois jour apres m'avoir logé dans la maison de Catucelin (?) à Salio³, le feu ayant pris dans ma cuisinne par un pouttre qui traversoit la cheminé, j'ai manqué d'estre brulé puisques il n'avoit plus de 15 pas de corps de logi jusques à la pièce qui brula ; mais, par bonheur, n'ai pas eu du vens, j'en suis quitte pour quelques peu d'argent pour reparer le batiment.

C'est accident m'a fait déloger de la houjourd'hui, et je suis venu ici loger dans un maison de Mr. d'Orso⁴ tres agreable, et la mieu situé et meublé. L'aimable bois de boulogne tien quasi à mon jardein, et estant le maitre de toutes les chasses dans les plaisirs du Roy, je peut fort bien m'en passer de Paris ou je n'irais plus que deux fois la semaine.

Houjourd'hui, M. le Duc de Bu villier⁵ ajant eter chez moi, je

(1) Le roi quitta Versailles pour Marly le mercredi 15 février et n'en revint que le samedi 4 mars.

(2) Lettre publiée partiellement par Fiedler, *loc. cit.*, p. 494.

(3) Chaillot. Nous n'avons pu identifier le nom, presque illisible, du propriétaire de la maison. Fiedler a lu *Carmelin*.

(4) Pierre Orceau, Ecuyer, Conseiller, secrétaire du Roy, seigneur de Passy, autre village proche de Chaillot, et qui forme aujourd'hui une partie du 16^e arrondissement de Paris. Sa « maison » était le château de Passy, disparu depuis, situé rue Raynouard, entre les actuelles rues des Vignes et des Marronniers, et dont le parc s'étendait, en direction de la Muette, jusqu'au bois de Boulogne.

(5) Sans doute Paul, duc de Saint-Aignan, dit le duc de Beauvillier, pair de France, mort le 31 août 1714, ami intime de Saint-Simon.

lui ai parlé sur les affaires de la Pologne et j'ai veu avec plaisir par son discours que le Roi est tres contens de vous, et que ce sgr. est a vostre egard dans les mesmes sentimens que moj. On continue ici d'avoir des grandes idées de la guerre des Turcs, mais j'ai vu houjourdhui des lettres de Constantinople par lesquelles on mende qu'il y a dans cet Capital des grandes factions contre le Gd. Sgr. lequel il pouroit estre bien tost déposé et le fils de son frer mis a sa place¹.

J'irais la semaine qui vien a Versail pour voir le Roi de novau et la maison Rojal. Msr. les Electeurs de Baviere et Cologne² sons aussi arrivé, et quoique tout le mond crois la paix bien prochain, pour moi jen dout plus encore qu'à dantsik quelle se fasse avans la moitié de cette campagne ; j'aurais bien avancé mes affaires si j'auroit eter deux ou trois mois ici plus tost.

Je suis Monsieur vostre...

(F^o 28.)

à Passi ce le 17 de mars 1713.

Je me sente d'un caractère trop solide pour m'allarmer des plaintes que mes amis peuvent fair sur mon silence, parce que je suis toujours seur de les desabuser par la suite du temps par des marques de mon attention.

J'ai appris avec plaisir par la jointe a la vostre que l'on estois conten de moi, et qu'enfin vous ajez reçue de mes nouvelles. Je vous suis très obligé, Monsieur, pour la continuation de celes de Pologne ; parmi cels que mon secrétaire³ m'avois mended de Varsovie, l'accident arrivé à M. le Gd. Maréchal⁴ m'a causé un chagrin véritablement sensible. Je craigne mesme que vous ne demeurier bien tost seul dans le faux bourg, si cela n'est déjà arrivé⁵.

(1) Ahmed (ou Achmet) III, sultan depuis 1703, fut en effet, — mais en 1730 seulement, — renversé par une révolution de palais, et remplacé par son neveu Mahmoud I^{er}, fils de son frère Moustapha II.

(2) Joseph Clément de Bavière, Electeur de Cologne, et son frère Maximilien Emmanuel, Electeur de Bavière, arrivèrent à Paris le 6 mars 1713. (Dangeau.)

(3) Etienne Krucsay, secrétaire de Rákóczi à Varsovie. En juin 1713, il alla s'installer à Leopold (alias Lemberg, auj. Lvov). (Archives du ministère des Affaires Etrangères, *Correspondance Politique, Pologne*, vol. 139, f^o 281). Il avait le titre de « Secrétaire du Sénat ».

(4) Le comte Bielinski, Grand Maréchal de la Couronne du Royaume de Pologne. Atteint de gangrène à un pied, il mourut à Varsovie le 24 mars 1713. (Lettre de Besenval, *Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne*, 139, f^o 167.)

(5) Besenval écrivait déjà à Torcy, le 20 décembre 1712, après le départ des envoyés d'Angleterre et de Hollande, partis de Dantzic pour aller à Varsovie auprès du roi Auguste : « ... Il ne reste présentement d'étrangers à Dantsik que M. de Monasterol et moy. » (*Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne*, 136, f^o 296.) Le comte de Monasterol fut plus tard Chargé d'Affaires de l'Electeur de Bavière auprès de Louis XIV.

Je vous remercie du part que vous prenez en ce qu'il me peut causer de la satisfaction dans ce pais ci ; il seroit à souhaiter que les conjonctures en fussent aussi favorable que l'on a envie de me faire rendre justice ; mais si, auparavant, on disoit qu'il n'estois pas temps encore a parler, au present on dit qu'il est déjà trop tard pour innover sur ce que l'on a negocié ; mais rien ne m'arrive d'imprevue.

En arrivans ici, j'ai envoyé Dabzac¹ ver le maitre de vostre novellist ordinaire de Dantzic² qui l'a reçu fort agreablement et repondu a ma lettre dans le stile que je pouvois souhaiter. Il s'en est mesme informé s'il cela lui feroit plaisir que je le vienst voir comme de lui mesme, mais on lui a répondu que nos intérêts mutueles nous doivent servir d'obstacles- puisques on sera peut estre obligé d'avoir de menagemens pour la cour nostre enemis³.

Cette réponse m'a surpris ; mais comme la question n'a pas etez fait de ma part, faisant semblable de l'ignorer, je l'envoja complimenter avans hier sur son arrivé, priant de me doner Rende-vous a la chasse, — s'il avois quelque considération à voir le Conte de Saaros dans son cabinet —, puisques nos interêts demandoit un entrevüe. Comme on estoit au jeux, mon homme fust fort favorablement reçüe, et il a etez renvoyé avec reponse qu'il m'envoieroit quelqun pour me fair des complimens, comme il avois déjà fait avans son arrivé ici ; mais le voila le troisieme jour que je ne vois personne, et cela me fait accroir que vostre gazettié lui a pu escrire de nouvelles de sa fasson sur mon sujet. Deterrer cet affair, je vous en prie, et mendez moi ce qu'il en est ; et sojez persuadé que je suis très sincérement vostre...

En post-scriptum

Ayant eu des raisons tres fortes de revoquer Clement⁴ d'Utrecht,

(1) Le comte Antoine d'Abzac, ancien colonel français devenu diplomate au service de Rákóczi qu'il suivit plus tard dans l'exil de Rodosto.

(2) Il semble bien résulter des lettres suivantes que le « maitre » en question est l'Electeur de Bavière.

(3) La Cour de Vienne. Après la bataille de Hochstaedt, en 1704, l'Electeur de Bavière, qui s'était déclaré pour la France, fut dépossédé de son Electorat par l'Empereur.

(4) Johann Michael Klement, chambellan et premier gentilhomme de la Chambre de Rákóczi, avait été son chargé d'affaires successivement à Berlin, en Hollande et en Angleterre. En dernier lieu, il avait été envoyé au Congrès d'Utrecht comme ministre plénipotentiaire pour essayer de faire comprendre son maitre dans le traité. Mais, sans doute à la suite de soupçons qu'il avait conçus sur son zèle ou sa fidélité, Rákóczi lui retira cette mission.

L'année suivante, en mars 1714, Rákóczi, ayant été averti que Klement, alors auprès de lui à Paris, vouloit passer à l'étranger, demanda à d'Argenson, Lieutenant général de Police, de le faire arrêter avec les papiers en sa possession. Mais

j'ai destiné Groffei¹ pour remplir sa place et je lui ay ordonné de partir de Dantzik pour ce lieu ; de quoi je vous ai voulu doner part pour que vous ne soubsonier pas son départ.

(F^o 34.)

a Passi ce le 24 de mars 1713.

Vostre lettre de 7 de ce mois ajant prevenue la vostre de 28, j'ai appris par Mr. de Craciovie² le malheureux accident de M. le Gd. Mareschal, dont je vous assure j'ai etez sensiblement touché ; et j'allois par cette poste envoyer de prescriptions de ma boulle a son apoticaire pour fair arreter la cancrene, lorsque je recois unne lettre de la petit famiche, de 4, qui me mende qu'il est hors de denger. Faittes mes complimens la dessus, je vous en prie, a Me. la Marechalle aussi, puisques je suis empeché par les depeches d'Abzac en Espagne³ d'escrir amplement.

Je vous suis obligé pour les nouvelles de Varsovie ; toutes ce qu'elles disoient a l'égard du Roy de Suède est confirmé ici par le bruit public revenu de diverses endroits, et on commence à les croire. Dans les négociations de la paix il y a un grand obscurité à voir, et, selons mon astrologie, je crois qu'elle ne se fera pas si tost que l'on crois ; mais, comme c'est un matiere sur laquelle on ne peut pas setendre avec sureté, je joindrais plus tost unne lettre de mon médecin à son apoticaire et son sentimens alegar du mal de M. le Maréchal ; le remede sans pour corriger la masse du sang : Dieu donne qu'il ne soient pas necessaires, mais en tout caas je l'envoie.

Comme je n'ai pas eu le temps d'escrir à M. Keri⁴, je n'ai fait qu'ordonner à Helissans⁵ d'envoyer un lettre de change de ... (*mot illisible*) payable a son ordre jointe à la presente.

Klement put fuir à temps et se réfugia en Hollande. (Cf. *Aff. Etr., Corr. Pol., Hongrie*, 17, f^{os} 132, 140, 146). Peu après, il livra à l'Empereur tous ses papiers diplomatiques qui ont été publiés par Fiedler.

(1) Philippe Groffey, diplomate étranger au service de Rákóczi qu'il représenta plus spécialement auprès des cours de Suède et de Pologne.

(2) Sans doute Adam Sieniawski, castellan de Cracovie. Cf. *infra*, p. 36, n. 1.

(3) D'Abzac, envoyé à Madrid par Rákóczi pour obtenir une pension de Philippe V, en revint en septembre avec 10.000 écus et des lettres du roi qualifiant Rákóczi de « haut et puissant prince ». Il reçut pour lui-même un diamant. (Dangeau, samedi 16 septembre 1713.)

(4) Le comte Adam Kéri, homme d'église, aumônier de la cour de Rákóczi, resté en Pologne.

(5) Jean-Baptiste Hélistant, banquier à Paris, rue Saint-Denis, dont un fils habitait Dantzig.

(F^o 36.)

25 mars 1713.

J'espere que vous n'aurez pas sujet de m'accuser d'oubli, Monsieur, ni le voisinage non plus, puisque je profite de toutes les occasions possible pour vous doner de mes nouvelles ; le paquet dont j'ai parlé dans plusieurs de mes lettres est parti le 20.

Vous ne scauriez croire combien je suis sensible de la maladie de M. le Maréchal, parce que, nonobstant que ce que vous m'avez mendé me devoit tranquiliser, la lettre de mon secrétaire Krucai de 24 me fait accroir que ce que l'on vous a mendé n'estoit que pour cacher le mal à Mde. la maréchal ; Dieu donne que je me trompe.

J'apprend aussi avec beaucoup de déplaisir la querelle de ma Cour ; je la croi la conduit de M. Keri melieur ; mais je seroit bien fâché qu'il fust vrai ce que l'on mende ici de sa vie scandaleuse, et qu'on lui a interdit les messes dans les églises ; mandez moy, je vous conjure, ce qu'il en est. Comme la nouvelle vien d'un endroit suspect, je ne lui mende rien la dessus, jusques a ce que j'apprende la vérité par vous mesme. Je lui ai ordonné de m'envoyer l'argenterie que j'ai laisser à Dantzik avec les deux officiers Keri et Molnart, les quelles pourrons estre accomodées dans les régiments de Ratki¹. Avez, je vous en prie, soin de leurs départ ; j'ai ordonné de les adresser au Sr. Peltié, comisair de la marine à Rouen ; ce seroit le melieur de les embarquer dans un vaissaux dantsiquois.

J'ai peur que l'empressement que l'on a ici pour la paix ne retard la négociation au lieu de l'avancer. Je suis vostre...

(F^o 41.)

à Paris ce le 31 de mars 1713.

Je joigne à la présente la réponse a celle d'11 et de 15. Je compte que vous est déjà tout seul à Dantzik ; je vous plaigne de tout mon cœur, d'autant plus qu'il ni a guerre d'apparence que lon vous occupe dans ce pais la ni que lon vous retire.

J'estois consolé ces jours passées par ce que le ministre m'a fait dire que le Roy songeois à fixer un fond pour mes subsides et qu'il souhaitoit de scavoir ce que je desirois. J'ai redis la dessus le dernier passage du compliment que j'ai fait au Roy ; mais je fûs bien surpris hier que lon mettoit pour moy un fonds de 2000 escus sur la maison de ville et outre cela on me doneroit encore du Trésor

(1) Le baron de Rattky, colonel de Cavalerie, avait formé en France un régiment de hussards. Il épousa à Philippeville, en 1714, la fille d'un commissaire des Guerres. (Aff. Etr., Corr. Pol., Hongrie, 17, f^o 138.)

rojal m/2 escus¹ par mois. Comme cet compte est bien éloigné de la déclaration que vous me fist il y a 2 ans, du depuis l'on me dois encore 8 mois à raison de m/20 et tout a fait insuffisant a fournir à toutes mes dépenses, je crois que je serais obligé d'en parler moi-même au Roy². Jugez asteur si mes previsions n'estojent pas justes ; j'ai peur que je ne sois obligé rompre lance avec un personne³ dont j'ai taché de gagner l'amitié depuis que je suis ici ; les apparences ont etez belles : si les effects en corresponderoit mieu, hors cet coup imprevue, tout i seroit gratieux. Je suis vostre...

(F^o 46.)

ce le 10 d'avril 1713.

J'ay recue, Monsieur, vostre lettre de 18 ; la jointe, que j'envoij tout expres ouverte, vous informera des raisons de ma silence et de la manière dont je passe le temps.

Je vous suis tres obligé du soin que vous avez eu du P. Kéri ; il m'auroit certainement etez tres-sensible si M. Lofficial⁴ en aurois voulu user de la violence contre un personne qui est a moy ; mais a cé que ledit P. m'apprend il s'est ravisé après avoir connu son innocence, et a mesme temps informé de vostre protection.

L'expediant dont vous mé parlez sera sans doute le melieur, et je manquerois pas de fair ce qu'il faudra pour cela a Rome, par de voy peuteestre plus aise que celle dont vous me parlé, puisque je vous assure que celui-là n'est pas aussi aisé pour moy que vous penser, sans scavoir pourquoi, quoique les apparences extérieures ont éter toujours fort belles, mais jamais les difficultés ne manquoient, ni les retardemens, lorsq on vien a fait. Enfein, quand mesme la chose y seroit, la manière ni est certainement pas, et il me paroiss qu'on est a rebrous-poil. J'ai cependant jusques au présent suivi vostre avis, jusques que j'achève à m'assurer de l'amitié de celui⁵ qui m'a fait bien des avances, et sur les ordres du quel vous y est aussi.

La manière dont vous me parlez de mettre la paix dans ma maison⁶ seroit bon si je pouvois fixer, mais puisque au lieu d'aug-

(1) Deux mille.

(2) « Le roi, avant que d'aller à la messe, donna une petite audience au comte de Saaros, qui le remercioit des grâces que le roi vient de lui accorder, et qui lui représenta l'état de ses affaires. » (Dangeau, mercredi 5 avril 1713, à Versailles.)

(3) Quel est cet adversaire, dont Rákóczi parle encore dans d'autres lettres, notamment celle du 5 mai 1713 ? (Cf. p. 27, n. 5 et p. 28, n. 1.)

(4) Official : juge ecclésiastique.

(5) Torcy ?

(6) La suite restée en Pologne.

menter on m'a retranché ces jours passé la moitié et plus de ce qu'on m'avois promis par vostre canal, il m'est impossible de venir là. Juger, je vous en prie, ou je suis dans ce lieu.

Parmis tout cela, je fais bon mine a mauvais jeu, et me suis abandoné en toute à la providence ; et si ma prevoiance a legard des homes ne m'a pas trompé, jespere que ma confiance en elle ne me trompera pas non plus.

Je plains vostre solitude d'autant plus que je crois qu'elle durera quelque temps, ne voyant aucune apparence que l'accident mesme arrivé au Roy de Suède¹, — dont on est déjà persuadé ici aussi, — produis quelque changemens dans les résolutions prises sur le sujet des affaires de ce pais. Je suis vostre...

F^o 78.)

(Sans lieu ni date)

Jai passe toute la semain² a Versaille ou la devotion pure et solide de la Cour ma beaucoup edifié. Avans dy arriver, jai recu deux de vos lettres ; je vous assure que rien ne m'auroit pu plus sensiblement toucher que la mort de M. le Maréchal, jointe à un autre nouvelle³ dont je fais un peu mention dans la jointe.

Je suis sure que vous prendriez beaucoup part dans mes chagrins si je vous les pouvois aussi sincèrement communiquer que je vous avois fait autre fois mes prevoiances. Jamais profetie n'a etez plus accompli et verifié par levenement ; je cours risque de voir l'accomplissement de celui mesme que vous avez cru estre contre la dignité de la couronne⁴. Enfein, tout cela arrive sans que je puisse demeler d'où le coup part, puisques tout est aillieur riant et gracieux — certainement, ou vous n'avez jamais connu cet cour-ci, ou vous ne le reconneteriez plus si je pouvoit vous escrire tout ; enfein la crise s'est fait et la maladie est empiré. Je suis vostre..

(1) S'agit-il du siège soutenu par Charles XII, le 1^{er} février 1713, dans sa résidence de Varnitza (cf. p. 26, n. 3) contre 10.000 Tartares et à la suite duquel il fut transporté à Demotika, près d'Andrinople, — ou du bruit, rapporté par Besenval dans une lettre à Louis XIV, du 4 mars 1713 (*Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne*, 139, f^o 100) que le roi de Suède était mort d'une fièvre chaude le 5 février ?

(2) La Semaine Sainte ; en 1713, le dimanche de Pâques fut le 16 avril.

(3) Allusion certaine au traité d'Utrecht, conclu quelques jours auparavant, et qui, — l'Autriche ne l'ayant pas signé, — n'avait pas réglé le sort de la Transylvanie, comme Rákóczi l'avait espéré.

(4) Les engagements pris et non tenus.

(F^o 63.)

à Passi ce le 28 d'avril 1713.

J'ai reçue ihier, Monsieur, la vostre du 8. Je rende justice à l'attention que vous avez à la continuation de nostre commerce de lettres ; j'ai reconnu par la suite que ce n'est que de ceux à qui vous aviez addresser vos lettres que j'avois raison de me plaindre. Si l'accident funeste¹ n'excusois pas nos amis, je serois fort porté à les accuser ; mais pacience encore pour deux postes.

Je suis bien aise que Me. la Marechale a cherché la ressource de sa consolation dans la Providence. C'est Elle, dans la conjoncture présente, qui me tien lieu de tout aussi. Mais le jeux de berlan² estans a la mode ici, je tache d'apprendre sa principale finesse qui est de faire bonne mine à mauvais jeux.

Les nouvelles de Bender³ que l'on m'a mandé de Pologne se sont confirmé ici par des couriers arrivées à droiture, et mesme on crois que le Roi de S. passera par ici.-

Je profiterais des avis que vous me doner de la manière quevous souhaiter, quoi que sans esperance de pouvoir y contribuer, car je vous assure qu'on a en rien changé de maxime. On n'agis en rien que pour le presen et on crois que l'on n'a besoin de qui que ce soit ; on suivera cette heureuse tranquillité plus par la suite que jamais, puisques dans un certain age on est bien aise d'estre spectateur de diverses farces que l'on joue dans le mond : c'est à la postérité que l'on laisse a démêler les cartes en donant le jeux en main.

On vous tien pour un gazetie fort authentique dans ce pais ci-c'est asez pour vous, on demande pas davantage. Je tâche moy mesme de devenir l'homme évangelique autant que la faiblesse humaine me permestre, c'est a dire de ne me soucier du landemain et de ne demander que le pain quotidien ; Dieu sçai uniquement a quoi dispose les choses et c'est à nous a suivre sa st. volonté, ainsi soit-il.

Groffes, au lieu de partir, demande son congé que je lui accorde ; c'est en crainte que cela ne m'arrive que [je] ne lui ai fait pajer que ses gages arriéré pour faire son voyage : inci ce n'est que lui qui souffrira de cet affair ; aussi bien son séjour à Utrecht m'auroit étez inutile.

Les officiers furent surpris ici des ordres qui fus reçu pour par-

(1) La mort du Grand Maréchal Bielinski.

(2) Brélan : jeu de cartes.

(3) Ville de Bessarabie, aux portes de laquelle Charles XII résida de 1709 à 1713 dans le village de Varnitza. Les bruits les plus fantaisistes ne cessaient de courir sur le départ, toujours imminent, du roi qui, en fait, ne quitta la Turquie qu'en septembre 1714 et rentra dans son royaume en décembre de la même année.

tir en Allemagne¹ ; mais je crois, tout comme le public, que la guerre ne sera pas de longue durée. Je suis vostre...

En post-scriptum

Mendez moj, je vous en prie, si Mde. la maréchale a envie de retourner à Dantsik et si elle retien la maison ou elle logois ; parce que, autrement, je voudrois la faire louer, ajant escrit à la Pcesse², — pour abréger la dépense, — de venir à Dantsik.

(F^o 65.)

Le 5 de May 1713.

Touttes les lettres que vous m'escrivez sons remplis de sujets des remerciemens que je vous devois faire a just titre pour les soins que vous avez de mes interets ; je vous en fais donc une fois pour toujours, et soyez assuré, je vous en prie, de ma tres-parfaite reconnoissance.

Je vous aj anticipé ma réponse au sujet de Groffey, par la poste passé. Je suis aussi contant que lon fasse de la vaisselle ce que vous jugerez a propos, pour veut³ que l'on ne l'envoy pas a Bourdaux⁴ d'ou il seroit mal aisé de le fair venir. Je suiverais vostre avis autant qu'il me sera possible.

Ecrivez moy, je vous en prie, une lettre en marquans le temps que vous aviez reçue les ordres de m'assurer du pajement de m/20 par mois, si vous ne trouvez pas à propos de m'envoyer un extrait de vostre ordre ; c'est un affair de consequence pour moy, puis-qu'on prétende que c'este pour la continuation de la guerre qu'on me les avois promis, et on veut les reduir à m/6. La personne en question⁵ ayant soutenu et déclaré a celui qui lui a parlé que je ne le méritois pas le m/20, et ajant a mesme temps refusé d'en parler plus, j'ai etez obligé d'escrir une lettre⁶ au Roy et de le fair presenter dans une audience particulier par mon ministre. Jugez de la que je n'en suis pas éloigné de ce que j'ay prévue, sañs que j'ay donné raison : je nai rien fait en tout ceci à l'insue de ceux qui

(1) L'Empereur n'ayant pas signé la paix d'Utrecht, la guerre continua entre la France et lui jusqu'au traité de Rastadt, le 6 mars 1714, complété par celui de Baden le 7 septembre suivant.

(2) Charlotte-Amélie de Hesse-Rheinfels, femme de Rákóczi, qui vivait séparée de son mari. Le 14 avril, elle s'était installée « dans une maison qui touche un des faux bourgs de Varsovie ». (*Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne*, 139, f^o 186.)

(3) Pourvu.

(4) Bordeaux.

(5) Cf. p. 24, n. 3.

(6) Nous avons reproduit *in extenso* cette lettre, du 27 avril 1713, dans notre étude sur l'hôtel de Transylvanie. (*Aff. Etr., Corr. Pol., Hongrie*, 17, f^o 61.)

devois scavoïr, et je n'ai fait que dans le temps qui s'est déclaré de ne pouvoir plus parler.

Malgré tout cela, ni je ne parle, ni je ne me plains ; mais je tâche d'émouvoir la pitié, dont, en vérité, je suis digne, surtout si l'Empr. signe la paix, comme il est raisonnable à croire qu'il fera.

Le Roy continue à me themoignier mil bonté en parlant aux autres, et toute la Cour fais de mesme, hors la personne que vous connoissez dont les extérieur est contrair à l'intérieur¹ ; j'attende la réponse avec bien d'impacience, dont je vous donerais part puisque je suis vostre...

(F^o 67.)

Passi, ce le 8 de May 1713.

Je n'ai pas le loisir de vous escrire amplement sur le malheureux Kortholt² dont j'ai vue la copie d'une lettre qu'il escrit a Tiepolt³, et il lui tache d'inspirer que, pour marque de se merite, l'Empreur dois demander que le Rois me fasse sortir des ses Etats, sans quoy il dois estre douteux si veut faire une paix stable ou sincere vue qu'il ne m'a fait venir, et il ne m'a si bien reçu, que pour convenir avec moi sur les moyens de ralumer la guerre. Il cite la dessus des lettres que je dois avoir escrit à M. Kéri et Vai⁴, etc... Avertissez, je vous en prie, l'un et l'autre qui se meffioient du moins de lui, si l'on ne peut pas trouver des moyens de lui fair doner cent coups de batons dans quelque promenade ou de le fair chasser de la —.

La paix estant fait avec les hollandois⁵, je croi que l'on trouvera des moyens d'envoyer ma vaiselle ; mais le Rgt. de Ratki —, comme il court risqué d'estre cassé —, les deux officiers que j'avois voulu que l'on me les envoij, il pouroient rester là, et il seroit encore mieu si vous les pouriez fair entrer dans le service du Roy Auguste par le moyen de vostre intime⁶, laquelle je la crois d'estre tout bon ailleurs aussi, et dont je suis tres aise par rapport de beaucoup de choses.

Ce n'est que la confiance que j'ai en vous qui fait que je vous

(1) Cf. p. 24, n. 3.

(2) Gortholdt (ou Kortholt), diplomate allemand au service de Rákóczi, à Dantzic et à Berlin.

(3) Le baron Tiepolt (ou Typolt), résident de l'empereur en Pologne.

(4) Le baron Vay, resté en Pologne, était sénateur hongrois et maréchal de la Cour de Rákóczi.

(5) Traité d'Utrecht.

(6) La comtesse Donhoff, fille de feu le Grand Maréchal, avec laquelle Besenval était lié d'amitié, et pour qui le roi Auguste avait des « inclinations très vives » (Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne, 139, f^os 235, 257-258.)

escri de mes affaires domestiques, sachant d'ailleur le plaisir que M. Keri aura d'apprendre de vous mes ordres. Je n'ai pas encore réponse à ma lettre que j'ai escrit ici au Roy ; il a seulement reiterer souvent, en reponse, qu'il fera pour moy tout ce qu'il pourra au mond. Voila les propres termes. Je suis vostre...

(F^o 70.)

à Passi ce le 15 de may 1713.

Jay reçu, Monsieur, la vostre du 26 d'avril. Je reconnois, par la sincérité et franchise de vos avis, la sincérité de vostre amitié dont je fais toujours beaucoup de cas.

Ce que vous me mendez convien aux observations mathématiques que j'ai fait sur le système de cet horison ; je vous escri naïvement mes pensées la dessus, mais j'aj garde de fair la mesme chose ici quoique la crise soit enfein fait et la maladie empire. Je vous ai méné, s'il me semble, dans ma precedante, que j'ai fait presenter une lettre la plus touchante et la plus énergique que j'ai sceu ou j'ai dedui le passé, représenté le present, et j'ai prié pour l'avenir ; on la trouvé bien escrit et fort sans choquer, mais la reponse estoit positive que l'on ne m'a jamais promis ce que l'on a fait par vostre canal, qu'en esperance de recommencemens de la guerre, et n'ajans plus le mesme envies, on crois que je m'en dois contenter de la dernier déclaration. Ces changemens m'ajant fait insister sur la sureté de ces nouvelles promesses, on a repondu que le compliment n'estois pas beau à fair au Roy et que je me dois contenter de la parole. On m'avois accoutumé, en mon enfance, mesme de baiser les verges dont on me foitoit ; je me suis rapellé cet maxime et ce n'est que de Dieu que j'espère un heureux avenir.

Je suis revenu ihier de Marli¹, et j'ai joi des aggreemens de Versail depuis mercredi en alant à la Revue de la Cavallerie de la Maison du Roy ce mesme jour, vendredi et samedi². Ce Prince a la bonté de me gracieuser de plus en plus, il m'en a souvent parlé et demandé comme elles me plaisoient. La réponse a etez fort naturelle et facile puisques en effet les différentes beautés de ses troupes ressembloient à celles de ses maison, rien n'estant plus baux que Versaille, ni plus aggreable que Marli.

Il y en a eu beaucoup de changemens depuis votre départ de

(1) Louis XIV séjourna à Marly du mercredi 3 mai au jeudi 1^{er} juin 1713.

(2) A la date du samedi 13 mai 1713, à Marly, Dangeau note dans son *Journal* : « L'après-dinée le Roi fit la revue de ses gendarmes, de ses cheveu-légers et de ses deux compagnies de mousquetaires qui sont tous d'une beauté étonnante. Le prince Ragotzki étoit à cette revue, et avoit été à celle des gardes du corps ; il ne croyoit pas qu'il put y avoir dans le monde des troupes de cette beauté-là. »

ce pais. Je retournerais après du main à Marli encore pour diner chez le duc d'Antein¹ ; tout celà vous peut fair voir que mon extérieur ne choc personne, et ne represente certainement pas la douleur que je ressent, a estre obligé a abandoner tous ceux qui ont suivi mon sort. Je voudroit que ce que le C. Forgacs² a escrit fut vrai ; je me trouveroit un peu soulagé, si je le voiois hors de la misère que je courirois risque de souffrir peut-estre moy mesme en considerant la facilité avec laquelle on schange ce que l'on me promest.

Tout y se prepare ici pour la campagne³, mais je dout fort qu'elle se fasse ; tout me parois equal en cela mesme, puisq on me fait autant esperer de l'un que de l'autre caas.

L'inconvénient que vous craignez de la part de l'homme chargé de mes affaires à Varsovie⁴ sera prévenue par les ordres que je lui ay donné de suivre la Princesse a Dantsik, et de porter la largens qui l'a entre les mains ; mais j'avou qu'il ne dependra que de lui de suivre mes ordres ou de devenir infidèle, sans que je puisse faire davantage que ce que j'ay fait. Enfin, c'est un force superieur, au quel je me suis abandoné, qui condui mes affaires.

Je ne peu pas non plus vous cacher la crainte que jai, par mes observations mathématiques, qu'un astre mis au horizon d'Europe nouvellement et favorisé, ne nuis un jour au soleil par la conjunction d'un autre aster, avec lequel il se doit unir malgré les contrariétés passees de leurs natures⁵ ; ce n'est qu'à vous que je parle de cette affaire puisque je suis vostre...

En post-scriptum

J'ordonne cette poste ci au sr. Krucsai d'envoyer l'argent qu'il a entre ses mains par helissans entre les vostres ; faites les donner entre celles de M. Keri. J'ai choisi cet partie pour éviter des delais affecté, et pour éviter l'ombrage que l'on pourroit avoir des soubçons.

(F^o 72.)

ce le 22 de may 1713.

J'ay recüe, Monsieur, les vostres de 29 du passé et du 3 de celui. Toutes les nouvelles qui me parlojent de l'escorte du Roy de

(1) Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin (1665-1736), fils du marquis et de la marquise de Montespan.

(2) Le général comte Simon Forgách (ou Forgats), suprême comte de Borsod et sénateur, un des grands chefs de la guerre des Kouroucs.

(3) Contre l'Empereur.

(4) Krucsay (cf. le *post-scriptum*).

(5) Le czar de Russie ? le roi de Prusse ?

Suède ne me paroissent pas bien assuré, et tandis que ce Prince sera en turquie, je n'aurais jamais melieur oppinion de ses affaires que j'ai eu toujours. On commence a ecouter plus paisiblement ici aussi mon oppinion la dessus, et aussi je parle plus ouvertement que je ne faisais au commencemens. Les caresses Turcs ne vien que de la peur qui ons eu la nouvelle de la paix fait entre les Pces. cretiens, et apparament des remonstrances des plusieurs ambassadeurs — fait en des termes un peu fortes — et voilà tout.

Le R. de Suède est plaint de plusieurs Pces. ; mais je ne crois pas que pas un de ceux lui donne des aides réeles, et les anglois mesme avec leurs escadre ne faisons que menacer. Je suis asez porté mesme a croire que la destination de leur escadre¹ est tout autre que l'on ne pense ; la question est de le maintenir en estat d'agir toujours, de trouver pour cela des pretextes plausibles, mais peut estre c'est un autre Pce. qui en profitera et non pas le Roi de Suède.

On commence ici [à] croire plus que jamais que l'Empereur continuera la guerre ; sa resolution m'étonneroit beaucoup et il seroit bien contrair à ses intérêts, mais cet difficulté et obstacle m'est levé par l'exemple du R. de Suède, lequel aurais plus de raison de fair la paix et moins de ressource que l'Empr. pour continuer la guerre ; il est cependant très éloigné de sentimens pacifiques : tant il est vrai que, petit ou grand, tout y agit selons ses mouvemens dans des certaines occasions ou le destein nous entraine.

La Casette de Paris d'houjourdhui veut fair rester le R. Auguste en Pologne², dont je suis très aise par rapport de la nation ; cet conseil lui est salutair, et par cet mojen il se garantira du coup de pistolet de la Csse.³ ; je suis bien aise du choix qu'il a fait. Toutte la Pologne va devenir bien gai — et la Cour plus brillant.

J'ai relevé la date de la lettre dans la jointe ; la mien est de

(1) S'agit-il de la flotte de l'amiral Jenning qui, de mars à juillet, croisa entre Espagne et Italie (cf. *Dangeau*, t. XIV, p. 369, 412, sq.), sur cette Méditerranée où, depuis la prise de Gibraltar, le 1^{er} août 1704, les vaisseaux anglais se promenaient « comme les cygnes sur la rivière de Chantilly » ?

(2) A la suite d'une réunion de la Diète qui lui avait fort déplu, le roi avait eu l'intention de retourner, pour un long séjour, dans son Electorat de Saxe.

(3) Très probablement la comtesse de Cossel, favorite du roi Auguste, dont elle avait une fille. Elle résidait à Dresde où le roi avait aussi une Cour. Lassé d'elle, il lui avait interdit de le rejoindre à Varsovie, où il venait d'accorder ses faveurs à la comtesse Donhoff. La comtesse de Cossel ayant voulu enfreindre cette défense, fut reconduite à Dresde *manu militari*.

• Madame la comtesse de Cosel venant en cette ville a esté rencontrée par les srs. de Montargon et de la Haye qui commandent une troupe de chevaliers gardes, qui luy ont fait reprendre le chemin de Dresden, où il y a ordre de ne l'en pas laisser sortir. M. le comte de Lagnasco est revenu icy après avoir parlé à cette dame, et donné les ordres nécessaires pour la conduire. • (*Lettre de Baluze*, chargé d'Affaires français à Varsovie, à Torcy, ministre des Affaires Etrangères, 14 avril 1713. *Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne*, 139, 1^o 186.) Le comte de Lagnasco, d'une famille considérable du Piémont, était major des gardes du corps du roi de Pologne.

8 d'avril, et j'ai dit naïvement mes sentimens au sujet du portrait que l'on demande pour la gallerie ; je vous l'envoie la lettre ouverte : fermez la de vostre cachet, et sojez s'il vous plait persuadé que je suis vostre...

(F^o 75.)

ce le 29^e de may 1713.

La situation de mon esprit n'est pas tout a fait tel, Monsieur, que vous me paraissez de croire selon la vostre du 10.

Je vous ai souvent parlé à Dantsik, mais mes plaintes estoient bornées par les confidences des personnes auxquelles je les portoit ; celles que je vous faisois estoit conduit par la confiance dont mes lettres sont remplis presentement, mesme je garde de dire ce que je pense et je vous assure que nos entretiens me servoient de guides, puisque je le reconnois salutaires ; mettez vous y en repos donc la dessus, la confiance et celui en qui je lai ne me trompera certainement pas.

Je ne couperois pas les ailes aux oiseaux qui veulent s'envoler ; il m'a falu faire des efforts très particulieres pour mander aux principaux² les resolutions que l'on a pris ici a leurs egards. J'avois cru que la continuation de la guerre avec l'Empr. dont le Roy mesme a déjà déclaré la certitude en pouvois produire de plus favorable — je suis retourné à la charge, mais on persiste toujours de leur conseiller leurs accomodements le mieux qu'ils peuvent faire ; j'y ferois du main encore une tentative puisque je courrais le cerf avec le Roy a Marli³ — puisque cette résolution ne me parois guere utile dans la conjuncture présente, et apres je me ferois un (*un mot illisible*) la dessus contre toutes les calomnies qui⁴ debitoient déjà contre moy, ne pouvant le⁵ persuader ce qu'il en est,

(1) Il faut certainement lire : 28, puisque la chasse dont Rákóczi parle pour le lendemain eut lieu, selon Dangeau, le lundi 29. (Cf. n. 3.)

(2) Sans doute de ceux qui étaient restés en Pologne. Rákóczi obtint pour les seigneurs hongrois exilés dans ce pays 40.000 livres de pension sur le Trésor royal, qu'il répartit ainsi : 8.000 chaque, aux comtes Nicolas Bercsényi, Simon Forgách, Antoine Esterhazy et Michel Czaky ; 5.000 au sénateur Vay ; 2.000 au sénateur Gerhard ; 1.500 à Jean Papay, ci-devant conseiller aulique ; enfin 1.500 au secrétaire Krucsay. (Aff. Etr., Corr. Pol., Hongrie, 17.)

(3) Dangeau : « Lundi 29 mai 1713, à Marly. Le Roi... courut le cerf l'après-dinée ; l'Electeur de Bavière et le comte de Saaros étoient à la chasse. Le Roi m'avoit commandé de donner à diner à M. de Saaros, et l'Electeur de Bavière soupa chez M. d'Antin, comme il fait d'ordinaire quand il est ici. Le Roi fit donner des chevaux au comte de Saaros, comme il en fait donner à l'Electeur, et lui parla plusieurs fois durant la chasse. »

(4) Qu'ils.

(5) Les.

mais que je l'aurois bien de la paine a croire moy mesme si je n'en estois pas sur le lieu ; il me seroit plus aisé à m'accomoder au temps si je scavois que la nécessité à part dans mes souffrances, mais lorsque je vois des autres qui se trouvoient dans le mesme caas dépenser prodigalement¹, il m'est dure d'attendre² que c'est a cause de leurs dépense que je dois souffrir. Mais patience en tout ; je me tranquillise tant que je peut.

Je trouve le derniere paragraphe de vostre lettre peu lisible et encore moins intelligible. Si c'est ce que les lettres de Varsovie me mendent, il sera egualement rapporté a la Providence qui conduit mes jours d'une manières bien incompréhensible pour moy. Je suis vostre...

En post-scriptum

On avois débité hier que le R. de Suède estoit arrivé à Marseille³, mais cela n'est pas vrai.

(F^o 79.)

ce le 5 de juin 1713.

Si la joye et les plaisirs de ce monde sont changentes, il est juste que les chagreins passent aussi. Je me tranquillise de jour en jour mieu, et si [les] lettres que je reçois du pais ou vous est n'estoit pas, mon estat seroit tout a fait tranquil ; mais il est bien sensible de lire des reproches de personnes qui se croient abandoné sans se former un just idée de mon estat. On me reproche des services, du zèle, et mes sermens que je reconnois parfaitement bien ; mais ma reconnoissance ne scauroit aboutir a rien. Telem et celui qui vous a parlé, dont la fidélité ne m'est que trop connu pour trouver ses plaintes justes, mais que faire ? jamais nos forces ne contenterons son désir. Si l'on pouroit trouver en Pologne des gens qui voudroit acheter des contracts⁴, je venderoit un partie de ceux qui m'ont

(1) Est-ce une allusion à l'Electeur de Bavière qui donnait force fêtes dans la maison de Suresnes, près Paris, où il était installé depuis le 7 mars ? (Cf. Saint-Simon.)

(2) D'entendre.

(3) Cf. p. 26, n. 3.

(4) Le 4 avril 1713, Louis XIV avait donné à Rákóczi un contrat de rentes de 600.000 livres sur l'hôtel de ville de Paris, en amortissement des subsides qui lui étaient encore dus à cette date. — La vente proposée par Rákóczi put-elle être effectuée ? Un an plus tôt, le 7 juin 1712, Besenval écrivait déjà à Torcy : « ... Depuis le malheur que nous avons eu de perdre nos Dauphins, les Etrangers qui dans ces derniers temps avoient déjà diminué de confiance pour nos fonds semblent l'avoir perdue entièrement, et je suis bien mortifié d'être obligé de vous dire qu'à moins de quelque hasard il n'y a plus personne qui veuille placer son argent sur la Ville de Paris, malgré le profit exorbitant qu'on leur offre, et malgré

délivrée pour secourir les autres ; mais, ici, la perte est trop grande et les changes si difficile que je me priverois de beaucoup sans que je leurs pût satisfaire.

Le voila le 1^o Juin passé, et la continuation de la guerre est ici assurée à la Cour, sans que ces apparences me donnent plus d'esperance. On crois ici l'Empr. trop foible pour soutenir plus longtemps le fardaux dont il s'est chargé ; c'est pour cela que l'on ne se donne la peine de s'attirer de l'amitié des autres, ni je ne crois que l'on vous charge de plus d'affair que vous avez etez jusqu'au present.

Je suis sensible a ce que vous me mendez de Mme. la Mareschale ; mais l'excuse que vous me mendez au lieu de nostre amie ne me contente pas : j'aj peur qu'elle ne brille trop dans l'auguste compagnie ; si la Cour va a Javarouz¹, je crois qu'elle sera du voyage.

Vous avez bien diviné que l'expectoration de mon Me. et vostre réponse très judicieuse sur ses remonstrances n'ait pas calmé son esprit. La lettre qui m'escrit me la fais croire assez ; j'entre dans ses chagrins sans condamner l'autre qui agist par un prevention et mefience enraciné, augmenté par la nécessité dans laquelle il se trouve. Je fixe, par la lettre que je lui escri houjourd'hui, a m/2 escus par an sa pension ; je ne scaurois y aller plus loin, quoy que je sache parfaitement bien que ce sera un foible soulagement pour lui qui est chargé de famille.

Ces Mrs. cependant il pouroit prendre exemple sur les personnes qui sont arrivées à Dantzik, qui sont a peu pres dans la même situation ; je vous prie de vous doner la paine de leur fair entendre raison tant que cela se pourra. Je ne souhaiteroit des autres en cela que ce que je suis obligé de faire moy mesme ; les loix de la nécessité son dure, mais plus on s'oppose, plus elles deviennent insupportables. Nos discours passées et mes prévisions m'ont aidé a me rendre, et je suis plus abandoné à la providence que je n'ai jamais etez.

J'ay vue enfein lundi passé M. l'Electeur² en courans le cerf avec le Roy ; il m'a aborder après la chasse, et houjourdui jai etez chez lui a Surene. Je crois que la continuation de la guerre a contribué a lui fair changer des sentimens ; cest un Prince fort honet et fort revenant. Nos entretiens roulerent sur le temps passé plus que sur l'avenir ; la matière a etez fort ample de part et d'autre,

la régularité avec laquelle les rentes sont payées. » (Aff. Etr., *Corr. Pol., Pologne*, 136, f^o 26), et le 18 octobre : « Il n'y aura pas moyen de trouver des fonds en ce pais cy, dans le temps que les particuliers vendent leurs propres contracts sur l'Hôtel de Ville de Paris à moitié de perte. » (*Ibid.*, f^o 213.)

(1) Sans doute Jaworów, bourgade de Galicie Orientale, proche de Lwów et séjour préféré du roi Jean Sobieski.

(2) L'Electeur de Bavière. (Cf. p. 32, n. 3.)

les SI en ont eu beaucoup de part, et si ce seroit à recommencer, je crois que les affaires iroient tout autrement. Je suis vostre...

(F^o 88.)

11 de juin 1713.

Je crois que mes precedentes vous ont souffisement expliqué mes sentimens pour vous tirer de la paine dans la quelle, par la vostre du 24, vous me paressez encore estre. Pour la foiblesse de ma philosophie¹, elle a triomfé de tout, je vous assure — et j'espere qu'elle maidera à surpasser le temps, qui ne manquera pas de se mettre au beaux un jour, je scai bien, malgré l'impacience que j'ai de l'attendre.

Je suis retourné mercredi passé de Versaille ou j'avois parlé sur les affaires de vostre département ; j'ai lieu de croire que Lon vous donnera plus a faire que je ne crojois, sur tout si l'Empr. continue à s'obstiner. On m'a fait aussi entrevoir quelque projet dont le peuple a parlé depuis l'ouverture de la campagne, dont je vous menderez les suites s'il en auras.

Je ne peut pas escrire davantage parce que le voyage de Rambouillet me presse, ou je passerai quelque jours chez M. le Comte de Toulouse, en compagnie de Me. la Duchesse² et plusieurs dames. Je suis vostre...

(F^o 77.)

a Passi ce le 3 de Juillet 1713.

Les chasses continuelles de Rambouillet³ m'ont fait négliger trois postes consécutives. J'ai recue en ce lieu la vostre de 14, laquelle ne me donne guerre meillieur opinion des affaires du Roy de Suède que j'en avois toujours eu. On m'a assuré que l'on vous a donner des ordres d'agir a l'égard de ma sureté avec le R. en Pologne ; mais, de la maniere que l'on ma parlé, je doutte fort que vous en pussier fair quelque chose.

(1) Pour faible que soit ma philosophie.

(2) La duchesse de Bourbon, dite « Mme la Duchesse ».

(3) Louis XIV résida à Rambouillet du lundi 26 juin au samedi 1^{er} juillet 1713. Dans son *Journal*, Dangeau mentionne que le comte de Saaros est parmi les quelques courtisans qui ont accompagné le roi et rapporte l'incident dont il fut le héros à la chasse du mardi 27 juin : Rákóczi ayant, par ignorance, commis la petite faute d'étiquette de s'habiller comme les gens de l'équipage du cerf sans en avoir demandé l'autorisation au roi, et s'en étant excusé, Louis XIV lui répondit avec bienveillance : « Monsieur, vous m'avez fait plaisir, et un homme comme vous fait honneur à l'équipage. »

Krucσαι me mende de tres facheuses nouvelles, puisques Me La Castelane¹ lui refuse de payer m/30 francs de Pologne qu'elle me devoit pour la St Jean, en suite de son contract ; il m'envoy un original de son secrétaire qui lui a escrit sur cet matier ; le me voila bien avancé. Je donne ordre d'envoyer encore cette poste une lettre de change de 6000 £ a helissant et le voila mon dernier sol. Je vous prie, si l'occasion se presente, d'escrir a cette Dame sur ce chapitre.

L'on ne m'a rien mandé au sujet de la maladie de Me. La MI. dont je suis bien faché — ni moy je n'en peut pas vous mender davantage cet poste sinon que je suis vostre...

En post-scriptum

J'ai ordonné à M. Kéri de fair argen de tout ; je vous prie de l'aider parce que je suis dans un impossibilité de secourir davantage ; car rien n'est plus gracieux que cette Cour envers moy, mais aussi voilà tout. Je dois estre du voyage de Marli² : vous connoissez le prix de cette distinction, mais toutte cela ne nourri guerre³.

(F^o 90.)

a Passi 7 Juillet 1713.

Si jamais l'estat peut estre plus traversé⁴ que le mien, je me persuade que je l'attaindrai : a paine vous ay je escrit dans mes

(1) Castellan : dignité sénatoriale dans l'ancienne Pologne. Les castellans, au nombre de 83, venaient après les Palatins, sauf le castellan de Cracovie qui était chef du Sénat. Il s'agit certainement ici d'Hélène-Elisabeth Lubomirska, fille de Stanislas Lubomirski, Grand Maréchal du royaume, et femme d'Adam Sieniawski (ou Sziniawski), palatin de Belz, puis castellan de Cracovie et Grand Général de Pologne, à laquelle Rákóczi, pendant son séjour à Dantzig, avait engagé sa terre de Jeraslav (ou Jaroslaw), naguère achetée pour lui, par Louis XIV, de la reine Marie de Pologne. (*Testament de Rákóczi, 1732.*) La lettre du 7 juillet 1713, reproduite ci-après, où il est question d'un bien dénommé *Jaraslavie*, confirme cette identification. Jeraslav, à 100 kilomètres de Lwów, était le siège d'une importante abbaye de Bénédictines.

Nous avons parlé dans l'étude sur les *Origines véritables de l'intervention de Louis XIV*, du rôle politique de la Palatine de Belz.

(2) Le roi résida à Marly du jeudi 13 juillet au mercredi 30 août 1713.

(3) C'est Rákóczi lui-même qui avait sollicité cette distinction...

Journal de Dangeau : « Samedi 1^{er} juillet 1713, à Versailles. M. le comte de Saaros, ayant eu un logement à Rambouillet, a espéré que le Roi voudroit peut-être bien lui en donner un au premier voyage de Marly ; mais, comme il craignoit d'embarrasser le Roi qui n'est pas accoutumé d'y mener des étrangers, il a pris conseil de M. du Maine et de M. le comte de Toulouse qui, s'étant chargés de pressentir le Roi là-dessus, lui ont parlé avant qu'il partit de Rambouillet, et le Roi leur a répondu qu'il donneroit un logement avec plaisir, mais qu'il falloit qu'il le demandât le jour de devant, comme les courtisans le demandent. »

(4) Contrarié, rempli d'événements malheureux.

precedentes et je me suis vanté du calme de mon esprit, il fault que je sois inquieté par ou j'esperois le moins. J'avois recu la lettre de mon secrétaire Krucai par la quelle, aprez m'avoir jointe un estat de depense, il me joigne l'original de la lettre du secretair de la Castelane par la quelle il lui apprende que sa maitresse ne sera pas en estat de parer les m/30 francs de Pologne pour le terme contracté, et il doute qu'elle la puisse fair par la suite. Aussi la Pcesse. est sans argens, les changes sons baissees a ce que Helissant me mende, et moy je suis arriéré depuis le moy de janvier dernier.

Imaginez la cruauté de cette situation, et la douleur que je dois ressentir du tour que la Castelane me joue sans me donner aucune raison ; mon dit secretair crois que puisque en faisans le contract elle n'a pas pu rabattre la pretension imaginair des Religieuses de Jaraslavie, elle le veut fair malgré ses engagemens contraires par la voj du fait apres qu'elle est dans la possession de mon bien. Le secretair est partie avec raison pour lui fair des remonstrances, qui serons sans doute inutiles ; faites en de vostre costé, je vous en prie, et fait fair par la personne, si cela peut, qui en peut fair des sensibles ; et aidez moy, selons que je vous aj prié, de vendre quelque contract que j'ai sur la Mon. de Ville¹ ; la Starostin Osvieimska en pouroit fair quelque chose si elle en vouloit, ou quelqu'un qui auroit de l'argent, puisque ici ils sons quasi a moitié de perte, outre le change que je serais obligé de fair en remestant la somme en Pologne. C'est pour l'épargnier l'un et l'autre que j'ai escrit a M. Keri de vendre tout ce qu'il peut, mais, connoissans les acheteurs de Pologne, je sens le fond que je peut faire la dessus.

D'Absac, a ce qui me mende, est sur le point de retourner d'Espagne² sans y avoir réussi en rien : parce que on a bu de la fontaine, lon lui tourne le dos. Malgré toutes ses traverses, je vois que je serais obligé de chercher la ressource en mois mesme, outre ce que j'espere de vostre amitié.

Le Roy ira mercredi prochain a Marli³ ; je serais de son voyage, dont plusieurs s'etonnaient. La consolation que j'ai de jouir de marque de ses bontées et de sa distinction particulier, joint à l'estime de toute sa maison Rojal et de la Cour, s'augmente journelement ; elle seroit complet si les chagrins que je vous mende ne l'hantoit la moitié.

On ma assuré que Lon vous a donné des ordres agreables au

(1) La maison de ville, c'est-à-dire l'hôtel de ville de Paris.

(2) Cf. p. 22, n. 3.

(3) Le roi ne quitta Versailles que le jeudi. Cf. p. 36, n. 2.

desir du Roy August¹ ; Dieu donne que les choses réussissent comme je souhaite : je prefereroit les aggreemens de revoir mes amis au ceux dont j'en joui ici. Je suis vostre...

(F^o 92.)

ce le 10 de Juillet 1713.

Vous ayant écrit deux postes consecutives assez amplement, je ne fais que joindre a celle-ci la jointe. J'espere que tout y se portera déjà bien, au moins je souhaite. L'on ma dit, il y a quelque temps, que le Roy August souhaite que le Roy contribue et effectue son mariage avec la fille Héritière d'Autriche² ; c'est un personne qui dois scavoir qui me la dit, mais peut on jamais demander un pareil chose. Mendez moi ce qu'il en est, si cela se peut ; vous scavez le désir que j'ai à contribuer a l'établissement de la bonne intelligence. Je suis vostre...

(F^o 93.)

17 de juillet 1713.

J'anticipe la poste par la raison que vous trouverez dans les jointes que je vous envoie ouvertes pour vous informer des situations de mes affaires. Vous qui connoissez cette cour scaurez mieux tirer le présage qu'un autre, et par consequence vous pourrez voir que j'ai filé et que je filerais doux n'ayant aucun envie de me retrancher dans ma maison pour me battre contre ceux que j'aurois brusqué. Ce qui cause encore ma tristesse et que Krucsay ne pourra fournir de l'argens que pour mois de Juillet, et moi je ne scauroit rien envoyer, au moins que l'on ne trouve quelqu'un en Pologne qui voulust acheter des contracts, parce que absolument je serais obligé de vendre quelques uns de celes que l'on m'a donné ; C'est pour cela que je les ai fait expédier et partager par m/25. Je suis persuadé et je vous prie de m'aider en cela, si cela se peut,

(1) Louis XIV avait soutenu Charles XII de Suède dans son projet de remettre Stanislas Leczinski sur le trône de Pologne à la place du roi Auguste. Mais sur les rapports de Besenval exposant la faiblesse des partisans de Stanislas en Pologne, et à la suite de tentatives de rapprochement du roi Auguste lui-même, il se produisit une légère détente dans nos rapports diplomatiques avec ce dernier. (Aff. Etr., *Corr. Pol., Pologne*, 139, *passim*.)

(2) Plus exactement, le roi Auguste souhaitait de marier le prince de Saxe, son fils, avec l'une des deux archiduchesses, filles de feu l'empereur Joseph. (Lettres de Besenval au roi, 17 janvier 1713, Aff. Etr., *Corr. Pol., Pologne*, 139, f^o 35 ; et à Torcy, 16 mai 1713, *ibid.*, f^o 232.) Le prince, plus tard Auguste III, épousa l'aînée, Marie-Josèphe, en 1719.

quoy que je nage toujours sans m'y fier qu'un occasion convenable, trouvant l'air trop mauvais — et moy, de peur qu'il ne sois enlevé, je ne veut pas envoyer M. Keri la pour établir le ménage ; en sorte que tout ira asez confusement.

Un astrologue¹, revenue d'Angleterre depuis la paix faite, ajant commencé à fair les mesmes observations que nous, les débite avec moins de retenue que nous ne scaurions faire ; il est écouté asez de ceux qu'il fault, et, malgré l'oppinion du public qui le condamne sur les apparences extérieurs, il est dans les faveurs —. Je me suis communiqué un peu à lui, et il est aussi bien convenu de l'affair que du remède. Le plus simple est de suivre la méthode de charpentiers qui opposoient un cheveron contre l'autre pour fair soutenir le tois ; ce sera un ouvrage ou vous serez employé, et peutestre cet mesure pris par avance vous donera de l'occupation. Enfein, a mon egard, on commence a sen appercevoir qu'un pot felé peut estre raccomodé, et qu'il n'est pas bon de le rejeter d'abor. Je scai bien que tout y depend du temps contre lequel il n'est pas bon de se roidir, mais héla ! qu'il est difcil d'endurer la fatalité de ses periodes —.

L'home chargé de mes affaires est parti selon qu'il m'a méné en suite de ses instructions. Je suis asez tranquil sur son chapitre, mais avec la Castelane je ne scauroit que fair, puisques je ne scauroit tirer réponse d'elle au sujet de la déclaration juridic que je lui demande. Mandez moj, je vous en prie, si vous estes obligé encore de garder des mesures avec elle jusques au point de la presser sur cet artiicl en cas que je vous prieroit. Je suis vostre...

(F^o 95.)

a Marli ce le 19 de juillet 1713.

Le Roy m'ajant nommé pour son voyage de Marli pendant que j'estois à la chasse a Rambouilliet m'ajant obligé² de fair des voyages a passi et a paris pour mestre ordre a mes affaires, j'ai manqué la poste de lundi passé ; pendant ce temps, j'ai recue la vostre de 28.

Si vous avez profitez de la permission que l'on vous a donné, a ce que le Ministre m'a dit ihier, ma presente vous trouvera a Varsovie³. Or, malgré les aggreemens dont je joui ici, je souhaite que nostre société se réassemble bien tost, ce qui dependera en partie de vostre négociation.

(1) Nous n'avons pas réussi à identifier ce personnage.

(2) Cf. p. 36, n. 3.

(3) Louis XIV avait autorisé Besenval, alors à Dantzic, à se transporter à Varsovie auprès du roi Auguste, quand il le jugerait utile aux intérêts de la France.

Je convien que la Guerre d'Allemagne ne pourra estre de long duré si un puissence¹ a qui la guerre et la paix a produit bien des avantages ne s'y mesle de novau — après avoir pris possession des etats a lui destiné ; ce que je dis n'est rien de novau. La fein de cet campagne nous fera voir bien des choses.

Je vous prie toujours de travailler au vent² de quelques contracts dont j'en aurai besoin pour pourvoir a la subsistence de la Pcesse., en caas que la Castelane refuse absolument, comme elle fais, de me payer de ce qu'elle dois.

La dernière Casette de Hollande transporte en un instant le R. de Suède sur le Prut³, mais les lettres de M. des Alleurs⁴ arrivées a droiture dement a ce que je crois de lumiers asez clair dans ce qui le regard.

L'aimable séjour de ce lieu me rend le journées beaucoup plus courtes, et moins de temps a escrire ; rien n'égal la manier aisé de vivre ici, dont je m'acomode merueilleusement. Le Roy a journelement plus de bonté pour moy, et tout y seroit riant si la misere que les éloigniées souffroient sans que je les puisse secourir ne me laissois pas des chagrins trop cuisentes pour jouir de cet agreeemens avec tranquillité⁵.

Mendez moi autant que vous pouvez de ce qui se passera à Varsovie ; j'en ferais bon usage, d'autant plus que j'ai des occasions de parler et de raisonner, ce que je n'avois pas jusques au present.

Je suis vostre...

En post-scriptum

Mendez moy, je vous en prie, comme la cour de Pologne est avec celle de Moscovie, et si elle influe autant qu'aparavans dans son conseille.

(1) L'Angleterre ? la Hollande ?

(2) A la vente.

(3) Cf. p. 26, n. 3.

(4) Pierre Puchot, maréchal comte des Alleurs, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople de 1711 à 1716. Il avait commandé en Hongrie auprès de Rákóczi. Il mourut en 1725.

(5) On dit que sa plus grande peine vient de la souffrance de ceux qui ont été attachés à lui. (Lettre de Madame de Maintenon à la Princesse des Ursins, 21 juin 1713.)

INSTRUCTIONS SECRÈTES DE RÁKÓCZI A L'ABBÉ BRENNER SON MINISTRE EN FRANCE

(1717-1720)

Quand, le 16 août 1717, quittant sa retraite des Camaldules de Grosbois, Rákóczi partit pour la Turquie, il laissa comme ministre auprès de la Cour de France l'abbé Dominique Brenner, qui avait déjà rempli cet office avant son arrivée dans ce pays.

Au dire d'un ancien secrétaire du prince, Klement¹, d'ailleurs ennemi personnel de Brenner, celui-ci était une sorte d'aventurier originaire d'Autriche, un « vagabond » qui, après avoir été quartier-maître de l'Empereur, était passé en France comme housard dans la compagnie du lieutenant-colonel de Verceil, puis avait pris le petit collet chez les Pères de l'Oratoire. Retourné à Vienne, il y était devenu secrétaire de l'archevêque de Kalocsa. Enfin, l'empereur Léopold ayant envoyé ce dernier en Hongrie, vers le commencement de la guerre des Mécontents, pour essayer de négocier une paix, Rákóczi, de son propre aveu², avait acheté Brenner avec la promesse d'un bénéfice ecclésiastique en France, qui le mettrait à la fois à l'abri du besoin et des poursuites de l'Empereur ; l'abbé, trahissant son maître, avait révélé au Prince « des affaires très importantes et toute l'intrigue de la Cour de Vienne », et était entré à son service.

(1) Archives du ministère des Affaires étrangères. *Correspondance politique Hongrie et Transylvanie*, vol. 17, f^os 140, 146. Dans ses *Mémoires* (t. XII, p. 478, juin 1753), le duc de Luynes précise que Brenner entra au séminaire des Oratoriens de Nantes, et qu'après y avoir demeuré quelque temps, il s'en alla soutenir une thèse à Soissons.

(2) Lettre de Rákóczi à Madame, duchesse d'Orléans. (*Hongrie* 17, f^os 335-341, non datée.)

C'est ainsi que Rákóczi l'avait chargé de ses affaires à Paris, dès avant 1712, en remplacement du baron de Vettes, après l'avoir orné des titres d'abbé de Wanguen et de prévôt de Sépuze.

Mais le bénéfice — pourtant promis par Louis XIV, selon Rákóczi — n'avait jamais été accordé, malgré les suppliques répétées de l'abbé. Celui-ci écrivait au marquis de Torcy, ministre des Affaires étrangères, le vendredi 3 avril 1716¹ :

« Je suis dans un état très violent, sans asyle, sans établissement, comme un oiseau sur la branche ; mes services peinibles ne m'ont valu jousqu'apresant que des promesses : je n'ay point de vocation pour me faire moine ; je n'ay pas de quoy vivre en ministre, et il me manque en meme temps de moyens de faire une retraite honorable. Le bénéfice qui m'a été tant de fois promis, grand ou petit, seroit l'unique remède, et le moyen de faire ce qui seroit agréable à la Cour : je suis naturalisé ; j'ay toujours espéré de trouver mon asyle en France. »

Vaines prières. Aussi, quelques semaines plus tard, Brenner, désespéré, avait voulu, « dans un accès de manie », se suicider : on avait trouvé une épée sous son chevet, et son valet l'avait à peine empêché de se précipiter par les fenêtres de l'hôtel de Transylvanie.

« Je n'avois pas lieu de croire », écrivait plus tard Rákóczi, « que le jeu eut eu part en tout cela, mais plutôt son ambition démesurée et manquement de foy dans la Providence². »

Cette ambition déçue et la crainte de la misère allaient, après le départ du prince, amener Brenner à finir sa carrière politique ainsi qu'il l'avait commencée : par la trahison.

« N'ayant rien pu obtenir en sa faveur, ni du Roy défunt lequel m'avoit donné une promesse formelle, ni auprès de M. le Duc d'Orléans », écrivait encore Rákóczi à la Princesse Palatine, « il s'est vû décheu de toute espérance, car il croioit que sa teste

(1) *Aff. Étr. Hongrie* 17, n° 194.

(2) Lettre à Madame. Cf. *supra*.

« étoit capable de porter des mitres et des chapeaux rouges même ;
 « il a désespéré de mes affaires entièrement, et il a cru qu'il pouvoit
 « manquer de pain après ma mort. Je lisois, pour ainsy dire, ces
 « pensées dans sa tête à l'occasion de l'accez de sa manie, et
 « M. le Duc d'Orléans se pourroit souvenir que je luy dis a l'occasion
 « de mes derniers entretiens que j'ay eus avec luy, *que je croiois*
 « *Brenner capable de me trahir*, s'il ne luy donnoit quelque béné-
 « fice...^{1.} »

En avril 1713, peu après son arrivée en France, Louis XIV avait donné à Rákóczi 600.000 livres de fonds privilégiés au denier vingt, sur l'hôtel de ville de Paris, en compensation de subsides de guerre qui lui restaient dus. Brenner ayant eu l'astuce de faire croire à son maître que la coutume étoit de payer les rentes selon l'ordre alphabétique des prénoms de leurs possesseurs, Rákóczi, fort naïvement, avait fait enregistrer le contrat au nom de l'abbé, dont le prénom, Dominique, passait avant le sien².

Quand survint le système de Law, Brenner vit, dans l'agiotage effréné qu'il avait fait naître, une occasion inespérée de rétablir sa situation. Malgré la défense de Rákóczi — installé à Rodostó et à qui il s'étoit, sans succès, ouvert de ses projets — il se fit rembourser le contrat de 600.000 livres en billets nouveaux dont il acheta aussitôt 38 actions de la Compagnie des Indes Orientales.

Instruit du vol, Rákóczi écrivit au Régent qui fit enfermer l'abbé à la Bastille : c'est là que, le 25 septembre 1721, après trente-huit jours de détention, Brenner « qui n'avait point de vocation pour se faire moine », termina ses aventures en se tranchant la gorge...

« Déchu de toute ressource, se trouvant entièrement coupable
 « d'avoir agi contre mes intentions, n'ayant en même temps aucune
 « connoissance foncière de mes affaires dont la trahison luy eut
 « pu attirer la faveur de la Cour de Vienne ; frappé donc de la
 « représentation d'un triste avenir que son esprit ambitieux ren-
 « doit d'autant plus vif que sa science purement humaine étoit
 « destituée de toute piété, je ne me suis pas étonné lorsque j'ay
 « appris qu'il a suivi l'exemple de tant d'anciens philosophes
 « patiens... »³,

(1) *Ibid.*

(2) Testament de Rákóczi, 27 octobre 1732. (Aff. Étr. Hongrie 18, f^os 352-361.)

(3) Lettre à Madame. Cf. *supra*. L'abbé fut enterré dans le jardin du château.

telle fut son oraison funèbre par le Prince : c'était mettre un escroc en bien belle compagnie...

Les archives de la Bastille, à la Bibliothèque de l' Arsenal, contiennent encore, sous la cote 10.728, f^o 158, la fiche relative à l'embastillement et à la mort de l'abbé Brenner. La voici *in extenso* :

Tab. n^o 3.

18 aout 1721.

Le Sr. abbé Brenner, hongrois, agent des affaires du prince de Ragosky et son résident en France.

Il a été arrêté sur la demande du prince de Ragotsky son maître. il avoit abusé de sa confiance et disposé d'effets considérables sans ordre. Tous les papiers concernant ce prince ont été remis à M. Le Bon son agent, suivant l'ordre qui en fut donné par une lettre de M. le Cte. de Toulouse.

Les bijoux, hardes, effets, &c. de l'abbé Brenner ont été vendus après sa mort, et l'argent en provenant a servi à payer ses créanciers, et le reste aux menues réparations et besoins de la Bastille.

Mort le 27 7bre. 1721, s'étant coupé la gorge.

PHELYPEAUX.

Remise des papiers et vente des effets avaient été précédées d'un inventaire, dont le procès-verbal est conservé en partie dans les Archives du ministère des Affaires étrangères, sous le titre :

« Extrait du procès-verbal fait au Château de la
« Bastille les 30 7bre. et premier 8bre. 1721 :
« Au sujet de l'ouverture des coffres de l'abbé Brenner¹. »

On y trouve mention, en premier lieu, d' « *Un cahier contenant 14 feuillets écrits qui paroissent être des copies ou extraits de lettres écrites par le Sr. Brenner au prince de Ragotzy, et par le prince de Ragotzy aud. Sr. Brenner.* »

Or, dans un autre volume de la même série *Correspondance politique Hongrie et Transylvanie* des Archives du ministère des Affaires étrangères², se trouve relié un cahier

(1) Aff. Étr. Hongrie 18, f^{os} 271 et sq.

(2) Aff. Étr. Hongrie 17, f^{os} 259 à 267.

de format in-folio, anonyme, contenant des passages de lettres de Rákóczi extraits par leur destinataire, avec des commentaires en marge, ainsi que quelques fragments de réponses de ce destinataire lui-même...

Il suffit d'en parcourir quelques lignes pour se convaincre qu'il correspond, sans discussion possible, au cahier décrit au procès-verbal : *le destinataire anonyme n'est et ne peut être que l'abbé Brenner.*

Néanmoins, et pour plusieurs raisons, ce cahier n'est pas l'original trouvé dans les coffres de la Bastille ; il en est une copie.

1° Parce qu'il compte 9 feuillets, au lieu de 14 ;

2° Parce qu'il n'est pas de la main de Brenner : de longues et minutieuses comparaisons avec les nombreux manuscrits de l'abbé, conservés aux Archives des Affaires étrangères, nous l'ont démontré ;

3° Parce qu'aux termes mêmes de la fiche 10.728, f° 158, reproduite ci-dessus, « tous les papiers concernant le Prince ont été remis à M. Le Bon, son agent... » ;

4° Enfin, parce qu'une note manuscrite à l'angle supérieur gauche de la première page du cahier nous apprend qu'il fut remis au ministère des Affaires étrangères le 23 avril 1721 ; c'est-à-dire cinq mois avant l'ouverture des coffres.

Cette dernière indication est très précieuse : elle nous apporte la preuve que, plusieurs mois avant son embastillement, Brenner, non content d'avoir volé son maître, l'avait aussi trahi, réalisant ainsi la prédiction de Rákóczi au duc d'Orléans, et justifiant le jugement de ce dernier :

« Le canal de l'abbé Brenner étoit non seulement équivoque et « fautif, mais même très corrompu, comme il n'a que trop paru « par les démarches qu'il a faites pour se rendre la Cour de Vienne « favorable en trahissant son maître...¹. »

Le document que nous étudions et allons reproduire *in extenso*, a été visiblement écrit par Brenner à l'intention de la Cour de France, et non de Vienne. Dans quelles circonstances la copie conservée aux archives des Affaires étrangères a-t-elle été faite ? Le fut-elle sur l'ordre de

(1) Aff. Étr. Hongrie 18, f° 268.

Brenner lui-même par un secrétaire ? ou par un commis du secrétaire d'État aux Affaires étrangères à qui Brenner confia l'original à condition qu'il lui fût restitué ? Peu importe ce détail : son identification et son authenticité sont indiscutables.

*
* *

Les seize lettres — ou extraits de lettres — de Rákóczi, contenus dans le cahier et échelonnés sur trois années, de septembre 1717 à septembre 1720, sont un exemple remarquable des instructions secrètes du prince à ses ministres à l'étranger.

Le style est empreint de dignité, et parfois de hauteur ; Brenner néglige-t-il de l'informer des nouvelles de la Cour ou de fréquenter tel envoyé, une réprimande bien sentie le rappelle aussitôt aux devoirs de sa charge.

Rákóczi témoigne de grands sentiments d'abandon en Dieu, qui « dispose les conjonctures » et qui « confond les conseils ». Il a appris « dans l'école de sa solitude qu'un chrétien ne doit jamais demander où Dieu le veut conduire ». Sa retraite aux Camaldules l'a marqué d'une empreinte qui ne s'effacera plus.

Le vieux Roi, son protecteur, est mort... Les Turcs ont, une fois de plus, déçu ses espérances... Les puissants l'abandonnent...

Et pourtant le combattant ne renonce pas à la lutte : il presse son ministre de voir les ambassadeurs étrangers, de répandre des libelles, de négocier son retour en France... De la France, qu'un renversement d'alliances oblige maintenant à ménager la Cour de Vienne, il parle avec amertume et tristesse ; et, changeant à son tour l'axe de sa politique, il recherche l'appui de l'Espagne.

Parfois, las, découragé, il songe à faire sa paix avec l'Empereur, à obtenir la couronne de Livonie, ou une vice-royauté en Espagne.

En marge des lettres officielles que Rákóczi continuait à écrire au Régent, à l'abbé Dubois, à la duchesse d'Orléans, à d'autres encore, ces instructions secrètes à Brenner nous révèlent toute la mélancolie de la fin d'une épopée.

EMILE PILLIAS.

EXTRAIT

de plusieurs lettres que j'ai reçues de M. L. P. Rakotcy depuis son départ pour la Turquie.

Je m'étois fortement opposé à son départ, et n'ay point obéi à ses ordres, surtout depuis qu'il maparut que ce qu'il m'avoit dit de l'intelligence secrète avec Mgr. le Duc d'Orléans étoit sans fondement, et que je m'appercevois aussi qu'il n'avoit pas tout le désir de faire la paix avec l'Empereur, que je tachoïs de luy inspirer.

Sans vouloir rien décider sur ce que cet extrait pourroit regarder d'ailleurs : ce que je soumets parfaitement aux jugemens supérieures : il me paroist qu'en tant qu'il m'intresse, je suis en regle et à mon devoir si désabusé des premières impressions qu'il a sçeu me donner je refuse desormais de me mêler de ses affaires, a moins que ce ne fuse pour sa paix.

L'an 1717.

« Instruction... ce 13 Septembre 1717....

« Si nostre credy est tel a la Porte que nous avons lieu
« de croire que vous devez être persuadez que nous
« trouverons plusieurs moyens de rétablir en vostre
« carractaire la considération qui noue est deüe...
« Quoy que la susdite situation (: de la france :) ne nous
« permette pas de nous flatter de quelque negotiation
« favorable avec le Roy de France, il est cependant de
« notre interrest d'avoir un Ministre à sa Cour pour
« conserver l'amitié que nous avons contractée pen-
« dant notre séjour avec les Princes et avec toute la
« Cour, et pour tacher de tirer des secours sourds¹
« nécessaires pour la continuation de nos entre-
« prises^(a)...

« Nostre premier soin sera de faire de grosses remises
« entre les mains de helissant² sur qui vous aurez des
« assignations^(b)...

« Aussitost que nous acheverons nostre voyage nous
« vous envoyrons un etat signé du payement de nos
« troupes, mais en attendant vous pouvez presanter
« qu'il ne sera pas moindre que celuy de l'Empereur...

a) Expliquant le reste par
cel endroit et autres sem-
blables, j'ay cru qu'on étoit
en effet d'intelligence avec
luy, comme il l'assuroit.

b) Je n'ay par bonheur
jamais complé la dessus.

(1) Secrets.

(2) J. B. Héllissant, banquier de Rákóczi à Paris.

« hantez les Mistres Etrangers et surtout ceux qui
 « peuvent avoir du rapport a nos interrests, sçavoir
 « celui d'Espagne, de Sicille...

LETRE DE M. LE P. RAKOTCY .
 du 13 septembre, en chemin

c) *Terme contraire à l'Esprit et les loix des Hongrois et des Transilvains, et à son élection. Je l'ay fort offensé ayant évité de faire un manifeste où il vouloit que je m'en servisse.*

d) *C'etoit pour combattre ce qu'il appelloit mes préjugés.*

e) *Principes et conseils complaisants du R. P. Major des Camaldules qui a sçu se faire près de 4.000 L³ de rentes pour deux ans de connoissance avec M. le P. Rakotcy ; au moins telles qu'elles peuvent étre sur ses subsides.*

f) *Il ne les a eu que de la bouche d'un hongrois que le Grand Visir luy a envoyé.*

g) *Je l'avois prié très instamment de revenir de Provence.*

L'an 1718.

« ...mes sujets^(c) gemissent sous un joug et une usur-
 « pation étrangere... il est du devoir du pasteur d'ex-
 « poser sa vie pour son troupeau. Dieu ayant ainsy
 « disposé les conjonctures et rabattu l'orgueil des
 « Turcs jusqu'à ce point aussy innouï que de recher-
 « cher un Prince chrestien dépoüillé et exilé de sa
 « patrie², il m'appelle à mon devoir^(d)... Il motte²
 « toutes les apparences que la prudence humaine
 « recherche pour que je ne mette toute ma confiance
 « en luy^(e), j'ay appris dans l'eccole de ma solitude
 « qu'un chrestien ne doit jamais demander ou Dieu le
 « veut conduire, mais de le suivre l'orsqu'il l'appelle...
 « J'ay cru la prise de Belgrad aussitost que la nouvelle
 « de la bataille⁴... Ces assurances que le Grand Sei-
 « gneur⁵ m'a données de ne pas faire la paix^(f), m'ont
 « paru réelles, par ce qu'elles ont été fondé sur la
 « connoissance de leur interrest, et c'est en cette
 « confiance que je me suis embarqué malgré toutes
 « les malheureuses nouvelles^(g).

AUTRE D'ANDRINOPE LE 19 JANVIER

« ... J'attends D'absak⁶ avec grande impassience car
 « par rapport aux assurances et aux moyens que j'ay
 « proposé au Roy d'Espagne⁷ d'entrer par mon canal

(1) Le sultan Achmet III avait écrit à Rákóczi pour l'engager à se joindre à lui dans la guerre qu'il venait d'entreprendre contre l'Autriche.

(2) M'ôte.

(3) Il n'y a pas trace de cette rente dans les papiers du Couvent conservés aux Archives de Seine-et-Oise à Versailles, ni dans le dossier « Camaldules » des Archives de la Bastille, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Par son testament du 27 octobre 1732 (cf. *supra*), Rákóczi légua aux moines une somme de 5.000 livres.

(4) Le sens de cette phrase privée de son contexte est assez obscur. Le prince Eugène de Savoie, commandant les armées impériales, avait enlevé Belgrade aux Turcs, le 16 août 1717, le jour même où Rákóczi avait quitté les Camaldules.

(5) Achmet III, sultan de l'empire ottoman de 1703 à 1730.

(6) Le comte Antoine d'Abzac, ancien colonel français, devenu diplomate au service de Rákóczi qu'il suivit dans l'exil de Rodostó.

(7) Philippe V de Bourbon, roi de 1700 à 1746.

h) *Il étoit party sans aucun traité préalable : outre que tous les Traités ne peuvent contrebalancer les maximes fondamentales des Turcs selon lesquels ils privent la noblesse et le clergé de leurs prerogatives, et amènent les sujets en esclavage dans leurs cources : usage que le Grand Seigneur n'est pas le maître d'abolir.*

« en liaison avec la Porte, je ne sçauois conclure mon
« traité avant son arrivée^(h).

AUTRE LETTRE DE M. L. P. RAKOTCY
sans date

« ... J'ay prié M de vous communiquer la lettre que
« je luy ay escrite, dechiffrez la ensemble... travaillez
« la dessus avec chaleur... J'ai envoyé un ample
« mémoire la dessus en Hollande que l'ambassadeur
« de cette puissance, icy, a cru par avence convenir
« aux interrests de ses maitres... communiquez mon
« systeme... et au publique meme... par des ecrits
« anonymes... Je travailleray de toutte ma force de
« reduire cette campagne sur la défensive pour donner
« du temps a cette negociation.

AUTRE D'ANPLE LE 14 FÉVRIER

i) *Je luy avoit mandé que les liaison avec l'Empereur devenant tous les jours plus fortes, je ne voyais pas comment la France voulust être d'intelligence, et nuire à ce Prince directement ou indirectement.*

« ... Je ne vous raisonneray pas sur les belles negotia-
« tions dont vous me parlez dans vos lettres⁽ⁱ⁾, car
« c'est Dieu qui confond les conseils lorsqu'il veut
« bouleverser les États les mieux affermis ; j'ay eu déjà
« des nouvelles directement d'Espagne qui m'ont
« délivré de la crainte de leur réussite... Vous pouvez
« assurer de ma part les Ministres du Roy de Sicile¹
« que j'ay tout lieu de croire que les Turcs ne feront
« pas la paix sans la restitution de leurs places perduës
« et de ma Principauté... J'ay persuadé la Porte de
« rechercher la mediation de la France, du Czar, des
« Roy de Pologne et de Prusse, et les envoyez pour les
« dernières puissances sont déjà parti... il peut fort
« bien être que le payement de mes subsides² vous soit
« refusé... On voudra me les donner par une autre
« voye^(k)...

k) *C'est encore un endroit*

(1) Victor-Amédée II de Savoie, roi de Sicile de 1713 à 1720.

(2) A son départ de France, Rákóczi recevait annuellement du Trésor Royal 100.000 livres pour son entretien personnel, et 40.000 pour les gentilshommes hongrois de sa cour. Par ailleurs, il touchait les rentes au denier 20 de 600.000 livres de fonds privilégiés sur l'hôtel de ville de Paris.

Plus tard, sous le ministère du cardinal Fleury, la pension de 100.000 livres fut réduite à 40.000, celle de 40.000 fut supprimée, et la rente sur l'hôtel de ville ne fut plus payée à partir du 1^{er} janvier 1720.

qu'il me faisoit doullter qu'on ne fust d'intelligence avec luy en certaines choses, quoy que je le visse mecontent dans d'autres.

AUTRE D'ANDRPLE LE 1^r MARS

m) *Sur cette lettre et quelques autres, j'aurois quitté mon Ministre; mais les ayant reçu pendant ma retraite hors de Paris, et ayant trouvé une à mon retour qui parloit de sa paix avec l'Empereur, j'ay suspendu mes démarches.*

n) *La pensée ne m'est jamais venu d'y obéir.*

o) *Il en donne une raison dans une lettre ecrite à Madame: on luy a fait esperer, dit-il, que ne paroissant pas a la teste des troupes, il pourroit toujours revenir en France. Les Turcs en furent fort choqués; mais comme ils imputent volontiers aux chefs (: surtout chestiens :) le mal qui leur arrive, il ju-*

« ... J'ay reussi dans tout ce que j'ai souhaitté en ma
« negotiation d'Espagne, mes idees sur les affaires de
« l'Europe conviennent entierement avec celles du
« Cardinal Ministre¹ que je croy certainement un grand
« homme... l'abbé², qui est si fort a la mode a la Cour
« de France ne reussira en rien dans ses projets, on se
« joüera de luy partout^(m)... il est de l'interest comune
« que le Roy (: de Sicile :) fassent connoitre mes inten-
« tions a cette republique (: de Venise :)... on pourroit
« leur procurer des avantages en Italie pour ramplacer
« leurs pertes de coté icy³... il est nécessaire que le Roy
« (: de Sicile :) se joigne pour porter M. le Regent
« d'embrasser avec fermeté l'euvre de la mediation
« avec les alliés du nord⁴... il est impossible qu'on ne
« force l'Empereur... il seroit bon mesme de souttenir
« cette these par des gazettes et par des ecrits publics
« anonymes⁽ⁿ⁾... Je borneray ma demande (: a la
« Porte :) à des sommes mediocres pour pouvoir agir
« par des negotiations dans toutes les Cours de l'Eu-
« rope... Le Grand Seigneur m'a offert tel corps de
« troupes que je pourroit souhaitter, mais je trouve-
« ray bien des moyens de ne pas aller en Campagne^(o)...
« Faites connoissance avec l'envoyé du csar de Mosco-
« vie par le moyen du M. de Tessé⁵. Communiquez luy
« mes vetes... C'est un chimere de pouvoir s'imaginer
« que la paix entre l'Empereur et le Roy d'Espagne
« puisse s'établir sans la separation des Etats d'Italie
« de la puissance de la Maison d'Autriche... M. de
« Bonac⁶ ne me peut guerre nuir dans ce pays icy pour-
« veu qu'il ne nuise à la cause commune, s'il persuade
« a sa Cour de prendre le travers...

(1) Le cardinal Jules Alberoni, ministre de Philippe V de 1715 à 1720.

(2) L'abbé Dubois, alors ministre plénipotentiaire du Régent en Angleterre. Archevêque de Cambrai en 1720, cardinal en 1721, premier ministre en 1722.

(3) Les Turcs avaient achevé, en 1715, de conquérir l'île de Candie (Crête) sur les Vénitiens; puis ils s'emparèrent de la Morée qui leur fut attribuée par le traité de Passarovitz (21 juillet 1718).

(4) Pierre le Grand, czar de Russie; Auguste II, roi de Pologne; Frédéric-Guillaume I^{er}, roi de Prusse, alliés contre la Suède et la Turquie.

(5) Le maréchal comte de Tessé (1650-1725), avec lequel Rákóczi s'était lié d'amitié pendant son séjour aux Camaldules.

(6) Jean-Louis d'Usson, marquis de Bonnac, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV à Constantinople de 1716 à 1725.

gea *appropos d'user de cette circonspection.*

AUTRE D'ANDRPLE LE
14 may

p) *Je luy avois ecrit que la voye publique m'apprenoit que le Cardinal Alberoni luy envoyoit m/10 armes.*

« ... La nouvelle des m/20¹ armes dont vous me parois-
« sez jaloux qu'elle ne devienne publique, n'a rien de
« secret ni de particulier^(p). L'Espagne est en commerce
« ouvert avec moy, elle agit d'une maniere à me faire
« beaucoup d'honneur et d'eclat... Je ne trouve pas
« mauvais que vous m'informiez de vostre etat, mais
« je serois bien fâché si vous doutiez que jusqu'apresent
« le changement n'a pas dependu de moy. Je vous ay
« predit ce qui vous est arrivé avec M. le Duc d'Or-
« léans... Je me suis commis sans esperence d'y reus-
« sir... Le susdit Ministre (: le *Kaimalkan* :) favori du
« Grand Seigneur, m'a toujours assuré qu'il n'avoit en
« veüe que d'amuser les Allemands... Je connois les
« Cardinaux (: de la *Cour d'Espagne* :) à droiture, le
« Cardinal ne me laisse rien ignorer, j'ay obtenu des
« passeports pour un pavillon espagnol, et par ce
« moyen nous allons établir une communication plus
« courte... Je plains beaucoup la Cour de France en
« tout ce qu'elle fera par contrainte ou de bon grés...
« etant persuadé que le Roy de Sicile ne voudra pas
« entrer directement en traité avec les Turcs, je seray
« très disposé &c... pour cette effect il est necessaire
« que le Roy de Sicile tient prest un Ministre caracte-
« risé et bien instruit pour me l'envoyer... il pourroit
« passer a Venise... sur la promesse et declaration que
« la Porte m'a faite d'accepter la mediation et garantie
« du Roy d'Espagne, et d'entrer en negotiation avec
« cette (: *republique* :)... faites comprendre (: au
« *Ministre du Czar* :)(a) que la renonciation à laquelle
« il a forcé son fils ainé² n'aura un jour pas plus de soli-
« dité que le testament de Louis XIV qu'il souhaite
« qu'en m'engageant dans la guerre contre l'Empe-
« reur pour luy arracher la Hongrie pour son fils &c...
« je trouveray des moyens de luy fournir des grosses
« sommes pour cet effet, et d'en donner mesme au Roy
« de Prusse...

q) *M'estant apperçu (: au moins le croyant ainsy :) que Mgr le Regent n'étoit pas porté pour des grandes liaisons avec le czar, je n'ay jamais parlé d'affaires à son Ministre.*

(1) Vingt mille.

(2) Le tsarévitch Alexis, déchu de son droit de succession, fut peu après traduit en jugement pour complot, condamné à mort, et mourut le lendemain, 26^e juin 1718.

AUTRE D'ANDRPLE

ce 5 juillet

r) *Celui de me retirer à la campagne*¹.

« ... La nécessité vous a fait prendre un party sage^(r)...
 « L'aigle² regarde l'orient et l'occident dans ses
 « intrigues, qui sont aujourd'huy les Poles des affaires
 « du Monde, dont le pivost que je m'étois proposé
 « (: la France :) ne peut absolument plus servir que
 « pour faire tourner à rebours la machine, ainsy vostre
 « éloignement du lieu ou vous avez été jusqu'icy ne
 « me portera pas grand prejudice, quoy que je voudrois
 « que vous ne cessiez pas de continuer vostre commerce
 « avec la Marquise (: cetoit la Sicile :)... Je ne puis pas
 « encore faire telles dispositions que je souhaiterois
 « en vostre faveur, je connois et je suis persuadé de
 « votre état.

AUTRE DE JENICUY³

Le 2 Octobre

« ... La situation presante de la Cour de France ne me
 « permet plus de songer à mon retours sans avoir bien
 « pris mes mesures. La Cour de Vienne connoit bien
 « mieux par ou on pourroit luy porter le coup sen-
 « sible ; elle me recherche par la voye du Roy de
 « Pologne, d'une maniere bien differente de celle qu'elle
 « avoit pratiquée jusqu'a presant. Je vous permet de
 « faire confiance de cette nouvelle aux Ministres avec
 « qui vous êtes en communication. Si elles (: les puis-
 « sances de l'Europe :) connoissoient aussy bien que
 « moy le genie de la nation (: turque :) et le méconten-
 « tement generale contre le Gouvernement elles ven-
 « roient qu'il seroit aussy facile de la faire recommen-
 « cer (: la guerre :) qu'il a paru aisé de la conclure ;
 « si elles vouloient sérieusement s'entendre avec
 « moy^(a)...

AUTRE DE JENICUY

Le 9 janvier 1719

L'an 1719.

« ... Si l'abbé Dubois se trouve a Paris allez le voir de
 « ma part, ou sil est en Angleterre, eccrivez luy que je
 « n'ay pas été instruit à fond des negociations secrettes

(1) Sans doute aux Camaldules de Grosbois. Les Archives des Affaires Étrangères (Corr. Pol. Hongrie 17) renferment une lettre de Brenner, écrite de ce lieu à la date du 9 février 1718.

(2) L'Autriche.

(3) Iéni-Koef, sur la rive d'Europe du Bosphore.

a) Ces expressions s'accordent assés avec la gazette de Hollande du 15 avril 1721 qui l'accuse d'avoir travaillé à une sédition.

« (: de M. le Duc d'Orléans :) puisque certainement
 « leur connoissance ne m'auroit nullement permis que
 « j'usse bougé de la place; car l'amitié et l'attache-
 « ment que j'ay pour les interrests de ce Prince et de
 « l'État, ne m'auroient jamais permis de songer à des
 « e ntreprises opposées, que cependant aussy tost que
 « j'ay sçu son grand dessein de pacifier l'Europe, j'ay
 « toujours rejezté les propositions que la Porte me
 « faisoient d'entrer dans mes États avec un corps de
 « troupes(s) m'étant toujours attaché à des projets et
 « des desseins tout a fait opposez à leur genie... pour
 « trouver des raisons de n'entrer nullement dans leurs
 « querelles et pour n'avoir aucune part dans leurs
 « negotiations... Que ma situation presante se trouve
 « telle que j'ay crû ne pouvoir prendre aucun party
 « avant d'être instruit de l'avis et des sentiments de
 « M. le Duc d'Orléans... que l'unique interrest de la
 « france et la repugnance de me détacher suspendent
 « toutes mes veûes(t)... Vous etes mieux informez que
 « personne du droit de cette Principauté (: de Transil-
 « vanie :) de ses libertez &c... Je contribueray toujours
 « à des moyens de m'en dégager si l'on peut en trouver
 « pour contenter la delicatesse de ma conscience... Si
 « vous trouvez de l'ouverture dans l'esprit du Ministre,
 « vous exposerez qu'avant d'y entrer, il faut qu'il
 « songe a me procurer une liberté entière d'y negotier,
 « ce qui ne se pourra faire tandis que je seray dans ce
 « pays icy... regardez cette affaire en vostre particulier
 « comme un moyen de vous insinuer... qui leur doit
 « estre agreable...

Peu de temps apres, j'en reçu une lettre (: qui malheu-
 reusement a été perdüe dans un de mes voyages, avec
 plusieurs autres papiers :) ou il me marquoit qu'il n'y
 avoit qu'à faire convoquer les Etats de Transilvanie, et
 leur demander s'ils vouloient l'absoudre de son serment ;
 qu'il entrera a cet occasion dans tous les expedians
 capables d'appaiser les remords de sa conscience.

LETRE DE M. LE P. RAKOTCY

Du cap des Cyprèz le 3 octobre 1719

« J'ay appris par les lettres de M. le M. de Tessé que
 « vous avez eu de frequentes conférences(x)... mais si
 « elles ne produisent rien encore dans un mois d'icy,

s) Cela s'accorde avec ce
 qu'il a écrit à S. A. R. Ma-
 dame. J'en ay marqué les
 véritables raisons cy-dessus.

t) Tout cecy etant diame-
 tralement opposé à ses senti-
 ments et sa conduite passée,
 je le pris pour un parfait
 changement.

x) Pour la paix avec
 l'Empereur.

y) *Le sieur d'Achecouf ministre du Czar a Contentinoble tuy inspiroit de nouvelles esperences, plustost, à ce que je croy, pour en avoir des connoissances, comme nouveau Ministre a la Porte, que par d'autres raisons.*

« il sera trop tard d'en parler après ; car il ne seroit
« pas pardonnable à moy de tout négliger(y) dans
« l'attente d'une réponce, dont le délai ne me marque
« ny envie ny sincérité, soit que la faute provienne de
« la France soit d'ailleurs...

A M. LE. P RAKOTCY
le 25 février de Paris

« Je renouë la negotiation de vostre paix avec l'Empe-
« reur... (: *Madame*¹ *m'a dit* :) qu'il estoit surprenant
« que vous etiés melé de conseiller M. le Comte de
« Charolois² de sortir et de demeurer hors du Royaume ;
« et en un mot que vous aviez fait voir bien de l'aver-
« sion pour son fils...

LETTRE DE M. LE P. RAKOTCY
DE JENICUY le 23 janvier 1720

« Je croy que la france et la hollande pourroient natu-
« rellement devenir médiatrices de la paix entre le
« czar et la suède, dont le principal obstacle sera sans
« doute la Livonie³... Les médiateurs pourroient faire
« tomber d'accord les partyes pasiflantes de donner
« un souverain a la Livonie... et en ce cas je croy qu'il
« ne seroit pas contre l'interest de la France si elle me
« proposoit... il n'y a que l'esprit de vengeance et la
« haine qui pourroit porter la Cour de Vienne à s'oppo-
« ser à mon établissement... Insistez que l'on ne s'op-
« pose pas à mon retours, je me contenteray de me

(1) Elisabeth-Charlotte de Bavière, princesse Palatine, duchesse d'Orléans, dite *Madame*.

(2) Charles de Bourbon Condé, comte de Charolais (1700-1760), fils du prince de Condé, duc de Bourbon († 1710) et de Mlle de Nantes, fille naturelle légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan.

Boisimène, ambassadeur d'Espagne à Constantinople, raconta au duc d'Orléans que Rákóczi avait donné au comte de Charolais, au sujet du voyage que celui-ci faisait alors, des conseils contraires aux intérêts de ce jeune homme, et même aux désirs du duc d'Orléans. Le duc en avait fait part à *Madame* (sa mère), qui en avait à son tour parlé avec étonnement à l'abbé Brenner. Mais les propos de Rákóczi avaient été malicieusement déformés par Boisimène. Rákóczi écrivit à *Madame* pour lui expliquer ce qu'il avait réellement dit et fait en cette affaire (Aff. Étr. *Corr. Pol, Hongrie* 18, n° 264), et le duc d'Orléans fit une déclaration pour assurer au Prince qu'il ne mettait pas en doute ses sentiments, lui gardait sa sympathie, et ferait tout pour lui dans la mesure du possible (*ibid.* n° 268).

(3) La Livonie, passée de la Pologne à la Suède en 1660, avait été occupée vers 1718 par Pierre le Grand, et fut cédée par la Suède à la Russie, en 1721, au traité de Nystad.

b) *Jay lieu de croire, sans néanmoins en être assuré, qu'il a pris les mesures que voicy : M. Bersenyi, a quil a fait avoir la patente de Colonel de Hussards, est allé à Constantinoble pour y former un escadron : c'est apparemment avec les hussards, ou sous leurs apparences, qu'il a dessein de s'y embarquer. M. le M. de T. m'a écrit depuis peu qu'il ne désespéroit pas de le revoir.*

« tenir en cachet dans quelque couvent de Province^(b)... pour veu que je puisse être assuré que
 « l'on ne me fera pas sortir sur les plaintes que la Cour
 « de Vienne pourroit faire au cas que je fusse découvert... Certainement par rapport a ma religion même
 « le Czar ne trouveroit pas un plus fidel voisin, ny les
 « Princes opposez...

AUTRE DE M. LE P. RAKOTCY
 du 9 avril

« ... J'espère que mon projet sur la Livonie viendra
 « fort a propos ; attachez vous a cet affaire plus qu'à
 « l'autre (: de la paix avec l'Empereur :)... d'où vient
 « que vous n'entretenez pas commerce avec le Ministre
 « du Czar, a la Cour duquel le Colonel Mariasy reside
 « de ma part.

AUTRE DU 25 avril

« ... Il est faux que jaye sçu ou conseillé au Comte de
 « Charolois de sortir du Royaume... mais comme la
 « gazette m'apprenoit qu'il voyagoit actuellement en
 « Italie, j'étois persuadé que s'il se joignoit à l'armée
 « d'Espagne, le Cardinal Ministre se feroit un plaisir
 « de luy procurer des avantages très considérables du
 « Roy d'Espagne. Il me demanda (: M. Boisimenne
 « Ministre d'Espagne en Turquie :) s'il pouvoit écrire
 « sur cela au Ministre, et je luy ai répondu naïvement
 « qu'il feroit ce qui luy plairoit... Si l'ancienne mode
 « étoit encore en usage parmi les Princes de soutenir
 « les demarches une fois faites, la Cour de France
 « m'ayant une fois reconnu, je serois aussy bien
 « Prince de Transilvanie^(b) dans mon malheur &c...
 « on n'auroit pas trouvé des difficultez de m'écrire⁽ⁱ⁾...
 « De tous les chagrins que peu être j'ay jamais eu, le
 « plus sensible est celui qu'on me donne... sans aucune
 « nécessité ou utilité de la Couronne on me renge au
 « nombre des Rebelles... enfin la malheureuse profetie

h) *Je me croy obligé de donner de bonne foy l'éclaircissement que voicy : M. le P. Rakotcy abandonna les Transilvains comme les Hongrois en 1711 : il avoit déjà écrite une lettre à l'Empe-*

(2) Ladislas Ignace, comte de Bercsényi, dit Berchény (1689-1778), fils du comte Nicolas Bercsényi, le célèbre compagnon de Rákóczi ; il était entré au service de la France en 1712, et y avait créé les premiers régiments de hussards. Il termina sa carrière comme Maréchal de France.

reur Joseph pour en implorer la clemence in signum humilitatis, selon l'expression d'une autre de ses lettres. Depuis M. de Torcy, alors ministre, m'a déclaré à moy même que le Roy ayant traité le P. Rakotcy de souverain ou au moins de Prince de Transilvanie, l'avoit cherché tous les moyens de l'aider à y parvenir, mais n'y ayant pas reussy par les malheurs de la guerre du Pce. Rakotcy luy même, ce que Sa Majesté faisoit encore, ou directement pour luy, ou indirectement pour son Ministre, n'étoit plus que complaisance et honnêteté.

i) Madame luy avoit mandé que Mgr. le Regent ne pouvant luy donner le titre de Pce. de Transylvanie, ne repondoit pas a sa lettre.

n) S'entend vers ce temps là.

: du Comte Vratislave¹ ait été accomplie... il me dit :
« vous vous confiéz en l'assurance que la France vous
« a donnés, mais vous verrez un jour que vous serez
« abandonné d'elle, et quelle vous manquera de
« parole, comme elle a fait a tous les autres... les bon-
« tez du Roy deffunt² qu'il avoit pour moy adoucis-
« soient mon sort... La France aujourd'huy est, pour
« ainsy dire, Ministre de la Vengeance de l'ennemis
« implacable³ contre moy, et en m'exposant aux yeux
« de toute l'Europe, elle expose en meme temps sa
« dignité...

DANS LA LETTRE CY DESSUS
du 9 avril

« Vous ne me donnez aucun lieu de faire des efforts qui
« m'incomodent pour souhaiter tant que vous demeurez
« riez à Paris... J'ay trop de connoissance de la Cour
« de France pour ne pas sçavoir qu'il s'est passé milles
« évènements dignes de m'estre ecrits. Car si je devois
« toujours prendre mes mesures sur ce que je lis dans
« les gazettes, helissant qui me les envoie, remplirai
« aussi bien les fonctions de vostre ministère que vous...

A M. LE P. RAKOTCY
Le 15 Juin de Paris

« Je sçais que vous exigez de moi des relations amples
« sur les evennements de ce pays icy... cette certaine
« liberté ministérielle n'est pas de saison...

AUTRE A M. LE P. RAKOTCY
le 12 juillet de Paris

« ... Votre A. S. m'a chargée⁽ⁿ⁾ de deux chefs princi-
« paux de negotiations qui regardent ses affaires.

(1) Le comte de Wratislaw, chancelier de Bohême et favori de l'empereur Joseph I^{er}, « homme d'esprit et très capable », au dire de Villars, avait été envoyé à Rákóczi, dans l'été de 1706, pour tenter d'obtenir sa soumission; ils se rencontrèrent à Neiheusel. Rákóczi a rapporté dans ses *Confessions* (Aff. Étr. Corr. Pol. Hongrie 16, f^{os} 285-286) la « prophétie » du comte : « ... Il me répondit ces paroles formelles, que j'ai retenues, parce que j'ai eu quelquefois l'occasion de m'en ressouvenir : « Hé bien, Prince, me disoit-il, vous vous fiez aux promesses de la France, qui est l'hôpital des Princes qu'elle a rendus malheureux par le manquement à sa parole et à ses engagements, vous en serez du nombre, et vous y mourrez. » Je répartis que je n'examinois pas la conduite de la France en cela, mais mon devoir. »

(2) Louis XIV.

(3) La Cour de Vienne.

« 1° La paix avec l'Empereur. 2° La Livonie... il y a
 « cette difference du premier au second, que le premier
 « est agreable à plusieurs puissences... au lieu que le
 « second rencontre de grandes difficultés...

AUTRE DE M. LE P. RAKOTCY
 A M. le Regent, dont copie etoit
 annexée a une lettre qui ma ecrite

« L'Europe tout entière étant remplie des évenemens
 « qui elevent V. A. R. au comble de la gloire... elle
 « (: la Providence :) a rétabli par votre moyen le fon-
 « dement ebranlé de la monarchie françoise, et comme
 « un véritable Père du Peuple vous avez eu la joye de
 « ramener l'abondance dans le Royaume... Dieu vous
 « a mis dans l'état à me tirer d'un país dans lequel je
 « ne scaurois rester sans crainte d'un facheux avenir...

A M. LE P. RAKOTCY
 Le 25 Aoust, de Paris

« J'ai fait auprès de Madame tout ce qui m'a paru
 « pouvoir être fait pour luy ôter les supçons qu'elle
 « avoit conçus : elle m'a répondu en personne qui
 « douttoit encore...

AUTRE A M. LE P. RAKOTCY
 Le 16 Sept. de Paris

« Rien ne facilitera votre retours que les conjonctures
 « politiques⁽¹⁾. Plust a Dieu que V. A. S. ne fust pas
 « party.

LETTRE DE M. LE P. RAKOTCY
 du 10 Juin

« Si l'abbé Dubois en vous remettant au Congrès¹ vous
 « parle de bonne foye, rien ne pourra être plus avan-
 « tageux pour mes interests⁽²⁾, mais pour moy que je
 « suis persuadé que ce sont des defaittes par lesquelles
 « il veut trainer sans rien me refuser... Je suis en quelque
 « maniere impatient de voir ce que l'abbé Du Bois vous

(1) Le Congrès de Cambrai, tenu pour régler les points laissés en suspens entre Philippe V et l'Empereur, par le traité de Baden.

t) Il m'avoit ecrit que le
 refu. de le laisser rentrer en
 France ne venoit que du
 supçon que M. le Regent
 avoit en touchant les conseils
 qu'on l'accusoit d'avoir don-
 né à M. le C. de Charolais.

e) Je luy avois mandé
 que M. l'Archevêque de Cam-
 bray lors que j'avois eu
 l'honneur de luy parler la
 dernier fois, m'avoit dit que

toutes choses pourroient s'arranger par le Congrez.

f) En meme temps qu'il me donne mauvaise opinion de sa paix avec l'Empereur, il tâche de m'attacher a une négociation toute contraire, comme il l'avoit ordonné dans une autre lettre cy dessus.

g) C'est a dire pour luy faire avoir la Livonie ou la Transilvanie.

« dira sur le projet de la Livonie (f)... Si ce Prince
 « (² Mgr. le Regent :) vouloit travailler sérieusement
 « pour moy en faisant connoitre sa disposition au Roy
 « d'Espagne, ce seroit un véritable moyen d'encourager
 « cette dernière puissance à parler ouvertement en ma
 « faveur pendant le Congrez, ou en cas qu'on peut
 « entierement ne rien faire pour moy(g), alors de me
 « donner une Vice-Royauté dans ses États, de la
 « manière que l'Espagne les donnoit autrefois aux
 « Princes Souverains. C'est une idée que je vous donne
 « sur laquelle vous pourrez jeter vos veües en cas que
 « les autres ne réussissent pas.

FRANÇOIS II RÁKÓCZI L'HOMME ET LE SOUVERAIN

Quand Rákóczi naquit en 1676 à Borsi, village situé près de la Bodrog, il y avait quatre ans seulement que les soldats hongrois, en lutte contre la domination étrangère, avaient commencé à être connus sous le nom de « Kuruc ». Ce nom n'était guère populaire dans les milieux de l'aristocratie catholique du pays. Les gens de la Maison de Rákóczi se montraient plutôt ennemis des « Kuruc » qui mettaient à feu et à sang les domaines de la famille. Mais au moment où le petit Rákóczi venait d'accomplir sa sixième année, ce soulèvement devint un mouvement national, bientôt d'importance européenne, et Thököly, chef des insurgés, épousa Hélène Zrinyi, veuve de François I^{er} Rákóczi. C'est ainsi que, dès son âge le plus tendre, le petit prince fut mis en contact avec les mouvements nationaux. En 1683, son beau-père l'emmena aussi dans son camp afin qu'il y pût admirer à loisir la vie militaire et après la victoire tenue pour certaine, il entrât à ses côtés, dans Vienne humiliée. Selon les projets d'alors, Thököly aurait été roi de Hongrie et François II Rákóczi aurait récupéré le trône de ses ancêtres en Transylvanie. Cependant ces espérances de Thököly furent bientôt anéanties et lui-même se vit obligé de se recommander aux bonnes grâces de l'Empereur de Turquie pendant que les Allemands occupaient ses châteaux l'un après l'autre. Seul le château de Munkács était encore défendu par Hélène Zrinyi, désireuse de garder au moins ce dernier vestige du pouvoir de son mari et de l'héritage de ses enfants. Pendant le siège, qui dura presque trois ans et demi, Hélène Zrinyi fut assistée de ses enfants dont elle parlait à son mari, avec la fierté de son cœur maternel, dans les termes que voici : « *Personne ne nous a vus effrayés, ni moi, ni mes enfants.* » Cette alliance du sentiment poussé jusqu'à l'exaltation et de

l'intrépidité héroïque qui assure à Hélène Zrinyi une si noble place parmi les grandes dames de l'histoire passa, comme un riche héritage, dans l'âme de son fils. Le siège de Munkács fut une bonne école de vaillance pour cet enfant qui évoluait avec une rapidité remarquable, tant au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel. Et les expériences de 1683 s'accroissaient considérablement au fort de Munkács. Comment rester sur place, les nerfs tranquilles, durant une dangereuse canonnade ? Comment défendre sans relâche, sans repos, et avec une attention particulièrement étendue, un château assiégé ?

Tout cela, le jeune enfant pouvait le voir à Munkács, avec curiosité et avec anxiété. Agé de dix ans, le jeune Rákóczi rempli déjà des fonctions de chef de guerre. Après la retraite de Caprara, en grande tenue et tenant en main un sceptre orné de pierres précieuses, il monta à cheval et passa en revue toutes les troupes de son armée. Puis il fit paraître devant lui les officiers et, dans un discours prononcé en selle, il les remercia de leur service fidèle. C'est ainsi que dans son enfance il s'habitua non seulement à l'appréciation des vertus militaires, mais qu'il s'appropriait, par tout ce qu'il avait vu et entendu, l'amour de l'indépendance hongroise, cette idée chère aux « Kuruc », et en même temps, une haine impitoyable pour les Allemands. Pour s'affermir dans ces sentiments, il n'avait qu'à penser à la décapitation de Pierre Zrinyi, son aïeul maternel, à celle du dernier Frangepan, ainsi qu'au sort de Jean Zrinyi. Quant à ce dernier, il avait eu l'occasion de voir encore, à sept ans, ce jeune oncle si sympathique qui devait endurer, pendant de longues années, dans la solitude d'un humide cachot du Tyrol, toutes les souffrances d'un châtement immérité.

Au commencement de 1688, Hélène Zrinyi, forcée de céder aux Impériaux le château de Munkács, fut emmenée à Vienne avec ses enfants. A la cour, on projetait de faire entrer Juliette et François au couvent pour hâter ainsi l'extinction de la famille. Il n'est pas certain que ce projet vienne de Kollonics, tuteur des orphelins de Rákóczi. Si le cardinal avait voulu attribuer une importance à ce projet, il l'aurait certainement réalisé. Toujours est-il qu'un tel plan existait. Mais les orphelins Rákóczi avaient des

protecteurs puissants dans l'entourage de l'Empereur. Il nous paraît presque incroyable, mais la chose est vraisemblable, que le comte Antoine Carafa, dont le souvenir est également funeste à cause de ses massacres d'Eperjes, et qui venait, à ce moment-là, d'obtenir la toison d'or du roi d'Espagne, défendit avec un chevaleresque empressement, les droits d'Hélène Zrinyi, et ceux de ses enfants. Heureusement, le projet original céda la place à un autre : l'empereur Léopold décida de faire de Rákóczi non un prêtre, mais un grand seigneur qui, « *en vassal fidèle de l'empereur, saurait honorer aussi bien la Majesté divine que la Majesté terrestre* ». Tels sont les termes mêmes des instructions que l'Empereur ne tarda pas à donner aux Jésuites de Neuhaus. C'est pourquoi il fallut séparer ce garçon de douze ans de sa mère qu'il ne pourra plus revoir et il fallut aussi éloigner de son entourage son précepteur et ses serviteurs hongrois. La femme fière qui, dans son allure princière, n'avait pas craint à Munkács le sifflement des boulets, perdit la maîtrise de soi au moment des adieux. Quant à son fils, il ne lui resta qu'à se réveiller un matin dans un collège des Jésuites de Bohême où il n'avait plus personne à qui parler en sa langue maternelle. Lui aussi éclata en pleurs et en gémissements : « *Tuez-moi plutôt si je le mérite, mais je ne veux pas mener une vie misérable !* »

Nous nous bornerons à rappeler quelques détails sur son séjour à Neuhaus. A la vue d'une carte de Hongrie, il y chercha le château de Munkács, pleurant à chaudes larmes. Aux paroles consolatrices de ses professeurs, il ne répondit que par ce soupir : « *Impossible d'oublier si vite.* » Un autre jour, il demanda à un des pères pourquoi on lui donnait le titre de comte alors qu'il était prince et qu'il avait eu auparavant des comtes parmi ses courtisans. Ces déclarations suffirent, à elles seules, pour faire voir son amour de la patrie et sa fierté princière, deux sentiments qui l'animeront pendant toute sa vie. Comme souvenir de son séjour à Neuhaus, il gardera également, jusque dans sa vieillesse, toute l'amertume de sa solitude de déraciné.

Excellents éducateurs de l'âme, les Jésuites s'empresèrent de remplir fidèlement leur mission. Tout portait à croire qu'ils réussiraient à faire de Rákóczi un vassal fidèle de l'Empereur et à lui enlever tout lien avec le sol natal. Il

apprit plusieurs langues étrangères au point qu'il commença à faire des fautes dans ses compositions de langue hongroise. Après ses études, pour compléter son éducation de grand seigneur, il fit un voyage en Italie au bout duquel il fut déclaré majeur par l'Empereur qui se réjouit d'avoir changé Rákóczi en un parfait aristocrate de la cour impériale.

A 19 ans, Rákóczi vint surprendre la cour par la nouvelle de son mariage avec Charlotte-Amélie, princesse de Hesse-Rheinfels. La cour se fâcha contre lui, car il l'avait épousée sans demander le consentement de l'Empereur et, ce qui était plus grave, il s'était marié avec une princesse proche parente de la maison royale de France. Dès ce temps-là, on commença à concevoir des soupçons contre lui ; on contrôlait ses pas, bien qu'en apparence rien ne justifîât encore cette défiance. Cependant, c'était un fait que Rákóczi aimait à porter des costumes à la mode étrangère, à faire des voyages et à parler français et italien. Par contre, ce qui éveillait la méfiance de la part des Hongrois, c'était que Rákóczi sollicitait de nouveau le titre de « prince de l'empire romain » que sa mère avait déjà demandé pour lui alors qu'il n'était âgé que de cinq ans. Ayant épousé une femme de sang princier, il croyait nécessaire de faire reconfirmer ce titre héréditaire par un diplôme nouveau. La cour lui demanda de grands services en échange de ce titre honorifique qu'on ne donna guère volontiers au descendant d'une famille pleine d'esprit de révolte. Néanmoins, grâce à l'intervention de son beau-père, la cour reconnut enfin le comte de Sáros pour prince de l'empire à condition que le droit de porter ce titre ne fût pas étendu aux enfants du nouveau prince.

Il semblait bien que le soulèvement de 1697, qui s'était produit dans la région de Hegyalja, dans les domaines de Rákóczi, obligerait le jeune prince à se déclarer pour l'un ou pour l'autre, et de choisir entre Hongrois et Allemands. A ce moment, le peuple, exaspéré contre la domination allemande, s'attaquait à des châteaux, les occupait et massacrait les seigneurs portant le chapeau allemand même s'ils étaient Hongrois. Rákóczi au contraire, malgré ses costumes étrangers, était respecté par les insurgés dont la plupart désiraient le voir à la tête du soulèvement. Rákóczi

mérita entièrement cet attachement de ses serfs, mais il ne désira pas réellement le sort tragique de Georges Dózsa, de ce roi des serfs. Aussi s'empressa-t-il de se rendre à la Cour de Vienne pour ne pas se laisser juger comme suspect, à cause de la révolte de ses sujets. Il alla jusqu'à offrir ses biens à la Cour en échange d'autres, situés en Allemagne. De plus, il voulut lutter dans les rangs des Impériaux contre les Tokaji et les Szalontay. L'Empereur se plut à recevoir ces offres de Rákóczi, mais ses conseillers n'eurent guère de confiance en lui. Toutefois, ordre fut donné au maréchal Vandemont de disposer de Rákóczi, s'il le jugeait utile, en lui confiant la direction d'un bataillon. Vandemont reçut, en plus, l'ordre de surveiller le jeune prince hongrois, et de ne pas le laisser séduire par ses compatriotes. Il eut les mains libres pour encercler la personnalité de Rákóczi, mais seul, avec précaution, parce que, dit l'instruction, l'emploi de la force était dangereux en ce moment.

La révolte des paysans de Rákóczi ne fut pas aussi difficile à réprimer qu'on l'avait pensé tout d'abord à Vienne. Vaudemont ménagea donc Rákóczi. Or, dès que la majorité de Rákóczi fut déclarée par l'Empereur, il séjourna souvent en Hongrie et, prenant part en qualité de préfet à la vie publique de son comitat, il s'affermir de nouveau dans ses sentiments de bon patriote. Cette nouvelle « prise de conscience » ne put être que renforcée par les soupçons de plus en plus mesquins de la cour viennoise. Vers la fin du siècle, Rákóczi se montra de plus en plus enclin à suivre les traditions de ses ancêtres et à approfondir l'examen de la situation politique. Il en parlait souvent au comte Nicolas Bercsényi, avec lequel il lia une amitié intime à Eperjes, pendant les carnivals de 1697-99. Bercsényi était aussi d'avis qu'il fallait prendre l'initiative d'une action dans l'intérêt de la nation hongroise.

En feuilletant les sources historiques, il faut reconnaître que Rákóczi et Bercsényi avaient beaucoup de sens pour la réalité des choses et qu'ils jugeaient objectivement l'état politique de l'époque. Même Kollonics, une des hautes personnalités de la cour, décrivant la misère des paysans pendant les guerres de libération, ne négligea pas de remarquer que *les serfs ne se sentaient pas soulagés par leur affranchissement du joug osmanli*. — De fait, les commissaires alle-

mands avaient causé partout trop de mal pour que le paysan eût pu sentir les avantages de la prétendue « libération ». On avait des perspectives aussi sombres pour l'avenir de l'organisation politique du pays, le sort de la constitution, et, en dernière analyse, celui de la nation entière. La déclaration de la monarchie héréditaire des Habsbourg qui avait eu lieu à la Diète de 1687, la suppression de la clause de la Bulle d'or relative au droit de la résistance à main armée, ne cessaient d'inquiéter les Hongrois, si affermis dans leur sentiment national au cours des longues luttes contre les Turcs. Malheureusement cette inquiétude n'était que trop justifiée puisque le tribunal de sang de Caraffa, la fameuse « *Neoacquistica commissio* », qui cherchait à faire tomber les domaines récupérés entre les mains des seigneurs étrangers, la négligence des Diètes, les abus commis dans l'établissement des impôts, la mise à l'écart des conseillers hongrois lors des négociations de la paix de Karlowitz, le mépris de l'intégrité territoriale de la Sainte Couronne, l'abolition de la Principauté de Transylvanie, d'autres faits encore, montraient suffisamment les principes de gouvernement des rois « héréditaires ». Ajoutons la nouvelle clause de la formule de serment de Joseph I^{er} — *proul conventum fuerit*, — en vertu de laquelle le roi devait respecter les lois dans la mesure où il en était convenu avec les États. Cependant, la diète n'ayant pas été convoquée, cette convention resta une vaine promesse. Voilà les faits qui font comprendre l'angoisse de Rákóczi, ce fier dynaste hongrois, destiné à être un grand seigneur à la cour, et qui, avec Bercsényi, et d'autres patriotes, ne cessait de trembler pour l'avenir de sa patrie.

C'est alors qu'un bon observateur, Carlo Ruzzini, ambassadeur vénitien à Vienne, écrivit à son gouvernement l'avis suivant sur la Hongrie : « *Elle est enterrée, bien que la douleur ne soit encore éteinte dans les cœurs et qu'on garde le souvenir de la liberté perdue. Pas de secours, ni du dehors, ni dans le pays. Cependant ces braises prendraient encore feu si on trouvait une main assez forte pour les ranimer* ». Cette main puissante, ce fut celle de François II Rákóczi. Qui aurait été plus désigné pour assumer ce rôle, que lui dont les veines réunissaient le sang des Báthory, des Zrinyi et des Rákóczi ? Il essaya donc de résister à ce courant de

germanisation et d'éveiller la conscience de la noblesse hongroise. Le jeune homme, à vingt-quatre ans, était déjà parfaitement conscient de sa vocation. *Quo fata vocant, virtus secuta sequetur* — aimait-il se dire pour s'encourager. Né prince de Transylvanie, il croyait qu'il lui appartenait de rétablir cette principauté dont le nationalisme alimentait aussi l'amour de la liberté dans l'« autre patrie », c'est-à-dire dans le reste de la Hongrie. Comme ses ancêtres avaient porté *dei gratia* le titre princier, il considérait comme une mission divine de donner un sens concret à ce titre par l'acquisition du trône de la Principauté indépendante de Transylvanie.

Guidé par ces considérations, il se décida à recourir au secours extérieur pour maintenir l'équilibre européen dans le bassin du Danube. La constellation politique née de l'antagonisme des Habsbourg et des Bourbon favorisait ces mouvements de réaction. L'empereur, occupé à plusieurs guerres, n'aurait pu opposer à Rákóczi qu'une partie de sa force militaire. Le 1^{er} novembre 1700, jour de la mort de Charles II, le dernier Habsbourg espagnol, il écrivit sa lettre fatale pour demander le secours de Louis XIV.

Lettre fatale, elle fut portée à Vienne par Longueval, cet espion autrichien avec qui Rákóczi avait tant causé en français. Par suite de cette trahison, Rákóczi fut enfermé à Wiener-Neustadt, dans la même prison d'où son grand-père avait été conduit à l'échafaud. Après des souffrances qui durèrent près de sept mois, il réussit à s'enfuir et, le 11 novembre 1701, il arriva avec son page, Adam Berzeviczy, en pays polonais. « *La bonté divine m'a arraché, comme jadis Daniel, à la gorge du lion affamé et m'a conduit miraculeusement du cachot obscur dans la sûreté d'un port* » — dit Rákóczi dans son appel à la nation hongroise. Il attribua sa fuite à la grâce divine et il y vit le moyen par lequel le Seigneur lui rendit possible la réalisation de ses projets. Croyant fermement à cette vocation, Rákóczi ne se laissa plus détourner du but qu'il s'était proposé.

Les affaires du soulèvement firent un progrès rapide. Toutes les classes sociales se groupèrent sous les drapeaux *pour la patrie et pour la liberté*. — Les serfs, les soldats vagabonds, la haute et la petite noblesse, sans aucune distinction de religion, s'attachèrent au mouvement de Rákóczi.

En 1706, l'effectif de son armée dépassa 100.000 hommes. L'Empereur, occupé par la guerre de Succession, n'aurait pu lui opposer des forces pareilles. De plus, le chef de cette armée fut ce Rákóczi de qui un diplomate français disait : « A la tête d'une armée convenable, ce prince sage et héroïque serait l'un des plus grands stratèges du monde¹ ». Árpád Markó, auteur d'une monographie excellente sur Rákóczi le stratège, est presque entièrement d'accord avec le jugement de ce diplomate français, en disant : « En étudiant les batailles de Rákóczi, on arrive nécessairement à se faire l'idée, que, Rákóczi le stratège, aurait pu mériter de plus beaux et de plus glorieux résultats. » Il les aurait mérités, d'après l'auteur, s'il avait commandé ses officiers avec plus d'énergie, et s'il leur avait un peu moins permis d'obéir à leur propre volonté.

Bien que l'armée fût assez considérable, Rákóczi n'était satisfait ni de son équipement, ni de sa tactique traditionnelle qui donnait trop d'importance à la cavalerie légère. Selon cette tactique, on cherchait à éviter les grands combats et on procédait plutôt par embuscades, par attaques imprévues à l'aide de petites unités et par toutes sortes de pratiques susceptibles d'empêcher l'approvisionnement de l'ennemi. Bien que la tactique des combats ouverts fût plus moderne, l'armée de Rákóczi ne s'y engageait pas volontiers à cause de la tactique traditionnelle hongroise. En de pareilles occasions, elle essuya plus d'une défaite. L'ancienne tactique hongroise effrayait, par contre, l'armée impériale. La petite guerre la fatiguait car, même après des combats victorieux, elle était souvent attaquée par les guérillas « kuruc » qui, profitant de l'embarras des ennemis, causaient des pertes considérables. La cavalerie « kuruc », d'une incroyable rapidité, tournait la position de l'ennemi, faisait des incursions en Autriche, y mettant tout à feu et à sang, et le chef de l'armée allemande n'apprit leur incursion qu'au moment où ils étaient déjà rentrés. Ces incursions firent la renommée d'Ocskay, surnommé *l'éclair de Rákóczi*. On rappelait souvent l'aventure du 9 juin 1704 quand, le jour anniversaire de l'Empereur, les Kouroutz d'Alexandre Károlyi firent une incursion aux

(1) *Fontes Rerum Austriacarum*, XVII, 459.

environs de Vienne et tuèrent les bêtes sauvages du jardin royal, pour porter à leur épaule, en guise de manteaux, les peaux des tigres et des panthères.

En demandant le secours de Louis XIV, Rákóczi avait bien calculé. Au début de la guerre de Succession d'Espagne, l'armée française, à laquelle l'Électeur de Bavière s'était aussi joint, était réputée invincible. Maximilien-Emmanuel était déjà à Passau le jour de l'an 1704, sa cavalerie atteignait les environs de Linz, et tout portait à croire que Rákóczi pourrait s'unir devant Vienne à l'armée française et y faire élire roi l'Électeur de Bavière, grand ami de la France. Cependant la victoire remportée par Eugène de Savoie et Marlborough à Hochstädt, dans l'été de 1704, anéantit tout projet d'union entre Bavarois, Français et Hongrois. Tout en sachant apprécier l'importance de cette victoire et en pleine connaissance des qualités de ces deux généraux, Rákóczi ne les croyait pourtant pas capables de briser définitivement la force de Louis XIV. Il ne s'arrêta donc pas sur le chemin qu'il s'était proposé de suivre, bien que la cour impériale, terrassée par les « actes de sauvagerie » des Kuruc, eût essayé d'entamer des négociations ; il persista à demander la restauration de la constitution hongroise, le rétablissement de la Principauté de Transylvanie et toutes les conditions nécessaires pour le développement libre de la nation hongroise. Les alliés de Léopold I^{er}, l'Angleterre et la Hollande, désiraient également assurer aux Hongrois les garanties exigées par ceux-ci. Ces deux pays ne tardèrent pas à offrir leurs services à la cour impériale et leurs délégués Stepney et Bruyninx tâchèrent, pendant de longues années, aplanir les divergences de vue entre la cour et Rákóczi. Leurs gouvernements, désireux de voir les armées jusqu'alors occupées en Hongrie se ranger aux côtés de Marlborough et d'Eugène de Savoie, espéraient servir aussi l'intérêt des protestants de Hongrie, en intervenant auprès de la cour de Vienne. Néanmoins, ce fut peine perdue, car Rákóczi ne pouvait renoncer à ses aspirations au trône de Transylvanie. A ce propos, rien de plus caractéristique que le dialogue entre Rákóczi et Lord Stepney, le délégué anglais. Rákóczi ayant demandé si l'Empereur ne serait pas disposé à renoncer à la Transylvanie pour se débarrasser de la guerre de Hongrie, Stepney,

quoique grand ami des Hongrois, lui déclara que l'Empereur renoncerait plutôt à la succession d'Espagne qu'à la Transylvanie, vrai bastion de la Hongrie. Puis Stepney ayant prié Rákóczi de ne pas tenir à la Transylvanie, d'autant moins que l'Empereur était prêt à le récompenser par la donation d'autres domaines en Allemagne, Rákóczi, ferme dans sa décision, déclara ne pouvoir accepter aucune récompense, puisque *la volonté de Dieu l'attachait à la Transylvanie. A son avis, la nation n'aurait plus d'occasion d'entreprendre une lutte pareille pour la défense de son ancienne constitution. Il s'agissait de l'avenir de la nation.* Quant au rôle de la Transylvanie, il y voyait, comme l'Empereur un bastion du pays entier.

Comme il apparut pendant l'été de 1706 que l'intervention des puissances maritimes ne pouvait convaincre l'Empereur à renoncer à la Transylvanie, l'amitié de Louis XIV semblait plus précieuse que jamais. La politique française attachait la plus grande importance à l'intrépidité des Hongrois. Pour entraver les négociations de paix à Selmec et à Nagyszombat qui menaçaient de nuire à l'intérêt de la France, Louis XIV fit savoir à Rákóczi que le roi de France ne pouvait conclure une alliance avec le sujet d'un autre souverain. C'est pourquoi il fallut déclarer l'« abrenonciation » qui était la condition de l'alliance de Louis XIV avec les États Hongrois. Toutefois, cette « abrenonciation » n'eut pas de suite, car même les partisans de Rákóczi ne la prirent pas trop au sérieux. En revanche, par suite du détronement, la cour impériale put facilement se passer, dès lors, de toute tentative de réconciliation.

N'ayant plus rien à espérer d'une orientation vers la France, Rákóczi essaya de s'adresser à Charles XII, mais celui-ci ne s'intéressa guère au soulèvement. Pierre le Grand, qui aimait beaucoup les vins de Tokay de Rákóczi, contracta avec lui, en 1707, une alliance formelle, lui promettant même le trône de Pologne. Dans la lettre d'alliance, il s'engagea aussi à intervenir auprès de l'Empereur en faveur de la liberté de la Hongrie et de la Transylvanie. En effet, dès 1710, il fit savoir à Vienne qu'il était disposé à intercéder entre la cour et le prince hongrois.

Plus tard, il promit à Rákóczi de lui faire obtenir aussi le droit de l'élection libre du prince de Transyl-

vanie, mais en même temps il annonça à Vienne que par son intervention, il n'avait d'autre dessein que de servir la cause du bon voisinage et qu'il ne voulait nullement déplaire à l'Empereur romain. La réponse de la cour fut que désormais toute intervention était inutile. Ayant peu de confiance dans le tzar, — il ne s'était adressé à lui que pour suivre le conseil de Bercsényi, — Rákóczi écrivit de lui à la fin de 1711, d'un ton bien désenchanté : *Par toutes ses actions, j'ai bien compris combien il avait peu de zèle de faire pour moi la moindre chose du monde.*

Ces insuccès de la politique extérieure influèrent défavorablement sur l'atmosphère du soulèvement qui, pendant ces longues années de luttes, avait beaucoup perdu de son élan et de sa spontanéité. Cet épuisement fut suivi de la dévalorisation des monnaies de Rákóczi qui entraîna d'autres maux après elle. Dès 1708, les soldats et les comitats de la Transdanubie se plaignirent qu'on payât les Kuruc en monnaies de cuivre que les paysans n'acceptaient plus. Mais comme ces « Ordres militants » avaient certains besoins, ils étaient obligés d'enlever de force aux paysans ce qui leur était nécessaire. Les souffrances du peuple ne différaient plus en rien de celles d'avant le soulèvement.

On ne pouvait plus continuer longtemps une guerre d'indépendance au cours de laquelle on devait avoir recours à de tels moyens. La ruine de la politique étrangère fut aussi la cause de l'effondrement intérieur. La conclusion de la paix même, au prix d'un compromis, devint donc une nécessité nationale.

Károlyi, grand artisan de la conclusion de la paix, essaya de son mieux de défendre les intérêts et la personne de Rákóczi. Grâce à son habileté diplomatique, il devint possible que Rákóczi fût gracié, qu'il pût vivre tranquillement sur ses domaines en Pologne, jouissant même de l'usufruit de ses domaines de Hongrie. Cependant l'espoir de récupérer ses immenses domaines, ne put ébranler la foi solide du prince en son idéal. Après un conflit tragique entre sa raison, — qui croyait la conclusion de la paix inévitable, — et son cœur, incapable de renoncer, il préféra prendre le chemin de l'exil. Il était décidé même à demander la charité puisqu'en s'embarquant à Dantzic, il savait bien dans quelle nécessité il se trouvait. Toutefois, n'avait-

il pas mis sa confiance en Dieu, *spes confisa Deo nunquam confusa recedit* ?

Après un long voyage sur mer, par un temps contraire, il arriva à Dieppe le 13 janvier 1713. La paix d'Utrecht n'était pas encore conclue et celle de Rastadt entre la France et l'Empire romain (mars 1714) semblait encore une possibilité assez lointaine.

Cependant, la paix mit bientôt fin à la guerre de Succession d'Espagne et tous les espoirs que Rákóczi avait attachés aux vicissitudes de cette longue guerre furent anéantis. Le roi de France ne pensa pas à exiger parmi ses conditions l'indépendance de la Transylvanie. Rákóczi aurait souffert plus vivement de ces déceptions si les nouvelles ne l'avaient trouvé dans l'entourage brillant du Roi-Soleil où les impressions consolatrices firent disparaître le chagrin de ses malheurs.

Louis XIV accueillit très amicalement ce prince étranger dont les gazettes avaient dit tant de bien et qui, par sa propre ruine, avait rendu de grands services à la cause française. Abstraction faite de son nom difficile à prononcer, le prince était un jeune homme très agréable qui s'habillait à la mode française, et qui parlait français comme s'il avait passé sa jeunesse aux bords de la Seine. Faut-il citer, à ce propos, l'avis de Mme de Maintenon :

« *Jamais étranger en France n'a mieux réussi que celui-là : on l'aime, on le cherche, on l'estime ; il n'embarrasse jamais, et n'est jamais embarrassé ; il a du goût pour tout, de la sagesse, de la piété ; il est simple sans aucune affectation.* Elle écrit d'autre part : *Ce pauvre Prince continue toujours à plaire en ce pays-ci : c'est un homme simple, parlant peu, et ayant toutes sortes de connaissances, grand chasseur, aimant la musique, la comédie, se connaissant à tout pour les jardins, pour les bâtiments, curieux de toutes les belles choses : on dit que sa plus grande peine vient de la souffrance de ceux qui ont été attachés à lui ; car du reste il est sans faste et sait se passer de tout¹.* »

Dans ce milieu accueillant, les années passèrent rapidement. Cependant, en 1715, dans le temps pascal, un événement imprévu arracha Rákóczi aux plaisirs de la cour de

(1) Cité par Saint-Simon, *Mém.*, t. 23, p. 258.

Versailles. Le hasard l'emmena à Grosbois, chez les Camaldules qui, par leur piété et la stricte observance des règles, étaient presque semblables aux Chartreux. Des prières et des jeûnes nombreux étaient destinés à maintenir l'austérité de ce couvent. C'est alors que Rákóczi crut entendre un appel, pareil à celui qu'avait entendu saint Augustin. Il décida de passer les derniers jours du Carême à Grosbois, se conformant en tout à leurs règles sévères. La mort de Louis XIV (sept. 1715) l'affermir encore dans ses bonnes intentions. Il voyait avec horreur comment la cour se transformait, après la mort du grand roi, en un théâtre de l'amour-propre et de l'hypocrisie. Dès le mois d'avril de 1716, il se retira à Grosbois où il avait loué plusieurs chambres et c'est là qu'il vécut pendant 16 mois, plongé dans la méditation et les lectures pieuses. « *Là commença — écrit-il — ce véritable délice de la solitude par lequel l'homme, dédaignant les choses terrestres, se sent chauffé du désir de la bonne vie et de l'accession devant Dieu.* » Il se mit à écrire ses *Confessions* parce qu'il y voyait un moyen d'atteindre la perfection. Ces *Confessions* nous rappellent bien des fois saint Augustin et il n'est pas sans intérêt de citer, à ce propos, l'avis d'un grand historien hongrois : « *Les opinions des spécialistes, en Hongrie et à l'étranger, sont d'accord pour admettre que l'histoire de l'église catholique ne connaît pas d'autre laïque qui soit arrivé à une perfection plus haute que lui, François II Rákóczi, dans un ouvrage littéraire concernant l'ascèse, celle branche suprême de la dévotion et de la vie religieuse.* »

Cependant, la nouvelle de la guerre turco-autrichienne eut un vif écho dans l'âme du prince plongé dans la méditation chrétienne. Le sultan Ahmed II invita Rákóczi à venir à sa cour. « *Hâte-toi comme si tu volais* » — écrivait-il à la fin de sa lettre. En vain ses amis déconseillèrent-ils au prince cette entreprise, il partit pour la Turquie. Son patriotisme et la conscience de son devoir le poussèrent à s'y rendre sans retard. Malheureusement, à peine arrivé en Turquie, il sut que les Turcs n'avaient plus de force pour l'installer en Transylvanie, et il souhaita revenir en France ; mais le Régent lui fit connaître par son ambassadeur à Constantinople que la France, ayant contracté une alliance avec l'Autriche, ne pourrait plus offrir son hospitalité à ce prince errant. L'Espagne refusa également de

lui donner asile. En 1719 Rákóczi, déçu, n'a plus qu'à constater qu'aucun pays d'Europe chrétienne ne lui donne plus refuge contre les persécutions de la cour de Vienne. La Porte, d'ailleurs, ne l'aurait pas laissé partir puisqu'elle espérait profiter du séjour en Turquie des émigrés hongrois. On les installa d'abord à Jenikő, dans le voisinage de la capitale. Mais comme le Grand Vizir aimait à demander l'avis de Rákóczi dans les affaires politiques, l'ambassadeur d'Autriche demanda qu'on le transportât dans une autre ville, plus éloignée de la capitale. C'est ainsi que le 16 avril 1726 Rákóczi partit pour Rodostó, dernière station de ses pérégrinations. Cependant la distance ne diminuait guère son influence à la Cour de Turquie.

Il eut sa part dans l'établissement de la représentation diplomatique russe en Turquie. En 1721, à l'occasion du conflit turco-vénitien, le Grand Vizir renonça à ses projets de guerre, sur le conseil écrit de Rákóczi. En 1722, pendant la guerre russo-persane, qui causait beaucoup d'agitation à la Porte, Rákóczi fit un projet pour établir la frontière entre la Turquie et la Russie, ce qui facilita la conclusion du contrat russo-turc. Rákóczi ne cessa de rédiger des mémoires et d'ébaucher des plans politiques. Cette activité l'animait beaucoup car, il pouvait ainsi résister au sentiment de l'anéantissement politique. Il adressa au gouvernement français nombre de mémoires cherchant à prouver que les États ayant des intérêts contraires à ceux de l'empereur germanique pourraient profiter de sa collaboration. Mais l'Europe, après tant de guerres, demandait la paix et les projets de Rákóczi ne furent pas écoutés.

Cependant l'année 1730 marqua une ère nouvelle dans l'histoire d'Europe. La mort d'Auguste II mit fin à cette longue période de paix et de tranquillité. La politique française sentait le besoin de préparer une attaque contre l'Autriche, du côté de la Turquie. Rákóczi, assisté du pacha Bonneval, un renégat français, se mit à élaborer le projet de cette attaque et l'envoya à Paris par l'intermédiaire de Paul Bohn, son secrétaire, d'origine danoise. Mais Bohn, qui était en réalité un espion autrichien, continua son activité secrète à Paris, ce qui ruina bientôt les possibilités de réalisation du projet qui lui avait été confié. Au commencement de 1735, Rákóczi prit connaissance

de la trahison de Bohn qui, pareille à celle de Longueval en 1700, semble avoir contribué — si l'on en croit un témoin contemporain — à provoquer la crise d'ictère qui causa sa mort, le 8 avril 1735.

C'est à Rákóczi que revient le mérite d'avoir préservé la constitution hongroise de l'absolutisme, et la nation hongroise des dangers de germanisation. Voilà en quoi consiste sa grande victoire, remportée *Deo gratia*, par la grâce divine. Ce héros historique, même après sa mort, comme le Cid Campeador des légendes espagnoles, continue à lutter contre les ennemis de son peuple et de sa religion. Aux moments critiques de l'histoire, sa grande âme ressuscita au cimetière de Rodostó et vint traverser, avec sa suite princière, la terre qu'il avait dû quitter pour jamais. Il errait là, comme Jean Arany le dit, en 1848 pour animer ses braves Hongrois dans la défense de leur avenir, jadis assuré par lui, mais de nouveau mis en danger. Quand la nation se fût réconciliée avec son souverain, François-Joseph I^{er}, reconnaissant les erreurs de ses prédécesseurs, fit rapporter les cendres de Rákóczi : ainsi le Prince vit-il enfin sa victoire accomplie, puisque le respect de ses traditions cessait d'être contraire à celui dû à un roi gouvernant selon la Constitution, dans le respect et les droits de la nation hongroise¹.

David ANGYAL,
de l'Académie des Sciences de Hongrie.

(1) L'auteur de cette étude a examiné les problèmes concernant François II Rákóczi dans un article tout récent, paru en hongrois dans la *Budapesti Szemle* [Revue de Budapest], juin 1935. Il y donne aussi une bibliographie détaillée, dont nous empruntons la partie la plus importante. — BIBLIOGRAPHIE. — D. ANGYAL, *Thököly Imre életrajza* (Biographie d'Emeric Thököly), Budapest, 1869. — *Archivum Rákócziarum* (Archives de François Rákóczi), série de documents publiée par l'Académie des Sciences de Hongrie. — E. LUKINICH, *A szatmári béke története és okiratára* (Histoire et recueil de documents de la paix de Szatmár), Budapest, 1925. — E. LUKINICH, *Rákóczi-émlékkönyv* (Mélanges Rákóczi), rédigés par —, Budapest, 1935. — A. MARKÓ, *II. Rákóczi Ferenc a hadvezér* (François II Rákóczi, le stratège), Budapest, 1934. — E. PILLIAS, *Études sur François Rákóczi pendant son séjour en France* (Revue des Études Hongroises, années 1933 et 1934). — A. TAKÁTS, *Szalay Barkóczy Krisztina, 1671-1724* (Christine Barkóczy Szalay), Budapest, 1910. — C. THALY, *Irodalmi és műveltség-történeti tanulmányok a kuruc korból* (Études d'histoire de la civilisation et de la littérature relatives à l'époque dite kouroutz), Budapest, 1889. — C. THALY, *I. Rákóczi Ferenc halála és temetése* (Mort et Enterrement de François I^{er} Rákóczi), Századok, 1873.

LA FRANCE ET RÁKÓCZI

Origines véritables de l'intervention de Louis XIV

A M. le Professeur Emeric Lukinich.

Dans le long drame que fut la guerre de Succession d'Espagne, l'insurrection de François II Rákóczi a joué un des rôles les plus importants. Et cependant, malgré l'abondance des documents conservés dans les Archives d'Etat, tant à Budapest qu'à Paris, l'histoire de la collaboration entre la France et le prince de Transylvanie reste, quant à ses origines mêmes, imparfaitement étudiée.

Le but de la présente étude est de prouver — non par un point d'amour-propre national qui n'a pas de place ici, mais parce que ce fait initial permet seul de comprendre toute la suite de la politique française à l'égard de Rákóczi — que c'est le Prince qui, le premier, fit appel à Louis XIV.

C'est précisément parce qu'il avait été sollicité et non sollicité, parce qu'il avait eu l'habileté de se laisser prier par Rákóczi, que Louis XIV put se refuser à tout traité écrit, à cette alliance formelle que, jusqu'au dernier jour, le prince réclama vainement. Quelque sympathie, très sincère, qu'il eût pour Rákóczi, le Roi, ayant « barre » sur lui, en usa : diplomatie n'est pas philanthropie.

Ainsi s'éclaire le double jeu du cabinet de Versailles s'appliquant, dix ans durant, à entretenir une insurrection aussi profitable aux intérêts de la France, sans jamais s'engager envers les insurgés.

Rákóczi fera-t-il mine, parfois, de vouloir négocier avec l'Empereur ? tout aussitôt quelque opportun envoi d'argent ou... de promesses l'encouragera à continuer la lutte¹. Mais, en même temps, on prendra soin de ne jamais le

(1) Archives du ministère des Affaires étrangères. *Correspondance politique Hongrie et Transylvanie*, t. 9, t^o 164, 165.

dissuader directement de traiter, afin de ne pas lui donner des arguments pour plus tard¹.

Sera-t-il vainqueur ? on lui prodiguera les bonnes paroles... « *Je contribuerai avec plaisir à la continuation des avantages que vous avez remportés* » lui écrira Louis XIV en décembre 1703, « *et vous devez être assuré que je seray bien aise de faire connoître par les assurances que je vous donneray la mémoire que j'ai conservée de vos ancêtres aussy bien que l'estime et l'affection particulières que j'ay pour vous*². »

Assurances... estime... affection...

Sollicitera-t-il ? on le bercera d'espoirs... En mars 1704, le Roy mandera à son ambassadeur en Pologne : « *Mon-sieur de Bonnac ne doit pas refuser définitivement les demandes que le Prince Ragotzi luy fera, mais répondre de manière que sans engager le Roy ce Prince puisse espérer de plus grands secours dans l'occasion* »³. Et comme, vers le même temps, l'Empereur offrant de traiter en donnant la garantie des Rois de Suède et de Pologne, et de l'Electeur de Brandebourg, Rákóczi — dans la crainte que Louis XIV fasse la paix sans l'y comprendre — paraîtra un instant ébranlé, Maron, secrétaire de l'ambassade de France en Pologne, se servira habilement de la Palatine de Belz pour l'en détourner ; il lui fera écrire par la Palatine une lettre dont il aura, de sa propre main, rédigé le brouillon... Ainsi, rendra-t-il compte au Roi, « *comme c'est elle qui parle, j'ai crû pouvoir y mettre tout ce qui m'a paru devoir exciter M. le Prince Ragotzi à ne se point relâcher. J'aurais été plus réservé sur quelques points, si cette lettre eût été écrite par quelque personne dont les avances eussent pû engager absolument Vostre Majesté*⁴. »

C'est Villars qui, non sans cynisme, nous révèle dans ses *Mémoires* que Des Alleurs, dont le caractère lui semble très « *propre à entretenir noise* », s'applique à « *empescher les mécontents d'estre jamais contents* » et à « *échauffer la division qui est entre les Germaines et les Huns*⁵ ». Et d'ajouter, en

(1) Aff. Étr. Pologne 136, f^o 110, 167.

(2) Aff. Étr. Hongrie 9, f^o 152.

(3) *Ibid.*, f^o 127, 128.

(4) Aff. Étr. Pologne 114, f^o 221.

(5) Lettre de Villars à Des Alleurs, 16 juin 1705. *Mémoires*, t. II, p. 340.

grand seigneur, que tout cela n'est que « *petites bagatelles* »...

Quand, dans l'été de 1705, Rákóczi, ne voulant pas, selon ses propres termes, « *s'asseoir entre deux chaises* », lui mettra nettement le marché en main¹, Versailles gagnera encore du temps en posant comme premières conditions d'une alliance, la proclamation de Rákóczi comme Prince de Transylvanie, et la déchéance des Habsbourgs. Quitte à ne rien changer au fond de sa politique le jour où ces conditions auront été emplies.

Plus tard, en 1710, alors que la défaite apparaîtra certaine, Fierville, afin de « *soutenir encore quelque temps les affaires de Hongrie* » laissera les Hongrois espérer une intervention du tsar, à laquelle il ne croit pas le moins du monde².

Et quand, à la fin de 1712, Rákóczi décidera de se rendre en France, Besenval s'efforcera jusqu'au dernier instant de le retenir à Dantzic, sans doute parce qu'il estimera ce voyage propre à nuire à sa cause en réveillant l'animosité de la Cour de Vienne, mais aussi parce que le cabinet de Versailles souhaitera de garder en réserve contre l'Empereur, à portée de la Hongrie, cette menace constante de nouveaux troubles³. Calcul qui reparaitra quelques mois tard quand, en juin 1713, Torcy essaiera d'obtenir du Roi de Pologne, pour Rákóczi, « *un azile assuré où son séjour pourra causer de justes inquiétudes à la Cour de Vienne*⁴ »...

Ainsi s'explique enfin que, lors des négociations préliminaires du traité de Rastadt entre Villars et Eugène de Savoie, le sort de Rákóczi pourra être mis en balance avec celui, purement privé, du cardinal de Bouillon, et écarté sans plus de débats quand le plénipotentiaire français refusera, au nom du Roi, le retour en France du grand aumônier⁵.

N'oublions pas, pourtant, que si Louis XIV — tenant, à l'exemple de François I^{er}, la Turquie pour le seul point

(1) Lettre de Rákóczi à Vettes, 29 août 1705. Fiedler, *Fontes rerum austriacarum*, t. 9, p. 15.

(2) Aff. Étr. *Hongrie* 16, f^o 11.

(3) Aff. Étr. *Pologne* 136, f^{os} 37, 159, 164, 167, 171, 196, 203, 213, 217, 245, etc.

(4) Aff. Étr. *Pologne* 139, f^o 264.

(5) Villars, *Mémoires*, t. IV, p. 9, 21. Emmanuel Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, disgracié par le Roi, était passé aux Pays-Bas.

d'appui oriental contre l'Autriche — ne vit dans la Hongrie qu'un champ de bataille ou un enjeu, et dans l'insurrection de 1703 qu'une simple diversion à utiliser au mieux de ses intérêts, l'attitude de Rákóczi lui-même ne fut pas toujours propre à encourager le Roi à modifier ces conceptions ni à s'engager plus avant avec lui.

Trop souvent le Prince laissa paraître qu'il n'avait pas de plan politique défini, et apparut même disposé à traiter avec l'Empereur à qui, parfois, il fit d'inattendues protestations de fidélité¹. Candidat à la principauté de Transylvanie, on le verra entamer des négociations diplomatiques pour obtenir la succession du duché de Courlande², ou, plus tard, le trône de Livonie ou une vice-royauté en Espagne³...

Comment, dès lors, Louis XIV dont le seul but, absolu, était l'abaissement de la Maison d'Autriche, eût-il pu faire entièrement fond sur lui ?

N'oublions pas que si le Roi envoya peu d'hommes sur les champs de bataille de Hongrie — parce qu'assailli de toutes parts, il n'aurait pu le faire sans péril, et que l'indiscipline régnant parmi les lieutenants de Rákóczi n'était guère faite pour lui inspirer confiance — il ne ménagea pas les secours en argent ; et que si, le trésor étant épuisé, les dernières annuités furent irrégulièrement payées, le total des sommes envoyées fut néanmoins très important.

N'oublions pas que, s'il se servit de lui, Louis XIV fit des efforts sincères pour remercier Rákóczi d'une collaboration dont il ne mésestimait pas toute l'utilité. Ainsi, dès 1707, instruisait-il M. de Ricous, désigné comme envoyé extraordinaire auprès du Roi de Suède, d'appuyer activement les Hongrois auprès du Roi, et de le préparer à soutenir leur cause quand viendrait la paix générale⁴.

Sans doute, cette paix venue, ne put-il rien pour lui. Mais n'oublions pas qu'alors, la France, écrasée par ses ennemis, n'avait été sauvée au bord de l'abîme que par un miraculeux renversement de l'opinion anglaise. Comment, dans une telle extrémité, Louis XIV, vieilli par les

(1) *Aff. Étr. Hongrie* 9, f° 153 ; *Hongrie* 16, f° 10.

(2) *Aff. Étr. Pologne* 139, f° 80, 164.

(3) Instructions de Rákóczi à l'abbé Brenner. *Aff. Étr. Hongrie* 17, f° 259-267.

(4) *Instructions aux ambassadeurs*, Suède, 20 janvier 1707.

revers et les deuils, et qui, en 1706, perdant courage, avait été jusqu'à proposer à ses adversaires un traité désastreux, comment eût-il osé compromettre les chances d'une paix inespérée ? De Rodosto, Rákóczi lui-même écrivait plus tard : « *A Dieu ne plaise que j'ay été abandonné à la paix de Rastadt, car j'ay bien veu, et le feu Roy m'avoit même publiquement déclaré avec une bonté approchant à la tendresse, qu'il n'avoit pû faire autrement...*¹ »

Et l'hospitalité que le Prince reçut à la Cour de France, sa retraite aux Camaldules — que, malgré l'orientation nouvelle de sa politique, le Régent ne cessa de protéger contre les démarches de l'Empereur — furent pour le proscrit des heures de paix au seuil de son exil.

Ainsi, ayant rendu à César ce qui est à César, et replacé dans l'enchaînement des faits dont ils sont solidaires, les événements que nous allons considérer, pourrons-nous étudier avec l'impartialité que commande l'histoire les trois années décisives de la vie de François II Rákóczi.

La paix de Karlowitz, signée le 26 janvier 1699, en enlevant aux Turcs les dernières possessions qu'ils détenaient encore en Hongrie, avait définitivement affirmé la mainmise de l'Autriche sur ce pays.

Mais deux ans ne s'étaient pas écoulés que, déjà, dans toute la patrie magyare, des magnats aux paysans, grondait un sourd et violent mécontentement contre la maladroite oppression germanique.

Seul, manquait le CHEF.

C'est alors que le comte Nicolas Bercsényi — qui semble bien avoir été l'âme véritable du soulèvement, autant et plus même, peut-être, que Rákóczi, mais qui laissa la direction à ce dernier à cause de son nom prestigieux — éveilla l'énergie du prince et le poussa à l'action.

Restait à trouver au dehors un appui sans lequel toute insurrection contre la puissante Cour de Vienne était condamnée à l'échec ; appui que donnerait, seule, évidemment, une nation ennemie décidée de cette Cour.

(1) Rákóczi à M. de Morville, ministre des Affaires étrangères, de Rodosto, 3 mars 1724. *Aff. Etr. Hongrie* 17, f^o 342.

Deux Etats s'offraient au choix du jeune chef : la France et la Turquie, toutes deux adversaires traditionnelles de l'Autriche.

L'alliance turque ? la Hongrie venait de la pratiquer pendant seize années, avec Emeric Thököly : elle s'était achevée en désastre. La Porte, vaincue, avait entraîné dans sa défaite la cause de la libération magyare ; écrasée à Zenta, humiliée à Karlowitz, affaiblie, découragée, que pourrait-elle avant longtemps ?

Et cette alliance avec l'Infidèle, outre qu'elle répugnait aux Hongrois chrétiens, n'était-elle pas une arme à double tranchant, risquant de faire simplement repasser la Hongrie d'un joug sous un autre ?

De l'autre côté était la France avec laquelle, depuis un siècle, trois alliances avaient déjà été conclues.

Rákóczi se tourna vers la France.

* * *

Les circonstances semblaient à ce moment favoriser les ambitions de Rákóczi. Depuis de longs mois, le roi d'Espagne, Charles II, agonisait ; il n'avait pas d'enfants ; et l'on pouvait prévoir avec certitude que sa mort, imminente, serait le signal d'une lutte sans merci entre le Roi Très-Chrétien et l'Empereur, bien décidés tous deux à mettre sur le trône devenu vacant un souverain de leur dynastie.

L'heure était donc propice — où l'Autriche allait se trouver aux prises avec de graves difficultés et, sans doute, une nouvelle guerre — pour s'insurger contre elle.

Le 1^{er} novembre 1700, de Vienne où il résidait alors, Rákóczi écrivit, de sa main, à Louis XIV.

Sur cette lettre et sur celle qu'il écrivit en même temps à Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de Barbesieux, secrétaire d'Etat à la guerre, on a longtemps épilogué.

Dès 1734, rédigeant ses *Lettres de Turquie*, César de Saussure niait complot et missives, et énumérait, à l'appui de son opinion, des « réflexions », en vérité naïves et peu probantes, dont voici quelques-unes :

- I. Le Prince se déclare très-innocent de ces accusations dans plusieurs de ses ouvrages, surtout dans celui qu'il intitule ses *Confessions Générales*.

- II. Supposons que le Prince et les Seigneurs hongrois eussent projeté quelque chose d'approchant à ce dont il était accusé ; l'auraient-ils confié à un étranger, à un officier de l'Empereur, à un homme qu'ils ne connaissaient que depuis deux jours, s'il faut ainsi dire ? et s'ils l'avaient fait, où aurait été leur prudence ? et même leur bon sens ?
- VI. On ne fit jamais voir au Prince, ni à qui que ce soit, les prétendues lettres qu'on avait remises à Longueval pour le Roi de France et pour ses ministres, etc...¹.

Le premier argument, déjà, n'est pas exact : dans sa *Confessio Peccatoris* Rákóczi a raconté sans détours pourquoi et comment il écrivit les deux lettres :

« Quibus omnibus ego ab ipsismet legatis mihi amicis rescitis, futurorum eventu et belli imminentis præsagiis hilaris in Hungariam discessi rerum conjuncturas amicis relaturus ; quorum communi opinione conclusimus intentiones nostras regi Galliarum communicare et patrocinium ejus exorare, ad quod recurrere proavi mei tractatus, se ad successores quoque tractantium extendens, dederat mihi ansam. Quæstio solummodo supermansit indecisa : num hoc per communicationem verbalem et nuncium ad legatos prædicti regis mittendum, num per literas regi exarandas fieri oporteret ?...² »

Cependant, malgré cet aveu non déguisé, la disparition des lettres incriminées — dont on ne connaissait que de brefs extraits en langue allemande, par les pièces du procès dont elles furent la cause — laissait planer le doute sur la culpabilité de Rákóczi.

Le Prince n'avait-il pas été, sur de simples présomptions, la victime d'un procès de tendances ?

« Or la découverte récente de ces précieuses lettres dans les archives militaires autrichiennes, à Vienne³, vient d'apporter la preuve qu'elles étaient un appel direct au Roi de France, suffisant — si voilées qu'en fussent les allusions, si prudents qu'en fussent les termes — pour jus-

(1) *Törökországi levelei* (1730-1739), publiées par Thaly Kálmán. Budapest, 1909, t. III, p. 110. Lettre I, de Pera, 29 janvier 1734.

(2) Budapest, 1876, p. 72.

(3) *Kriegsarchiv*. Hofkriegsrath., 1706. Exp. Jul., nr. 141.

tifier, aux yeux de la Cour de Vienne, l'arrestation et la condamnation de Rákóczi¹.

En voici le texte littéral² :

« Sire

« Ma famille a assez souvent reçu des marques de vôtre roiale protection, et vous L'avés Sire, si genereusement accordée a tous ceux des princes de L'Europe, qui vous l'ont demandée jusqu'à présent, pour que j'espere, que V. M. voudra bien aussi L'accorder dans cette conjoncture a ma patrie, dont l'oppression est si connue, qu'il n'est pas necessaire, que j'en trace icy les tristes images, pour exciter Sire, votre compassion, et porter l'inclination bien faisante de V. M. a nous être pere, protecteur et Libérateur : C'est Sire, sur ce pied que je vous envisage depuis que la raison m'a donné des yeux, pour admirer toutes les grandes choses, que vous avés faites en faveur des opprésés ; et C'est Sire, sur ce meme pied, que je viens au nom de ce royaume vous demander la continuation d'un appuy, dont il a déjà tant de fois ressenti les effets, pour vous y engager Sire je ne m'etendray pas sur la situation generale de nos affaires, puis que V. M. en est sans doute bien informée ; je diray seulement que L'union n'est pas moins forte parmi nous, que le mecontentement n'est general, que les querelles de religion et les differens interets des familles particulieres qui ont toujours été si fatales aux projets de la nation, sont tout à fait assoupies, ou réglées, et que le but des trois états, comme des trois religions, n'est que de concourir unanimement au bien public, desorte que Si V. M. a la bonté de nous seconder, je ne doute nullement que la protection, que nous vous demandons, n'ait des suites bien plus avantageuses, que du passé ; pour mon particulier, je m'estimerai trop heureux de pouvoir employer le rang et le credit que Dieu m'a donné parmy mes compatriotes pour la gloire de V.M. et à vous marquer Sire, que L'inclination, et la veneration que j'ay heritées de mes ancetres pour vôtre personne sacrée, ont plus de part, qu'aucun autre motif à l'atachement que j'ai pour vos interets. Le gentilhomme porteur de cette, qui a eu L'honneur de servir V. M. aura celui de vous en éclaircir plus au Long, aussi bien que du profond respect avec lequel je suis Sire

De votre majesté
tres humble, tres obeissant et tres
aquis serviteur
François prince de Ragotsky. »

(1) Quoiqu'en ait prétendu Rákóczi lui-même dans une lettre du 27 avril 1713, à Louis XIV : « Les lettres que j'ay eu l'honneur d'écrire à V. M. (: *quoy que nullement contraires aux lois de Hongrie* :) furent la cause de ma prison... » *Aff. Étr. Hongrie* 17, f° 59.

(2) Publié par M. le Pr Emeric Lukinich, dans *Archivum Rákócziánium*, t. XI, Budapest, 1935, p. 201 et sq.

La lettre destinée à Barbesieux, plus brève, évoquait le souvenir du grand Louvois, père du jeune ministre, et disait le profit que la gloire et les intérêts du Roi tireraient du succès de cette affaire.

A ces deux lettres Rákóczi joignit des instructions¹ pour le messager qui devait les porter à la Cour de France ; on y lisait déjà, outre une pressante demande d'argent, le mot de « diversion », argument si souvent invoqué par la suite.

On sait comment, avec une imprudence que César de Saussure a, sans le vouloir, justement appréciée, Rákóczi choisit pour confident... un officier au service de l'Autriche.

Quarante-huit heures ne s'étaient pas écoulées que le capitaine de Longueval demandait audience à l'Empereur et lui livrait lettres et instructions. Léopold en prit connaissance, mais, jugeant plus politique de laisser se préciser le complot, et curieux sans doute de lire la réponse de Louis XIV, laissa Longueval partir pour Versailles avec des copies des deux lettres. Quelques semaines plus tard, les plis étaient remis à leurs destinataires.

La réponse que Barbesieux, seul, fit le 18 décembre, en termes vagues d'une prudence extrême, ne fut, en fait, qu'une courtoise fin de non-recevoir :

« Monsieur

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du premier du mois passé ; je commencerai par vous remercier de toutes les honnêtetés, dont elle est remplie, et vous supplier d'être persuadé d'une parfaite reconnaissance de ma part ; j'ay écouté avec toute la confiance, que vous m'avez marqué, que je pouvois prendre, celui qui me l'a rendue, et j'ai fait de la lettre, qui y étoit jointe, l'usage que vous désiriez, elle a été reçue avec envie de correspondance à vos desirs mais il ne me paroît pas, par les raisons que vous dira celui, qui est chargé de cette lettre, qu'il soit tems de faire eclorre encore vos resolutions, L'on prendra toutes les mesures les plus convenables pour vous les faciliter, et je vous supplie d'être persuadé, que je profiterai de cette occasion de vous marquer que je suis tres veritablement

Monsieur

votre tres humble et tres obeissant serviteur
Barbesieux. »

(1) *Ibid.*, p. 224 et sq.

Mais le roi d'Espagne étant mort le 1^{er} novembre 1700 — le jour même où Rákóczi écrivait à Louis XIV sa première lettre — le duc d'Anjou, monté sur le trône le 24 novembre sous le nom de Philippe V, était devenu, par le seul fait de son avènement, l'ennemi de Léopold, frustré de la couronne qu'il avait convoitée pour son second fils, l'archiduc Charles.

Les calculs de Rákóczi se réalisaient. Pour dilatoire que fût la réponse de Barbesieux — que Longueval lui avait remise après l'avoir, à son passage à Vienne, communiquée à l'Empereur — le prince, malgré l'opposition formelle de Bercsényi qui voulait que la négociation¹ (le mot est de lui) se fit par le canal du roi de Pologne s'empressa donc d'écrire à Louis XIV, de Munkacs, le 11 février 1701, une nouvelle lettre où il le remerciait des « espérances de sa royale protection ».

La lettre prit aussitôt, comme les trois précédentes, le chemin de Vienne. Mais, cette fois, l'Empereur estima qu'il en savait assez ; il arrêta la lettre et, après un simulacre d'arrestation de Longueval, Rákóczi fut enlevé de son château de Saros, le 19 avril 1701, conduit à Eperjes, puis interné à la forteresse autrichienne de Wiener-Neustadt.

* * *

L'ambassadeur de France à Vienne, le marquis de Villars, futur maréchal, n'avait même pas été informé par le jeune Barbesieux — son ennemi personnel — des lettres écrites par Rákóczi.

Aussi apprit-il avec stupéfaction, avant même l'arrestation du Prince, le bruit courant dans toute l'Allemagne qu'on avait saisi sur Longueval — qu'il n'avait vu de sa vie — des paquets de lui « très importants et que l'on ne pouvoit déchiffrer² ».

Telle était son ignorance du rôle de Longueval que, dans la même lettre du 13 avril 1701 où il rendait compte

(1) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 1^{er} juillet 1701. *Aff. Étr. Pologne* 109, f^o 434.

(2) *Mémoires du maréchal de Villars*, publiés par le marquis de Vogüé, 1884, t. I, p. 332-333. Et rapports de Villars à Louis XIV. Vienne, 6 avril 1701, *Aff. Étr. Autriche* 77, f^o 191 ; 13 avril 1701, *ibid.*, f^o 208.

au Roi de cette rumeur publique, il lui faisait part, et sans établir le moindre rapport entre les deux faits, des inquiétudes qui commençaient à naître du côté de la Hongrie où, disait-il, l'Empereur avait de « très-mauvais sujets dont seul le manque de protection empeschoit la mauvaise volonté de paroître ».

Dix jours plus tard, Villars, confirmant le mouvement de révolte en Hongrie, mandait à Louis XIV l'arrestation de « Ragotskj » et témoignait son étonnement que le Prince eût pu entrer dans quelque conspiration.

« Je le connois parfaitement », écrivait l'ambassadeur, « c'est un jeune homme fort bien fait, parlant bien plusieurs langues, qui paroist beaucoup de bon sens, de sagesse, et surtout d'une telle docilité dans sa famille que je ne l'aurois jamais soupçonné d'en manquer dans les occasions où il est si dangereux de la perdre. Et dans tout le commerce que nous avons eü ensemble, il ne luy est jamais échappé une parole qui pût me le faire regarder comme un homme capable de former une révolte. Peut-estre qu'il est arrêté sur de légers soupçons car il n'en faut guère pour qu'un Alleman soit disposé à croire un Hongrois coupable, tant la hayne est constante entre ces deux nations. »

Et Villars terminait ainsi :

« Ce qu'il y a de certain, c'est que si les Hongrois ont eü quelques desseins, l'Empereur au moins sera parfaitement persuadé que le Ministre de Vostre Majesté n'y a pas eü la moindre part.¹ »

Tel n'était pas, en tout cas, l'avis du public qui, ouvertement maintenant, accusait Villars d'avoir lui-même fomenté la révolte avec les Hongrois. Et les ragots allant leur train, on assurait qu'une lettre tombée de sa poche avait fait découvrir le complot².

Dans la rue même, le peuple grondait et menaçait ; Villars s'étant rendu en carrosse à une exposition, le portier

(1) Villars à Louis XIV. Vienne, 23 avril 1701. Aff. Étr. *Autriche* 77 ; f° 234. Cf. aussi, *Mémoires du Maréchal de Villars*, t. II, p. 345 : lettre de Villars à Des Alleurs, 16 juin 1705 : « Bien des compliments de ma part à M. le Prince de Ragotski. J'ay eu bien peur pour luy dans les périls où je ne l'avois pas jetté, ainsy que les impériaux le publioient, car je n'avois aucune connoissance de ses affaires. »

(2) Villars à Louis XIV. Vienne, 30 avril 1701. Aff. Étr. *Autriche* 77, f° 263.

referma violemment la porte au nez de ses chevaux quand il l'eut reconnu. Malgré l'affront, l'ambassadeur de Louis XIV dut battre précipitamment en retraite devant l'émeute menaçante.

Mais quand cette hostilité passa du peuple à la Cour, et que les courtisans de ses amis s'éloignèrent de lui à leur tour, Villars qui avait cru, jusqu'alors, devoir mépriser les discours populaires sur son intelligence prétendue avec les insurgés, dut s'adresser au comte de Kaunitz, premier ministre de l'Empereur, pour s'en expliquer avec lui. Le comte lui fit de grandes protestations d'honnêteté, lui conseilla de laisser dire et lui donna pour protéger l'ambassade une garde armée qui fut acceptée¹.

De Versailles, le 9 mai 1701, Louis XIV écrivit à Villars en réponse à sa lettre du 23 avril :

« La conduite que vous avez tenue depuis que vous êtes à Vienne doit en effet persuader que vous n'avez nulle part aux desseins des Hongrois. Elle suffiroit pour en convaincre quand mesme on pourroit douter de l'éloignement que j'auray toujours de favoriser des sujets rebelles à l'autorité légitime de leurs souverains. J'ay lieu de croire que l'Empereur ne peut douter de mes sentimens à cet égard. »

Et comme Villars lui avait mandé avoir reçu la visite mystérieuse d'un secrétaire du comte de Kaunitz, venu en cachette de son maître l'avertir qu'on voulait l'arrêter, et lui proposer le moyen de quitter Vienne sans danger, il le mit en garde contre des avis hypocrites, inspirés sans doute par les ministres mêmes de l'Empereur pour lui faire faire une fausse démarche que l'on prendrait pour un aveu².

Quelques semaines plus tard, Villars ayant eu audience

(1) *Idem*, 27 avril 1701. *Ibid.*, f° 245. Cf. aussi *Mémoires*, t. I, p. 333 ; et t. II, p. 273. une lettre à M. de Puysieux, envoyé de France auprès des cantons suisses, 16 décembre 1702 : « L'Empereur eut la bonté de faire déclarer par M. le comte de Kaunitz que Sa Majesté Impériale estoit parfaitement informée que je n'avois jamais ouï parler de tout ce qui regardoit le Prince de Ragotsky et les Hongrois, qu'elle m'honoroit de toute l'estime due à un ministre qui, servant un maistre dont les interests estoient opposez, avoit toujours montré une conduite d'une probité sévère ».

(2) Louis XIV à Villars. Versailles, 9 mai 1701. *Aff. Étr. Autriche* 77, f° 265.

de l'Empereur pour lui annoncer la mort de Monsieur, frère du Roi, profita de l'occasion pour faire une allusion aux injustices que les gens mal informés ou mal intentionnés lui avaient faites au sujet des affaires de Hongrie ; Léopold lui répondit avec beaucoup de bonté qu'il connaissait trop son caractère pour n'être pas persuadé qu'il n'y aurait jamais rien dans sa conduite que l'on ne dut attendre d'un homme d'honneur, et il l'assura que sur cette affaire, il ne lui était rien revenu qui pût lui causer la moindre peine¹.

Mais, au fond, la Cour de Vienne ne devait pas être fâchée que la France fût accusée de complicité avec ses ennemis, dans le moment que l'affaire d'Espagne menaçait de rallumer, une fois de plus, la guerre entre les deux pays.

* * *

Tandis que Rákóczi était enfermé à Wiener-Neustadt, Nicolas Bercsényi, averti à temps, avait pu s'enfuir en Pologne.

Le 26 mai 1701, le colonel Du Héron, ambassadeur de France à Varsovie depuis avril 1700, écrivait au Roi :

« Le Comte Nicolas Berchini, Gouverneur de Segedin, considérable par sa naissance, par son crédit et par son expérience dans le mestier de la guerre, s'est réfugié en Pologne. Il a demandé au Roy de Pologne sa protection. Il me paroist assez disposé à la luy accorder. *Il m'a écrit aussy une lettre où il semble vouloir insinuer que les Hongrois se flattoient de celle de Votre Majesté².* »

Dans les derniers jours de juin, Bercsényi s'étant rendu à Varsovie y eut une entrevue avec Du Héron, et s'ouvrit aussitôt à lui de ses projets. A l'entendre, l'emprisonnement des principaux conjurés n'avait en rien compromis les chances du soulèvement. Il se sentait de force à exciter en Hongrie de grands mouvements ; mais ne voulant pas, avec raison, exposer sa patrie à de nouveaux malheurs sans être certain de pouvoir la délivrer de ceux qu'elle

(1) *Mémoires*, t. I, p. 346. Philippe, duc d'Orléans, était mort le 9 juin 1701.

(2) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 26 mai 1701. Aff. Étr. *Hongrie* 9, f° 66.

souffrait, il entendait ne rien entreprendre avant d'être assuré du concours du Roi de France et du Roi de Pologne. On engagerait ce dernier à intervenir par l'offre du trône de Hongrie, la couronne de Pologne semblant, à ce moment, mal assurée sur sa tête¹.

A Du Héron qui lui avait transmis cette demande, Louis XIV répondit avec bon sens que, devant profiter au seul Roi de Pologne, l'affaire devait être traitée directement entre les Hongrois et ce Prince, et qu'il ne convenait pas d'y entrer en aucune manière². Il ajoutait encore, quelques jours plus tard, qu'il était trop incertain des sentiments véritables du Roi Auguste pour rien entreprendre de concert avec lui, et qu'au demeurant, il n'était pas, lui Roi de France, en guerre avec l'Empereur³.

Mais ni Bercsényi, ni Du Héron — devenu, non sans diplomatie, un avocat enflammé de la cause magyare — ne se découragèrent ; et, de juillet à novembre, ce fut, entre Varsovie et Versailles, un échange incessant de suppliques et de refus.

Le 14 juillet 1701, Bercsényi remit au Roi de Pologne un projet écrit — long exposé de la situation et des désirs de la Hongrie — dont Du Héron, quelques jours plus tard, envoya une copie à Louis XIV⁴.

On y lisait :

« La Hongrie est encore en estat de secouer le joug qu'on luy a imposé si elle est aidée de Sa Majesté Très Chrétienne et du Roy de Pologne. On est persuadé que si ce Prince désire de prendre la protection de cette nation et d'en devenir le Roy, il seroit à propos qu'il fit une alliance très-étroite avec Sa Majesté Très Chrétienne par laquelle Sa Majesté luy promettroit de continuer avec toutes ses forces la guerre d'Italie afin de ne pas donner à l'Empereur le tems de se reconnoitre et lui oster les moyens de renvoyer ses troupes dans ses Estats Héréditaires.

« De ne pas faire la paix avec l'Empereur quand même il voudroit renoncer à ses prétentions sur les Estats de la Monarchie d'Espagne sans avoir pourveu à la seureté du nouveau gouvernement de Hongrie de concert avec le Roy de Pologne.

(1) Idem, Varsovie, 1^{er} juillet 1701. Aff. Étr. Pologne 109, f^o 434.

(2) Louis XIV à Du Héron. Marly, 28 juillet 1701. *Ibid.*, f^o 453.

(3) Idem, Versailles, 4 août 1701. *Ibid.*, f^o 467.

(4) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 14 juillet 1701. *Ibid.*, f^o 464.

« De luy donner des subsides et de les continuer jusqu'à ce que l'on ait pu recouvrer les revenus royaux en Hongrie, etc. »¹.

Ce mémoire, qui ne proposait à la France que des charges sans aucun avantage, n'était guère de nature à emporter l'adhésion de Louis XIV.

Du Héron le comprit sans doute, et, prononçant pour la première fois le grand mot, il suggéra au Roi qu'un soulèvement en Hongrie ferait une *diversion* propre à « déconcerter tous les projets de l'Empereur² ».

Philippe V, nous l'avons vu, avait été proclamé Roi d'Espagne le 24 novembre 1700. Dès le début de 1701, en prévision d'une attaque autrichienne contre les possessions espagnoles en Italie, une armée française sous les ordres de Catinat avait occupé le Milanais. Les hostilités avaient commencé en mai par l'arrivée de 30.000 impériaux commandés par le Prince Eugène de Savoie. Mais, malgré quelques revers auxquels Catinat avait mis fin par une sage retraite sur des positions meilleures, la situation des troupes royales restait très bonne.

Très satisfaisante aussi, la position diplomatique de la France : la Bavière avait signé un traité avec elle le 9 mars ; la Savoie s'était alliée avec l'Espagne et la France le 6 avril, et le Portugal avait suivi son exemple le 18 juin, par le traité de Lisbonne.

Aussi, malgré les assurances de Bercsényi que son entreprise, appuyée sur un parti considérable, était immanquable s'il parvenait à rentrer en Hongrie³, l'argument de Du Héron laissa-t-il Louis XIV fort indifférent.

L'offre d'envoyer en secret Bercsényi à Versailles pour l'éclairer de vive voix n'eut pas plus de succès⁴ : inébranlable, le Roi répondit que pareille visite lui semblait inutile, et que le Comte ferait mieux ses affaires en restant auprès du Roi de Pologne avec lequel toute action éventuelle devrait être négociée directement⁵.

(1) Aff. Étr. *Hongrie* 9, 1^o 12 ss.

(2) Du Héron à Louis XIV. *Varsovie*, 14 juillet 1701. Aff. Étr. *Pologne*, 109, 1^o 464.

(3) Idem, 4 août 1701. *Ibid.*, 1^o 511.

(4) Idem, 11 août 1701. *Ibid.*, 1^o 521.

(5) Louis XIV à Du Héron. *Meudon*, 1^{er} septembre 1701. *Ibid.*, 1^o 536.

La signature même d'une « Grande Alliance », le 7 septembre, entre l'Autriche, l'Angleterre et les Pays-Bas, ni la menace d'une déclaration de guerre par les coalisés, quand il eût reconnu pour Roi d'Angleterre le fils de Jacques II Stuart, mort en exil le 18 septembre, ne modifièrent son opinion.

Outre l'inutilité même d'une diversion à ce moment, si la déclaration de guerre de l'Empereur supprimait une des deux objections qu'il avait faites, quelques semaines auparavant, à une intervention de la France dans les affaires de Hongrie, l'autre — sa défiance d'Auguste II — restait entière.

Il savait, par Du Héron lui-même, que les Hongrois souhaitaient cette intervention de la France pour qu'elle fût, en quelques manières, garante des promesses du Roi de Pologne¹.

Or, on n'ignorait pas à Versailles que, tandis qu'il faisait négocier par son ministre Jordan, dès la fin de 1700, un traité avec la France, Auguste correspondait secrètement avec l'Empereur : duplicité que les événements allaient bientôt confirmer avec éclat.

Enfin, les rapports de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, signalant au Roi la décadence de la nation turque — soutien habituel des soulèvements hongrois — ne pouvaient que l'affermir dans son abstention.

Faisant suite à plusieurs lettres où il avait dit la misère d'Emeric Thököly, réfugié en Turquie, et son vœu d'aller finir ses jours en France, Ferriol écrivait de Péra, le 3 septembre 1701 :

« Je crois la conspiration de Hongrie, dont les Allemands ont fait tant de bruit, purement imaginaire... Le Prince Tekely n'est pas sorti de Constantinople... Le Grand Seigneur est bien éloigné de faire une querelle aux Allemands. Cet Empire est dans la décadence, les troupes sans discipline, les finances sans ordre et les ministres qui gouvernent sans application, ils ne songent qu'à jouir des douceurs de la paix ; ainsy bien loin de faire cesser cette heureuse tranquillité, ils aimeraient mieux souffrir des Allemands que de les inquiéter. Le Prince Ragosky, fils de la Princesse Tekely, a esté à la vérité arrêté à Vienne, et on pourroit croire qu'il avoit

(1) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 18 août 1701. *Ibid.*, t^o 549.

quelque intelligence avec sa mère et le Prince Tekely son beau-père. Cependant je suis un témoin fidèle que depuis dix ans que je suis en Turquie, ils n'ont eu aucun commerce ensemble, et que le Prince Ragosky n'a jamais écrit à sa mère ni envoyé le moindre secours pour l'assister dans l'extrémité où elle est réduite, quoiqu'il soit en possession de tous ses biens et que par le traité qui fut fait de l'échange de la Princesse Tekely avec le Général Eyster, l'Empereur eut consenty que le Prince Ragosky fit une pension à sa mère de 2.000 ecus par an, ce qu'il n'a pas exécuté. Toutes ces raisons me font croire qu'il n'y a rien de réel dans cette conspiration, ne pouvant pas m'imaginer que les Hongrois malgré leur antipatie avec les Allemands, eussent osé se soulever sans espérance d'aucun secours¹. »

* * *

Dans les premiers jours de novembre, un incident vint démontrer brutalement aux Hongrois ce qu'ils pouvaient attendre de la Pologne, et justifier la prévoyante sagesse de Louis XIV. Bercsényi, qui avait décidé de se rendre en Valachie pour y attendre en sûreté et à proximité de la Hongrie un soulèvement de ce pays, fut attaqué en chemin par l'escorte même que lui avait imposée Beuchling, premier ministre d'Auguste, dont les attaches avec Vienne étaient connues. Le Roi lui-même — malgré les protestations contraires qu'il crut devoir faire à Du Héron — ne dut pas être étranger à cette tentative d'assassinat à laquelle Bercsényi n'échappa que par miracle.

Il y avait d'ailleurs, entre la Pologne et l'Empereur, des pactes qui permettaient à ce dernier de poursuivre dans ce pays ses sujets rebelles.

Mandant l'événement à Louis XIV, le 17 novembre, Du Héron, enfin désabusé, écrivait :

« Il y a peu de fond à faire sur la foy du Roy de Pologne...². »

(1) Ferriol à Louis XIV. Péra, 3 septembre 1701. *Aff. Étr. Turquie* 38, f° 117. Il ignorait les démarches de Rákóczi auprès du Roi.

(2) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 17 novembre 1701. *Aff. Étr. Pologne* 110, f° 218.

*
* *

Mais le même mois de novembre devait être marqué par un événement heureux et décisif pour la cause magyare :

Le 7 novembre 1701, Rákóczi s'évadait de Neustadt.

Aussitôt, en Autriche, les rumeurs malveillantes qui avaient naguère désigné la France comme complice de la conjuration hongroise, la rendirent encore responsable de cette évasion. Il suffit, cependant, de parcourir les rapports de M. de Morreton, secrétaire et remplaçant de Villars (qui, dès la guerre déclarée, était rentré en France), pour se convaincre que l'ambassade française à Vienne était, cette fois encore, absolument étrangère à l'événement. On y suit curieusement, de lettre en lettre, les variations de l'opinion .

Le 9 novembre, Morreton écrivait à Torcy :

« Le bruit est que le Prince Ragotskj s'est sauvé avant hier de Neustat. L'opinion générale est qu'il a esté sourdement expédié (*c'est-à-dire exécuté secrètement*), et que l'on répand dans le monde son évasion pour esviter quelque rébellion nouvelle¹. »

Le 12, au contraire, c'est à l' « extrême bonté » de Léopold qu'on attribuait l'évasion...

« L'on tient beaucoup de différens discours sur l'évasion de M. le Prince Ragotskj. Plusieurs sont persuadés que l'Empereur, par son extrême bonté, y a consenty. Cependant le capitaine qui le gardoit est aux fers. Il faudra quelque temps pour demesler la vérité de tout ce mistère². »

Quatre jours plus tard, enfin, la vérité se faisait jour :

« L'opinion que l'on avoit que M. le Prince Ragotskj fust secrettement exécuté est absolument détruite. Il est seur qu'il s'est sauvé, ayant gagné le capitaine de dragons de Castel qui le gardoit. Voicy comme l'on conte l'affaire...³ »

(1) Morreton à Torcy. Vienne, 9 novembre 1701. *Ann. Étr. Autriche* 78, f° 365.

(2) Idem, 12 novembre 1701. *Ibid.*, f° 372.

(3) Idem, 16 novembre 1701. *Ibid.*, f° 379.

Suivait le récit détaillé de l'évasion.

Et le 19, la mise à prix de la tête de Rákóczi achevait d'enlever toute illusion sur l'« extrême bonté » impériale...

« L'on assure que l'on a mis à prix la teste du Prince Ragotskj, que celui qui pourra l'amener en vie aura dix mille florins de récompense, et six mille pour celui qui n'apportera que sa teste¹. »

Morreton, accusé d'avoir fourni l'argent de l'évasion, reçut, comme Villars, des menaces ; mais, comme lui, il eut la sagesse d'y rester insensible.

« Lors de l'évasion de M. le Prince Ragotskj à laquelle on veut au moins que j'aye contribué par l'argent », écrivait-il à Torcy le 7 décembre, « l'on m'a voulu faire craindre d'estre mis en prison et mesme je reçois de temps en temps des avis assez sérieux sur cela, mais qui ne m'intimident aucunement². »

*
* * *

Sitôt hors de prison, Rákóczi, comme Bercsényi six mois auparavant, s'était réfugié en Pologne.

Le 26 novembre, il était à Varsovie et se présentait à Du Héron qui l'envoya aussitôt à Lowitz auprès du Cardinal Radziowski, Primat de Pologne, en même temps qu'il écrivait à ce prélat une lettre de recommandation, où, prudemment, il feignait d'ignorer l'arrivée du Prince fugitif.

« Le Roy de Pologne m'a fait l'honneur de me dire que le Prince Ragotskj en se sauvant de Neustat a pris la route de Pologne ; comme le pretexte de la persécution que ses ennemis luy ont suscitée est une intelligence avec Sa Majesté que j'ay d'autant plus lieu de croire supposée que je n'en aye aucune connoissance, il me semble que je ne puis pas me dispenser de supplier Votre Eminence de luy accorder sa protection s'il y a recours jusqu'à ce que je sois instruit des sentiments de Sa Majesté. Il me paroist que les ennemis du Prince Ragotskj ayant abusé du

(1) *Idem*, 19 novembre 1701. *Ibid.*, t^o 375.

(2) *Idem*, 7 décembre 1701. *Ibid.*, t^o 409. A l'invitation de l'Empereur, qui jugeait inutile qu'une puissance ennemie conservât un agent à Vienne, Morreton quitta cette ville le 8 mai et arriva à Paris le 2 juin 1702.

nom de Sa Majesté pour satisfaire leur passion, il est de la justice de Sa Majesté de s'intéresser à la destinée de ce malheureux Prince. »

Le lendemain, Du Héron manda au Roi ses impressions de cette première entrevue :

« Ces deux seigneurs (*Rákóczi et Bercsényi*) se sont joints. Ils m'ont encore l'un et l'autre assuré que s'ils peuvent avoir cinq ou six mille hommes de troupes étrangères afin de faire voir à la nation qu'elle sera secourue par Votre Majesté ou par le Roy d'Espagne, ils se font forts que toute la Hongrie en moins de trois semaines se joindra à eux ; le Prince Ragotskj est bien fait, il a beaucoup d'esprit et infiniment plus que je n'avois oúy dire, il conserve dans ses malheurs une fermeté dont peu de personnes seroient capables¹. »

L'arrivée de Rákóczi accrut encore le zèle de Du Héron pour l'affaire hongroise, et, malgré les fins de non-recevoir successives que Louis XIV lui avait opposées, il reprit ses instances.

Déjà le 6 novembre, la veille même de l'évasion de Rákóczi, il avait envoyé au Roi un nouveau mémoire hongrois, plus suppliant encore que le premier, sous le titre de

« *Propositions à représenter au Sérénissime Roy Très-Christien*². »

Le préambule disait :

« Comme le Royaume de Hongrie dans son malheur met toute son espérance et sa confiance dans le puissant secours de Sa Majesté Très-Christienne, et qu'il a recours à elle, il faut humblement supplier Sa Majesté de daigner ne pas refuser de le secourir non seulement secrètement, mais encore ouvertement ; ce qui sera non seulement utile et avantageux au Royaume de Hongrie, mais encore à Sa Majesté et luy acquerra une gloire immortelle, ainsy que les raisons suivantes le font voir. »

(1) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 27 novembre 1701. *Aff. Étr. Pologne* 110, f° 251.

(2) Mémoire de Bercsényi, 6 novembre 1701. *Aff. Étr. Hongrie* 9, f° 37.

Suivait une série d'articles dont le premier affirmait :

« Il est certain qu'il n'y a point d'entreprise qui puisse causer à l'Empereur une plus grande diversion de ses forces que celle de Hongrie... »

Le Mémoire se terminait par cet appel emphatique :

« Ainsy Sa Majesté Très-Chrétienne est très-humblement suppliée par cette remontrance d'acquérir à un prix si modique une gloire éternelle, l'attachement éternel du Royaume de Hongrie, le succez de ses armes, la sureté de la Monarchie d'Espagne, l'Empire de la mer, et la fin de la Guerre d'Italie qu'on abrègera certainement par les moyens que l'on vient de proposer. »

Peu ému par ces offres de « gloire éternelle à prix modique » et d' « empire de la mer », Louis XIV, déjà informé de l'agression contre Bercsényi, répondit non sans ironie :

« Je douterois que ce Prince (*le Roi de Pologne*) voulust entrer dans l'exécution de ce projet et par conséquent je la croirois difficile quand mesme on pourroit prendre quelque confiance aux rapports de sujets mécontents dont la veüe est toujours de faciliter les entreprises qu'ils croyent propres à les rétablir aux distinctions dans leurs pays.¹ »

Le 1^{er} décembre, reprenant les termes de sa lettre du 26 novembre, Du Héron lui écrivait :

« Le Prince Ragotskj et le Comte Berchinj soutiennent l'un et l'autre que l'exécution de ce dessein est immanicable s'ils peuvent entrer en Hongrie avec cinq ou six mille hommes et faire connoistre que Votre Majesté est résolue de leur fournir tous les secours nécessaires pour mettre fin aux malheurs des hongrois. Elle auroit bonne opinion de l'esprit et de la capacité du Prince Ragotskj si elle estoit informée avec quelle adresse il a sceu former un très grand party, sans cependant donner d'ombrage à la Cour Impé-

(1) Louis XIV à Du Héron. Versailles, 24 décembre 1701. Aff. Étr. *Pologne* 110, f^o 254.

riale qui n'auroit rien sceu de ses desseins que dans le temps de l'exécution, si Longueval ne l'avoit trahy¹. »

Et il ajoutait cette phrase qui, sous un aspect innocent, révélait en réalité la première amorce d'une tactique un peu puérole de Rákóczi, cherchant à convaincre la France que tout ce qu'il avait entrepris ne l'avait été que pour elle, dans son seul intérêt :

« Il (*Rákóczi*) espère que Votre Majesté ne l'abandonnera pas, puisque l'envie qu'il avoit d'estre de quelque utilité à Votre Majesté luy a attiré la persécution qu'il a soufferte... »

* * *

Le Roi Auguste n'ignorait pas la présence de Rákóczi dans son royaume : c'est même de lui que, dès le 24 novembre, Du Héron avait appris l'entrée du Prince en Pologne².

Aussi, quand, à quelques jours de là, l'envoyé de l'Empereur à Varsovie reçut un courrier de Vienne, pensa-t-on aussitôt qu'il avait mission de demander au Roi l'autorisation de faire arrêter Rákóczi sur ses terres. Mais le Roi, que Du Héron prit la liberté de questionner, lui répondit qu'on était persuadé à Vienne que Rákóczi avait pris la route de Suède³. Du Héron, sans y croire, se contenta de cette assurance.

Mais, dès les premiers jours de décembre, n'oubliant pas que la tête de Rákóczi était mise à prix, et craignant les entreprises de la Cour de Vienne, il se mit en quête d'un asile pour ses deux protégés ; il le trouva chez une grande dame de l'aristocratie russe, « douée d'un esprit et d'un courage virils »⁴, Elisabeth Lubomirska, qui avait épousé un seigneur polonais, Adam Sieniavski, Palatin de Beltz. Rákóczi et Bercsényi s'installèrent aussitôt dans ses terres, non loin de Léopol⁵.

(1) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 1^{er} décembre 1701. *Ibid.*, f^o 273.

(2) Idem, 24 novembre 1701. *Ibid.*, f^o 230 ss.

(3) Idem. *Ibid.*

(4) Rákóczi, *Confessions*. Aff. Étr. Hongrie 16, f^o 238.

(5) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 16 décembre 1701. Aff. Étr. Pologne 110, f^o 309. Et 22 décembre, f^o 320.

L'inlassable Du Héron se préoccupa alors de pourvoir à leur subsistance : ses ressources n'y pouvant suffire, il fit appel à la générosité de Louis XIV.

Dès le 28 juillet, alors que Bercsényi était encore seul en Pologne, il avait déjà écrit au Roi :

« Le seigneur hongrois s'est sauvé avec tant de précipitation qu'il n'a pu rien emporter. Si Votre Majesté croit qu'il puisse luy estre utile, il me semble qu'il seroit bon de luy donner de quoy vivre...¹ »

Le 16 décembre, il lui écrivit :

« Les personnes dont j'ay fait mention dans mes précédentes se trouveront réduites à de grandes extrémités si Votre Majesté n'a pas la bonté de les secourir par quelque gratification². »

Le 22, encore :

« Il me semble qu'il est de la grandeur et de la générosité de Votre Majesté de ne le pas abandonner puisque le crime dont on l'accuse est d'avoir voulu servir Votre Majesté. Le peu qu'il a eu en se sauvant de prison est dissipé, il ne luy reste rien, sa condition fait pitié³. »

Obstiné et brave homme, il pria Torcy de plaider sa cause auprès du Roi :

« Permettez-moy de vous recommander les deux personnes à qui j'ay procuré un azile ; je ne les peux pas voir dans la nécessité où ils sont réduits pour avoir, à ce qu'on prétend, eu recours à la protection de Sa Majesté, et ne les pas assister ; quand le Roy leur accordera une pension, il n'en sera pas plus pauvre...⁴ »

De Versailles, Louis XIV répondit, le 26 janvier 1702, qu'il voulait bien, par charité, accorder la pension demandée, mais tint à préciser qu'il n'était pas dupe de certains arguments :

« Faites moy sçavoir à peu près ce qu'il conviendrait de donner

(1) Idem, 28 juillet 1701. *Aff. Étr. Pologne* 109, f° 502.

(2) Idem, 16 décembre 1701. *Aff. Étr. Pologne* 110, f° 309.

(3) Idem, 22 décembre 1701. *Ibid.*, f° 320.

(4) Du Héron à Torcy. *Varsovie*, 5 janvier 1702. *Ibid.*, f° 347.

pour la subsistance des deux hommes dont vous me parlez, et quels services ils peuvent rendre ; je n'ay point attiré leur malheur, je ne suis pas mesme encore instruit du dessein qu'ils avoient ; je veux bien cependant ne pas les abandonner¹. »

¹⁷⁹³ Cette lettre ne lui était pas encore parvenue que, le 30 janvier, ignorant l'acceptation du Roi, Du Héron lui écrivait à nouveau :

« Il est de la gloire de Votre Majesté, de sa générosité et si je l'ose dire de sa charité et de son interest de ne les pas laisser périr de misère ; je les ayde autant que je puis, mais le secours qu'ils retirent de moy est fort borné. *Ils peuvent être utiles un jour à Votre Majesté s'ils ne le sont pas a présent. Votre Majesté n'abaissera la Maison d'Autriche et ne fera cesser l'autorité qu'elle s'attribue en Allemagne qu'en ménageant les Hongrois mécontents et la République de Pologne, etc...* »

Et il ajoutait cet appel émouvant :

« Je ne puis pas m'empêcher de supplier Votre Majesté de leur accorder une pension, tandis que leurs malheurs dureront. Seront-ils les seuls de ceux qui ont recours à Votre Majesté qui n'en seront pas secourus ? »

Mais, à côté de ces prières, la même lettre contenait une proposition concrète plus susceptible d'intéresser Louis XIV : le Roi de Pologne étant sur le point de conclure un traité avec l'Empereur², et la sûreté des deux réfugiés s'en trouvant menacée, Du Héron suggérait de les envoyer en une sorte d'ambassade franco-hongroise auprès du Roi de Suède — avec lequel Louis XIV cherchait à contracter alliance³.

« Je sçay, » écrivait Du Héron, « la difficulté qu'il y a à négocier avec le Roy de Suède ; on pourroit la surmonter en envoyant auprès de luy le Prince de Ragotskj et le Comte Berchinj sous prétexte d'aller luy demander sa protection. Le Prince de Ragotskj

(5) Louis XIV à Du Héron, 26 janvier 1702. *Ibid.*, f° 356.

(1) En fait, ce traité fut signé le 16 janvier 1702. Mais ayant été gardé secret, Du Héron n'en connut les termes que quelques semaines plus tard. (Cf. lettre à Louis XIV, de Varsovie le 16 mars 1702. *Ann. Étr. Pologne* 113, f° 77.)

(2) Louis XIV mettait de grands espoirs en Charles XII qui, vainqueur à Riga, le 18 juillet 1701, venait d'entrer en Pologne.

est assuré qu'il la luy accordera. M. le Prince de Ragotskj a toutes les qualitez necessaires pour s'introduire dans les bonnes grâces et dans la familiarité du Roy de Suède et assez d'esprit pour luy insinuer adroitement ce que Votre Majesté souhaitera, &c... Le Roy de Pologne se déclarant pour l'Empereur, ils sont obligez de sortir de ses Estats...¹ »

En même temps, Rákóczi remettait à Du Héron, pour Louis XIV, une lettre que l'ambassadeur n'osait pas transmettre au Roi de peur qu'elle fût interceptée, mais dont il donnait cette analyse :

« Le contenu est qu'il se jette aux pieds de Votre Majesté ; qu'il la supplie de ne luy pas refuser l'honneur de sa protection et qu'il luy offre d'employer *pour son service* son sang et sa vie...² »

La réponse que, de Marly, le 2 mars 1702, le Roi fit à son envoyé marquait une certaine évolution : tout en restant dans une prudente réserve, il acceptait de considérer les possibilités d'une diversion en Hongrie, et demandait des précisions ; quant au projet d'envoyer Rákóczi et Bercsényi auprès de Charles XII, il l'appréciait si fort qu'il promettait, en ce cas, d'augmenter la pension accordée...

« ...les propositions que le Comte Berkini vous a faites au sujet des mouvements que l'on pourroit exciter présentement en Hongrie... Je connois toute l'importance de cette diversion. Mais avant que de promettre de la soutenir, il faut que je sçache quel est le projet de ceux qui la proposent, les moyens qu'ils ont d'y réussir, leurs intelligences, les secours qu'ils demandent et les seuretez qu'ils peuvent me donner que ces secours seront utilement employés. *Au reste, ils ne peuvent être qu'en argent et mesme il ne faut pas que les sommes soient bien considérables.* Si quelque Polonais puissant par ses richesses et par son crédit pouvoit se mettre en teste de profiter de la disposition des Hongrois et de se faire Roy d'Hongrie, rien ne me paroistroit meilleur pour donner plus de force aux mouvements qu'on pourroit exciter sur ce prétexte... Enfin s'il y a quelqu'un à la teste et que je voye quelque apparence

(1) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 30 janvier 1702. Aff. Étr. *Pologne* 110, f° 422.

(2) Idem, 5 février 1702. *Ibid.*, f° 439.

de succez, je donneray les secours qu'on pourra raisonnablement me demander.

« Je ne doute pas que dans cette conjoncture le Roy de Suède ne reçoive favorablement le Prince Ragotskj et le Comte Berkini, qu'il ne les regarde l'un et l'autre comme capables de luy donner des moyens de se venger de ses ennemis ou de leurs alliez. Leur propre seureté les oblige à se retirer incessamment des États du Roy de Pologne. Ils doivent assez connoistre son caractère et le Comte Berkiny l'a suffisamment éprouvé pour juger que ce Prince accordera sans peine ce que l'Empereur pourroit luy demander sur leur sujet.

« Je vous ay déjà mandé que je voulois bien pourvoir à leur subsistance lorsque vous m'aurez fait sçavoir à peu près ce que vous croyez qu'on pourroit leur donner. S'ils passent auprès du Roy de Suède j'augmenteray ce que j'aurois accordé pour eux en cas qu'ils fussent demeurez en Pologne.

« Si dans la suite le Roy de Suède portoit ses armes dans le Royaume de Bohême, le Prince Ragotskj pourroit y trouver de quoy se dédommager des grands biens qu'on luy a fait perdre en Hongrie¹. »

Le 12 février, Du Héron informait le Roi que des marchands français arrivant de Hongrie disaient que

« les peuples n'attendaient qu'une personne qui se mit à leur teste pour se révolter, et qu'entre les places où ils avaient passé, il n'y avait que de très faibles garnisons². »

Le 19, parlant de la malheureuse conjuration de l'année précédente, il écrivait :

« Leur intention estoit de faire une puissante diversion en Hongrie, de tascher de la rétablir dans sa liberté première pendant que Votre Majesté assureroit au Roy d'Espagne les différents estats de sa monarchie.

« Ils (*Rákóczi et Bercsényi*) croient³ avoir receu une lettre de M. de Barbesieux à qui Longueval s'estoit adressé. *Ils se flattoient comme ils font encore d'estre aydez de Votre Majesté &c...* »

(1) Louis XIV à Du Héron. Marly, 2 mars 1702. *Ibid.*, f° 459.

(2) Du Héron à Torcy (pour Louis XIV). Varsovie, 12 février 1702. *Ibid.*, f° 465.

(3) Du Héron ignorait l'existence de la lettre de Barbesieux.

Puis, en réponse à la lettre du Roi, du 26 janvier, qu'il avait enfin reçue, il évaluait la pension à servir aux deux exilés :

« Je crois que Votre Majesté ne peut pas leur donner moins pour leur subsistance que dix mille écus¹ par an ; cette dépense ne seroit point perdue quand elle ne feroit que maintenir la réputation que Votre Majesté s'est acquise de protecteur des Princes malheureux². »

De Marly, le 16 mars, le Roi retrancha un tiers de l'estimation de son ministre, et, une fois de plus, tint à mettre au point les conditions de sa générosité :

« Je ne vois guère de fondement à faire sur l'utilité que l'on pourroit retirer du Prince Ragotskj et du Comte Berchini. Je veux bien cependant contribuer à leur subsistance. Mais il faut considérer qu'ils n'ont rien fait encore pour mon service, que leur malheur n'a point été causé par aucune marque qu'ils ayent donnée de leur attachement à mes intérêts. Comme il est mesme incertain qu'ils puissent y servir ou par eux-mêmes ou par leurs amis, je croiray faire beaucoup pour eux en leur assurant dans ce commencement une somme annuelle de vingt mille livres dont il y en auroit douze pour le Prince Ragotski et huit pour le Comte Berkinj. Les services qu'ils me rendront dans la suite pourront faire augmenter cette gratification³. »

Ainsi, le premier « subside » accordé par Louis XIV le fut pour tirer de la misère deux gentilshommes dans l'infortune, et non pour subventionner ou exciter une diversion politique.

*
* *

Du Héron avait atteint son premier but : mettre Rákóczi et Bercsényi dans un asile sûr, et leur assurer de quoi vivre. Restait le second but, de beaucoup le plus important : décider le Roi à soutenir leur action en Hongrie.

Il avait jusqu'alors tenté de convaincre Louis XIV des

(1) C'est-à-dire trente mille livres.

(2) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 19 février 1702. *Ibid.*, t° 481.

(3) Louis XIV à Du Héron. Marly, 16 mars 1702. *Ibid.*, t° 494.

avantages de cette action ; retournant l'argument, il lui montra le danger de ne pas agir. Il écrivait, le 10 mars 1702 :

« La Transylvanie va devenir une source de forces et de richesses intarissables si l'Empereur en jouit encore quelques temps tranquillement...¹ »

Le Roi, nous l'avons vu, n'excluait pas *a priori* l'idée d'une diversion en Hongrie ; mais c'est de la Turquie qu'il en eût souhaité l'initiative, beaucoup plus que de Rákóczi². Sans elle, sans le secours de ce puissant réservoir d'hommes et d'argent, les chances de succès lui paraissaient très faibles, et, par le canal de Ferriol, il essayait — sans effet, du reste — d'exciter la Porte à déclarer la guerre à l'Empereur.

Dès le 20 décembre précédent, il lui avait écrit :

« On parle beaucoup du mécontentement des Hongrois. Vous avez sceu que le Prince de Ragotskj avoit été arrêté, il s'est sauvé et il est présentement auprès du Roy de Pologne. En d'autres temps, les Turcs auroient profité d'une conjoncture aussy favorable pour relever la réputation de leur Empire³. »

Quatre mois plus tard, le 20 mars, il écrivait encore :

« Toute l'Europe se trouvant à la veille d'une guerre générale, il seroit facile aux Turcs de rétablir leur réputation, sans exposer leur Empire aux malheurs qu'ils ont essuyé pendant la dernière guerre. Je ne pretens point leur conseiller de la recommencer, je crois mesme qu'on tenteroit inutilement de leur en faire voir les avantages. Mais ils en trouveraient certainement s'ils pouvoient se déterminer seulement à faire faire à leurs troupes quelques mouvements en Hongrie. L'Empereur en a fort peu présentement dans ce royaume...⁴ »

(1) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 10 mars 1702. *Ibid.*, t° 518.

(2) En ce mois de mars 1702, Torcy reçut la visite d'un sieur de Chalus, sujet de l'Empereur, envoyé de Vienne par Morreton qu'il harcelait depuis décembre avec un projet pour soulever la Hongrie, par rancune contre Léopold qui lui avait promis un régiment sans le lui donner. Torcy, après examen du projet « où il paroissoit beaucoup de vision », répondit à Chalus que le Roi « étant armé seulement pour la justice étoit bien éloigné d'employer des voyes semblables à celles qu'il proposoit », et l'avisa de sortir incessamment du royaume (*Aff. Étr. Autriche* 78, f°° 415, 420, 447, 463, 546, 562, 571, 572, 577, 584, 585).

(3) Louis XIV à Ferriol. Versailles, 20 décembre 1701. *Aff. Étr. Turquie* 38, f° 140.

(4) *Idem*, 20 mars 1702. *Ibid.*, t° 178.

Et Louis XIV suggérait à son ambassadeur de faire briller à leurs yeux l'espoir d'une amélioration du traité de Karlowitz, l'Autriche étant pour l'instant fort occupée en Italie.

Mais ces appels habiles à l'amour-propre et aux intérêts des Turcs ne trouvaient pas d'échos dans un peuple trop récemment vaincu, et épuisé.

Cependant, le Roi ne voulut pas décourager le zèle de Du Héron, et il lui manda

« en cas que l'on pût songer à faire une diversion du costé de la Transylvanie, d'examiner quelles mesures il y auroit à prendre pour cet effet, et les facilités qu'on y pourroit trouver¹. »

Entre temps, sa lettre du 2 mars, demandant des précisions sur les projets des Hongrois, était arrivée à Varsovie, et Du Héron s'était empressé de demander à Rákóczi et Bercsényi un rapport complet². Quelques jours plus tard, le courrier emportait vers Versailles un long mémoire³.

« Notre intention » y était-il dit, « est de venger la liberté injustement opprimée et de délivrer des misères de la servitude le peuple qui gémit et qui n'aspire qu'à ce moment ; et par ce moyen servir *aussy* le Roy par cette utile diversion, mériter par ce service l'éternelle protection et alliance de Sa Majesté pour le maintien le plus solide du royaume et procurer l'élection d'un Roy qui convienne à Sa Majesté. »

Suivaient des considérations sur l'impatience ardente et unanime du peuple hongrois à secouer son joug, et sur le concours assuré des seigneurs polonais... pour peu que Louis XIV sût y mettre le prix.

Enfin, Rákóczi et Bercsényi protestaient de leur sincérité et bonne foi, et affirmaient, en termes véhéments et pompeux, préférer la mort au mépris dont Sa Majesté Très-Chrétienne ne manquerait pas d'accabler « l'inexcusable infâmie d'une éternelle perfidie ».

(1) Louis XIV à Du Héron. Meudon, 6 avril 1702. *Aff. Étr. Pologne* 110, f° 533.

(2) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 19 mars 1702. *Ibid.*, f° 536.

(3) *Aff. Étr. Pologne* 110, f° 562. Le mémoire n'est pas daté.

Ce mémoire, digne et déferent, mais qui laissait paraître d'assez grandes illusions, ne parvint pas à vaincre le scepticisme de Louis XIV. Néanmoins, soucieux de ménager l'avenir — la Grande Alliance anglo-hollando-autrichienne venait de déclarer la guerre à la France le 15 mai 1702 — le Roi instruisit Du Héron d'entretenir les bonnes dispositions des exilés.

« J'ai entendu » lui répondit-il de Marly, le 18 mai, « la lecture des mémoires. Il seroit à souhaiter qu'il fust possible de les exécuter et en ce cas mes secours ne manqueroient pas. Mais je ne vois point encore les mesures que l'on pourroit prendre pour lever des troupes suivant ce projet, les facilitez pour les faire agir. Enfin il ne paroît pas que les dépenses que je ferois dans cette veue pussent produire aucun effet cette année. Les sommes qu'il y faudroit employer seroient cependant très considérables. Toutes ces raisons me font croire que pour ne pas faire inutilement d'aussy grandes dépenses, il faut seulement entretenir la bonne volonté de ceux dont vous m'envoyez les propositions. Ainsy vous les exhorterez à travailler de leur part au bien de leur patrie et vous les assurerez que lorsqu'il y aura quelque apparence d'y réussir mes assistances ne leur manqueront pas¹. »

* * *

Vers le même temps, de graves événements intérieurs survenant en Pologne obligèrent Du Héron lui-même à modérer, sinon à cesser, son action.

Il mandait au Roi, le 19 juin 1702 :

« L'estat tumultueux où les affaires paroissent en Pologne, éloigne l'exécution des desseins qu'on pourroit former pour profiter du mécontentement général des Hongrois ; il faut les suspendre jusques à ce qu'on voye de quelle manière elles pourront finir². »

Auguste II, battu par Charles XII à Clissow, le 19 juillet, semblait de moins en moins assuré sur son trône, et Du Héron, écrivant à Louis XIV le 31 du même mois, lui citait Rákóczi comme un candidat possible à la couronne

(1) Louis XIV à Du Héron. Marly, 18 mai 1702. *Ibid.*, f° 588.

(2) Du Héron à Louis XIV. Varsovie, 19 juin 1702. *Aff. Écr. Pologne* 111, f° 87.

de Pologne, pour le cas où une révolution renverserait Auguste¹.

A quoi le Roi, bienveillant mais encore sceptique, répondit de Marly, le 24 août, que

« de tous les étrangers le meilleur et le plus à souhaiter seroit certainement le Prince Ragosky, mais qu'il n'y voyait nulle apparence². »

Rákóczi, de son côté, sentant sa sûreté compromise en Pologne par l'alliance de dix années conclue en janvier entre Auguste II et l'Empereur, et incertain des projets du Roi de Suède, avait, dès le mois de mai, envoyé un émissaire à son beau-père Tököly, en Turquie, pour se ménager une retraite éventuelle dans ce pays.

Le 8 juin, de Pera, Ferriol écrivait au Roi :

« Il est venu de Pologne un gentilhomme hongrois de la part du Prince Ragosky, qui s'est adressé au Prince Tekely pour savoir si les Turcs voudroient luy donner une retraite et une subsistance proportionnées à sa qualité. Ce Prince est à plaindre que son destin le porte à une si grande extrémité, mais s'il estoit venu icy sans régler ses conditions et s'asseurer d'un azile, il auroit peut être esté assez malheureux pour être livré à l'Empereur³. »

Quelques semaines plus tard, le 10 juillet, Ferriol, ayant eu une entrevue avec l'envoyé de Rákóczi, retour de Nicomédie, précisait que « ce gentilhomme ayant fait ses propositions au Prince Tekely, ce dernier n'avait pas crû devoir en parler à la Porte, de crainte qu'on ne luy reprochât qu'il vouloit encore exciter une nouvelle guerre » ; que Rákóczi, installé avec Bercsényi dans le château d'un seigneur polonais à Brezane en Podolie, auprès de Camienieck, voulait demander au Roi de Suède de soutenir leurs intérêts ; mais que si leur dessein ne réussissait pas, et que la République de Pologne refusât de les prendre sous sa sauvegarde, « leur intention étoit de passer secrètement

(1) Idem, 31 juillet 1702. *Ibid.*, f° 182.

(2) Louis XIV à Du Héron, Marly, 24 août 1702. *Ibid.*, f° 190.

(3) Ferriol à Louis XIV, Pera, 8 juin 1702. *Aff. Étr. Turquie* 38, f° 231.

en Turquie pour rentrer de là dans les autres terres de la Chrétienté, où ils pourraient du moins respirer, après avoir esté longtems renfermez dans un fort petit château et exposez à mille dangers ». Il ajoutait que toute l'ambition de Rákóczi, s'il était obligé de sortir de Pologne, était de passer au service de Louis XIV : « On peut dire qu'il est l'homme le plus considérable de toute la Hongrie par la naissance et par sa richesse, parfaitement bien fait de sa personne, qu'il a le courage des Serins¹ dont il est descendu par sa mère, qu'il parle parfaitement toutes les langues et qu'il est en estat de rendre de longues services n'ayant que 25 ans, qu'enfin on ne pourroit trouver dans toute la Hongrie un homme plus accompli que luy. » Il terminait en demandant les ordres du Roi, pour le cas que les deux seigneurs hongrois viendraient à Constantinople².

* * *

Rákóczi resta cependant en Pologne pendant les mois qui suivirent, observant les événements et espérant un changement favorable dans l'esprit du Roi de France.

Mais la Guerre de Succession continuait à se montrer propice aux armes françaises. Si le 1^{er} février 1702, l'incapable Villeroi, successeur de Catinat en Italie, s'était laissé prendre dans Crémone, le hardi Vendôme qui l'avait remplacé avait renoué la série des succès.

Le 9 septembre, Landau fut pris par les Impériaux après cent quarante jours de siège, et le 30 la Diète des Cercles de l'Empire, entrés dans la Grande Alliance le 22 mars, déclara la guerre à la France.

Mais le 25, Maximilien de Bavière s'était emparé d'Ulm ; Louis XIV, accouru à son aide, portait la guerre au cœur même de l'Allemagne, et, le 14 octobre, Villars écrasant Louis de Bade à Friedlingen était, sur le champ de bataille, acclamé maréchal de France par ses troupes.

Moins que jamais, donc, les hasardeux projets de Rákóczi avaient-ils chance d'être accueillis par le Roi,

(1) Déformation française du nom de la famille Zrinyi, à laquelle appartenait la mère de Rákóczi.

(2) Ferriol à Louis XIV. Péra, 10 juillet 1702. *Aff. Étr. Turquie* 38, f^o 244.

dont la pensée, d'ailleurs, restait tournée vers la Turquie pour une éventuelle diversion.

De Versailles, il écrivait encore à Ferriol, le 13 novembre 1702, de conseiller aux Turcs — dont on craignait alors une attaque contre Venise — un mouvement fructueux en Hongrie, plus profitable à leurs intérêts qu'une guerre avec les Vénitiens. Et comme, dans sa dernière lettre, Ferriol avait proposé d'envoyer servir en France certains officiers hongrois de la suite de Thököly — que celui-ci, malade, avait dégagés de leur serment de fidélité¹ — il l'avisait de les laisser à Constantinople où ils seraient plus utiles si quelque mouvement se faisait en Hongrie².

* * *

En ce même mois, se produisit en Pologne un grave incident diplomatique. Dans la nuit du 10 au 11 novembre — un an après l'agression dont Bercsényi avait été victime — l'ambassadeur Du Héron — qui avait, non sans imprudence, pris parti contre Auguste II et soutenu les intérêts du Prince de Conti — fut, en dépit de sa qualité, alors qu'il revenait de souper chez le Maréchal de la Cour, enlevé par un détachement de cinquante dragons aux ordres d'un lieutenant-colonel, et transporté à Thorn d'où, après quelques jours de détention, il fut reconduit sous escorte à la frontière française.

Louis XIV ressentit une violente colère de cette insulte et, malgré les protestations d'innocence du Roi Auguste faisant retomber la responsabilité sur le ministre Beuchling, fit arrêter tous les Polonais qui se trouvaient dans le royaume et ne les remit en liberté que quand Du Héron y fut rentré lui-même, sain et sauf, en décembre³.

Par représailles, Du Héron ne fut pas remplacé et ses fonctions furent partagées entre son secrétaire Maron, et le marquis de Bonac, ambassadeur du Roi en Suède, en résidence à Dantzig.

Un peu dérouté par ce brusque départ qui, selon ses

(1) *Idem*, 2 octobre 1702. *Ibid.*, f° 261.

(2) Louis XIV à Ferriol. Versailles, 13 novembre 1702. *Ibid.*, f° 283.

(3) *Aff. Étr. Pologne* 113, f° 245 ss.

propres termes, lui enlevait un « ami fort attaché »¹ et privait la cause magyare d'un ardent avocat, Rákóczi se préoccupa, plus que jamais, de sortir de Pologne et de passer soit en France soit en Suède, bien que, pour les « empêcher d'écouter les propositions qu'on leur faisoit d'accepter en Allemagne un équivalent des biens qu'ils avoient en Hongrie », et conserver ainsi à la France un « atout » qu'il jugeait précieux, Du Héron eût fait mander à Rákóczi et Bercsényi « qu'ils ne devoient point s'allarmer de son départ, qu'il alloit devenir leur agent auprès de S. M. et qu'il espéroit que leur destinée deviendrait meilleure avant trois mois² ».

De Varsovie, le 11 janvier 1703, Maron écrivoit à Du Héron — qu'il tenait exactement au courant comme s'il dût reprendre son poste :

« Reçu une lettre de M. le Prince Ragotskj avec son chiffre grec qui m'a pensé couter les deux yeux. Il marque estre fort empêché pour sa personne et pour les affaires d'Hongrie. Il me demande si je juge qu'il puisse aller en Hongrie et de là en France, ou de faire en sorte qu'il puisse passer auprès du Roy de Suède³. »

Mais ce dernier projet, peu agréable à Charles XII lui-même, ne devait pas avoir de suite. Bonac, venu à Varsovie, écrivoit à Louis XIV le 18 février :

« Le Roy de Suède n'a point donné encore un azile au Prince Ragotski ; je crains mesme qu'il ne fasse difficulté de le faire ; ce Prince qui luy a écrit directement sur les espérances qu'on luy avoit données a eu une réponse peu favorable⁴. »

* * *

Encore qu'il n'eût peut-être pas pour l'affaire hongroise un aussi vif enthousiasme que Du Héron, Bonac ne négligea pas cette ressource éventuelle, et chercha à utiliser le zèle de Rákóczi au mieux des intérêts de son Roi.

(1) *Confessions*. Aff. Étr. *Hongrie* 16, f° 238.

(2) Mémoire de Du Héron. Aff. Étr. *Hongrie* 9, f° 159 et sq.

(3) Maron à Du Héron. Varsovie, 11 janvier 1703. Aff. Étr. *Pologne* 114, f° 19.

(4) Bonac à Louis XIV. Varsovie, 18 février 1703. Aff. Étr. *Suède* 97, f° 103.

C'est ainsi que le 2 mars, il suggérait à Louis XIV de profiter des troubles de Pologne pour faire en Saxe une diversion à laquelle

« le Prince Ragotski pourroit travailler avec succès, en entrant en Saxe avec un petit corps sous prétexte d'aller joindre M. l'Électeur de Bavière¹. »

Rákóczi, de son côté, avait repris ses instances auprès du nouvel ambassadeur. Il lui écrivait le 17 mars :

« Le zèle que nous avons, nous a fait travailler tout le temps de nostre malheur depuis le bénigne agrément de Sa Majesté, reçu par son ministre² ; nous n'avons manqué de disposer toutes choses dans le pays pour estre prest à commencer une diversion. »

Puis, après avoir demandé l'envoi d'un commissaire du Roi avec deux ou trois cent mille écus pour la dépense la plus nécessaire du commencement, il terminait en suppliant le Roi

« de laisser agir les inclinations de sa clémence naturelle envers un pays et des personnes qui considéroient sa protection et appui comme l'unique voie capable de rendre leur ancienne félicité &c...³ »

Un autre *Projet sur la Hongrie*, anonyme, demandait encore :

« Scavoir sy le Roy veut accorder au prince de Ragosky protection ouverte à son nom ou a celuy du Roy d'Espagne.

« Sy Sa Majesté veut accorder au prince de Ragosky un secours de vingt mille pistoles payables dans deux fois scavoir la moitié par avance et l'autre moitié après la prise de trois principales villes de Roiaume de hongrie &c...⁴ »

(1) Idem, 2 mars 1703. *Ibid.*, n° 130.

(2) Ainsi Rákóczi interprétait-il la lettre dilatoire de Louis XIV à Du Héron, le 18 mai 1702. Cf. *supra*.

(3) Rákóczi à Bonac, 17 mars 1703. *Ann. Étr. Hongrie* 9, n° 84.

(4) *Ibid.*, n° 79.

« Le mesme Prince (*Rákóczi*) » mandait Bonac au Roy le 27 Avril, « m'escrit qu'un de ses amis luy promet deux mille hommes de troupes dont il sera le maistre quand il voudra, pourveu qu'il puisse fournir à leur subsistance. Le soulèvement des Rasciens en Esclavonie, au nombre de huit mille, que nous apprenons par les lettres de Vienne du 14, facilitera extrêmement les desseins qu'on pourra voir en Hongrie et sy je l'ose dire tout cela doit exciter Votre Majesté à faire quelque attention aux propositions de ces deux seigneurs hongrois¹. »

Louis XIV, ébranlé, répondit en autorisant Bonac à avancer quelqu'argent à Rákóczi, jusqu'à concurrence de trente mille écus, soit quatre vingt dix mille livres.

Un premier pas venait d'être fait.

De son côté, Du Héron, bien que retiré en France, ne cessait de presser le Roi.

« Il semble » écrivait-il de Meskirck le 25 Mai, « que Sa Majesté ne pourroit faire un meilleur usage de 2 ou 300 mille livres, que de les donner pour faire révolter la Hongrie ; il en faudroit peut être moins ; la révolte est certaine pour peu que les Hongrois soient aidés. Si elle arrivoit dans le temps que l'armée de Sa Majesté est au milieu de l'Allemagne, l'Empereur ne sçauroit de quel costé porter ses forces et il seroit réduit à accepter la paix aux conditions que Sa Majesté voudroit imposer. Il reste peu de troupes en Hongrie et les Hongrois n'ont jamais eu une si belle occasion de rétablir leur liberté. Je suis persuadé que les efforts qu'ils feroient ne seroient pas sans succez, s'ils y sont engagez au moyen de quelques sommes d'argent ; ils n'en auront pas besoin dans la suite ; les revenus du Royaume fourniront aux frais de la guerre². »

Trois jours plus tard, le 28 mai, Bonac écrivait au Roi :

« ... Les Hongrois animez par l'espérance des secours qu'ils pourroient recevoir de Bavière se porteront vraysemblablement à des choses qu'ils n'auroient osé entreprendre dans un autre temps, c'est par cette raison, Sire, que sy je remarque que pour profiter de l'ardeur que le Prince Ragoski témoigne d'entrer en Hongrie, il a besoin de quelque argent, je profiteray de la permission que

(1) Bonac à Louis XIV. Varsovie 27 avril 1703. Aff. Étr. *Suède* 97, f° 221.

(2) Du Héron à Louis XIV, 25 mai 1703. Aff. Étr. *Pologne* 114, f° 75.

Votre Majesté ma donnée de luy avancer jusqu'à trente mille escus. Je ménageray cependant l'ordre qu'elle m'a donné là-dessus de manière que je ne donneray qu'une partie de cette somme, ou mesme rien du tout sy je puis l'éviter. Il me marque qu'il souhaiteroit d'avoir une entreveüe avec moy, mais qu'il n'ose s'éloigner des frontières de la Hongrie, il m'envoyera peut estre le Comte Bertiny comme je l'en ai prié.

« Il souhaitoit que je luy envoyasse quelqu'un... Mr. Duheron pourroit servir très utilement Votre Majesté en Hongrie, comme le Prince Ragoski le propose, parce qu'outre qu'il connoist desjà ce pays, il luy seroit plus facile qu'à un autre de tirer des secours de Pologne par le moyen des amis qu'il s'y est faits.

« Il paroist que les Impériaux ont peur pour la Hongrie par la précaution qu'ils prennent d'envoyer le Régiment de Montecuculy à Bude¹. »

Cette lettre n'eut pas le temps de parvenir à Versailles, que, le 1^{er} juin, après avoir lancé un manifeste « *A tous ceux de Hongrie qui désiraient le rétablissement de l'ancienne et glorieuse liberté de leur patrie*² », Rákóczi franchit la frontière avec une poignée d'hommes.

La crainte de laisser refroidir l'ardeur belliqueuse des paysans hongrois³, peut-être aussi l'avis que des partisans de l'Empereur projetaient de s'emparer de sa personne⁴, l'avaient décidé à cette action brusquée.

Bercsényi, lui, restait en Pologne pour continuer l'action diplomatique et assurer des secours en hommes et en argent.

Dès le 15 juin, à Varsovie, il remit à Bonac un nouveau Mémoire intitulé :

« Raisons qui font voir la nécessité qu'il y a que Sa Majesté Très-Chrétienne veuille faire avancer quelque argent au Prince Rákóczy et au Comte Bercsény⁵. »

(1) Bonac à Louis XIV. Varsovie, 28 mai 1703. Aff. Étr. Suède 97, f° 274.

(2) Aff. Étr. Hongrie 9, f° 93.

(3) « Il avait avancé son voyage de peur qu'un plus long retardement causât quelque défiance dans l'esprit des soulevés... » (Bonac à Louis XIV. Varsovie, 30 juin 1703. Aff. Étr. Suède 97, f° 318).

(4) Dès le 26 mars 1702, Du Héron avait écrit à Louis XIV, de Varsovie : « On prend de grands soins pour s'assurer du Prince de Ragotsky ; on a débauché des domestiques du Palatin de Beltz. » (Aff. Étr. Pologne 110, f° 549.)

(5) Aff. Étr. Hongrie 9, f° 101.

Il exposait que les projets faits pour la délivrance de sa patrie allaient incessamment éclater par quelque entreprise, et, se fiant, disait-il, « aux assurances que Sa Majesté avait fait donner depuis longtemps par M. Du Héron », demandait, entre autres articles :

« 1^o Que sy on fait un traité de pais, nous n'en serons point exclus; qu'on conviendra avec nous des conditions qui nous regarderont de sorte qu'il ne soit rien conclu sur nostre sujet sans nostre participation.

« 2^o Que dans deux ou trois mois on nous fasse toucher trois ou quatre cens mille escus, et que s'il arrivoit que l'Empereur nous opposât des forces auxquelles nous ne pussions résister avec ce secours, on nous en fournira de plus considérable. »

Bonac transmit le document au Roi, le lendemain, en l'accompagnant d'une longue lettre¹ où il lui racontait son entrevue avec Bercsényi, annoncée dans sa lettre du 28 mai.

Le comte avait attiré son attention sur le fait que, depuis ses premières sollicitations, les nécessités de la guerre en Allemagne et en Italie avaient obligé l'Empereur à retirer peu à peu ses troupes de Hongrie; que celle-ci se trouvant maintenant entièrement dégarnie, les Hongrois en avaient profité pour s'assembler et que la conjuration groupait présentement plus de dix mille hommes; que, dès lors, la somme nécessaire à l'entreprise projetée était très inférieure à celle qu'on avait d'abord calculée.

Puis Bercsényi avait protesté que Rákóczi et lui ne voulaient agir que de la façon la plus solide; qu'ils avaient déjà engagé pour un million de terres afin de lever des compagnies polonaises; et qu'au demeurant, le meilleur témoignage de la sagesse de leurs résolutions était qu'ils seraient perdus sans ressource en cas d'échec.

Il avait enfin déclaré que Rákóczi, « *quoiqu'il n'eut pas encore de réponse positive de Louis XIV* », n'avait pu s'empêcher de consentir aux avances que lui avaient faites des émissaires des conjurés, parce que les Allemands commen-

(1) Bonac à Louis XIV. Varsovie, 16 juin 1703. *Aff. Étr. Suède* 97, 1^o 289.

gaient à prendre quelque soupçon, et qu'il leur avait envoyé des étendards.

Bonac lui avait alors fait part du crédit de 30.000 écus accordé par le Roi ; mais, n'ayant pu trouver dans Varsovie que 200 ducats et 100 écus, il avait remis à Bercsényi une lettre pour prier la Palatine de Beltz de consentir l'avance du reste.

« J'augure bien » ajoutait Bonac « de cette affaire si considérable dont il y a tant à espérer depuis que j'ay entretenu le Comte Berchinj homme également propre et pour la guerre et pour les affaires auxquelles il paroist entièrement rompu ; il a une éloquence vive et solide, et il est rempli d'expédients et d'intrépidité. Au portrait que tout le monde me fait du Prince Ragotzj, on ne peut désirer en luy que l'expérience, estant né avec toutes les qualitez qu'il faut pour faire un grand homme et avec un air très propre à en imposer au peuple et à attirer son affection, ce qui n'est pas peu dans une entreprise de cette nature. »

Il terminait en informant le Roi que des marchands polonais revenant de Hongrie, et un exprès arrivé de Vienne, venaient d'apporter la nouvelle que les conjurés avaient déjà levé leurs étendards, et que la révolte était une affaire commencée.

Pour magistral que fût ce long exposé, il ne pouvait cependant faire agréer par Louis XIV un mémoire qui prétendait lui interdire tout traité sans en référer à deux gentilshommes hongrois, et lui imposer, pour commencer, une contribution de plus d'un million de livres !

Dans la réponse qu'il fit à Bonac, de Marly, le 26 juillet 1703, le Roi tint à marquer les distances, et précisa, d'ailleurs avec bienveillance, qu'il ne pourrait s'agir, en cas de paix, que de *protection* et non d'engagement. Il convenait, tout en entretenant les relations, d'attendre la suite des événements avant de s'engager plus avant, dans un temps où la guerre exigeait par ailleurs tant de dépenses urgentes.

« Au reste » ajoutait-il, « je n'aurois pu leur donner de secours équivalens à ceux qu'ils reçoivent de l'entrée de mes troupes en Allemagne, de la diversion de l'Electeur de Bavière et pendant que l'Empereur est attaqué dans ses Etats héréditaires, que ses meilleures

troupes sont en Italie, il n'est guère en état de s'opposer aux mouvements d'Hongrie et d'empescher qu'ils ne deviennent très-considérables avant qu'il puisse y apporter du remède¹. »

Ainsi, retournant à Rákóczi et Bercsényi leur argument, c'est Louis XIV qui jugeait avoir fait une diversion en faveur de la Hongrie...

* * *

Les débuts de la révolte n'avaient pas été heureux : dès les premiers engagements, les Impériaux avaient défait les troupes improvisées de Rákóczi, et le soulèvement menaçait de s'achever bientôt en déroute si les Hongrois ne recevaient un prompt secours.

Bercsényi, retourné chez la Palatine de Beltz, se préparait à rejoindre Rákóczi avec deux compagnies et le peu d'argent qu'il avait, et pressait Bonac d'envoyer des fonds.

Celui-ci comprit qu'en s'abstenant plus longtemps, la France perdrait une occasion véritable de nuire à l'Empereur, et dès lors, avec autant de zèle que, naguère, Du Héron, mais, semble-t-il, plus de réflexion, il multiplia ses instances auprès du Roi.

Sa lettre du 16 juin, avec le rapport de Bercsényi, n'était pas encore parvenue à Louis XIV que, le 30, il lui écrivait à nouveau :

« Les suites de cette affaire doivent estre d'une sy grande importance au bien de celles de Votre Majesté que j'ay crû ne devoir rien négliger de ma part pour en faciliter le succès, voyant tout le monde persuadé icy que sy elle réussit, l'Empereur est en quelque façon absolument perdu. »

Il conseillait de ménager le Roi de Pologne, à qui il serait facile d'empêcher qu'on aidât les insurgés, et demandait l'envoi en Hongrie d'une « personne de la part de Sa Majesté, qui pût diriger les desseins des Hongrois de la manière qui serait la plus utile au bien de l'affaire et à ses interests et dont la présence les animerait par l'espérance

(1) Louis XIV à Bonac. Marly, 26 juillet 1703. *Ibid.*, f° 306.

de sa protection », ainsi que le transfert rapide de sommes d'argent à Dantzig. Il ajoutait :

« L'ambassadeur de l'Empereur a dit qu'il porteroit ses plaintes à la République contre ceux qui avoient réfugié et secouru le Prince Ragoski. Je crois qu'on fera peu d'attention à ses plaintes, mais Votre Majesté jugera peut-estre que la générosité que la Palatine de Beltz a eu de le garder chez elle, et les secours qu'il en a receus, méritoit qu'elle voulut bien luy témoigner au moins qu'elle ne l'ignore pas. Cette Dame s'offre encore a faire transporter par ses gens l'argent qu'on voudra faire passer en Hongrie, et ce sera une des meilleures voies tandis qu'on ne sera pas seur du Roy de Pologne¹. »

Le 3 juillet, il offrit au Roi d'aller faire en Hongrie, incognito, un voyage d'information de trois ou quatre semaines². Mais, prudent, Louis XIV jugea qu'une telle expédition n'était pas dans le caractère d'un ambassadeur, et n'accueillit pas la proposition.

Quatre jours plus tard, Bonac mandait encore :

« Mr. le Palatin de Kionie, Potoski, m'a envoyé un exprès pour m'apprendre qu'il avoit donné au Prince Ragoski environ cinq cens hommes qui estoient actuellement en marche pour le joindre, il me marque qu'il ne s'est porté à servir comme il a fait Mr. le Prince Ragoski que pour témoigner à Votre Majesté dans une chose de cette importance le zèle qu'il a toujours eu et qu'il aura toujours pour ses interests ; c'est un seigneur fort puissant et duquel on pourroit tirer beaucoup d'utilité pour le soutien des affaires de Hongrie, dont je prends la liberté de proposer de nouveau tous les avantages à la considération de Votre Majesté. Je la supplie de me pardonner cette hardiesse, et de permettre encore que j'ajouste que *ce n'est rien que de secourir les hongrois sy on ne le fait avec toute la diligence pratique*³. »

Et le 17 juillet, il répétait :

« Il est bien à craindre que si le Prince Ragoski n'est promptement secouru, il ne soit obligé d'abandonner entièrement une entreprise si utile au service de Votre Majesté⁴. »

(1) Bonac à Louis XIV. Varsovie, 30 juin 1703. *Ibid.*, f° 318.

(2) *Idem*, 3 juillet 1703. *Ibid.*, f° 331.

(3) *Idem*, 7 juillet 1703. *Ibid.*, f° 336.

(4) *Idem*, 17 juillet 1703. *Ibid.*, f° 346.

Cependant, la nouvelle des premiers insuccès de Rákóczi était parvenue à la Cour, exagérée encore par la propagande autrichienne.

De Marly, le 9 août, le Roi répondit à Bonac :

« J'apprens par les dernières lettres de Vienne que les troupes de l'Empereur en Hongrie ont eu un nouvel avantage, que le Prince Ragotsky a couru risque d'estre pris et qu'on est persuadé en cette Cour que les mouvemens excitez dans ce Royaume n'auront point de suites. Cet estat incertain m'oblige d'attendre encore quelque temps avant que de risquer des sommes nécessaires ailleurs et de faire passer personne de ma part en ce pays¹. »

Pour la septième fois, Louis XIV refusait d'intervenir.

* * *

Mais la cause de Rákóczi avait trouvé en la Palatine de Beltz, encouragée par Bonac, un actif soutien.

Zélée pour le service du Roi et pensant lui être agréable², elle avait déjà contribué au départ du Prince. Elle lui fit parvenir au début d'août la moitié de l'argent que Bonac lui avait remis à cette intention — sans doute les trente mille écus autorisés par Louis XIV³.

D'autres sommes furent-elles, dès cette époque, accordées par le Roi, en dépit de sa dernière lettre ? Deux documents conservés dans les Archives des Affaires Etrangères le laisseraient penser : ce sont les minutes de deux ordonnances royales de paiement, l'une de 93.000 livres, l'autre de 31.620 livres, à l'ordre d'un anonyme, et datées de Versailles, le 20 août 1703. Elles sont ainsi rédigées :

« GARDES... payez comptant au Porteur la somme de..... que je luy ay ordonné pour estre employé aux *affaires secretes dont je ne veux estre icy fait mention* ; et rapportant pour vous la presente *sans endossement ny quittance*, ladite somme de..... sera employée

(1) Louis XIV à Bonac. Marly, 9 août 1703. *Ibid.*, f° 326.

(2) « Dame d'un grand mérite, et fort zélée pour la France », écrivait Bonac à Torcy, de Varsovie, le 12 janvier 1703. *Aff. Étr. Suède* 97, f° 27.

(3) Maron à Torcy. Varsovie, 18 août 1703. *Aff. Étr. Pologne* 114, f° 145.

au premier acquis de comptant qui sera expédié par certification à votre décharge¹. »

Une note marginale révèle que ces sommes étaient « pour Rákóczi ».

Maron, bien en cour auprès de la Palatine, travaillait de son côté à en maintenir les bonnes dispositions.

De Varsovie, le 6 septembre, il écrivait à Torcy que la princesse avait envoyé cinq mille ducats à Rákóczi, mille à son mari, Szen'avski, dont il convenait d'exciter l'intérêt en faveur des affaires de Hongrie, mille enfin au Palatin de Kionie qui venait d'expédier 900 hommes à Rákóczi et était prêt à en fournir beaucoup plus s'il recevait 30 écus par dragon et 20 par Valaque.

« La Palatine » ajoutait-il « offre de faire toutes avances utiles pour la guerre de Hongrie si elle reçoit des lettres d'Héllissant² lui assignant le remboursement sur des marchands de Varsovie.

« Elle est entrée en marché avec le Roy de Pologne pour 1.000 fusils pour Rákóczi, à prendre sur 4.000 que le Roy a dans le magasin d'Elbing. Elle a dit au Roy que c'était pour son mari.

« La prévention dans laquelle on est icy que c'est la France qui agit principalement dans ce qui se passe en Hongrie, rend les ministres étrangers si vigilants sur ce que font les agents français que, sans elle, les achats de munitions et envois d'argent seraient pratiquement impossibles³. »

*
* * *

Tant courut le bruit que Louis XIV faisait tenir cent mille livres par mois aux mécontents, qu'à la sollicitation des ambassadeurs, le Roi Auguste écrivit à Dantzic pour défendre qu'on fit aucune remise d'argent aux étrangers résidant en Pologne, et interdit à tous les Polonais de fournir des troupes aux insurgés hongrois⁴.

Mais en même temps, fidèle à ses habitudes de duplicité, il fit savoir à Maron, par le comte de Lagnasco, qu'il n'avait

(1) Aff. Étr. Hongrie 9, f° 113.

(2) J. B. Héllissant, banquier de Paris qui avait un grand commerce d'argent avec la Pologne.

(3) Maron à Torcy. Varsovie, 6 septembre 1703. Aff. Étr. Pologne 114, f° 155.

(4) Idem, 13 septembre 1703. *Ibid.*, f° 159.

rendu ses édits que pour garder les apparences, qu'il se souciait peu de leur application et qu'il n'ignorait pas que les fusils vendus par lui à la Palatine de Beltz étaient pour les Hongrois. Il se flattait même d'avoir fait donner avis à Rákóczi de se sauver en Pologne, ayant été informé que quelques Polonais partisans de l'Empereur avaient dessein de l'enlever...¹

Au vrai, ce zèle imprévu n'était pas sans calcul. Charles XII de Suède, maître de la Pologne, affirmait sa volonté de détrôner Auguste sans que l'Empereur Léopold marquât la moindre intention de défendre son allié.

Déjà déçu par la Cour de Vienne qui ne lui avait pas versé certaines sommes promises, l'Electeur ne vit d'autre chance de sauver sa couronne que dans la protection de la France. Renversant, une fois de plus, sa politique, il essayait donc de rentrer en grâce auprès de Louis XIV et s'empres-
sait à lui plaire.

Pour contraint que fût ce revirement, il levait cependant un des deux obstacles à une intervention de la France dans les affaires de Hongrie.

Restait le plus fondamental : *l'inutilité* même de cette diversion. Mais les événements allaient bientôt l'abaisser à son tour.

* * *

Si jusqu'alors la fortune avait favorisé les armes françaises, si au début de l'année M. de Tallard avait fait avec les troupes de Bavière une brillante jonction, si Villars avait pris Kehl en mars et battu les Autrichiens de Styrum à Hochstaedt le 20 septembre — sur le terrain diplomatique deux coups frappèrent durement Louis XIV, à l'automne de 1703 : le 25 octobre, le Portugal qui avait déjà traité avec les coalisés en mai à Lisbonne et en août à La Haye, passa à la coalition par le traité de Turin ; et le 8 novembre, la Savoie qui depuis juillet déjà négociait en sous-main contre la France, s'allia à son tour avec ses ennemis.

Ces deux défections, graves sinon imprévues, s'ajoutant

(1) Idem, 27 septembre 1703. *Ibid.*, f° 165.

aux offres de service du Roi de Pologne et à de meilleures nouvelles de la guerre de Hongrie, peut-être aussi la crainte de voir les Hongrois traiter avec l'Empereur, décidèrent enfin Louis XIV à l'action si longtemps écartée. Jour après jour, deux années s'étaient écoulées depuis l'évasion de Rákóczi...

Le 12 novembre, de Versailles, Torcy, recommandant à Maron de suivre l'indispensable Palatine de Beltz si elle se rendait dans ses terres, l'avisait d'encourager le Roi Auguste à soutenir les Hongrois en lui faisant espérer la couronne de saint Etienne, Rákóczi devant se contenter du trône de Transylvanie¹.

Le 15, le Roi écrivait à Bonac qu'il accordait dix mille écus par mois « pour soutenir les affaires de Hongrie », et l'invitait à chercher un bon sujet catholique pour se rendre le plus secrètement possible auprès de Rákóczi, ainsi que quelques officiers et soldats, et un ingénieur².

A l'intention de ce « bon sujet catholique » — qui devait être Fierville — il avait, dès le 12, rédigé une instruction en blanc qui mérite d'être reproduite :

« Sa Majesté est bien éloignée de regarder le Prince Ragotski comme rebelle à l'Empereur. Elle le considère comme le légitime héritier du Prince Ragotski son grand-père, souverain de la Transylvanie autrefois allié de la France et de la Suède. Elle regarde avec raison cette Principauté comme usurpée par l'Empereur, et le Prince Ragotski combattant pour ses droits à la teste d'une nation libre, unie à ses interest par les justes sujets que les hongrois ont de demander le rétablissement de leurs privilèges violez, et aneantis par la Maison d'Autriche. C'est en cette considération que le Roy veut soutenir un Prince que Sa Majesté estime, autant par son mérite personnel que par le souvenir des services et de l'alliance de son grand-père.

« Ainsy le Sieur... arrivant auprès du Prince Ragotski, l'asseuera que les sentimens de Sa Majesté pour luy ne changeront point, et qu'elle veut luy donner des marques de sa protection plus grandes que celles qu'il en a receu depuis qu'il s'est mis à couvert des desseins que l'Empereur et son conseil avoient formé contre luy³. »

(1) Torcy à Maron. Versailles, 12 novembre 1703. *Ibid.*, f° 174.

(2) *Aff. Étr. Hongrie* 9, f° 126.

(3) *Ibid.*, f° 135.

Légitime souverain... nation libre... On était loin, maintenant, de la lettre écrite à Villars, trente mois plus tôt, où Louis XIV affirmait « son éloignement de favoriser des sujets rebelles à l'autorité légitime de leurs souverains... »

* * *

Ainsi vont les jeux de la diplomatie : Rákóczi, par patriotisme, avait voulu se servir de la France sous couleur de l'aider ; la France, à son tour, allait se servir de lui pour les besoins de sa politique.

Dans l'histoire de leurs relations, un nouveau chapitre s'ouvrait...

Emile PILLIAS.

LA FIN DE LA LUTTE : LA PAIX DE SZATMÁR (1711)

I

Etat de l'armée kuruc en 1710. — Le Conseil de Guerre et le comte Sigbert Heister. — Siège et prise d'Érsekújvár. — Heister relevé de son commandement en chef et remplacé par le comte Jean Pálffy. — La carrière du comte Pálffy.

Le combat qui eut lieu le 22 janvier 1710 entre Romhány et Vadkert¹ décida de la lutte engagée par François II Rákóczi pour la liberté hongroise. Le prince se vit forcé de reconnaître que « sans troupes régulières » il ne pouvait continuer la lutte avec quelque chance de succès « contre l'Allemand » et que par suite une réorganisation radicale de l'armée kuruc était absolument nécessaire². Mais les leçons des récents événements ne devaient jamais trouver leur application pratique.

Au printemps de l'année 1710, les symptômes de la décomposition apparaissent presque de toutes parts dans l'armée kuruc. Le relâchement de la discipline et par une conséquence naturelle la diminution de la valeur militaire sont d'ailleurs quelque chose de compréhensible dans la huitième année d'une guerre poursuivie avec une fortune diverse et sur le territoire d'un pays complètement épuisé. Ce fut surtout au cours de l'année 1710 que le mal revêtit un caractère critique, lorsque la peste eut dépeuplé de vastes régions, avec les villes et les places kuruc.

(1) S. Márki : *II. Rákóczi Ferenc*, t. III, p. 80-83.

(2) Lettre à Esterházy, 22 janv. *Archivum Rakoczianum III*, p. 10.

En présence de ces difficultés accumulées, Rákóczi ne savait quel parti prendre. Après avoir songé à s'abstenir pour quelque temps de toute intervention personnelle dans la marche des événements, il envisagea une trêve. Mais plus tard les tendances et les objets de sa future politique lui parurent devoir être tout d'abord : d'une part la défensive en face des armées impériales et d'autre part une alliance avec le tzar Pierre le Grand. A partir de ce moment, c'est à ce double but qu'il employa toute son activité.

Depuis que la cour de Vienne avait eu connaissance des dispositions pacifiques du prince¹ — où elle voyait la preuve de sa faiblesse, — mais surtout depuis la journée de Malplaquet (11 septembre 1709), qui visiblement inclinait Louis XIV à négocier², on jugeait à Vienne que le temps était venu d'en finir avec Rákóczi. Le combat du 22 janvier 1710, entre Romhány et Vadkert, fit éclater la supériorité des armes impériales et mit Rákóczi dans une situation critique que la chute des places kuruc (Lőcse, Szepesvára, Érsekújvár) et les signes de décomposition apparaissant dans ses troupes venaient encore aggraver, ce qui néanmoins était encore loin de signifier que la force de résistance de celles-ci dût être brisée, ou en d'autres termes que le triomphe des armes impériales dût être attendu dans un avenir prochain. Dans cette lutte nationale, resserrée entre d'étroites limites géographiques, les Kuruc avaient pour eux, outre quelques places bien pourvues et fort propres à la défensive, un certain nombre de circonstances qu'ils pouvaient utiliser avec avantage pendant un temps prolongé, tels que l'absence de routes, les territoires plats et marécageux, qui s'étendaient, d'un accès difficile, au delà de la Tisza et la faible densité de la population qui depuis des années, dans une indigence incroyable, luttait contre le plus terrible des adversaires, la peste. En de pareilles régions, une armée ne pouvait avancer que lentement, et à condition d'être méthodiquement appuyée par un service de ravitaillement, par des mesures sanitaires et par des réserves appropriées et de

(1) Lettre de Rákóczi au comte Lamberg, 29 juillet 1707. — S. M. rki : II, 40.

(2) A. Arneht : *Prinz Eugen von Savoyen*, t. II, p. 102 ; cf. *Feldzuge des Prinzeu Eugen*, XII, p. 557 et suiv.

s'adapter le mieux possible aux circonstances, ce qui eût exigé pour ainsi dire toute l'attention et toute l'énergie du Conseil de Guerre.

Mais la Hongrie n'était considérée à Vienne que comme un champ de bataille d'une importance secondaire et l'on consacrait aux armées impériales qui opéraient en ce pays beaucoup moins de soins et d'attention qu'aux troupes combattant sur les bords du Rhin ou en Espagne. C'est ce qui aide à comprendre le rapport que le comte Sigbert Heister, le commandant en chef des armées impériales en Hongrie, adressa en 1710 au Conseil de Guerre et selon lequel il ne disposait pas d'un kreutzer pour payer les boulangers ou pour couvrir les autres dépenses et n'avait pas d'intendant militaire général.

Mal nourris, ne touchant pas leur solde, les Impériaux désertaient en masse, soit en territoire turc¹, soit même sous les drapeaux kuruc² : assez motivés peut-être, humainement parlant, pareils faits n'en dénotaient pas moins un grand relâchement dans la discipline.

Pour le Gouvernement de Vienne, perpétuellement en lutte avec des difficultés financières, ces phénomènes n'avaient rien d'insolite. Instruit par une expérience séculaire, il n'y attachait qu'une médiocre importance. Il est vrai que, sous la pression des embarras pécuniaires, on tentait parfois de porter remède à la situation, mais somme toute ce qui dans les affaires militaires intéressait plutôt le Conseil de Guerre, c'était les autres questions. Il laissait d'ailleurs une large initiative aux commandants en chef et attendait d'eux des suggestions, des plans de campagne motivés et même des directives politiques adaptées aux circonstances, d'autant plus que le Conseil de Guerre jouait aussi dans la politique étrangère le rôle d'un organe dirigeant. Cette manière de concevoir le rôle du Conseil de Guerre était surtout celle du prince Eugène de Savoie, qui dans le premier tiers du xviii^e siècle, en sa qualité de président de ce Conseil, dirigea directement la politique de la dynastie habsbourgeoise et qui exigeait des com-

(1) Rapport du comte Steinvile, juillet 1710. *Prot. Expedit.*, n° 464, p. 597. Rapport du comte Montecuccoli, juillet 1710. *Ibid.*, p. 599.

(2) Cf. lettre de Rákóczi à Bercsényi du 10 août 1710. *Arch. Rak.* III, 303.

mandants en chef opérant sur les divers théâtres de la guerre, outre les qualités militaires proprement dites, un sens politique développé.

Le Conseil de Guerre aurait préféré confier au prince Eugène de Savoie le commandement en chef des armées de Hongrie, non seulement en raison de ses brillantes qualités de général, mais encore et surtout en raison du crédit et de l'autorité dont il jouissait aux yeux des Hongrois et qui permettaient d'espérer qu'il saurait rendre le clame et la paix à ce pays, d'ailleurs épuisé, mieux que ne pouvaient le faire les généraux de l'empereur, haïs et redoutés de la population¹. Le prince ayant refusé le commandement, le Conseil de Guerre en investit (27 septembre 1710) le comte Jean Pálffy, en l'invitant à se rendre à son poste sans tarder à et se mettre en rapports avec les généraux placés sous ses ordres afin de fixer le plan de campagne.

Pálffy prit effectivement au début de novembre le commandement en chef des troupes impériales envoyées contre Rákóczi, et les opérations commencèrent selon un plan arrêté à Hainburg.

La tâche qui attendait Pálffy n'était pas aisée ; comme on le savait très bien à Vienne, la peste et les difficultés du ravitaillement rendaient la campagne de Hongrie fort hasardeuse et si dispendieuse que l'on pouvait se demander comment, épuisé comme il était, le Trésor supporterait ces charges nouvelles.

Le nouveau commandant en chef ne tarda pas à se convaincre que les inquiétudes du Conseil de Guerre n'étaient pas sans fondement. Si les forces dont il disposait étaient assez considérables², leur dispersion semblait — provisoirement du moins — les rendre impropres à une offensive, en dépit d'une foule de symptômes prouvant que

(1) „Die Hungarn der bisherigen so lang dauernden und dispendiosen Rebellion selbstn mieth und überdrüssig selen, wan dahero ein rechtschaffenes und accreditirtes Haupt, wie E. Durchlaucht seind, das gubernaculum des hungarischen Kriegs übernimmt, zu hoffen stehet, es werde durch E. D. und deroelben bei dieser Nation habenden grossen Respect und Credit, tota rerum facies sich bald ändern und bellmodo leichtlich erhalten werden können, was durch verhasst- und abhörirte Generalen, auch mit starken Gewalt nit zu erzwingen.“ Le Conseil de Guerre à Eugène de Savoye, 7 août 1710. Le brouillon se trouve dans les Kriegsarchiv. Hofkriegsrath. reg. 1710, aug. Nr. 72.

(2) En Hongrie, 42.526 hommes ; en Transylvanie, 9.540. (*Feldzüge*, XIII, 109-110.)

l'armée kuruc était en voie de dissolution ; le comte Pálffy lui-même rencontra, en se rendant à Pest, des détachements kuruc qui regagnaient leurs foyers.

Les troupes impériales étaient surtout gênées dans leurs mouvements par le manque de fourrage, qui opposait aux manœuvres de la cavalerie un obstacle pour ainsi dire insurmontable. Mais, faute d'argent, le Conseil de Guerre n'y pouvait porter remède.

Cette situation critique, à laquelle le Conseil de Guerre n'apportait qu'un palliatif en promettant de payer sous peu deux mois de solde et de régler le ravitaillement, était masquée par les succès obtenus entre temps sur le champ de bataille. Chacun savait d'autre part que la débandade commençait chez les Kuruc. Pálffy lui-même en était parfaitement informé ; sa rencontre avec les détachements kuruc, sur la route de Pest, ne lui laissait aucun doute sur la lassitude croissante qui régnait dans l'armée de Rákóczi ; aussi jugeait-il le temps venu de songer à un arrangement pacifique. Il est certain que pareille résolution était une initiative hardie à l'heure où les maux dont souffrait son armée et l'affaiblissement — presque impossible à dissimuler — de son activité lui interdisaient de compter sur une prompte et victorieuse marche en avant, même en face de troupes en voie de dissolution et qui n'aspiraient plus qu'à la paix.

De la proclamation de ses dispositions pacifiques, Pálffy pouvait néanmoins attendre un grand effet moral, puisque l'initiative venait d'un adversaire ayant des succès militaires à son actif, dans une question occupant depuis longtemps l'esprit des Hongrois groupés autour de Rákóczi et gagnant du terrain de jour en jour.

Une lettre de caractère privé, adressée par Pálffy à Alexandre Károlyi le 14 novembre, fut le point de départ des pourparlers. Cette lettre était une surprise pour Károlyi. Alors commandant en chef des troupes kuruc, il était, après Rákóczi, l'homme le mieux placé pour connaître la vanité d'une résistance plus prolongée et pour apprécier les démarches diplomatiques par lesquelles le prince cherchait à donner à la lutte une issue satisfaisante mais qui n'avaient quelque chance de réussite que dans un avenir éloigné et ne pouvaient lui cacher la froide réalité : la

supériorité militaire indéniable des armées impériales, dont il ignorait naturellement les bases chancelantes, mais qu'il n'était pas en son pouvoir de contrebalancer. Venant d'un général victorieux, cette proposition était donc bien faite pour le surprendre, car il était permis de l'interpréter dans ce sens que Pálffy, qui se réclamait expressément de sa qualité de Hongrois et de patriote, ne se refuserait pas à entrer directement en pourparlers avec Rákóczi.

Le prince, auquel Károlyi la communiqua lui-même, interpréta la lettre de Pálffy comme s'adressant à proprement parler à sa propre personne, à travers celle de Károlyi. C'est pourquoi il pesa longuement les propositions de Pálffy et invita Károlyi à y répondre. A tout prendre, on peut dire que la lettre de Károlyi fut rédigée selon les instructions du prince et présente jusqu'à un certain point un caractère officieux. C'est ce qui explique que dans sa réponse Károlyi parle à peine de lui-même, tout en assurant Pálffy qu'il ne cesse, dans la mesure de ses faibles moyens, de travailler à la paix souhaitée.

Le poids de cette démarche résidait beaucoup moins dans la lettre elle-même que dans les instructions orales données à l'envoyé qui devait la remettre à Pálffy et entamer les négociations proprement dites ; on s'en remettait à son sens diplomatique du soin de reconnaître les points de contact permettant d'engager les pourparlers, ce qui, en raison des oppositions séparant les parties en présence sur les questions de principes, était loin d'être une tâche aisée.

Le choix de Károlyi tomba sur un de ses familiers, Georges Csippkés Komáromi, préfet (alispán) du comitat de Bihar et maire (főbiró) de Debrecen. Ainsi que le montre la suite des événements, sa mission avait un double but : d'un côté préparer les négociations conformément à la lettre de Károlyi et à ses instructions orales, approuvées par Rákóczi lui-même, et de l'autre annoncer la soumission personnelle de Károlyi ou plutôt en établir les conditions, auxquelles Pálffy semblait faire allusion dans sa lettre du 14 novembre, mais au sujet desquelles Károlyi désirait avoir des garanties.

Quant aux mobiles qui poussaient Károlyi à cette démarche décisive, il faut les chercher en premier lieu dans

les nouveaux succès militaires remportés par les Impériaux et qui lui montraient de plus en plus l'inutilité d'une plus longue résistance. En de pareilles conditions, la *restitutio in integrum* offerte par Pálffy devait exercer un effet irrésistible sur l'esprit de Károlyi, assez sensible d'ailleurs aux avantages d'ordre matériel. Chacun savait avec quelle rigueur la cour de Vienne employait tous les moyens de répression à l'égard de ceux dont elle avait acquis ou espérait acquérir les biens par le droit de la guerre, et Károlyi n'ignorait pas qu'il venait d'accroître le nombre des proscrits, tous ses biens passant à la veuve (née comtesse Éléonore Strattmann) du comte Ádám Batthyány et à ses deux fils Louis et Charles, en vertu d'une ordonnance rendue par Joseph I^{er} le 29 mai 1710 et due à coup sûr au crédit dont jouissait à la cour la famille de la comtesse.

Komáromi s'avéra un diplomate habile ; il s'efforça en premier lieu de convaincre de la sincérité de Károlyi le commandant en chef des troupes impériales et fit si bien que Pálffy se hâta d'annoncer ce résultat décisif au comte Wratislaw, chancelier de Bohême, qui sans tarder envoya au roi et au Conseil des ministres un rapport à ce sujet. La nouvelle fut accueillie en haut lieu avec une satisfaction bien compréhensible. Sur la proposition du Conseil des ministres, Joseph I^{er}, par un acte daté du 22 décembre 1710 et adressé à Pálffy, assurait solennellement Károlyi que ses biens et sa dignité de préfet lui seraient rendus, en même temps que les bonnes grâces royales, et tout en estimant désirable que Károlyi donnât au plus tôt des preuves indéniables de son loyalisme, il s'en remettait à peu près entièrement à Pálffy du soin de poursuivre avec celui-ci les pourparlers et à cet effet il l'investissait de pleins pouvoirs¹.

Outre ces lettres de grâce, d'un intérêt tout personnel, les négociations directes engagées avec Pálffy eurent un résultat plus important : se conformant sans nul doute à des instructions reçues de Károlyi, Komáromi discuta avec le commandant en chef des forces autrichiennes les possibilités d'un accord avec le prince. A cet égard, l'opinion — d'un

(1) L'original, en allemand, est au Musée National Hongrois. Publié par K. Thaly : Századok, 1887, p. 465.

caractère strictement privé — de Pálffy était que, si Rákóczi renonçait à la principauté de Transylvanie et n'insistait pas pour que les pourparlers se poursuivissent à la Diète et pendant un armistice, un accord n'était pas impossible.

Dans les commencements, Rákóczi ne resta pas étranger à ces pourparlers. Pour attester ses intentions pacifiques, il se déclara prêt à s'aboucher directement avec Pálffy, qui entre temps avait transporté son quartier général à Debrecen ; il ne se refusait même pas à écrire à l'empereur Joseph I^{er} afin de mettre fin aux hostilités le plus tôt possible. Mais la méfiance réciproque des deux parties fit échouer ces tentatives de rapprochement. C'est ce qui explique pourquoi, à la longue, Rákóczi s'en remit entièrement à Károlyi du soin de poursuivre les pourparlers et se retira en Pologne afin de travailler à l'alliance russo-hongroise, depuis longtemps sur le tapis et dont il attendait un changement radical dans la situation.

En l'absence de Rákóczi, Alexandre Károlyi eut les mains libres pour négocier avec Pálffy. Dès ce moment, les pourparlers entre les deux commandants en chef se poursuivirent avec plus d'intensité et le 14 mars 1711 Károlyi prêtait devant Pálffy serment de fidélité. A la vérité, Károlyi tenait le prince au courant de la marche et de la matière des négociations, mais Rákóczi n'était pas disposé à consentir aux conditions proposées par Pálffy, même lorsque les Kuruc ralliés à Károlyi se furent à l'unanimité prononcés en faveur de la paix et qu'après des pourparlers longs et mouvementés ils eurent déposé les armes, dans la plaine de Majtény, et juré fidélité au roi (30 avril).

II

Importance politique croissante du tzar Pierre le Grand. —

La mission du comte Jean-Henri Wilczek. — La question du titre du tzar et les négociations auxquelles elle donne lieu. — Tentatives pour se débarrasser de Rákóczi et de Bercsényi.

Depuis le traité de Varsovie conclu entre Rákóczi et le tzar Pierre le Grand et concernant en premier lieu l'élec-

tion éventuelle de Rákóczi au trône de Pologne ainsi que son maintien à la principauté de Transylvanie¹, la Cour de Vienne suivait avec une nervosité non dissimulée les relations diplomatiques, devenues constantes, entre Rákóczi et le czar. On sentait bien à Vienne que la Cour et sa politique étaient antipathiques au czar², ce qui d'ailleurs devenait de plus en plus inquiétant, car depuis la défaite de Charles XII à Poltava (1709) rien ne semblait plus arrêter Pierre le Grand dans l'exécution de ses vastes desseins. Ce prince était devenu à l'improviste un puissant facteur politique dans l'Europe orientale et les Cours européennes se disputaient son amitié. Le roi de Pologne Auguste II s'empressait de conclure avec lui (Thorn, 9 octobre 1709) une nouvelle alliance ; les Danois lui proposaient une alliance défensive et offensive contre la Suède ; le roi de Prusse Frédéric I^{er} lui demandait une entrevue personnelle et Louis XIV lui-même, par son ambassade à Copenhague, se déclarait prêt à devenir son allié. Il n'était pas jusqu'à la Porte, l'antique ennemie de l'expansion russe, qui ne parût s'accommoder à la nouvelle situation en prolongeant de trente années, en novembre 1709, la paix de Constantinople du 3 juillet 1700³.

Il semblait après cela que le roi de Suède, resserré à Bender, eût beaucoup perdu de son importance. Les troupes suédoises en garnison en Poméranie et en Suède suffisaient encore, à la vérité, à tenir les pays du Nord dans le trouble et dans l'incertitude, mais pour donner une direction nouvelle aux conséquences de Poltava il fallait un nouveau groupement des puissances. Charles XII reconnut le vice radical de sa politique : sans tenir compte de l'opposition traditionnelle entre la Russie et la Turquie, il avait négligé de rendre plus intimes les relations diplomatiques avec la Porte et n'avait pas même tenté de conclure avec elle une alliance contre les Russes. Depuis sa défaite de Poltava, il était revenu de son erreur et maintenant il portait tous ses efforts vers une alliance avec la Turquie, alliance qu'il

(1) S. Márki : *Nagy Péter cár és Rákóczi Ferenc szövetsége 1707-ben*. Budapest, Akadémia, 1913, p. 91-92.

(2) A. Brückner : *Peter der Grosse*. Berlin, 1879, p. 428. — H. Uebersberger : *Russlands Orientpolitik*, t. I, Stuttgart, 1913, p. 87-88.

(3) Brückner : *ouvr. cit.*, p. 416-18. — Uebersberger : *ouvr. cit.*, p. 74-91.

réussit à réaliser grâce surtout à l'appui de la France¹.

L'éventualité d'une alliance entre la Turquie et la Suède ne laissait pas d'inquiéter la Cour de Vienne, qui redoutait, entre autres conséquences, l'entrée des rebelles hongrois dans cette coalition, — telle était en effet la conclusion que l'on pouvait tirer avec quelque probabilité des rapports de Thalmann, chargé d'affaires à Constantinople²; — aussi conçut-elle le projet d'une quadruple alliance avec la Russie, la Pologne et le Danemark pour priver définitivement Rákóczi de l'appui du tzar, empêcher le passage projeté des armées de Charles XII à travers le territoire de la Pologne et de l'Empire allemand, et assurer ainsi la paix dans l'Europe orientale³. Cette lourde tâche, dont le point de départ aurait été la conclusion avec le tzar d'une alliance défensive — des unions de famille devant ensuite donner à l'œuvre diplomatique un caractère permanent — fut confiée à un général, le comte H. Wilczek, en qualité d'envoyé extraordinaire. Dans sa multiple activité, il devait être soutenu par Otto Pleyer, chargé d'affaires à Moscou, l'un des hommes les plus au courant des choses de Russie, et pour qui des lettres de créance furent rédigées le 5 août 1710⁴.

La supposition de la Cour de Vienne, attribuant à Rákóczi le désir d'entrer dans une alliance suédo-turque, n'avait plus aucun fondement. Rákóczi, en effet, avait perdu toute confiance dans la Porte, dont il jugeait la politique égoïste et capricieuse⁵; connaissant la faiblesse de la Turquie, il ne croyait pas aux bruits qui couraient sur son intervention. Quand, dans l'été de 1710, survint à l'improviste le changement de grand vizir qui signifiait — ainsi que le montra la suite des événements — la victoire de la politique belliqueuse imposée par Charles XII, Rákóczi se refusa encore à croire que la Porte « entrât en guerre contre Moscou, ce dont — disait-il — ni nous ni elle n'aurions aucun profit; car, considérant la faiblesse du roi

(1) C. Hipssich : *Spanischer Successionskrieg, 1710 (Feldzüge des Prinzen Eugen von Savoyen*, XII, Wien, 1887), p. 52-53.

(2) C. Hipssich : *Ibid.*, p. 52-53.

(3) Arneth : *Prinz Eugen*, II, p. 112-113.

(4) Copie de ces lettres de créance est conservée aux Staatsarchiv. Russica, 1710.

(5) Cf. lettres des 16 janvier, 10 février et 19 mars 1710 à Bercsényi. *Arch. Rak.*, III, p. 7, 19, 74.

de Suède en son propre pays, faiblesse que nous connaissons avec certitude, chacun peut se rendre compte que tout le poids de la guerre retomberait sur la Porte »¹.

Rákóczi ne cachait pas que sa politique extérieure était fondée sur l'appui du tzar. « L'aide des Moscovites est la seule à laquelle nous devons songer, — écrivait-il à Károlyi le 3 octobre 1710, — c'est la seule que nous puissions tenir infaillible². »

La rupture³ survenue entre la Porte et le tzar le 20 novembre 1710 améliorait évidemment les chances d'une alliance russo-hongroise et rehaussait à Moscou l'importance de Rákóczi ; on pouvait même se demander si les efforts déployés par la diplomatie de Vienne qui — comme on l'a vu plus haut — se proposait de vastes desseins, réussiraient à contrebalancer les avantages de l'alliance à laquelle il travaillait.

La tâche de Wilczek, l'ambassadeur extraordinaire de l'empereur, n'était pas aisée. Il rencontra dès le début des obstacles qui, tout insignifiants qu'ils semblaient, étaient de nature à exercer une influence décisive sur la résolution du tzar, toujours enclin aux extrêmes. Telle était surtout la question du *titre de tzar*. Pierre I^{er}, en effet, sur la proposition du grand chancelier Golovkine et se fondant sur ce que Maximilien I^{er} avait en 1504 donné au grand-duc de Moscovie Basile le titre de « Empereur de tous les Russes »⁴, que récemment encore (1702) le nonce apostolique de Vienne avait fait entrevoir au prince Galitzine, ambassadeur de Russie, l'octroi à son maître du titre d'empereur, titre que le Gouvernement anglais lui avait effectivement donné en 1710⁵, désirait être reconnu comme tel par la Cour de Vienne. Le nouvel ambassadeur de Russie en cette ville, le baron Urbich, qui selon Rákóczi⁶ avait de hautes visées, devait exiger pour son maître le titre de Majesté et d'Empereur et pour lui-même

(1) Instructions du 21 juillet 1710 à Jean Pápay et François Horváth. *Arch. Rak.*, III, p. 296-97.

(2) *Arch. Rak.*, III, 173.

(3) Rapport de Thalmann, daté du 20 décembre 1710. *Kriegsarchiv. Prot. Exp.*, 1711, Nr. 469, p. 174, 178. Cf. Brückner : *ouvr. cit.*, p. 455.

(4) Copie aux *Kriegsarchiv. Dipl. Verhandlungen*, XV, 2 août 1504.

(5) Bruckner : *ouvr. cit.*, p. 484-85.

(6) Lettre à Bercsényi du 2 mai 1710. *Arch. Rak.*, III, p. 107.

celui d'Excellence, ainsi que les immunités douanières revenant de droit aux ambassadeurs outre la réception solennelle ; faute de quoi le tzar n'était disposé pour l'avenir à accepter de cette cour aucune espèce de message et n'hésiterait même pas à rompre toutes relations¹. Mais la Cour de Vienne se refusait formellement à rien changer à la pratique observée jusqu'alors et donna à Wilczek des instructions dans ce sens.

Au cours de ses pourparlers avec le conseil du tzar, Wilczek sembla rencontrer quelque prévenance sur la question *kuruc* ; selon le chancelier (Golovkine) et le vice-chancelier (Safirov), le tzar n'avait jamais promis protection à Rákóczi et à son épouse ou en général à ses partisans et n'en avait pas non plus l'intention ; Rákóczi avait bien à Moscou des agents, mais le tzar était en rapport avec eux non pas au sujet du mouvement de Hongrie, qui ne trouverait jamais son approbation, mais à propos de la couronne de Pologne, qu'une partie des Polonais offrait à Rákóczi, ni Eugène de Savoie ni personne d'autre ne voulant l'accepter. Quant au titre de « prince de Transylvanie », le tzar ne l'avait ni accordé ni promis à Rákóczi ; et d'ailleurs il ne pouvait guère porter ombrage à l'empereur puisqu'en perdant la Transylvanie Rákóczi avait, à proprement parler, perdu aussi le titre de prince. Mais l'attitude du conseil n'était que plus intransigeante en ce qui concernait le titre de tzar que malgré tous les arguments de Wilczek il persistait à exiger, déclarant qu'en cas de refus il n'accepterait plus de la Cour de Vienne aucun message². Une circonstance rendait encore plus difficile la situation de Wilczek : à l'arrivée de l'ambassadeur prussien, le bruit se répandit qu'il apportait le consentement du roi de Prusse à l'emploi par le tzar du titre de « Empereur de Russie » dont la Cour d'Angleterre se servait déjà régulièrement dans sa correspondance avec ce prince³. C'est pourquoi il annonça

(1) Instructions de Joseph I^{er} à Wilczek du 28 juin 1710. Brouillon aux Staatsarch. Russica, 1710 ; cf. *Arch. Rak.*, III, p. 294.

(2) Rapport de Wilczek du 16 juillet 1710. L'original est aux Staatsarch. Russica, 1710.

(3) Rapport de Wilczek du 3 août 1710. Original aux Staatsarch. Russica, 1710. Ce bruit ne fut pas confirmé dans la suite. Rapport de Wilczek du 18 octobre 1710. Original, *ibid.*

ouvertement à Vienne que le tzar ne voulait céder à aucun prix et qu'il n'était pas impossible qu'il se rapprochât de la France ; il valait donc mieux entrer en pourparlers sur la question du titre et chercher les bases d'un accord¹.

Le 22 septembre 1710, Wilczek eut à ce sujet avec le grand-chancelier et son substitut une conférence qui resta vaine² ; il s'ensuivit un refroidissement bien compréhensible et dont les signes ne tardèrent pas à se manifester. A proprement parler, la question du titre ne fut plus agitée et l'on se borna du côté russe à rappeler, à l'occasion d'un entretien ultérieur, que lorsqu'en 1704 le prince Galitzine avait, dans une communication officielle, appelé le tzar « empereur », la Cour de Vienne n'avait élevé aucune objection, mais Wilczek constata, non sans dépit, qu'avec le consentement tacite de la Cour du tzar, Rákóczi commençait à déployer une activité plus vive. Il apprit par exemple qu'un courrier était arrivé à Saint-Pétersbourg avec une lettre et des instructions orales de Rákóczi. Dans cette lettre, le prince aurait assuré au tzar qu'il n'y avait rien à craindre du côté des Turcs et que lui, Rákóczi, veillait soigneusement aux intérêts du tzar, en revanche il lui demandait son appui et son intervention pour que la Cour de Vienne mît ses fils en liberté et pour regagner la principauté de Transylvanie. Dans ses instructions orales il énumérait ses autres vœux : il exigeait notamment pour les Hongrois le droit de pratiquer librement leur religion, l'observation du serment du sacre et de libres élections au trône, auquel cas la Hongrie, se plaçant sous la protection du tzar, élirait roi soit le prince Mentchikov, soit tel autre candidat désigné par Pierre I^{er}. Selon Wilczek³, la réponse du conseil du tzar ne contenait que des généralités, mais du fait que d'autres émissaires de Rákóczi apparaissaient à l'horizon il concluait qu'il y avait pourtant des relations entre ce prince et la Cour du tzar, et d'autre part il ne pouvait espérer en obtenir l'éloignement, d'autant que ni le tzar ni ses ministres ne cachaient leur dépit des victoires remportées par Charles III en Espagne et qu'ils s'effor-

(1) Rapport de Wilczek du 27 août 1710. Original, *ibid.*

(2) Procès-verbal aux Staatsarchiv. Russica, 1710.

(3) Rapport de Wilczek du 3 novembre 1710. Original aux Staatsarchiv. Russica, 1710.

caient de dénigrer ; se montrant nettement francophiles, ils n'abandonneraient pas non plus la cause hongroise¹. Conformément au point de vue adopté par eux, les ministres du tzar n'avaient naturellement avoir rien de commun avec Rákóczi et s'efforçaient depuis peu de convaincre Wilczek, qui à la suite de ses observations leur avait demandé des éclaircissements, que le tzar n'avait promis aux insurgés hongrois ni aide, ni appui, ni intervention et pour cette raison même avait interdit au baron Urbich toute correspondance avec eux ; ils ignoraient tout de la présence à Saint-Pétersbourg d'émissaires de Rákóczi, du moins aucun signe de leur activité n'était-il parvenu à leur connaissance ; la Cour de Vienne pouvait être convaincue qu'ils n'avaient aucune raison d'appuyer Rákóczi dont ils ne tenaient pas l'amitié aussi précieuse. Il va de soi que Wilczek savait apprécier ces déclarations à leur juste valeur et qu'il attribua plus d'importance à la constatation faite par lui que le message mentionné dans son rapport du 15 octobre n'était autre qu'une lettre datée du 23 septembre et adressée par Bercsényi à un général russe, le baron Rönne, à qui il promettait cinq mille thalers s'il réussissait à gagner le tzar à la cause de l'insurrection hongroise² ; selon l'auteur de la lettre, les raisons ne manquaient pas au tzar, puisque par deux fois il avait offert son entremise à la Cour de Vienne et essuyé un refus, ce qui prouvait le peu de cas que l'on y faisait de sa personne ; par contre, grâce à Rákóczi, la France s'était entremise entre le tzar et Charles XII qui sous la pression de Des Alleurs avait accepté ses bons offices à des conditions avantageuses pour le tzar, bien que les pourparlers n'eussent pas encore commencé formellement³.

En de pareilles conditions, le rôle de Wilczek se bornait à peu près à prendre connaissance des informations dont le pourvoyaient amplement les gens de la Cour du tzar achetés par lui. La Cour de Vienne n'étant pas disposée à céder sur la question du titre, dont on faisait à Saint-Pétersbourg la base des négociations, toute autre activité

(1) Rapport du 15 octobre 1710. Original aux Staatsarchiv. Russica, 1710.

(2) Cf. lettre de Rákóczi du 20 février 1710. *Arch. Rak.*, III, p. 40.

(3) Rapport de Wilczek du 3 novembre 1710. Original aux Staatsarchiv. Russica, 1710.

lui était impossible. Dans des instructions datées du 4 décembre 1710, Joseph II l'avisait de nouveau et de la façon la plus claire qu'il ne pourrait jamais accorder au tzar le titre de « Majesté » et en même temps l'invitait à s'abstenir provisoirement d'aborder la question suédoise¹. Wilczek avait ainsi le loisir de s'occuper de près des affaires hongroises et de se procurer des informations plus sûres quant aux véritables intentions du tzar et de son conseil. Il savait déjà que le général Rönne, un des familiers du tzar, appuyait ouvertement la cause de Rákóczi, mais il apprit encore par Vitztum, l'ambassadeur de Pologne, que derrière Rákóczi il y avait à proprement parler le prince Mentchikof, le tout-puissant favori. Cette surprenante information lui parut confirmée par les impressions qu'il remporta d'une rencontre personnelle avec Mentchikof (18 décembre).

Depuis six mois qu'il était en Russie, Wilczek avait pu se convaincre que la politique du tzar n'était pas dirigée par des mobiles d'ordre sentimental, mais par des intérêts personnels et nationaux. Le tzar et ses ministres pesaient tout du point de vue de l'utilité ; la lutte pour le titre d'empereur ne pouvait non plus se ramener à une simple question de vanité, car l'objet du tzar était d'exercer une action plus durable sur les fidèles de l'Eglise grecque orientale, les Slaves des Balkans, qui dans le tzar de Moscou, l'adversaire du Turc, voyaient leur protecteur naturel et leur chef religieux et politique. C'est pourquoi, depuis la bataille de Poltava, mais surtout depuis la rupture diplomatique entre la Porte et le tzar, que selon toute probabilité devait suivre dans l'été de 1711 l'ouverture des hostilités, non seulement les voïvodats valaques voisins du territoire russe mais les Serbes et les Monténégrins eux-mêmes se rangeaient autour du tzar et s'alliaient à lui contre l'ennemi

(1) Brouillon, *ibid.* Il n'est pas impossible que cette décision de la Cour de Vienne soit en corrélation avec le séjour à Vienne du général suédois Mayrfeld, envoyé à Bender pour engager Charles XII à retourner en Suède et qui déclara à Vienne que les Suédois accueilleraient volontiers une intervention de l'empereur, bien qu'il vit un grand obstacle en la personne de Stanislas I^{er}, que Charles XII n'abandonnerait certainement pas. (Lettre du comte Trautsohn au comte Sinzendorf du 29 novembre 1710. Original aux Staatsarchiv. Corresp. Trautsohn, 1709-13.)

héréditaire, contre le Turc¹. Pour le tzar, en train de se préparer à la guerre, Rákóczi lui-même entra en considération pour le profit qu'il en espérait tirer et non pas au point de vue de l'intérêt international commun ; sa personne et sa politique avaient tout juste le poids et l'importance que lui conférait une armée s'appuyant sur un pays ou une partie d'un pays. Dans l'automne de 1710, Rákóczi était encore un facteur politique et militaire avec lequel comptait la Cour de Saint-Pétersbourg elle-même. C'est ce qui explique l'insuccès des efforts de Wilczek.

De son côté, la Cour de Vienne savait parfaitement à quoi tendait la tactique du tzar dans la question hongroise, et c'est pourquoi, quant à la fin de novembre 1710 Bercsényi fit son apparition en Pologne² pour diriger en personne les pourparlers avec les Russes, principalement avec le concours de ses amis polonais, une grande agitation s'empara de la Cour de Vienne et de ses chargés d'affaires en Pologne. A Vienne, on voyait en lui le véritable chef spirituel du mouvement kurucz, haï et redouté à la fois et dont le Conseil de Guerre songeait à se débarrasser. C'est ce qui explique qu'à la première nouvelle de l'arrivée de Bercsényi sur le sol polonais, le baron François Tiepolt, résident à Dantzig, se mit sans plus tarder en rapport avec le général polonais Ribinski lequel, cédant à ses instances, lui promit d'arrêter et de livrer à la Cour Bercsényi ou Rákóczi et en général les kurucz de séjour en Pologne, si le roi Auguste II lui donnait des instructions en ce sens ; selon le résident, le roi ne manquerait pas d'approuver le désir de la Cour de Vienne si l'on s'adressait à lui à ce sujet³. En même temps, le comte Jean-Ernest Herberstein, ambassadeur extraordinaire à Dantzig, essaya d'un autre moyen ; il s'entendit avec un gentilhomme polonais nommé Michelovsky qui se déclara prêt à arrêter et à livrer, sur sa propre responsabilité, Rákóczi et Bercsényi ; il demandait en échange la protection de l'empereur pour sa propre personne et celle de son père ainsi que pour sa

(1) Sur les détails, v. Bruckner : *ouvr. cit.*, p. 458-61 ; G. Moldován : *Budapesti Szemle*, 1918, p. 207 et suiv., *Europäische Fama*, 119. Th. 1711, p. 855-59.

(2) Lettre de Bercsényi à Rákóczi du 24 novembre 1710. *Arch. Rak.*, VI, 614.

(3) Rapport de Tiepolt du 10 décembre 1710. Original aux Staatsarchiv, *Polen Corresp.*, II.

maison, le titre de chambellan, le rang de comte et enfin un domaine situé dans une des provinces héréditaires en rapportant annuellement 10.000 florins rhénans, pour le dédommager de la perte de ses revenus. De ces conditions, Herbertsein ne trouvait exagérées que les exigences au sujet du domaine, et il proposa au comte Wratislaw, chancelier de Bohême, de promettre à Michelovsky un domaine d'un revenu annuel moitié moindre et seulement au cas où Rákóczi et Bercsényi seraient effectivement livrés, faute de quoi il pourrait être question tout au plus du remboursement de ses dépenses directes¹. Mais la chose en resta là, car Michelovsky fut atteint d'une maladie grave et son père, qui avait été mis au courant de l'affaire, fut contraint par la peste de s'établir dans une autre région². En ces conditions, Herbertsein se rallia au projet de Tiepolt. Ribinski, en effet, désigné pour faire partie de l'ambassade en Turquie, ne tarderait pas à se rendre à Lemberg où il aurait l'occasion d'exécuter le plan convenu. A la vérité, Rákóczi ne se trouvait pas en Pologne, mais son retour ne faisait de doute pour personne. Ribinski se proposait de les arrêter tous deux dans la région de Sambor, d'où ils pourraient ensuite être transportés sans grande difficulté soit en Silésie soit en tout autre lieu désigné par l'empereur. Mais il désirait que le roi de Pologne Auguste II fût mis au courant et n'élevât aucune objection, et que l'empereur lui accordât une récompense appropriée et lui permît d'entrer à son service au cas où à la suite de cette affaire il serait forcé de quitter le service de la Pologne. Selon Herbertsein, il n'y aurait aucune difficulté à obtenir le consentement du roi qui verrait d'un bon œil ce départ forcé de Rákóczi, surtout si la chose était exécutée par un de ses sujets polonais et non saxon, mais il était indispensable que l'on s'adressât directement à lui³.

Sachant quelles idées professaient sur des questions de ce genre le Conseil de Guerre et les ministres qui dirigeaient la politique de la Cour, Herbertsein conclut l'accord avec Ribinski avant d'avoir en mains une autorisation formelle,

(1) Lettre du 24 décembre 1710. Original aux Staatsarchiv, *Polen. Corresp.*, II.

(2) Lettre de Herbertsein au comte Wratislaw du 28 mars 1711. Original, *ibid.*

(3) Rapport du 4 janvier 1711 au comte Wratislaw. Original, *ibid.*

se fondant principalement sur le départ prochain de Rákóczi pour Lemberg¹. Ce qui venait de se passer justifiait effectivement les suppositions de l'ambassadeur.

Les pourparlers que Bercsényi avait eus à Jaroslav² avec le prince Dolgorouki « représentant la personne du tzar » et qui se rapportaient principalement au voyage de Bercsényi auprès du tzar, avaient été immédiatement connus à Vienne. Non seulement Rákóczi attachait de grands espoirs³ à ce voyage, mais la Cour de Vienne l'envisageait avec une grande inquiétude, informée qu'elle était de l'intention de Bercsényi de paraître devant le tzar comme ambassadeur officiel de Hongrie pour lui demander du secours et en échange offrir la couronne de Saint-Etienne à l'héritier du trône de Russie. En conséquence, le Conseil de Guerre se hâta d'envoyer des instructions à Wilczek, afin qu'il mit les conseillers du tzar au courant de la véritable situation et leur fit comprendre que Bercsényi ne pouvait en aucune façon être considéré comme l'ambassadeur du royaume de Hongrie, puisqu'il représentait seulement les intérêts d'un groupe de rebelles et de Rákóczi, rebelle lui-même, et que les règles du droit des gens ne pouvaient s'appliquer à lui ; Wilczek devait insister sur ce point que ces rebelles étaient précisément ceux qui excitaient la Porte contre le tzar, dans l'intérêt des Suédois et des Français, et qui en général soutenaient tous les mouvements dirigés contre ce prince. Se fondant sur ces raisons, il devait agir auprès du conseil pour que le tzar ne reçût pas Bercsényi et n'écûtât point ses propositions, mais au contraire le fit arrêter et livrer à l'empereur ; il pouvait aussi le faire exécuter pour collusion avec l'ennemi. D'ailleurs, le Conseil de Guerre s'en remettait à l'habileté de Wilczek pour décider s'il fallait se débarrasser de Bercsényi de la manière susdite ou *par tout autre moyen approprié*⁴.

(1) Rapport du 14 janvier 1711. *Ibid.*

(2) Voir lettres de Bercsényi à Rákóczi des 20 et 21 décembre 1710. *Arch. Rak.*, VI, p. 628 et suiv.

(3) Lettre de Rákóczi à Károlyi du 3 décembre 1710. *Arch. Rak.*, III, p. 210.

(4) „In Gegenstandt aber lasset man des Herrn etc. vorsichtig — und behutsamen Urtheil und Ermessung über, ob nit etwo einig anderes Mittel für — und ausgesonnen werden könnte, umb mehr ermelten Böswicht bei dieser Gelegenheit, oder sonsten aus dem Weg raumen zu können." Brouillon, aux Kriegsarchiv. HKR. exp., 1711, jan. nr. 157/1.

Mais le voyage de Bercsényi à Saint-Pétersbourg n'avait plus aucun objet, car Rákóczi désirait au préalable traiter personnellement avec Dolgorouki pour savoir jusqu'à quel point il pouvait s'abandonner aux espoirs dont le flattait Bercsényi¹ ; mais quand le bruit se répandit que le tzar s'apprêtait à quitter Saint-Pétersbourg pour se rendre en Pologne par Moscou, étant donné son habitude « d'arriver comme la foudre »², il n'y avait plus aucune raison pour que Bercsényi cherchât à le rencontrer par des voies incertaines. Mais rien de tout cela ne détourna Herbertsein de ses tentatives, d'ailleurs il n'accordait aucune créance aux bruits d'une ambassade de Bercsényi, ne pouvant se figurer que Rákóczi demandât du secours au tzar au seuil d'une guerre entre la Russie et la Turquie³ ; par contre, il avait confiance en l'adresse de Ribinski qui au début de février se tenait déjà dans les environs de Varsovie, prêt — à ce qu'il semblait à Herberstein — à exécuter le plan convenu⁴, ce que Herbertsein jugeait d'autant plus motivé que des nouvelles inquiétantes étaient parvenues à Dantzic touchant les négociations de Rákóczi en Pologne⁵. A une conférence qu'il eut avec les membres du Conseil du tzar, le 11 février 1711, Wilczek lui-même mit sur le tapis l'objet des instructions qu'il avait reçues de Vienne et exprima sa ferme conviction que si Bercsényi venait à Moscou il serait sans plus tarder arrêté et livré à l'empereur, à l'exemple du rebelle Mazepa ; mais, comme le tzar avait en Pologne des forces considérables, rien n'était plus aisé que de se saisir de Rákóczi et de Bercsényi, ce qui aurait pour le tzar l'avantage de le mettre en possession des millions apportés de Hongrie par Bercsényi, tandis que dans le cas contraire il pourrait bien arriver que cette somme tombât aux mains du roi de Suède⁶. Mais à ses ouvertures, Wilczek reçut une réponse évasive non seulement des

(1) *Mémoires*, p. 285, *Autobiographie*, p. 193. Pour les détails, voir Márki, III, p. 164 et p. 167 et suiv.

(2) Lettre de Rákóczi à Bercsényi du 6 février 1711. *Arch. Rak.*, III, 570.

(3) Lettre du 24 janvier 1711 au comte Trautsohn. Original aux Staatsarchiv. *Polen. Corresp.*, II.

(4) Rapport du 11 février 1711. Original, *ibid.*

(5) Rapport du baron Tiepolt au comte Wratislaw du 14 février 1711. Original, *ibid.*

(6) Rapport du 12 février 1711. Original aux Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

membres du conseil mais du tzar lui-même, dont il avait enfin réussi à obtenir une audience et qui lui déclara qu'il ne pourrait se rendre à ses désirs que s'il était l'allié de l'empereur ; tant que ce n'était pas le cas, il n'avait aucune raison de repousser des gens qui lui offraient leurs services et ne pouvait donc procéder avec Bercsényi selon le vœu de Wilczek¹.

Quand il arriva en Pologne (21 février 1711), les efforts de Rákóczi pour conclure avec le tzar un accord ne pouvaient donc être considérés comme n'ayant aucune chance de succès. Mais il s'agissait de savoir ce qu'il pouvait offrir au tzar en échange de son appui. Aux yeux de Pierre, en effet, Rákóczi n'avait d'importance qu'autant qu'il pouvait lui rendre des services, principalement au seuil d'une guerre avec les Turcs ; c'est ce dont Rákóczi se rendait parfaitement compte, aussi considérait-il les négociations avec Pállfy comme ayant un caractère passager et lui permettant de gagner du temps jusqu'à ce que la nouvelle tournure de la situation internationale fit de son alliance un facteur nécessaire à la politique tzarienne. Mais les efforts individuels de Károlyi, décidé à arriver à tout prix à un accord, allaient réduire à néant tous ses calculs.

III

La mort de Joseph I^{er} et la situation internationale. — L'antagonisme russo-turc et la Cour de Vienne. — Le faux de l'abbé Brenner. — Le rapprochement avec la Turquie. — L'institution de la reine-régente. — Le mode de gouvernement, les ministres. — Joseph I^{er} et l'impératrice Amélie. — La comtesse Marie-Anne Pállfy ; sa situation après la mort de Joseph I^{er}. — Le comte Jean Pállfy est rappelé, puis chargé d'une nouvelle mission.

Le 17 avril 1711, Joseph I^{er} mourut de la petite vérole. Survenant après une maladie de huit jours à peine, cette mort imprévue amena une situation critique. Le comte Wratislaw, qui le jour même en avisa Charles III, alors en

(1) Rapport du 19 février 1711. Original, *ibid.*

Espagne¹, et le prince Trautsohn, qui l'annonça le lendemain au comte Sinzendorf, en train de négocier à La Haye², tombèrent d'accord sur ce point que la mort du souverain, à un moment où le pays était entouré d'ennemis, signifiait un très grand péril. Tous deux songeaient en premier lieu aux événements de l'Europe orientale, susceptibles d'affecter de la façon la plus directe les intérêts de l'Empire.

Comme nous l'avons vu, la Cour de Vienne avait dès le début envisagé l'éventualité que les complications entraînées par l'antagonisme russo-turc se feraient sentir jusque dans l'Europe centrale. En même temps, le mouvement qui se dessinait parmi les Slaves des Balkans et dont le but immédiat était, en s'appuyant sur l'alliance du tzar, la conquête de leur indépendance et le but éloigné l'union des peuples slaves, menaçait de détruire le *statu quo* balkanique. Si l'objet des manœuvres diplomatiques de Rákóczi restait à bien des égards quelque chose d'énigmatique pour les diplomates de l'empereur, on sentait bien à Vienne que ce prince était encore un facteur politique dont l'attitude dans la guerre imminente entre les Russes et les Turcs pouvait imprimer une tournure nouvelle à la situation en Hongrie. Mais on ne doutait pas non plus que la décision personnelle du tzar ne fût seule propre à donner aux efforts de Rákóczi quelque importance au point de vue de la politique extérieure ; et c'est pourquoi, depuis l'envoi en Russie du comte Wilczek, la Cour de Vienne s'était efforcée par tous les moyens, de gagner le tzar ou tout au moins de s'assurer sa neutralité. C'est ce qui explique l'émoi avec lequel le baron Tiepolt annonça à Vienne, le 25 février 1711, qu'il circulait sous main en Pologne un écrit figurant partout comme un rapport officiel, daté de Constantinople, 10 novembre 1710, du résident impérial en cette ville, Thalmann.

On y lisait que l'Empire ottoman ressemblait à un homme à demi-mort qui n'éprouvait plus aucun sentiment pour rien, sauf peut-être pour le plaisir. L'empereur savait

(1) Staatsarchiv. Hausarchiv. Familiencorresp. A. 16. Edit. Arneth A. : *Eigene Correspondenz des Königs Karl III. von Spanien mit Gr. J. W. Wratislaw*. Archiv für Kunde österreich. Geschichtsquellen. XVI (1856), 143-44 p.

(2) 18 avril 1711. Staatsarchiv. *Correspondenz Fürst Trautsohn*, 1709-13.

bien que trois ans plus tôt les efforts de Thalmann pour décider la Porte à une guerre avec Venise avaient été vains ; alors, en effet, la Cour de Vienne craignait que la Porte ne se tournât contre l'empereur à cause des quatre-vingts marchands turcs massacrés par les Kurucz dans la région de Kécskemét ou du vaisseau français enlevé par les Croates dans le port de Durazzo. Par bonheur, l'indolence et l'appétit de jouissances qui dominaient les Turcs et qui les avaient retenus de faire la guerre à Venise les avaient disposés à l'inaction, bien que la France les excitât contre Vienne. Maintenant encore, tous les efforts de Thalmann pour animer contre les Russes cette foule barbare restaient sans effet ; c'est en vain qu'il évoquait le pouvoir menaçant du tzar qui après la guerre avec les Suédois ne manquerait pas de se tourner contre eux ; le roi de Suède lui-même faisait tout ce qui dépendait de lui, mais en pure perte. S'il s'en trouvait parmi eux qui étaient disposés à la guerre, c'était plutôt contre l'empereur, non seulement parce que beaucoup d'entre eux connaissaient bien la Hongrie et en désiraient la possession, mais aussi parce que Rákóczi cherchait, par des promesses et par l'offre de livrer les forteresses situées entre la Tisza et la frontière, à créer en sa faveur un état d'esprit favorable. Si Thalmann n'avait pas réussi à renverser le grand vizir Köprili, la Hongrie se serait trouvée dans un grand péril. Le chargé d'affaires était d'avis que la diplomatie impériale se servit de tous les moyens, et c'est pourquoi il avait appris, avec satisfaction, que les ministres répandaient en Pologne le bruit que le roi de France voulait envoyer de l'argent afin de soutenir le roi de Suède et le roi Stanislas, car cette nouvelle pouvait s'accorder avec celle qu'ils répandaient de leur côté sur les manœuvres antitzaristes de Des Alleurs ; il partait de ce raisonnement que, si les Français excitaient réellement la Porte contre l'empereur, il fallait tout au moins rejeter sur eux tout l'odieux de la guerre russo-turque. Un point était hors de doute : étant données les circonstances, rien ne serait plus avantageux pour la maison impériale qu'une guerre entre la Turquie et la Russie, puisque l'une et l'autre étaient également ses ennemies.

Selon le rapport de Tiepolt, l'abbé Brenner avait envoyé ce document apocryphe à la Cour du tzar et l'avait

répandu largement, afin de convaincre l'opinion publique que la guerre russo-turque était proprement l'œuvre de Vienne. Tiepolt était d'ailleurs obligé de constater que cet écrit avait trouvé créance non seulement chez les Russes, naturellement crédules, mais jusque dans l'entourage du tzar¹. En même temps, Wilczek mandait de Moscou que la Cour du tzar témoignait plus d'attention aux rebelles qu'à l'empereur² et, d'autre part, le comte Herberstein, l'envoyé extraordinaire à Dantzic, apercevait déjà une corrélation entre les pourparlers des princes Dolgorouki et Galitzine avec Rákóczi, Bercsényi et divers aristocrates polonais partisans de Rákóczi et le faux document signalé par Tiepolt et qui, d'après lui aussi, était extrêmement répandu tant en Pologne que parmi les hauts officiers de l'armée russe³. Il n'est pas impossible que la démarche imprévue du baron Urbich, chargé d'affaires russe à Vienne, proposant une alliance offensive et défensive entre le tzar et l'empereur contre la Porte, eût lieu sous l'effet du prétendu rapport de Thalmann et visât à découvrir les véritables intentions de la Cour de Vienne. Voyant son offre déclinée⁴, Urbich, loin de se résigner à ce refus, fit des tentatives réitérées pour décider la Cour de Vienne à modifier son attitude⁵.

En même temps, un rapprochement très net se constatait du côté de la Turquie. C'est ce qu'attestent non seulement les rapports de Thalmann⁶, mais encore la députation turque qui après de longs préparatifs arriva à Vienne le 7 avril⁷ et fut reçue par le prince Eugène au milieu de grandes solennités⁸. L'envoi de cette députation, dont le but proprement dit était de prolonger la paix

(1) Original aux Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

(2) 26 février 1711. Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

(3) 28 février 1711. Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

(4) Lettre de Trautsohn au comte Sinzendorf du 28 février 1711. Staatsarchiv, *Corresp. Trautsohn*, 1709-13.

(5) Lettre de Trautsohn au comte Sinzendorf du 18 mars 1711. Staatsarchiv, *ibid.*

(6) Cf. lettre de Trautsohn au comte Sinzendorf du 4 avril 1711. Staatsarchiv, *ibid.*

(7) Lettre de Trautsohn au comte Sinzendorf du 8 avril 1711. Staatsarchiv, *ibid.*

(8) On voit la description : Wlen. Diarium, 1711, nr. 802. *Europäische Fama*, 116. Teil (1711), p. 589-91.

de Carlowitz¹, c'est-à-dire de donner un caractère permanent à une situation diplomatique effective, stimula la diplomatie tzariste qui dépêcha un courrier au baron Urbich, frère du chargé d'affaires russe du même nom, afin qu'il pressât la Cour de Vienne de conclure une alliance contre la Porte. Trautsohn ne se dissimulait pas que cette insistance créait une situation extrêmement délicate et c'est pourquoi il estimait qu'il fallait bien peser la réponse, quelle qu'elle fût², d'autant plus que l'antagonisme russo-turc semblait rendre la guerre inévitable pour l'été suivant. Les rapports de Pologne donnaient déjà des détails sur la marche des Tartares³ et la députation turque arrivée à Vienne confirmait les bruits de guerre et annonça même que la Porte était résolue à ne pas souffrir davantage le séjour continuel de troupes russes en territoire polonais⁴. En Pologne même se dessinait un mouvement dirigé contre le roi Auguste II et son protecteur le tzar et l'on espérait, soit en reconnaissant Stanislas, soit en élisant un nouveau roi, échapper au péril d'une guerre avec les Turcs et voir cesser définitivement l'influence russe, qui jusque-là avait été pour ainsi dire sans limite⁵.

En présence de ces courants contraires, la tactique de la Cour de Vienne, s'efforçant de garder la neutralité, n'était pas déraisonnable, mais il semblait douteux que cette neutralité pût être maintenue après la mort de Joseph I^{er}. En raison de son titre de roi d'Espagne, la personne du nouvel héritier du trône, Charles III, avait été jusque-là une occasion de conflit pour les puissances occidentales ; les pourparlers de paix ne semblant pas encore devoir aboutir, le nouveau changement de trône ne faisait qu'augmenter le nombre des problèmes à résoudre, sans que l'on aperçût à Vienne une issue possible. On y estimait que le plus urgent était d'assurer la continuité du pouvoir et c'est pourquoi, le 17 avril, le jour même du décès de

(1) A. Arneth : *Prinz Eugen*, II, p. 159.

(2) Lettre du 8 avril 1711 au comte Sinzendorf. Staatsarchiv, *ibid.*

(3) Rapports du comte Herberstein des 11 et 18 mars 1711 (Staatsarchiv, *Polonica*, 1711).

(4) A. Arneth : *Prinz Eugen*, II, p. 159.

(5) Rapport du comte Herberstein du 14 mars 1711 (Staatsarchiv, *Polonica*, 1711).

Joseph I^{er}, le Conseil des ministres confia le Gouvernement de la Hongrie et des provinces héréditaires, jusqu'à l'arrivée de Charles III, à la veuve de Léopold I^{er}, Eléonore-Madeleine, mère du souverain défunt, avec le titre de reine-régente¹. A l'égard de la Hongrie, on motivait cette décision par le fait qu'Eléonore avait été couronnée reine de ce pays en 1681 et que d'ailleurs une croyance très répandue en faisait une parente de la maison arpadienne, tandis que la veuve de Joseph I^{er}, Amélie, n'avait pas été couronnée reine de Hongrie et partant ne pouvait être investie des pouvoirs de reine-régente².

Le mode de Gouvernement ne changeait pas. Les plus importantes affaires de l'Etat étaient réglées par le *Conseil secret* ou *petit Conseil des ministres*, présidé alors par le prince Trautsohn, grand chambellan³, qui avait obtenu tout récemment⁴ son titre de prince de l'Empire. Les rapports de l'ambassadeur de Venise le représentent comme un homme juste, sérieux et pacifique⁵, guidé généralement par un esprit de conciliation dans les affaires de politique extérieure⁶, mais attribuant aux dehors une importance exagérée. Dans la question du titre du tzar et plus tard dans celle du rang princier de Rákóczi, il se montra le plus intransigeant⁷. Le prince de Savoye assistait, autant que le permettait la situation militaire, aux séances de ce conseil ; il en était de même du comte Louis-Philippe Sinzendorf, qui avait conduit les négociations de Nagyszombat et qui, dans les dernières années, prenait part aux pourparlers de La Haye. Sa correspondance avec Trautsohn compte parmi les sources les plus précieuses pour l'histoire de ce temps. Mais les membres les plus importants du Conseil secret étaient sans conteste le comte Jean-Venceslas Wratislaw, chancelier de Bohême, et le baron Jean-

(1) Rapport de Wratislaw à Charles III, du 17 avril 1711. A. Arneth : *Correspondenz. etc. Archiv*, XVI (1856), p. 143-144.

(2) G. Turba : *Reichsgraf Seilern*. Heidelberg, 1923, p. 227-28.

(3) Né le 21 mai 1659, mort le 18 octobre 1724. Sur ses affaires de famille voir J. W. Imhof : *Notitia procerum*. Tübingae, 1732, p. 507 ; Siebmacher : IV, 5, p. 491.

(4) Le 19 mars 1711. *Wien. Diarium*, 1711, nr. 796.

(5) Rapport de Dolfin de 1708, édit. Arneth : *Die Relationen der Botschafter Venedigs über Osterreich*. *Fontes rerum Austriacarum*. Dipl. XXII (Wien, 1863), p. 7.

(6) A. Arneth : *Archiv*, XVI, p. 84.

(7) A. Arneth : *Archiv*, XVI, p. 23.

Frédéric Seilern, chancelier de la Cour. Le chancelier de Bohême, esprit pénétrant, sachant s'accommoder aux circonstances, a attaché son nom à l'alliance conclue contre Louis XIV avec Guillaume d'Orange ainsi qu'à la paix d'Altranstädt (1707) qui détourna de l'Empire le péril qui le menaçait du côté de Charles XII. Si ses négociations avec Rákóczi (1706) n'aboutirent pas, ses missions diplomatiques lui fournirent l'occasion d'acquérir des conditions politiques européennes une connaissance approfondie qui lui permit plus d'une fois d'exercer sur la politique extérieure de l'Empire une influence décisive, surtout dans les affaires diplomatiques en connexité avec la Guerre de Succession d'Espagne.

Les rapports de l'ambassadeur de Venise soulignent « la vivacité de son esprit, son jugement rassis, sa promptitude de compréhension et de résolution » qui firent de lui l'un des ministres les plus influents et à l'insu duquel l'empereur « ne décidait en aucune affaire d'importance ». Il jouit également des faveurs de Joseph I^{er} et de Charles III, avec lequel il avait échangé des 1705 une correspondance suivie ; il était lié d'une étroite amitié avec le prince Eugène de Savoie¹ ainsi qu'avec le comte Jean Pálffy et quand vinrent pour celui-ci les jours d'épreuve il le soutint sans hésiter contre la reine-régente. Le baron Seilern, chancelier de la Cour d'Autriche, l'homme le plus au courant des affaires de l'Empire, était, selon les rapports de l'ambassadeur de Venise, « un personnage au-dessus de toute question d'intérêt personnel », à qui sa science du droit et son expérience avaient acquis un ressort toujours plus étendu, d'abord dans les affaires de l'Empire et ensuite dans celles de Hongrie ; la pragmatique sanction était son œuvre spirituelle².

Les affaires d'Etat assez importantes mais n'appartenant pas au ressort du Conseil secret étaient réglées par le *grand Conseil des ministres* dont les membres étaient, outre les personnages dont nous venons de parler, le prince

(1) A. Arneth : *Archiv*, XVI, p. 6-13 et rapport de Dolfin : *Fontes rerum Austriac. Dipt.*, XXII, p. 8-9.

(2) Cf. G. Turba : *Reichsgraf Seilern, 1646-1715*. Heidelberg, 1923, p. 224 et suiv. ; Siebmacher : IV, 5, p. 360 ; G. Turba : *Grundlagen der Prag. Sanction*. Leipzig und Wien, I, p. 96-97.

Henri Mansfeld, le comte Charles-Ernest Waldstein, grand chambellan, le comte Thomas Starhemberg Gundaker, président de la Chambre, le comte Ernest-Frédéric Windischgrätz et le comte Charles-Frédéric Schönborn, vice-chancelier de l'Empire et plus tard évêque de Bamberg et de Wurzbourg. A côté du grand Conseil il y avait encore la *deputatio*, qui depuis sa formation (10 décembre 1697) s'occupait exclusivement du règlement des affaires financières. Bien que l'unité de ce système gouvernemental fût assurée *par la personne du roi*, les antagonismes individuels et les rivalités d'intérêts ne faisaient pas défaut dans la vie de la Cour ; il sembla même après la mort de Joseph I^{er} qu'en face des membres du Conseil secret l'influence des familiers de la reine-régente allait devenir prédominante dans toutes les branches de la vie politique. Dans une lettre du 22 avril, Wratislaw se plaint déjà à Charles III que le confesseur de la reine, « le P. Müller, et Mansfeld commencent à porter haut la tête (anfangen die Köpfe in die Höhe zu haben) et qu'en réalité Mansfeld a pour conseillers Waldstein, Windischgrätz et le vice-chancelier de l'Empire (Schönborn)¹. Il semble que ce petit groupe ait soutenu aussi la reine-régente dans ses efforts pour renverser le comte J. Pálffy.

Dès l'automne 1710, le refroidissement survenu entre Joseph I^{er} et son épouse et qui finit par les aliéner tout à fait l'un à l'autre n'était plus un secret pour la Cour. L'impératrice, Amélie Wilhelmina, la plus jeune des filles du prince de Brunswick-Lunebourg² avait épousé Joseph I^{er}, alors encore roi des Romains, le 24 février 1699³ ; née⁴ le 26 avril 1673, elle était son aînée⁵ de cinq ans, mais les inconvénients de cette différence d'âge ne commencèrent à apparaître que lorsque — pour nous servir des termes de l'ambassadeur de Venise — le temps « eut imprimé ses traces sur son visage, au préjudice du capital du sexe

(1) Arneth : *Archiv*, XVI, p. 145.

(2) Arneth : *Archiv*, XVI, p. 22.

(3) Paul Ráday assista au mariage, « étant sergent d'une magnifique troupe hongroise de cavalerie ». *Journal de Ráday* ; K. Thaly : *Rákóczi-tár*, I, p. 400.

(4) J. W. Imhof : *Notitia S. Rom. Germ. imperii procerum*. Tubingae, 1732, p. 392.

(5) Joseph I^{er} naquit le 26 juillet 1678. Eleonore römische Kaiserin, etc. Wien, 1837, p. 55. *Universal-Historiae*, 1718. Supl., p. 411.

féminin, de la beauté », à la suite certainement de la maladie qui anéantit les espoirs en la naissance d'un héritier. L'impératrice sentait bien qu'elle ne pouvait plus retenir son mari, bon cœur au fond, mais inconstant et léger, et sa jalousie, qui n'était pas sans cause et qu'elle ne savait pas dissimuler, ne faisait que creuser encore davantage la mésentente qui les séparait. Personne n'ignore — et Dolfin, l'ambassadeur de Venise, l'annonce déjà en 1708 à la seigneurie — que Joseph I^{er} « dès que l'occasion s'offre à lui de se dérober aux regards jaloux de son épouse, oublie volontiers son rang et cherche en secret des distractions ; il est vrai qu'il ne se lie jamais d'une manière durable, car il aime et craint Dieu et se repent en versant des pleurs des errements où l'entraîne la faiblesse humaine »¹. La situation ne fait qu'empirer. Dans l'automne de 1710, Wratislaw écrit franchement à Charles III que de plus en plus l'empereur et l'impératrice sont pleins d'amertume l'un contre l'autre. « Je reconnais — remarque-t-il à ce propos — qu'à considérer le fond des choses l'empereur a tort, car aucune femme ne tolérerait une maîtresse auprès d'elle, mais d'autre part je dois avouer que je n'approuve pas l'humeur hautaine de l'impératrice, car ce n'est pas et ce ne sera jamais le moyen de reconquérir l'empereur². » La maîtresse à qui fait allusion Wratislaw n'est autre que la fille aînée du comte Jean Pálffy, ban de Croatie et maréchal et plus tard commandant en chef en Hongrie : Marie-Anne, dame de cour de l'impératrice douairière Eléonore³.

Il semble que la favorite ait exercé sur le jeune souverain une grande influence. Rákóczi lui-même lui attribuait le choix de Pálffy comme général en chef des troupes impériales en Hongrie⁴. Le fait est qu'au début de 1711 l'empereur adressait à Pálffy une lettre d'une cordialité insolite, où il l'assurait que son seul désir était d'avoir le plus d'occasions possible de lui témoigner, à lui et à sa

(1) *Fontes rerum Austriacarum*. Dipl., XXII, p. 4.

(2) Lettre du 27 octobre 1710. Original aux Staatsarchiv. Hausarchiv. *Familienkorresp.*, A. 16.

(3) Le *Wienerisches Diarium* la mentionne à plusieurs reprises parmi les dames d'honneur d'Eléonore, 1710, nr. 686, 1711, nr. 687.

(4) *Mémoires*, p. 241. *Lettres de Saussure écrites de Turquie*, édit. K. Thaly Budapest, 1909, p. 245.

famille, la constance de son affection¹ ; c'est ce qui explique pourquoi, lorsque la situation de Pálffy eut été fortement ébranlée par les négociations avec Rákóczi et par l'entrevue de Vaja, l'empereur, au lieu de lui retirer le haut commandement, l'investit de pleins pouvoirs et le chargea de poursuivre les pourparlers. Quant à la fille du général, qui continuait à figurer parmi les dames d'honneur de l'impératrice douairière Eléonore, il la comblait de bijoux et de robes, ce qui non seulement excitait la haine de son épouse pour son heureuse rivale mais disposait aussi contre celle-ci l'impératrice douairière, obligée malgré la rigueur de ses principes religieux et moraux², de souffrir auprès d'elle la favorite de son fils. Dans ces conditions, on comprend que la mort inopinée du souverain ait fait éclater d'un seul coup la haine et le dépit accumulés depuis des années et que le commandant en chef et sa fille soient devenus promptement les victimes de la rancune féminine. Aux yeux de la reine-régente, persuadée que Pálffy était au courant de la liaison de sa fille avec l'empereur, le plus urgent était de le rappeler à Vienne et de lui retirer son commandement en chef. Dès le 20 avril elle signa l'ordonnance révoquant les pleins pouvoirs dont Pálffy avait été investi le 31 janvier et le rappelant à la Cour pour la raison — que l'on crut bon de souligner dans le *Wienerisches Diarium* — que sa présence était nécessaire à Vienne, auprès de la reine-régente ; pendant la durée de son absence, le général de cavalerie Cusani³ était investi du commandement en chef avec pleins pouvoirs et était chargé en

(1) 10 janvier 1710. Copie dans la collection Fejérváry. M. Nemzeti Muzeum kézirattára. Fol. Lat., 408, p. 50. En latin : *Epist. proc.* III, p. 530-31. En hongrois : L. Szalay : *II Rákóczi Ferenc bujdosása*, I, p. 23. Extraits chez P. Jedlicska : *ouvr. cit.*, p. 517.

(2) Sur ce point, voir sa biographie : *Eleonore römische Kaiserin, Gemahlin Leopold des Ersten*. Wien, 1837. La première édition parut en 1721, c'est-à-dire un an après sa mort.

(3) Outre Cusani, il fut aussi question de Helster et de Schlick (lettre de Wratislaw à Charles III du 22 avril 1711). Original aux Staatsarchiv, *Familiencorresp.*, A. 16). Helster était à Vienne depuis le 11 avril et ne retourna en Styrie que le 5 mai. Wien, *Diarium*, 1711, nr. 803 et 809. Quant à l'assertion de Katona que : « suspicio fuit, tectos in aula inimicos Palfium ab effectu iam opere ea causa detractum voluisse, quod bello victis popularibus indulgentem nimis pacem daturum existimarent » (*Hist. crit.*, XXXVII, p. 633), je n'en trouve nulle part la confirmation. Bien au contraire, le Conseil de guerre approuva toujours les mesures prises par Pálffy.

même temps de poursuivre ou achever les négociations commencées¹. Cusano, qui se trouvait alors à Vienne, se mit en route le 21 avril pour accomplir sa mission² ; le 23 avril il était déjà à Pest d'où il partit bientôt pour Debrecen³.

Ce fut au plus fort des négociations que Pálffy apprit la mort inopinée du souverain et son propre rappel. Il reconnut tout de suite qu'avec Joseph I^{er} il avait perdu son principal appui, mais il se rendait compte également que son rappel équivaldrait à l'échec des pourparlers, déjà près d'aboutir à une conclusion satisfaisante. C'est pourquoi, dans son rapport du 22 avril, il fit observer au Conseil de Guerre que Cusani ne pourrait, dans le bref espace de temps qui lui était mesuré, acquérir de la situation la connaissance dont lui, Pálffy, disposait après des mois de pourparlers ; et d'ailleurs, rusé comme il l'était, Károlyi serait-il disposé à négocier et à s'entendre avec un homme peu connu de lui et ne jouissant pas de la confiance que Pálffy avait réussi à lui inspirer ? Il ne fallait pas non plus perdre de vue que selon Károlyi son serment de fidélité devait encore être tenu secret. En conséquence, et bien qu'il s'en remit à la décision du Conseil de Guerre, il attendait de nouvelles dispositions ; il désirait d'ailleurs poursuivre les pourparlers et dans l'intérêt de ceux-ci il garderait le secret⁴ sur la mort de Joseph I^{er}, reconnaissant que la nouvelle en pourrait donner aux événements une tournure inattendue⁵.

Alors que, sans considérer les intérêts de l'Etat, la Cour était prête à sacrifier sans plus le commandant en chef en Hongrie, on peut se figurer à quelles humiliations étaient en butte Marie-Anne Pálffy à qui, pendant la maladie du souverain, on avait déjà fait sentir que sa situation n'était plus la même. C'est ce qui amena le comte Wratislaw, l'un des amis intimes de Pálffy, à intervenir en personne auprès

(1) Copie contemporaine aux Staatsarchiv Hung., 1711, fac. 193.

(2) Lettre du 21 avril 1711 au prince Eugène. Original aux Kriegsarchiv. Fel-dakten, 1711, aprilis, nr. 4.

(3) Wien. Diarium, 1711, m. 805 et 858.

(4) Original daté du 22 avril 1711 aux Kriegsarchiv, *Hofkriegsrath*, avril 1711, nr. 334.

(5) Original daté du 22 avril 1711 aux Staatsarchiv, *Hung*, 1711, fasc. 193.

de la reine-régente pour que l'on fit preuve de plus de ménagements envers la jeune fille, que l'on eût égard à la mémoire de l'empereur défunt, à la famille de Marie-Anne et au fait que Pálffy avait toujours été un excellent soldat et un fidèle Hongrois. La reine-régente lui promit de « tout arranger avec circonspection et modération » et de demander seulement à Marie-Anne Pálffy d'éviter toute rencontre avec l'impératrice douairière Amélie, de rendre les bijoux encore impayés et tout ce qu'elle avait reçu du grand ou du petit trésor de famille, de ne pas se montrer publiquement dans la suite de la reine-régente et de s'efforcer à se marier ou de quitter la Cour sous un autre prétexte recevable¹.

Marie-Anne Pálffy satisfait sans retard à ces désirs, rendit pour environ 70.000 florins de bijoux, déclara qu'elle n'avait pas le désir de paraître dans la suite de la reine-régente et qu'elle éviterait de se rencontrer avec la jeune veuve. Wratislaw, qui ne perdait pas des yeux sa protégée, apprit que l'on avait outrepassé à son égard ce qui avait été convenu avec la reine-régente ; on ne lui permettait ni de prendre part au service de la Cour ni de faire venir de la ville sa nourriture, on interdisait aux autres dames d'honneur tout contact avec elle, on voulait qu'elle remboursât le prix du linge et des robes de carnaval dont lui avait fait don l'empereur, on songeait même à exiger d'elle la restitution de tous les bijoux qui, sans avoir été effectivement payés par Joseph I^{er}, avaient été l'objet d'un ordre de paiement sur différents fonds ; c'est ce qui engagea Wratislaw, à qui d'ailleurs Pálffy s'était déjà adressé dans l'intérêt de sa fille, à solliciter l'intervention du frère de la reine-régente, François-Louis, coadjuteur de Mayence², grand-maître de l'Ordre Teutonique. Il lui fit remarquer quelle imprudence il y avait à pousser trop loin les représailles ; on risquait d'amener Pálffy, déjà aigri, à prendre une résolution désespérée, ce qui compromettrait la cause de l'accord avec les Hongrois ; sa famille était l'une des familles hongroises les plus distinguées et les plus fidèles ;

(1) Lettre de Wratislaw à Charles III du 22 avril 1711. Original aux Staatsarchiv, Hausarchiv, *Familiencorresp.*, A. 16, éd. (à l'exception du passage ci-dessus) : Arneht : *Archiv*, XVI, p. 144-52.

(2) Biographie par Félix Salles : *Annales de l'Ordre Teutonique*, Paris-Vienne, 1888, p. 351 et suiv.

Pálffy lui-même était général en chef, ban de Croatie, et l'on pouvait encore avoir besoin de lui, surtout dans la question de l'interrègne. D'autre part, Dieu étant seul à savoir ce qu'il y avait eu entre l'empereur défunt et la fille de Pálffy, il fallait avoir égard à leur honneur à tous deux et ne pas s'exposer, par un manque de ménagements, à des commentaires désobligeants. Il est vrai que l'on voulait marier Marie-Anne, mais si on l'humiliait ainsi publiquement et si on lui enlevait tout, il ne se trouverait personne pour l'épouser. Elle avait d'elle-même rendu une grande partie des bijoux, sans que rien l'y obligéât, puisqu'elle les avait reçus du défunt empereur qui s'était porté garant auprès des joailliers ; c'était d'ailleurs une chose inouïe que d'exiger un remboursement de linge et de vêtements. Qu'en diraient les étrangers ? Qu'en écriraient les historiens ? Ne valait-il pas mieux considérer l'honneur de la maison impériale et du souverain qui reposait dans sa tombe que d'écouter la voix de la haine et de la rancune ? De plus, le soin de décider en dernier ressort toute cette affaire appartenait au roi nouveau, qui ne manquerait pas d'avoir égard à la mémoire de son frère.

Le grand-maître, qui partageait les sentiments de Wratislaw, s'entremet sans tarder auprès de la reine-régente, mais tout ce qu'il obtint fut que l'on permit de nouveau aux dames d'honneur de frayer avec Marie-Anne Pálffy et que celle-ci pût recevoir les provisions qui lui étaient envoyées de la ville. Pour le reste il n'y eut rien de changé à son sort.

Charles III, que, depuis des années, Wratislaw tenait au courant de tout ce qui se passait à la Cour, fut avisé par lui de cette nouvelle sensation et, très certainement par égard pour sa mère, il donna son assentiment au rappel de Pálffy, sans savoir d'ailleurs le moins du monde qui était le plus propre à le remplacer.

Cependant — à ce qu'il semble, sur l'intervention personnelle du prince Eugène¹ — la reine-régente consentit à ce que Pálffy fût rétabli dans son commandement² ; elle reconnut même sa fidélité et son zèle ainsi que l'habileté

(1) 22 avril 1711. Copie contemporaine Staatsarchiv, Hung, 1711, fasc. 193.

(2) 29 avril 1711. Brouillon aux Kriegsarchiv, Hofkriegsrath, reg., 1711, apr. nr. 329. Un avis du Conseil de Guerre adressé le même jour à Pálffy et à Locher est conçu dans le même sens. Brouillon, *ibid.*, nr. 330 et 335.

avec laquelle il avait mené la cause de la pacification et s'engagea à confirmer l'accord à conclure et à en obtenir la confirmation par Charles III.

Mais si Pálffy pouvait à bon droit considérer cette mesure comme une satisfaction qui lui était accordée, elle n'avait plus guère de signification pratique, l'œuvre de l'accord étant déjà achevée.

On aperçut clairement à Vienne, même après la conclusion de la paix de Szatmár, que le désarmement ne signifiait pas l'apaisement des esprits et que par conséquent, tant que l'étranger continuerait à considérer Rákóczi comme un facteur politique et à appuyer son activité, la situation créée par le traité de Szatmár pouvait à tout instant éprouver un bouleversement. C'est pourquoi la rencontre qui allait avoir lieu entre Rákóczi et le tzar suscitait l'intérêt particulier de la Cour, où l'on sentait que la clef de la situation était entre les mains du tzar et que sa décision personnelle allait jouer un rôle déterminant dans la tournure des événements.

Wilczek, qui conformément à ses instructions était constamment dans le voisinage du tzar pendant son séjour en Pologne, arriva le 8 mai à Javoroy, d'où il envoya le 12 un rapport détaillé et digne de foi dans lequel il s'efforçait de rendre compte de la situation en ce pays et notamment du rôle de Rákóczi et de son importance. A son avis, il était certain que le tzar prendrait à son service les troupes de Rákóczi ; il avait déjà ordonné au colonel de grenadiers Ropp de les accueillir officiellement à la frontière polonaise et de les accompagner jusqu'à l'armée russe. Ces forces étaient évaluées à environ six mille hommes, mais on ignorait encore à quelles conditions elles devaient se rallier à l'armée du tzar. L'ambassadeur de Pologne à la Cour de Russie, Vitzthum, qui était en étroites relations avec Wilczek, l'avait informé qu'en échange de ses soldats tout ce qu'exigeait Rákóczi était leur ravitaillement. Avec les troupes hongroises arrivées en Pologne se trouvaient huit cents soldats français, mais dont le tzar n'avait pas voulu, ne pouvant les employer ni contre les Turcs ni contre les Suédois, sur quoi Rákóczi les avait, par l'entremise de Vitzthum, offerts au roi de Pologne, mais celui-ci avait éludé la proposition. Selon Wilczek, tout cela contredisait

les déclarations précédentes de la Cour du tzar, niant toutes relations avec les Kurucz et les Français, aussi n'avait-il pas manqué de faire des reproches au chancelier en second, Safirov, mais celui-ci alléguait que, la Pologne étant un pays libre, on ne pouvait en refuser l'entrée aux Hongrois ; d'ailleurs, les Russes n'avaient pas traité avec eux et quant aux troupes de Rákóczi offertes par le Prince, ils les avaient acceptées parce qu'ils en avaient besoin contre les Turcs ; il était injuste de leur en faire un reproche : ceux qu'ils croyaient leurs amis ne leur prêtant aucune assistance et l'empereur n'étant pas disposé à conclure une alliance avec eux, ils cherchaient une aide où ils pouvaient ; il était naturel que l'ambassadeur de France fût reçu à la Cour du tzar : tant qu'un homme n'est pas notre ennemi, n'avons-nous pas le droit de l'accueillir et de l'écouter ? La Cour impériale n'avait-elle pas reçu les ambassadeurs turcs et suédois, ses ennemis déclarés ? Au cours de ces entretiens avec Safirov, il avait aussi été question du rapport attribué à Thalmann, à l'authenticité duquel le chancelier en second avait paru croire. D'une manière générale, l'atmosphère n'avait rien d'amical, Safirov avait formulé une foule de critiques et de reproches et Wilczek n'avait eu aucune peine à en conclure que les rapports entre les Cours viennoise et russe n'étaient pas satisfaisants ; mais il avait pu constater aussi que l'extraordinaire complication de la situation qui régnait en Pologne avait eu pour effet d'accroître de nouveau l'influence des étrangers et surtout des Français ; ces derniers envisageaient même le cas où Auguste II serait élu empereur d'Allemagne et voyaient déjà le prince Constantin Sobieski ou Rákóczi sur le trône de Pologne¹.

Tous les détails du rapport étaient de nature à retenir l'attention de la Cour, mais aussi à causer de sérieux soucis aux hommes qui dirigeaient la politique de l'Empire. Quant à l'émigration polonaise, sous l'impression du succès de l'œuvre de pacification, on était disposé à Vienne à passer simplement à l'ordre du jour². Mais le rapport de Wilczek

(1) Rapport du 12 mai 1711. Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

(2) • Der Gr. Pálffy schreibt unter 9-ten dits, dass der Ragozi, Berzeni, Anton Esterhasi und einige andere, so in Polen sind, noch viele Hindernussen darein machen wollen, sonderlich die 2 erste, weil sie aber wenig Troupen mehr haben,

semblait montrer que, pour l'instant du moins, Rákóczi était encore un facteur politique actif, également appuyé par le tzar et par la France. Il fallait bien s'apercevoir aussi que sous une forme ou l'autre la Porte faisait entrer Rákóczi dans ses calculs ; en effet, quant au moment de quitter Vienne, le 16 mai, l'aga turc fut reçu en audience à la Cour et qu'on lui apprit la capitulation de Majtény, son embarras fut tel que le Conseil de Guerre crut devoir inviter Thalmann à rechercher sans retard quelles relations il pouvait exister entre la Porte et Rákóczi¹.

A en juger aux apparences, l'étoile de Rákóczi prenait de plus en plus d'éclat. A Javorov, le tzar le reçut « avec de grands honneurs », et sous l'impression de divers entretiens qu'ils eurent ensemble « tout apparut couleur de rose » aux yeux du Prince, qui se crut autorisé aux plus hauts espoirs par l'opinion que le tzar s'était faite de lui autrefois et par l'amitié qu'il lui témoignait alors². Il y voyait la justification de ce qu'il avait déclaré à la suite des pourparlers entre Bercsényi et les ministres du tzar (ces pourparlers avaient eu lieu peu auparavant : fin avril ou début de mai) : « Le tzar — écrivait-il alors³ — a résolu non seulement d'accorder sa protection à notre cause, mais d'intervenir en notre faveur par des moyens plus énergiques. » Selon Bercsényi, Golovkine et Safirov s'accordaient à considérer la mort de Joseph I^{er} comme un événement d'une grande portée quant aux intérêts de Rákóczi aussi bien que du tzar. Ils avaient immédiatement abordé la question de l'élection du roi et recommandé ouvertement d'élire non un étranger mais un roi d'origine hongroise. A n'en pas douter, ils songeaient tous deux à Rákóczi à qui maintenant — à coup sûr sous l'impression causée par la nouvelle de la mort de l'empereur — ils demandaient de s'entremettre en faveur de la paix entre la

so ist zu hoffen, sie werden nicht viel ausrichten. » Lettre du prince Trautsohn à Sinzendorf du 13 mai 1711. Staatsarchiv, *Corresp. Fürst Trautsohn*.

(1) Rapport du Conseil de Guerre au prince Eugène de Savoye du 16 mai 1711 et instructions à Thalmann datées du même jour. Brouillon aux Staatsarchiv. *HHR.*, 1711, reg. majus, nr. 234-235. Récit de l'audience Eur. Fama., 118, T., p. 761-64.

(2) *Autobiographie*, p. 207-208. La rencontre en question dut avoir lieu le 17 mai 1711 ou immédiatement avant. C'est ce qu'indique la lettre d'invitation datée du même jour à ceux de ses conseillers séjournant aux environs. *Arch. Rak.*, III, p. 665. Voir aussi le journal d'Adám Király Szathmári. *Rákóczi-tár*, I, p. 237.

(3) *A Eszterházy*, le 13 mai 1711. *Arch. Rak.*, III, 659.

Porte et la Cour du tzar¹. Le principal souci de la politique russe étant de contrebalancer l'alliance suédo-turque, la Cour du tzar considérait la mort de Joseph I^{er} et l'élection de Rákóczi au trône — élection qui ne semblait pas douteuse — du point de vue des aspirations russes, qui ne seraient fort bien accommodées d'une « royauté hongroise de Rákóczi ». De là le rôle de médiateur qui lui était destiné. L'effet produit par la nouvelle de la paix de Szatmár et de la capitulation n'en fut que plus désastreux.

Le tzar fut informé des événements de Hongrie par Safirov et ne cacha point qu'« il regrettait ... l'acte de Károli »². En même temps, le comte Joachim Flemming, ministre du roi de Pologne, déclarait sincèrement à Bercsényi « qu'il pensait que la paix créée par Károli causerait beaucoup de confusion » à la cause de l'émigration. Quelques efforts que fit Bercsényi pour rabaisser l'importance de la paix de Szatmár et rappeler que la mort de Joseph I^{er} donnait à la nation hongroise le droit — qu'elle ne manquerait pas d'exercer — d'élire un nouveau roi³, il était évident que les nouvelles et les rapports au sujet de la pacification diminuaient grandement l'importance de l'émigration aux yeux de la diplomatie tant polonaise que russe : comme il le dit plus tard en considérant le rôle joué par lui à cette époque, « Rákóczi était encore un prince, mais n'avait plus de principauté »⁴. Détail caractéristique : à la nouvelle des événements de Hongrie, la femme du grand-hetman Sieniavsky, qui jusque-là avait été le plus zélé partisan des projets de Rákóczi, sa hâta de déclarer qu'elle était prête à rompre avec le Prince et avec le parti français pour peu que la maison impériale le souhaitât et le lui signifiât en bonne et due forme. Le grand-hetman se rendit en personne auprès de Wilczek pour lui exprimer ses condoléances au sujet de la mort de l'empereur et lui déclarer en même temps que son vœu le plus ardent

(1) Lettre de Bercsényi d'une date postérieure au 29 avril 1711. *Arch. Rak.*, VI, p. 718-19.

(2) Lettre de Bercsényi, écrite vers le 12 mai. *Arch. Rak.*, VI, p. 721.

(3) Lettre de Bercsényi, datée simplement de mai 1711. *Arch. Rak.*, VI, p. 722-24. Un écrit (imprimé en Pologne) paru à l'époque et contenant la critique des clauses du traité de Szatmár (Bibliothèque du Musée National Hongrois) avait probablement pour but de justifier le point de vue de Rákóczi.

(4) *Autobiographie*, p. 209.

était d'avoir bientôt l'occasion de témoigner sa gratitude à la famille impériale¹. Sans doute pour mieux attester ces sentiments, Sieniavsky s'abstint d'inviter Rákóczi au banquet offert en l'honneur du tzar².

Le différend qui surgit alors à propos des troupes cédées au tzar n'était pas non plus de nature à raffermir l'amitié entre Rákóczi et ce souverain, d'ailleurs inconséquent dans sa conduite. Le tzar, en effet, n'était disposé à payer à ces troupes que la solde touchée par ses propres soldats, tandis que le Prince exigeait pour elles une solde plus élevée ; le résultat fut que le tzar renonça à les prendre à son service et qu'il rappela de la frontière le colonel Ropp³. Comme on s'en aperçut dans la suite, le différend était sans objet, car le régiment de Charrière avait seul franchi la frontière et d'ailleurs, en apprenant qu'il lui faudrait entrer au service du tzar, il s'était dissous et dispersé dans le pays⁴. Néanmoins, considérant toutes choses du point de vue de la guerre imminente avec les Turcs, le tzar ne pouvait qu'être indisposé par cet incident, d'où il pouvait conclure à la médiocre valeur militaire des troupes offertes par Rákóczi. Or un pareil raisonnement devait nuire à la cause du Prince, puisqu'en fin de compte il tendait simplement à prouver que du point de vue militaire celui-ci avait cessé d'être un facteur. Mais plus grave encore dans ses conséquences était l'échec que venait d'essayer sa politique extérieure.

En juillet 1710, Rákóczi avait offert ses services à Louis XIV en vue d'aplanir le différend russo-suédois. Selon le mémoire, daté du 4 juillet, de son envoyé à Versailles, Vetésy, dès que le Prince avait appris par Des Alleurs⁵, le nouvel ambassadeur de France à Constantinople, que Charles XII « accueillait avec joie » la médiation de Louis XIV « pour rétablir la paix entre le tzar et lui », il avait dépêché au tzar un député pour l'en instruire et le prier de prendre une décision. Le tzar demandait à Louis XIV une déclaration officielle non seulement sur

(1) Rapport de Wilczek du 17 mai 1711. Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

(2) Lettre de Bercsényi, mai 1711. *Arch. Rak.*, VI, p. 721 ; Márki : III, p. 248.

(3) Rapport de Wilczek du 17 mai 1711. Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

(4) Rapport de Wilczek du 27 mai 1711. Staatsarchiv, *ibid.*

(5) Cf. Márki : III, p. 93.

cette médiation mais encore sur la question de l'alliance que plusieurs fois déjà il l'avait pressé de conclure et, au cas où Rákóczi obtiendrait de la Cour de France une réponse satisfaisante sur l'un et l'autre point, il se déclarait prêt à remplir exactement les obligations assumées par lui dans le traité de Varsovie du 15 septembre 1707¹ « et à prendre sous sa protection effective et efficace » dans l'alliance avec Louis XIV, « Rákóczi et la nation hongroise »². Louis XIV avait déclaré qu'il approuvait et agréait les propositions de Vetésy et qu'il satisferait à toutes les motions et à tous les vœux exposés par l'envoyé de Rákóczi³.

L'attitude du roi très chrétien signifiait à proprement parler un succès diplomatique de Rákóczi dans une question qui, tout en intéressant l'Europe entière, était en rapport étroit avec le but immédiat des efforts du Prince : la garantie de ses droits sur la Transylvanie. C'est pourquoi, sans perdre de temps, il envoya Vetésy auprès du tzar⁴. Mais la tâche de son ambassadeur était assez malaisée : diverses rumeurs attribuaient à Des Alleurs⁵, grand admirateur de Charles XII, la rupture survenue entre le tzar et la Porte dans l'automne de 1710 ; en conséquence, Vetésy fit observer aux facteurs compétents que si ces bruits étaient fondés il risquait d'émigrer en Sibérie, car après ce qui s'était passé auprès de la Porte le tzar pourrait à bon droit mettre en doute sa mission diplomatique ; il fallait donc que la Cour de France se hâtât de faire une déclaration à ce sujet. A ce qu'il semble, la diplomatie française réussit à dissiper suffisamment la méfiance du tzar pour qu'il consentit en principe à recevoir Vetésy, mais des semaines s'écoulèrent avant que ce dernier pût (le 6 février 1711, style russe) exposer ses propositions devant les ministres⁷. Il y appelait l'attention du tzar sur

(1) S. Márki : *Nagy Péter cár és II. Rákóczi Ferenc szövetsége 1707-ben*. Budapest, Akadémia, 1913, p. 91-92.

(2) L. Szalay : *II. Rákóczi Ferenc bujdosása*, I, p. 8-9.

(3) 25 juillet 1710. Szalay : I, p. 10.

(4) 25 septembre 1710. Szalay : I, p. 10-11 ; Rákóczi : *Emlékiratai*, p. 281 ; Márki : III, p. 129-30.

(5) Rákóczi : *Emlékiratai*, p. 285.

(6) 10 janvier 1710. Szalay : I, p. 23-25.

(7) Selon Vetésy, le tzar se tenait dans la pièce voisine et entendait tout. Rapport de Wilczek du 26 février 1711. Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

l'article 3 du traité de Varsovie, aux termes duquel « la paix devait être rétablie par l'entremise de la France entre la Russie et la Suède ». Louis XIV se chargeait de cette mission et, en témoignage de sa sincère amitié et de son estime singulière pour Rákóczi, il le pria d'engager les pourparlers préalables dont l'essence pouvait se résumer ainsi : le roi de France désirait entrer avec le tzar en une étroite alliance, mais en même temps il jugeait de son devoir de lui recommander efficacement les intérêts de Rákóczi, allié de ce souverain¹.

Mais après plusieurs semaines d'attente Vetésy se vit obligé, vers la fin de février, de s'éloigner de Moscou sans avoir obtenu du tzar une déclaration formelle au sujet de l'alliance offerte², ce qui montrait que ses soupçons n'étaient pas entièrement dissipés. Selon Rákóczi, le tzar n'était disposé à discuter ce point que si les ouvertures de Vetésy étaient confirmées par des propositions officielles de Baluze, le chargé d'affaires français envoyé à la Cour de Russie³. L'arrivée de ce dernier à Javorov devait donc marquer un tournant décisif dans l'affaire de l'alliance depuis si longtemps en suspens, et c'est ce qui explique l'impatience avec laquelle elle était attendue par Rákóczi et par l'émigration. Mais les déclarations de Baluze causèrent une grande déception et à Rákóczi et au tzar : à la suite des rapports de Des Alleurs, Louis XIV avait renoncé au projet d'alliance avec la Russie et Baluze devait « se borner à proposer la médiation de la France entre le tzar et le roi de Suède. « Ces déclarations, qui différaient si essentiellement de ce que Rákóczi, s'autorisant d'une lettre de Louis XIV du 25 juillet 1710, avait, par l'intermédiaire de Vetésy, annoncé au tzar, jetèrent le Prince dans un grand embarras, car il sentit qu'il se trouvait placé dans une situation fautive à l'égard du tzar ; tout d'abord il ne voulait pas ajouter foi aux assertions de Baluze, mais après des entretiens répétés avec ce dernier il lui fallut bien se convaincre que la Cour de France — du moins selon Baluze — avait modifié sa politique sans l'en informer au préalable⁴.

(1) Szalay : I, p. 31-32. Márki : III, p. 186.

(2) Rapport de Vetésy du 25 février 1711. Szalay : I, p. 43-44.

(3) Rákóczi : *Autobiographie*, p. 210.

(4) Rákóczi : *Autobiographie*, p. 211. *Mémoires*, p. 299-300.

Depuis les événements des dernières semaines, toutes les raisons qu'avait eues le tzar de considérer Rákóczi comme un facteur politique paraissaient s'écrouler les unes après les autres. Rákóczi lui-même n'avait plus la même foi en l'aide du tzar, mais il se disait que ces échecs ne l'avaient pas dépouillé de toute importance personnelle, aussi offrit-il de s'entremettre dans l'intérêt de la paix entre la Porte et la Cour de Russie, ainsi que les ministres du tzar l'avaient eux-mêmes suggéré à Bercsényi¹. Sa proposition fut acceptée².

IV

Le tzar et la Cour de Vienne. — La question du titre prend de plus en plus d'acuité. — Nouvelles tentatives pour se débarrasser de Rákóczi et de Bercsényi. — La mission de Wilczek et de Pálffy. — Le rôle du comte Wallis et du capitaine Scholtz. — Les rapports de Pleyer. — Echec des projets d'attentat.

Les récents événements n'avaient pas affecté — du moins en apparence — les rapports entre le tzar et Rákóczi. Provisoirement, et bien qu'il fût convaincu que l'alliance offerte ne signifierait pour lui que des charges et des obligations nouvelles sans lui assurer en échange aucun avantage notable, le tzar n'abandonnait pas le Prince et ne changeait rien à sa ligne politique. Peut-être destinait-il encore à Rákóczi et à l'émigration un certain rôle dans l'exécution de ses projets ou peut-être les gardait-il simplement en réserve pour s'en servir au besoin. Quel que fût d'ailleurs son sentiment sur la question hongroise, envers la Cour de Vienne son attitude n'avait pas varié. L'intransigeance témoignée par celle-ci sur la question du titre et le refus rencontré par son offre d'alliance étaient ressentis par lui comme une offense personnelle. Il ne put oublier même quand la paix de Szatmár eut délivré le système politique impérial de l'un de ses plus redoutables adversaires et retiré à peu près toute valeur à l'alliance proposée par Rákóczi et bien que la mort de Joseph I^{er} et le changement

(1) Lettre de Bercsényi postérieure au 29 avril 1711. *Arch. Rak.*, VI, p. 718-19.

(2) Rákóczi : *Autobiographie*, p. 212.

de règne fournissent l'occasion la plus favorable pour inaugurer une politique nouvelle et des relations amicales. Blessé dans sa vanité, il laissa volontairement échapper cette occasion de rapprochement et voulut même profiter des actes diplomatiques officiels inséparables d'un changement de règne pour envenimer la situation.

Ce fut seulement le 22 mai 1711 que la note officielle lui annonçant la mort de Joseph I^{er} lui fut remise par Wilczek. Le tzar lui exprima ses condoléances en même temps que son espoir et sa conviction de trouver un ami en la personne du nouveau souverain, le roi d'Espagne Charles III¹. Mais ce n'étaient là que de vaines formalités. Ce qui intéressait le tzar, ce n'était pas l'annonce officielle du décès de Joseph I^{er}, mais la manière dont elle avait lieu ; en d'autres termes, il s'agissait pour lui de savoir si à cette occasion la Cour de Vienne restait intransigeante sur la question du titre ou si, eu égard à la situation politique nouvelle, elle tenait compte de ses désirs. Mais sur ce point elle se montrait conséquente avec elle-même. La note, en effet, était ainsi adressée : *Serenissimo et potentissimo domino Tzaro et magno duci Petro Alexievicio*, etc.². Le tzar, dont l'indignation fut extrême, déclara comprendre à la rigueur qu'un empereur lui contestât le titre de « Majesté » mais non qu'on le lui refusât quand il n'y avait point d'empereur et que le Gouvernement « n'était exercé que par une régente » ; s'il avait connu le libellé de cette note, il n'aurait même pas reçu l'ambassadeur, à plus forte raison se serait-il abstenu d'accepter le document en question. En conséquence, il se sentait justifié soit à rompre avec une cour où l'on faisait si peu de cas de son amitié, soit à se servir à son tour de la simple appellation de *Serenitas* en s'adressant à la régente³. Il se décida provisoirement pour ce second mode de représailles et dans sa réponse officielle du 23 mai, qui en dehors des condoléances d'usage ne contenait aucune déclaration positive et différait tout au plus des écrits de ce genre en ce que le tzar critiquait l'attitude inamicale des

(1) Rapport de Wilczek du 22 mai 1711. Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

(2) Original aux Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

(3) Rapport de Wilczek du 12 juin 1711. Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

ministres de Vienne, il donnait effectivement à la reine-régente le simple titre de *Serenissima*¹.

Conformément à des instructions datées du 30 mai, le baron Christophe Urbich remit la réponse du tzar à la Cour de Vienne, où la façon insolite dont elle était adressée excita une vive indignation, le tzar « n'y donnant à l'impératrice que le titre de *Serenitas* et non de *Maestas* et les mots *Serenitatis Vestræ* qui se lisaient à la fin n'étant pas de la main du tzar mais de celle du chancelier ou de quelque commis, toutes choses également impossibles à souffrir ». Les ministres jugèrent la situation si grave que, le 29 juin, ils tinrent dans le palais du prince Trautsohn un conseil où prirent part le comte Starhemberg, le comte Windischgrätz, le baron Seilern, le comte Wratislaw, le comte Herberstein et le secrétaire Buol. Starhemberg convint que les ministres se trouvaient placés dans une situation extrêmement délicate, car si l'on retournait sa lettre au tzar on l'offenserait à tel point qu'il y aurait à redouter une guerre, et si l'on gardait la lettre l'impératrice essuierait un très grave affront, puisqu'elle avait droit au titre de *Maestas* ; il se rendait bien compte que l'on ne pouvait tolérer une pareille offense, mais se demandait s'il fallait renvoyer la lettre. Selon Windischgrätz, c'est ce dernier parti qu'il fallait prendre, mais en donnant à Urbich des explications sur les motifs de cet acte. Seilern estimait aussi qu'il fallait renvoyer la lettre : si dans la situation difficile où il se trouvait maintenant le tzar osait agir de la sorte, à quoi ne pourrait-on pas s'attendre quand ses affaires iraient mieux ? Aussi proposait-il de rendre immédiatement la lettre, mais naturellement au su de l'impératrice et en accompagnant d'un motivé succinct le renvoi de ce document. Wratislaw s'exprima dans le même sens ; il ne doutait point que le monde entier n'approuvât une pareille conduite et devant l'unanimité de l'opinion publique le tzar n'oserait certes pas déclarer la guerre. En tout cas il fallait expliquer à la Cour du tzar que le titre de *Maestas* revenait de droit à l'impératrice³.

(1) Copie contemporaine aux Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12. Ed. Katona : XXXVII, p. 686-87

(2) Copie contemporaine aux Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

(3) Staatsarchiv, *Minist. conf. protoc.*, 1711.

Conformément à la décision prise au Conseil des ministres, le baron Urbich fut effectivement appelé, le 7 juillet, chez le comte Wratislaw, auprès duquel ne se trouvaient à cette occasion que le baron Seilern et le secrétaire Buol. Le baron Seilern déclara tout d'abord que la manière dont la lettre était adressée constituait une offense à l'égard de l'impératrice, à qui le titre de *Maiestas* ne pouvait être contesté ; convaincue qu'il ne fallait pas y voir une intention du tzar, mais une négligence de la chancellerie, elle avait décidé de rendre la note au chancelier, qui ne manquerait pas de faire le nécessaire pour qu'elle fût établie comme il convenait. Après cette explication, Seilern tendit la lettre à l'ambassadeur, mais celui-ci la refusa, déclarant qu'elle avait été ainsi adressée sur le désir formel du tzar, en réplique à la lettre de l'impératrice où il n'était appelé que *Serenitas* et non *Maiestas*, bien que ce dernier titre lui revint de droit. Seilern expliqua longuement à l'ambassadeur que jamais auparavant la Cour de Vienne n'avait donné aux tzars de Moscou le titre de *Maiestas*, bien que plusieurs d'entre eux en eussent exprimé le désir, tandis qu'il appartenait légitimement à l'impératrice et ne lui avait jamais été contesté par personne, et il tendit de nouveau la lettre à Urbich, qui la refusa de nouveau. Le lendemain, le comte Wratislaw l'envoya au domicile de l'ambassadeur, mais celui-ci se refusant à l'accepter, le messenger la posa sur son bureau et s'éloigna¹.

Les ministres de l'empereur n'ignoraient pas que cette nouvelle blessure à la vanité du tzar pouvait avoir de sérieuses conséquences. Urbich laissait d'ailleurs entendre que son maître tirerait l'épée pour obtenir satisfaction. Mais, à ce qu'il semble, on n'estimait pas probable à Vienne

(1) Staatsarchiv, *Minist. conf. prot.*, 1711. Rapport du comte Wratislaw à Charles III, daté du 11 juillet 1711. Staatsarchiv, Hausarchiv, *Familienkorresp.*, A. 16. — On sait que Pierre le Grand se fit proclamer empereur à Moscou en 1722, bien que la cour de Vienne persistât à lui refuser ce titre et le renvoyât au « Reichskollegium » de Ratisbonne (1722). Un livre intitulé : *Grundmässige Untersuchung von dem keyserlichen Titul und Würde, wobey auch von der Czarischen Titulatur und wasmassen von Ihrer Czarischen Majestät der kays. Titul geführt und praesentiret werde, gehandelt*. Cöln, 1723 (in-8°, p. 96) semble avoir servi à éclairer le Reichskollegium.

Lettre du prince Trautsohn à Sinzendorf du 11 juillet 1711. Staatsarchiv, *Corresp. Fürst Trautsohn*, 1709-13.

qu'à la veille d'une guerre avec les Turcs le tzar se souciait de rompre avec l'empereur.

Cette bataille diplomatique jetait la lumière la plus crue sur les dispositions inamicales et mêmes hostiles caractérisant les rapports entre les deux Cours et que d'ailleurs le tzar et son entourage ne cherchaient même pas à dissimiler. A Vienne, cependant, on jugeait que, les intérêts de la Russie ne heurtant pas directement ceux de l'Empire, la situation pourrait s'améliorer pour peu que cessât l'influence de certains facteurs qui jusqu'alors avaient mis obstacle à un rapprochement éventuel entre le tzar et l'empereur. Telle est l'explication de la politique dont Wilczek était le représentant le plus conscient et dont le but, surtout dans les derniers temps, consistait à gagner les amis polonais de Rákóczi, entre autres et en premier lieu l'épouse du grand-hetman Sieniavsky, à isoler l'influence française et enfin à se défaire du Prince.

Ces différents points furent établis à la conférence que les ministres tinrent le 31 mai. Les avis qui y furent exprimés peuvent se résumer ainsi : bien qu'il convînt de protester auprès du tzar contre l'accueil fait aux troupes kurucz, tout considéré, il valait encore mieux les savoir hors du pays et au service d'un prince étranger ; il fallait s'efforcer de gagner ou retenir le général polonais Jahnus, à la solde de l'empereur, le grand-hetman Sieniavsky, son épouse et Torcy son secrétaire, chercher à s'emparer de Rákóczi et des émigrés les plus influents, mais employer à cette tâche non des troupes mais des officiers et seulement à l'expiration du délai fixé dans le traité de Szatmár ; en Hongrie enfin il fallait rechercher si rien n'avait été tenté contre la paix de la part des anciens insurgés, chose qui pourrait servir également du point de vue de la politique et de la Chambre¹.

Somme toute, la décision prise au Conseil des ministres ne faisait qu'établir méthodiquement les essais tentés jusque-là dans la pratique et dont les plus importants aux yeux de la Cour étaient ceux qui se rapportaient à Rákóczi. Depuis que le Prince avait mis le pied sur le sol polonais, les projets tendant à s'emparer ou à se défaire de lui avaient

(1) Staatsarchiv, *Min. conf. protoc.*, 1711.

— comme nous l'avons vu — occupé constamment la Cour et le Conseil de Guerre. A cet effet, il s'était établi entre le comte Herberstein, envoyé extraordinaire à Dantzig, et le général polonais Ribinski des relations permanentes et approuvées par la Cour de Vienne. Le général se chargeait de s'emparer de Rákóczi et des chefs de l'émigration et de les livrer à Vienne, mais une des conditions stipulées par lui — en dehors d'une indemnité appropriée — était le consentement du roi Auguste II. Herberstein assumait les obligations d'ordre matériel mais s'en remettait à la Cour du soin d'obtenir le consentement du roi ; l'affaire était délicate et la Cour hésitait à faire les démarches nécessaires. Le 6 mars, Ribinski écrit à Herberstein que, si les intentions de la Cour n'avaient pas changé, Rákóczi et ses gens se trouvant dans la région de Lemberg, il ne fallait pas laisser échapper cette occasion favorable ; pour lui, il était prêt à exécuter le plan et n'attendait que le consentement du roi¹. Mais la Cour se heurtant à une opposition catégorique² de la part de ce dernier, les semaines s'écoulèrent sans qu'une décision fût prise au sujet du consentement royal, malgré les instances réitérées de Ribinski³. Finalement, Herberstein se vit forcé de soumettre la question au comte Wratislaw : en de pareilles conditions, et bien que Ribinski fût toujours prêt à exécuter le plan convenu, l'affaire valait-elle encore que l'on s'en occupât⁴ ? Mais à Vienne on n'était pas disposé à abandonner l'idée de se débarrasser de Rákóczi par tous les moyens ; maintenant que l'importance du Prince semblait croître, on jugeait même qu'il fallait absolument réaliser ce projet, mais en laissant de côté l'inquiet et hésitant Ribinski. Le Conseil de Guerre entendait réserver à ses propres agents le soin d'arrêter ou de tuer Rákóczi afin de pouvoir au besoin nier toute participation de la Cour de Vienne. La tâche fut confiée à Wilczek que l'on chargea de protester dûment auprès du tzar contre l'appui accordé

(1) Annexe au rapport de Herberstein du 11 mars 1711. Staatsarchiv, *Polen. Corresp.*, II.

(2) Selon le rapport de Wilczek du 3 juin 1711. Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

(3) Rapports de Herberstein des 18 mars, 25 mars, 8 avril, 29 avril 1711. Staatsarchiv, *Polen. Corresp.*, II.

(4) Rapport du 6 mai 1711. Staatsarchiv, *ibid.*

à Rákóczi : étant donnée l'amitié régnant entre les deux Cours, il était incompréhensible qu'un rebelle trouvât chez le tzar aide et protection contre son propre roi ; la Cour de Vienne avait à diverses occasions témoigné son amitié pour la personne du tzar ; c'est ainsi que dernièrement elle avait envoyé un corps d'armée en Silésie afin de garantir sa neutralité ; que le tzar ne se fiât point à la fidélité de Rákóczi dont chacun savait qu'il avait toujours entretenu les relations les plus intimes avec son plus grand ennemi le roi de Suède Charles XII ; mais abstraction faite de tout cela, le Prince étant pour ainsi dire abandonné complètement de ses troupes, le tzar ne trouverait en lui qu'un bien chétif allié.

Outre cette attaque diplomatique contre Rákóczi, on chargeait Wilczek de diriger en personne l'exécution de l'attentat projeté contre le Prince, mais en lui enjoignant la plus grande prudence ; tant que le tzar était en territoire polonais, on ne pouvait y envoyer des troupes, mais en tout cas on pourvoirait à ce que quelques officiers entièrement sûrs fussent à la disposition de l'ambassadeur¹. En même temps, le Conseil de Guerre instruisait Pálffy de la mission confiée à Wilczek et l'invitait à mettre à la disposition de celui-ci quelques officiers éprouvés et dignes de confiance dont il devait par tous les moyens faciliter la tâche sur le territoire soumis à son autorité ; pour les récompenser, une somme de 1.500 florins en argent comptant lui serait envoyée quand l'occasion s'en présenterait, mais si entre temps il avait besoin d'argent, l'intendant militaire lui en remettrait sans faute ; Pálffy devait sans tarder, mais dans le plus grand secret, confier la besogne à des officiers dont la nationalité ne fût pas trop antipathique aux insurgés et qui fussent prêts, moyennant une somme raisonnable, à lui livrer morts ou vifs Rákóczi ou Bercsenyi. Le Conseil de Guerre assurait le commandant en chef que la somme convenue serait — en cas de réussite — scrupuleusement versée à ceux avec qui il aurait conclu l'affaire, et quand bien même cette somme s'élèverait à un ou deux mille ducats ; il était convaincu que

(1) Brouillon aux Kriegsarchiv, *HKR.*, reg., juin 1711, nr. 60. Copie contemporaine aux Kriegsarchiv, *Feldakten*, juin 1711, nr. 3 b-c.

Pálffy s'acquitterait de sa mission avec sa prévoyance et son tact coutumiers, sans que l'ombre d'une suspicion tombât sur la Cour, et permettrait ainsi d'anéantir radicalement la rébellion en exterminant ou livrant les principaux rebelles¹.

Pálffy ne prit connaissance de ces instructions qu'à la fin de juin, quand il fut revenu à Kassa après avoir reçu la soumission de Munkács ; loin de formuler aucune objection contre la tâche dont il était chargé, il prit immédiatement les mesures nécessaires pour que le colonel comte Wallis et le capitaine Scholtz, du régiment de Daun, se rendissent sans tarder auprès de Wilczek afin d'organiser sur les lieux, sous la direction de l'ambassadeur, la besogne qui les attendait².

Wilczek estimait que pour réussir il importait avant tout de soumettre Rákóczi à une surveillance étroite et incessante. Aussi accueillit-il avec empressement le recours en grâce de l'un des membres de l'émigration, le comte Paul Zichy, chanoine, et promit-il d'appuyer sa demande à condition qu'il le tint constamment au courant des faits et gestes du Prince et de ce qui se passait autour de lui.

Cependant l'exécution du plan rencontrait des difficultés. Malgré le désir exprimé par le Conseil de Guerre que tout eût lieu dans le plus grand secret, on pouvait lire dans le *Wienerisches Diarium*, dans le numéro du 10 juillet, la nouvelle datée de Kassa, 30 juin, que le comte Jean Pálffy avait placé le colonel Wallis et un autre officier aux côtés du comte Wilczek, l'ambassadeur impérial⁴. Cette information jeta dans le plus grand embarras le Conseil de Guerre, où l'on aurait voulu faire passer les deux officiers pour des officiers congédiés et qui s'étaient rendus en Pologne pour y chercher un nouvel engagement⁵ ; mais elle ne fut pas moins désagréable à Pálffy qui, selon son rapport à Vienne, s'était efforcé de se

(1) Brouillon aux Kriegsarchiv, HKR., juin 1711, nr. 1. Copie contemporaine, *ibid.*, *Feldakten*, juin 1711, nr. 3 a.

(2) 29 juin 1711. Kriegsarchiv, HKR., exp., juillet 1711, nr. 129.

(3) Rapport de Wilczek du 3 juillet 1711. Kriegsarchiv, HKR., exp., juillet 1711, nr. 99.

(4) *Wienerisches Diarium*, 1711, nr. 828.

(5) Brouillon du 11 juillet 1711. Kriegsarchiv, HKR., 1711, reg., juillet, nr. 129.

conformer exactement aux instructions du Conseil de Guerre et avait confié au seul Wallis le véritable objet de leur mission. Après la publication de cette nouvelle, l'entreprise devenait fort hasardeuse et Pálffy se hâta de faire rappeler les deux officiers¹. Ceux-ci se trouvaient déjà en Pologne ; le 13 juillet ils s'étaient présentés chez Wilczek, alors à Lemberg, et qui leur avait donné sans tarder les instructions nécessaires².

Wallis, qui n'apprit son rappel que plus tard, passa quelques jours à Jaroslav et à Lemberg afin de se procurer toutes les informations utiles. A Jaroslav, plusieurs émigrés lui rendirent visite, entre autres Alexandre Nedeczky, Alexandre Keczer et le colonel Jean Hartl. Ce dernier, beau-père du baron François Forgách³, était connu de Wallis du temps où il était encore à la solde de l'empereur et servait à Munkács et à Ersekújvár. Désirant obtenir une pleine amnistie, il s'offrit de lui-même — du moins selon Wallis — à faire disparaître Bercsényi qui se trouvait alors à Jaroslav mais n'allait pas tarder à rejoindre l'armée du tzar. Pour exécuter son projet, il demanda huit hommes à Wallis, mais celui-ci l'engagea à tenter plutôt l'aventure avec des Polonais soudoyés pour la circonstance ; il avait d'ailleurs commencé par douter de la sincérité de Hartl, mais le voyant ferme dans sa résolution il lui promit deux mille ducats et une indemnité appropriée en cas de réussite et pour le reste le renvoya à Pálffy. Wallis avait donc rempli sa mission ; mais loin d'être assuré du succès, il convenait que l'on ne pouvait s'attendre à un résultat que si l'on ne cessait d'aiguillonner Hartl. Cependant, apprenant par les émigrés hongrois que le long de la frontière une foule de soldats étaient recrutés pour l'armée du tzar ou pour celle de Rákóczi — qui à cet effet avait déjà envoyé deux officiers hongrois dans la région de la Tisza et qui disposait d'un service de renseignements si

(1) Rapport de Pálffy du 22 juillet 1711. *Kriegsarchiv, HKR.*, 1711, exp. août, nr. 69.

(2) Rapport de Wilczek du 13 juillet 1711. *Kriegsarchiv, HKR.*, 1711, exp., juillet, nr. 298.

(3) La fille de Hartl, Thérèse, épousa le baron François Forgách qui fut élevé au rang de comte, le 12 mars 1719. L. B. Szabb : *Forgách család története*, Budapest, 1910, p. 609.

parfait que, de l'aveu de Keczer, il était informé depuis des semaines, et de Vienne même, de l'arrivée de deux officiers — Wallis jugeait absolument nécessaire que l'on se débarrassât du Prince par n'importe quel moyen, mais estimait que pour mener à bien cette entreprise il fallait disposer de forces appropriées et procéder selon un plan mûrement établi.

En même temps que le colonel Wallis, revint à Kassa le capitaine Scholtz que tout d'abord Wilczek avait voulu affecter auprès du général Jahnus, au service du tzar, avec l'ordre de se joindre aux troupes russes en marche contre les Turcs et de lui envoyer périodiquement des rapports. Le capitaine n'avait pas accepté cette mission, la jugeant « hautement périlleuse à son honneur et à sa vie », mais il était prêt à se charger d'autres besognes. C'est ainsi qu'il était resté en Pologne où, ayant passé son temps à surveiller Rákóczi, il conclut que l'attentat projeté contre ce dernier était une entreprise inexécutable : Rákóczi et Bercsényi vivaient, aux environs de Lemberg, dans une sorte de château-fort appartenant au grand-hetman ; ils avaient pour les garder une suite nombreuse et d'ailleurs ils étaient si prudents et circonspects qu'on ne pouvait guère les approcher. Si avec deux cents cavaliers ou environ on trouvait cependant le moyen de le faire, il n'était pas sûr qu'une fois le coup exécuté la retraite fût possible, car il ne fallait pas oublier que la masse de la population polonaise sympathisait avec Rákóczi¹.

Le rapport de Scholtz était véridique. Dès le milieu de juin, le Prince avait appris qu'un attentat se préparait contre lui, le général Ribinski ayant communiqué à Bercsényi et à l'épouse du grand-hetman les lettres que le comte Herberstein lui avait écrites à ce sujet². Après ce que nous avons relaté plus haut, il est extrêmement peu probable qu'il faille attribuer à une vertueuse indignation l'acte du général polonais, dont les révélations s'expliquent plutôt par le dépit qu'il éprouva en voyant le Conseil de Guerre le mettre à l'écart et confier à d'autres une entre-

(1) Kassa : Rapport du 2 août 1711. *Kriegsarchiv, Feldakten*, juillet 1711, nr. 8 c.

(2) Lettre de Bercsényi à Rákóczi du 14 juillet 1711. *Arch. Rak.*, VII, p. 8.

prise qui promettait des avantages matériels très appréciables. Quoi qu'il en soit, la divulgation du projet engagea le grand-hetman Sieniavsky à veiller plus étroitement encore sur la sécurité personnelle de Rákóczi¹. C'est ce que constatait aussi le capitaine Scholtz dans son rapport au Conseil de Guerre. Peu de temps après, Rákóczi fut informé aussi de l'entreprise de Hartl par l'interprète français Dupont².

Le Conseil de Guerre invita Pálffy à ne plus apporter aucun délai à la réalisation du plan et lui envoya même une lettre de charge de deux mille ducats pour récompenser les hommes chargés de l'exécution³, mais il était trop tard. D'ailleurs, le prince Eugène de Savoie n'approuvait pas le projet, dont le Conseil de Guerre avait cru devoir l'instruire⁴; à son avis, il n'y avait aucune raison de s'emparer ou se défaire de Rákóczi alors que l'insurrection de Hongrie avait pris fin, et pareille entreprise porterait plutôt préjudice à la Cour en indisposant contre elle le tzar et le peuple polonais⁵. Mais malgré ces inquiétudes le Conseil de Guerre tenait à son plan et en contestait l'inopportunité : Rákóczi n'avait pas accepté la *gratia vitæ et bonorum* à lui offerte, il était en rapports et en pourparlers constants avec des puissances étrangères et était décidé à saisir la première occasion favorable pour pénétrer dans le pays et y attiser la sédition ; le Conseil de Guerre en avait la preuve ; quant aux désagréments auxquels on s'exposait en faisant tuer ou arrêter Rákóczi, il y avait paré en confiant l'exécution du projet à un membre de l'émigration qui motiverait son acte par le désir de mériter une amnistie et de prouver son loyalisme⁶.

Par un hasard singulier, le jour même où le Conseil de Guerre exposait au prince Eugène de Savoie, les motifs de cette entreprise, préparée — à ce qu'il prétendait —

(1) Lettres de Bercsényi des 12 et 14 juillet 1711. *Arch. Rak.*, p. 6-7 ; Márki : III, p. 262.

(2) Lettre de Bercsényi du 31 juillet 1711. *Arch. Rak.*, VII, p. 11-12.

(3) Instructions du Conseil de Guerre datées du 31 juillet 1711. Brouillon aux Kriegsarchiv, *HKR.*, reg., juillet 1711, nr. 349.

(4) 18 juillet 1711. Brouillon aux Kriegsarchiv, *HKR.*, reg., juillet 1711, nr. 232.

(5) Francfort, 28 juillet 1711. Original aux Kriegsarchiv, *HKR.*, exp., août 1711, nr. 22.

(6) 5 août 1711. Brouillon aux Kriegsarchiv, *HKR.*, reg., août 1711, nr. 81.

avec la plus grande circonspection, le résident Pleyer, envoyé entre temps à Jaroslav, annonçait au comte Pálffy que le secret était éventé. Le 4 août, Rákóczi, venu de Przemyśl, était arrivé à l'improviste à Jaroslav et avait fait appeler Hartl ; mais quelqu'un, ayant entendu parler quelques heures auparavant de la découverte d'un projet d'attentat et du retour inattendu de Rákóczi, avait mis Hartl sur ses gardes et lui avait dit qu'il le croyait trahi, sur quoi Hartl s'était caché. Le prince l'avait fait chercher partout, et jusque dans les cloîtres, mais comme le tribunal siégeait à Jaroslav ce jour-là, il n'avait pas voulu recourir à la violence pour arracher de son asile ce soldat infidèle et préférer attendre un moment plus favorable¹.

Ce rapport était assez vague et ne reposait guère que sur des on-dit, mais quelques jours plus tard Pleyer le compléta par des données plus sûres : Rákóczi avait appris l'attentat qui se préparait contre lui par deux gentils-hommes polonais et par le général Ribinski ; celui-ci avait même montré au Prince la lettre où on lui promettait deux cent mille florins s'il s'emparait de Rákóczi et de Bercsényi et les livrait à la Cour de Vienne ; Rákóczi faisait chercher aussi un colonel nommé Hartl, qui s'était chargé de tuer Bercsényi, mais Hartl s'était caché chez les Jésuites et dans la nuit du 8 août il s'était sauvé en Hongrie, sous l'habit d'un Jésuite, et s'était rendu auprès du comte Pálffy afin de demander sa grâce et d'éclairer la Cour sur les projets de Rákóczi².

Après l'échec de ces multiples tentatives, le Conseil de Guerre ne pouvait que renoncer à son projet. Pour embellir sa retraite aux yeux du prince Eugène, il assura ce dernier qu'il s'était rendu à ses objections³, ce qui était naturellement une défaite. Quoi qu'il en soit, il est certain que la

(1) Rapport de Pleyer du 5 août 1711. *Kriegsarchiv, HKR.*, exp., octobre 1711, nr. 185.

(2) Rapport de Pleyer du 8 août 1711. *Staatsarchiv, Russica*, 1711-12. Cf. lettre de Bercsényi du 14 juillet 1711. *Archiv. Rak.*, VII, p. 8 : « So der eben hier gestert aus Pohlen angelangte Hartel, so vormals dem Rákóczi Neuheussi eingehändiget, confirmieret », etc. Rapport de Pálffy au prince Eugène de Savoye, daté du 20 août 1711. *Kriegsarchiv, Feldakten*, août 1711, nr. 2.

(3) « Nachdeme aber... E. Hochfürstl. Durchlaucht aus wichtigeren Considerationen dagegen Bedenken gezeigt, hat man solches Vorhaben nicht weiter pousliret », etc. Lettre de Joseph Öttl du 26 août 1711 au prince Eugène de Savoye. *Kriegsarchiv, Feldakten*, août 1711, nr. 3.

façon dont le Conseil de Guerre avait voulu résoudre le problème de Rákóczi n'appartient pas à une page des plus glorieuses dans l'histoire de la politique impériale.

V

La question de la restitution des biens. — Les donations de domaines en 1709-10. — L'exécution des clauses de la paix de Szatmár et le rôle de Pálffy. — Ratification du traité par Charles III. — La paix de Szatmár et la Transylvanie.

Dans l'exécution de la paix de Szatmár, le problème le plus difficile à résoudre était sans contredit la *gratia universonum bonorum*. Au cours de la guerre, une foule de domaines avaient été confisqués pour *félonie* et étaient passés en d'autres mains, ce qui était la conséquence nécessaire et naturelle d'une lutte où chacune des parties en présence cherchait à s'assurer les plus vastes territoires possibles. De chaque côté, donations de domaines, confirmations de donations et confiscations étaient également à l'ordre du jour, si bien que pendant les dix années que dura l'insurrection, la propriété foncière fut sujette à des fluctuations incessantes. Depuis la journée de Romhány-Vadkert, ces changements furent tout au désavantage des Kuruc. A mesure que l'autorité royale reconquerrait de nouveaux territoires, on voyait fondre les domaines des partisans de Rákóczi, car Vienne appliquait avec une stricte conséquence les mesures de représailles et s'efforçait avec une indéniable libéralité de satisfaire ceux qui, à des titres divers, et en invoquant leur loyalisme, élevaient des prétentions sur les biens confisqués. Au nombre de ces postulants se rencontraient presque tous les représentants notables de l'aristocratie hongroise du parti de l'empereur ainsi que de l'aristocratie d'Autriche et de Bohême, de la classe des fonctionnaires et du corps des officiers, surtout depuis que la victoire définitive des armes impériales devenait de plus en plus probable et que les donations de domaines prenaient ainsi une valeur réelle.

La Cour était entièrement désemparée devant les événements. La paix de Szatmár, pour attendue et désirée

qu'elle fût, avait été une surprise pour Vienne où, sous l'impression des premières nouvelles, l'avis prédominant fut que jusqu'à la ratification de la paix les décrets concernant les propriétés devaient rester en vigueur et qu'il fallait suspendre uniquement les donations effectuées moyennant certaines sommes d'argent¹.

Pour des raisons politiques, Vienne désirait sincèrement l'exécution du traité de Szatmár, bien qu'elle portât atteinte aux intérêts de ceux qui s'étaient montrés les plus fidèles soutiens de la Cour ou lui avaient même donné ses directives. En ce qui les concernait, les décrets relatifs à l'exécution des clauses du traité avaient tout au plus, provisoirement du moins, une valeur de principe, car la Cour ne pouvait songer à recourir à la force pour en assurer l'exécution à l'égard de ses généraux et de ses ministres. Désirant éviter toute complication, elle attendait une initiative de la part de ceux qui au cours des dernières années avaient bénéficié de donations, et en premier lieu de l'homme auquel était due la paix de Szatmár : le comte Jean Pálffy.

Celui-ci ne pouvait que se conformer aux instructions du Conseil de Guerre et exécuter sur toute la ligne les clauses du traité ou en contrôler l'exécution. Dans un mémoire daté du 29 juin il déclare nettement que par suite de la ratification les biens seront rendus sans retard². Certains cas survenus entre temps ayant amené le Conseil de Guerre à se prononcer au sujet de l'interprétation du texte du traité, la restitution des domaines s'effectua partout rapidement, au besoin même à l'aide de la force armée³, ce qui pour Vienne était d'autant plus important que l'on espérait prouver ainsi le peu de fondement des bruits répandus parmi les émigrés et selon lesquels le Gouvernement ne songeait pas le moins du monde à rendre les domaines confisqués.

Il est hors de doute que la bonne volonté témoignée par elle dans l'exécution de la clause la plus délicate du traité

(1) Décret du 12 mai 1711.

(2) „Die Güter werden zufolge der allergnädigsten Ratification unweigerlich abgetreten werden.“ *Kriegsarchiv, HKR.*, 1711, exp., août, nr. 129.

(3) „Die Abtretung deren Güter wird nicht allein schleinigst bewirket, sondern auch allen, so sich darumben insinuiren, die militarische Assistenz gegeben.“ *Rapport du 22 juillet 1711. Kriegsarchiv, HKR.*, 1711, exp., août, nr. 69.

contribua grandement à raffermir la confiance en la Cour. D'une façon générale, on tenait beaucoup à Vienne, à cette époque, à dissiper ou tout au moins atténuer la méfiance traditionnelle que la politique de la Cour inspirait aux Hongrois, car on ne croyait pas qu'il fût possible autrement de contrebalancer l'influence de Rákóczi tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

En réglant si heureusement la question des biens, on écartait incontestablement le principal obstacle à la pacification des esprits et, comme nous le verrons plus loin, on portait à l'émigration un coup décisif ; mais l'œuvre de pacification ne pouvait être considérée comme définitive tant que la paix de Szatmár n'était pas ratifiée par le nouveau souverain, le roi d'Espagne Charles III. C'est pourquoi, dès le 10 juin, le Conseil de Guerre invita le comte Pálffy à déclarer officiellement, tant devant Alexandre Károlyi que devant d'autres, que le roi ne manquerait pas de ratifier le traité et que par conséquent celui-ci serait exécuté à la lettre (*alles ad litteram*)¹.

Charles III, qui à la première nouvelle authentique de la conclusion de la paix et de la capitulation de Majtény s'était empressé de féliciter le comte Pálffy et de l'assurer, ainsi d'ailleurs qu'Alexandre Károlyi, de sa haute bienveillance², ratifia solennellement la paix de Szatmár le 20 juillet 1711, à Barcelone³. La Cour ayant apporté au texte du document signé le 29 avril par les parties en présence certaines modifications qui n'affectaient pas uniquement la forme, le roi critiqua ce procédé, estimant que ces modifications n'étaient ni pratiques ni propres à rétablir en Hongrie le calme si désiré ; non seulement elles portaient atteinte aux pleins pouvoirs conférés à Pálffy, mais elles étaient une tache sur le crédit de la Cour et pouvaient même servir de prétexte à de nouveaux désordres.

(1) Deux exemplaires originaux, mais sans sceau, se trouvent aux Staatsarchiv, *Docum. hongrois*, Rep., XVI. Copies contemporaines aux Staatsarchiv, *Hung*, 1711, fasc. 193.

(2) Barcelone, 11 juin 1711. Original aux archives des comtes Pálffy, majorat de Pozsony. Brouillon aux Staatsarchiv, *Hung.*, 1711, fasc. 193. Traduction latine *Prav : Epist. proc.*, III, p. 562-64. En hongrois chez Pulay : II, p. 501-503.

(3) Deux exemplaires originaux, mais sans sceau, sont aux Staatsarchiv, *Docum. hongrois*, Rep., XVI. Copies contemporaines. Staatsarchiv, *Hung*, 1711, fasc. 193.

Il entendait traiter la Hongrie comme ses autres Etats, c'est-à-dire la gouverner avec affection et autant que possible à la satisfaction générale ; aussi aurait-il préféré que l'accord conclu par le comte Pálffy fût confirmé de point en point (*verbolenus*)¹.

Le retour aux conditions d'avant-guerre rencontra beaucoup moins d'obstacles dans la Transylvanie, qui depuis 1708 et la retraite d'Alexandre Károlyi se trouvait entièrement entre les mains de l'empereur². Les partisans de Rákóczi s'étaient retirés soit dans les voïvodats roumains voisins de la Transylvanie, en Moldavie principalement, soit en Hongrie, en attendant un événement qui rendit possible leur retour. Dès 1709 ces fugitifs commencèrent à revenir en grand nombre³, mais le mouvement ne prit de grandes proportions que lorsque le comte Etienne Steinville, général de cavalerie, succédant comme gouverneur militaire au baron Kriechbaum, mort le 14 février 1710, eut fait annoncer publiquement la grâce accordée par le roi aux fugitifs⁴. Provisoirement, cette mesure ne se rapportait qu'au *közrend* (petite noblesse) mais Steinville essaya d'engager aussi au retour les chefs des Kuruc de Transylvanie, entre autres et en premier lieu le comte David Petki et le comte Michel Mikes qui, en automne 1710, se déclarèrent prêts « à certaines conditions » à accepter leur grâce.

La procédure à suivre à l'égard des Kuruc repentants était réglée par une ordonnance de Joseph I^{er} datée du 25 janvier 1711 ; celle-ci instituait en Transylvanie une commission qui avait le droit d'accorder au nom du roi la *gratia vite* à tous ceux qui se présenteraient devant elle, dans un délai de six semaines pour les Kuruc réfugiés en Moldavie ou en Valachie et de trois mois pour ceux qui étaient en Hongrie ou en d'autres lieux. En ce qui concer-

(1) Brouillon aux Staatsarchiv, *Hung*, 1711, fasc. 193. *Ibid.*, brouillons, resp. copies des lettres du roi à la reine-régente, au palatin, à Alexandre Károlyi et à la chancellerie hongroise.

(2) Chronique de J. Tsétsi. Thaly : *Tört. naplók*, p. 368 ; Rákóczi : *Emlékiratái*, p. 256 ; M. Cserey : *Historia*, p. 396-97.

(3) M. Cserey : *Historia*, p. 435. *Székely oklevéltár k.*, VII, p. 142.

(4) 20 juin 1710. Lettre de Csák et de Háromszék aux fugitifs, datée du 9 septembre 1710. *Székely oklevéltár*, VII, p. 151-52. Récit des mesures militaires prises au cours de l'année 1710. *Feldzüge des Prinzen Eugen*, XII, p. 547-49.

nait la restitution des biens et des fonctions, le roi se réservait la décision, mais il autorisait la commission à transmettre les requêtes des intéressés et l'invitait même à donner son avis sur chacun des cas. Cependant cette ordonnance n'avait guère d'importance pratique, car les dispositions de la paix de Szatmár s'appliquaient expressément à la Transylvanie elle-même¹ et par conséquent l'octroi de la *gratia vitæ et bonorum* dépendait uniquement de l'observation du délai fixé. A la première nouvelle de la conclusion de la paix, les émigrés transylvains de Moldavie et de Valachie se présentèrent et dès les premiers jours de mai Alexis Orbán demanda en leur nom au comte de Steinville un passeport pour Michel Mikes et environ cent quarante de ses compagnons².

Comme il était à prévoir, sous l'effet de la *gratia vitæ et bonorum* générale, le mouvement de retour prit de vastes proportions. Selon Steinville, il était déjà rentré en Transylvanie au milieu de mai près de cinq mille Kuruc qui, naturellement, se hâtèrent, en vertu du traité de Szatmár, de faire valoir leurs droits sur tous leurs biens meubles et immeubles, que ceux-ci eussent ou non passé en des mains étrangères.

Il semble qu'en Transylvanie la *restitutio in integrum* se soit accomplie rapidement ; les Transylvains, qui hors des frontières de la principauté se sentaient partout des étrangers et d'ailleurs étaient considérés comme tels en bien des lieux³, retournèrent dans leur patrie, pour ainsi dire tous sans exception, immédiatement après la conclusion de la paix. Très peu suivirent Rákóczi en Pologne, et encore Alexis Bethlen et Simon Kemény revinrent-ils dans le courant de juillet⁴. Clément Mikes est peut-être le seul qui soit resté jusqu'au bout auprès du Prince en exil.

(1) Károlyi avait avisé de l'assemblée de Szatmár les fugitifs de Transylvanie (Pülay : II, p. 359). Mais il n'est pas impossible qu'après son serment du 14 mars il les ait déjà informés de l'accord qui se préparait ; il semble que le voyage d'Étienne Dániel (parti le 31 mars 1711) n'ait pas eu d'autre but. (K. Thaly : *Történelmi kalászkok*, Pest, 1862, p. 261 et suiv.).

(2) Kriegsarchiv, *Prot. Exp.*, 1711, nr. 469, p. 421-22 ; cf. lettre du Conseil de Guerre du 13 mai 1711. *Ibid.*, *Prot. Reg.*, 1711, nr. 471, p. 378.

(3) Cf. M. Cserey : *Historia*, p. 397-98.

(4) Lettre d'Acton à Ladislas Bethlen du 7 juillet 1711. Original aux archives des comtes Bethlen à Keresd.

VI

La paix de Szatmár et les émigrés hongrois en Pologne. — Wilczek dans le rôle de médiateur. — Le point de vue de Pálffy. — Rôle d'Otto Pleyer. — Le décret du Conseil de Guerre en date du 15 juillet. — La décision du Conseil des ministres du 18 juillet. — L'émigration se divise et se dissout.

La *restitutio in integrum* assurée par la paix de Szatmár et la bonne foi dont la Cour faisait preuve dans l'exécution du traité exercèrent aussi une impression profonde sur les Hongrois émigrés en Pologne. Wilczek annonça dès le 17 mai que le comte Simon Forgách, alors à Javorov, cherchait du service à la Cour du roi de Pologne, parce qu'il voulait se séparer de Rákóczi et de Bercsényi, avec qui on assurait qu'il était en désaccord. Wilczek supposait que Forgách et ses compagnons étaient enclins à accepter l'amnistie mais demeuraient encore dans l'expectative. Il est probable que les émigrés voulaient en premier lieu attendre le résultat des pourparlers engagés entre Rákóczi et le tzar et auxquels le Prince attachait une importance décisive, mais il n'est pas impossible non plus que leur future ligne de conduite dépendit de la ratification de la paix ou plutôt du mode de ratification. A Vienne même on ne comptait pas que l'émigration dût se dissoudre avant la ratification du traité, et c'est pourquoi la reine-régente se hâta, dès le 30 mai, d'aviser le comte Herberstein de cet événement à la suite duquel, selon la lettre adressée à l'ambassadeur extraordinaire, il dépendait entièrement de Rákóczi d'accepter ou de refuser la paix¹.

Mais les émigrés, qui vers la fin du mois avaient reçu des informations plus positives au sujet du caractère avantageux du traité, n'étaient plus disposés à se régler sur le Prince, La *gratia vitæ et universorum bonorum* exerçait sur presque tous une action irrésistible, et sans égard à l'attitude de Rákóczi ils étaient prêts à sacrifier aux certi-

(1) „Ob nun auch der Rakoczi die ihm verwilligte Gnad und königliche Milde annehmen, oder aber verwerfen werde ... muss... die Zeit bald geben." Brouillon aux Staatsarchiv, *Polen. Exp.*, 1710-32.

tudes de l'heure présente et l'idée pour laquelle ils avaient lutté et les chances d'un avenir incertain.

Un gentilhomme de Transylvanie, François Gyulay, rendit visite à Wilczek au commencement de juin et après lui avoir répété ce qu'il lui avait dit quelques jours auparavant : que la plupart des émigrés aspiraient à rentrer dans leur patrie, il lui exposa qu'ils avaient pris une résolution dans ce sens et que Rákóczi en avait été informé. Le Prince cherchait à calmer leur impatience, il se disait prêt à accepter la paix et à rentrer en Hongrie avec eux, mais ils pensaient qu'il voulait seulement les abuser jusqu'à ce que le délai fût expiré. Aussi Wilczek n'éprouva-t-il aucune surprise en voyant se présenter chez lui le comte Simon Forgách qui, comme il le savait, désirait entrer au service du roi de Pologne. Ce dernier exigeait qu'il s'entendît d'abord avec la Cour de Vienne, c'est-à-dire qu'il acceptât les conditions du traité de Szatmár, mais en pareil cas Forgách pouvait tout aussi bien rentrer en Hongrie, et c'est apparemment pour cette raison qu'il se décida, le 6 juin, à se rendre chez l'ambassadeur ; il lui apprit qu'il avait voulu envoyer sa femme en avant, auprès de Pálffy, afin d'obtenir pour lui un passeport, mais Pálffy l'avait avisé que tant qu'il n'aurait pas juré fidélité la chose était impossible, mais qu'une fois le serment prêté rien ne s'y opposerait plus. Forgách était prêt, s'il le fallait absolument, à se rendre lui-même auprès de Pálffy, mais auparavant il voulait être en possession d'un certificat comme d'autres en avaient reçu, et sur ses instances Wilczek lui délivra le document désiré.

Mais plus important encore que tout cela était le rapport que Nedeczky — probablement pour attester son zèle — fit à Wilczek le même jour : la veille (5 juin) Rákóczi l'avait mandé auprès de lui, avec le baron Hellenbach et Keczer, et il les avait avisés officiellement que la reine-régente avait approuvé et confirmé l'accord conclu par le comte Pálffy ; en conséquence, *quod puncta principalia*, il ne refusait pas non plus la paix ; dans les deux jours il enverrait un courrier pour informer de sa décision le comte Pálffy et la Cour de Vienne, et bien que le délai fût expiré il ne croyait pas qu'il en dût résulter pour lui un préjudice. Là-dessus — selon Nedeczky — ils avaient répondu au

Prince que les autres avaient déjà résolu de rentrer en Hongrie même s'il leur fallait se séparer de lui, et Rákóczi avait affirmé de nouveau que son intention n'était pas moins sincère. Nedecky ne cacha point à Wilczek combien il souhaitait que Rákóczi fit sa soumission, ce qui assurerait définitivement le calme dans le pays ; d'ailleurs il était bien entendu qu'ils ne l'attendraient pas, mais se disposeraient au retour dès qu'ils seraient en possession de leurs passe-ports.

Ces déclarations, communiquées à la Cour par Wilczek, semblent indiquer que dans ces journées d'incertitude Rákóczi songea sérieusement au retour. La paix de Szatmár — bien qu'elle assurât au Prince une pleine amnistie — et aussi la capitulation de Majtény signifiaient en réalité l'échec de sa politique intérieure. D'autre part, la mission de Baluze lui montrait combien peu sûr était l'appui de la France et justifiait l'opinion de Vetéssy que la Cour de Versailles « s'était toujours servi de lui pour avancer ses propres intérêts » et qu'après la paix de Szatmár « elle songerait à lui aussi peu que si elle ne l'avait jamais connu »¹.

Il est donc assez naturel que, sous l'impression de ses insuccès et à la nouvelle de la ratification du traité par la reine-régente, il envisageât l'éventualité d'un retour en Hongrie. Mais à ce qu'il semble il chassa bientôt de son esprit la pensée d'une semblable compromission. Le 12 juin, Forgách annonçait déjà à Wilczek que, la veille, Rákóczi s'était laissé entraîner à une violente sortie contre Nedecky en apprenant que ses compagnons le voulaient quitter, il avait déclaré que s'ils l'abandonnaient il les ferait tous envoyer en Sibérie par le tzar ; aussi Forgách implorait-il la protection de l'ambassadeur qui tout en la lui promettant ne lui cacha point qu'à son avis l'idée de déporter les émigrés en Sibérie — tout impraticable qu'elle était — n'était pas si mauvaise en soi : ils apprendraient à connaître leurs chefs et leurs protecteurs².

L'attitude de Rákóczi doit indubitablement être attribuée à l'effet des pourparlers qu'il poursuivait alors

(1) 23 mai 1711. L. Szalay : *II. Rákóczi Ferenc bujdosása*, I, p. 67.

(2) Rapport du 12 juin 1711. Staatsarchiv, Polonica, 1711.

avec le tzar et le roi de Pologne. Le 7 juin, il fut reçu en audience avec Bercsényi par Auguste II ; ils lui demandèrent son appui, en sa qualité de représentant du tzar, et lui offrirent la couronne de Hongrie. Le comte Fleming, ministre polonais à la solde de l'Autriche¹, s'efforça devant Wilczek de rabaisser l'importance de cette entrevue, mais il n'en est pas moins incontestable que les conventions conclues alors et qui, tout en ayant pour but principal d'assurer la coopération entre les Cours de France et de Pologne, étaient en rapports étroits avec les projets de Rákóczi², avaient une portée très grande. Rákóczi pouvait aussi considérer comme une tournure favorable des événements la décision du Sénat polonais (8-9 juin) ayant trait à une intervention auprès de la Cour impériale dans l'intérêt des Hongrois, possesseurs de domaines ou de l'indigénat en Pologne et d'une manière générale au rétablissement de la paix en Hongrie dans le plus bref délai possible³, ainsi que l'accord conclu avec le tzar et aux termes duquel celui-ci « acceptait la médiation en vue de la conclusion de la paix entre les Suédois et les Turcs », « promettait, cette dernière une fois conclue, d'intervenir dans l'intérêt de la paix générale », signait un traité d'alliance avec Louis XIV et « après la conclusion de ladite paix, soutiendrait par les armes » la cause de Rákóczi⁴.

C'était là sans contredit une victoire diplomatique positive, et bien que la mise en pratique de cet arrangement dépendît du succès d'une guerre dont nul ne pouvait prévoir l'issue, tout bien considéré c'était la preuve que dans l'imbroglio politique de l'Europe orientale Rákóczi n'était pas considéré comme un facteur négligeable. Peut-être ne faut-il ajouter foi que sous certaines réserves à l'affirmation optimiste de Bercsényi disant de Savirof : « Il a le même désir de nous seconder que s'il était l'un des nôtres⁵ », mais d'un autre côté les pourparlers de Wilczek avec les

(1) Le fait était notoire. Lettre de Bercsényi à Rákóczi du 3 juin 1711. *Arch. Rak.*, VII, p. 3.

(2) Rákóczi à Fierville, 18 juin 1711. L. Szalay : I, p. 74.

(3) Wilczek, rapport cité plus haut (12 juin 1711). *Staatsarchiv, Polonica, 1711* ; Rákóczi : *Autobiographie*, p. 213.

(4) L. Szalay : II. *Rákóczi Ferenc bujdosása*, I, p. 73-74. Pour les détails, voir Márki : III, p. 253-55.

(5) Lettre à Rákóczi du 3 juin 1711. *Arch. Rak.*, VII, p. 3.

ministres du tzar lui fournissaient amplement l'occasion d'observer les dispositions hostiles de la politique russe et la sympathie à peine déguisée avec l'entourage immédiat du tzar suivait les efforts de l'émigration¹. Quand après une hésitation momentanée Rákóczi, retournant à son attitude intransigeante, essayait de retenir les émigrés, il n'était donc pas mal fondé à invoquer des raisons positives. Qu'il s'exagérât sa propre importance politique et d'une manière générale jugeât l'état de choses en Europe orientale en se plaçant au point de vue de l'émigration, c'est ce qui était la conséquence naturelle de la situation où il se trouvait. Dans les circonstances données, tout émigré politique aurait agi de même. Quant à l'histoire de ses désillusions, elle ne rentre pas dans le cadre de cette étude².

La Cour de Vienne et le comte Pálffy entrevirent à peine au début la grande importance politique du mouvement de dissolution qui se dessinait dans l'émigration hongroise en Pologne. Tout au plus se montraient-ils enclins à encourager les dispositions de tel ou tel émigré désireux d'abandonner la commune cause. C'est pour cette raison que, lorsque Larivière, colonel d'artillerie (d'origine française) au service de Rákóczi, se présenta pour être amnistié au comte Pálffy, avant l'expiration du délai, et demanda en même temps à passer au service de l'empereur, éventuellement avec le grade de lieutenant-colonel, le commandant en chef appuya sa requête auprès du Conseil de Guerre³. Un des émigrés qui s'adressèrent à Wilczek, Paul Ráday, obtint sa grâce sans aucune difficulté, mais à condition de se rendre tout d'abord à Vienne pour y fournir au Conseil de Guerre les renseignements les plus détaillés

(1) C'est ce qui explique que l'ambassadeur impérial se soit hâté de transmettre à la cour une information, d'ailleurs dénuée de fondement, qu'il tenait du secrétaire de l'ambassade anglaise et selon laquelle le tzar aurait offert à Rákóczi les principautés de Moldavie, de Valachie et de Transylvanie. Il ajoutait cependant qu'il ne lui avait pas été possible de constater si ce bruit avait été répandu par Rákóczi lui-même ou s'il avait quelque fondement. Wilczek, rapport déjà cité (12 juin 1711). *Staatsarchiv, Polonica*, 1711. Des nouvelles similaires furent mandées de Vienne à Berlin, probablement à la suite du rapport de Wilczek, le 27 juin 1711 ; N. Jorga : *Acte și Fragmente cu privire la istoria Românilor*, I, București, 1895, p. 317-18. cote 68-58.

(2) Voir à ce sujet, Márki : III, p. 256 et suiv.

(3) Rapport de Pálffy du 3 juin 1711. *Kriegsarchiv, HKR.*, 1711, exp. juin, nr. 71.

sur les faits et gestes de Rákóczi et de Bercsényi en Pologne¹. Quant à ses compagnons, il fut décidé qu'après due justification de leur conduite l'amnistie pourrait leur être accordée, mais que — comme d'ailleurs tous ceux qui se présenteraient désormais — ils devraient d'abord aller à Vienne en passant par la Silésie, car il était à présumer que certains d'entre eux s'apprêtaient à rentrer en Hongrie sur l'ordre de Rákóczi pour y fomenter des troubles². Ceux qui revinrent plus tard ne laissaient pas d'inspirer des inquiétudes, notamment à Pálffy ; ce dernier, considérant que le terme fixé était échu, voulait exclure de l'amnistie tous ceux qui ne s'étaient pas présentés dans le délai prescrit, pour la raison que nul ne pouvait prétexter qu'il n'avait pas eu connaissance de la conclusion du traité, puisque les négociations s'étaient déroulées en public. Dans la suite, il promit de se montrer plus large quant à la *gratia vilæ*, mais en ce qui concernait la *gratia bonorum* il réservait sa décision et attendait de nouvelles instructions de Vienne³. A l'égard de Rákóczi et de Bercsényi, l'attitude de la Cour était changeante et même contradictoire ; elle faisait pour se débarrasser d'eux de nouvelles tentatives et envoyait à Pálffy et à Wilczek des instructions formelles à cet effet, mais en même temps elle s'inspirait de l'esprit du traité et ne se refusait pas à étendre aux deux chefs le bénéfice de l'amnistie générale⁴. Ce ne fut que plus tard, quand il fut établi par des lettres interceptées que Rákóczi et Bercsényi encourageaient la garnison de Munkács à persister dans la résistance et d'une manière générale s'efforçaient à renverser l'entier édifice de la paix⁵, que la Cour invita Pálffy à s'en tenir strictement aux clauses du traité et à déclarer que pour eux il n'y avait plus aucun espoir⁶.

(1) Annexe au rapport adressé par le comte Léopold Herberstein à Charles III le 29 juin 1711. Staatsarchiv, *Hung*, 1711, fasc. 193.

(2) Instructions adressées par le comte Léopold Herberstein à Wilczek le 17 juin 1711. Copie contemporaine aux Staatsarchiv, *Hung*, 1711, fasc. 193.

(3) Lettre du 17 juin 1711, probablement à Wilczek. Copie contemporaine aux Staatsarchiv, *Hung*, 1711, fasc. 193. Comme la suite le montra, cette attitude intransigeante faillit empêcher la liquidation de l'émigration.

(4) Instructions de la reine régente à Wilczek en date du 10 juin 1711. Brouillon aux Staatsarchiv, *Russica*. Rescripta an Gr. Wilczek, 1711.

(5) Rapport du Conseil de Guerre au prince Eugène de Savoie, 10 et 13 juin 1711, Brouillon aux Kriegsarchiv, *HKR.*, reg., juin 1711, nr. 134 et 210.

(6) Instructions à Pálffy, datées du 20 juin 1711. Brouillon aux Kriegsarchiv, *HKR.*, reg., juin 1711, nr. 263.

A partir de la seconde quinzaine de juin, la liquidation de l'émigration hongroise fut dirigée par le résident Ottó Pleyer qui suivant les instructions de Wilczek¹ devait s'arrêter à Jaroslav avant de rejoindre son poste de Moscou, se mettre à la disposition des émigrés qui se présenteraient et s'efforcer à engager au retour ceux qui se tenaient encore à l'écart. Selon Pleyer, l'accomplissement de sa mission ne rencontra guère de difficultés au début ; quelques jours après son arrivée, il savait déjà de soixante ou soixante-dix gentilshommes hongrois qu'ils étaient prêts à quitter Rákóczi et Bercsényi, mais à ce moment il surgit des obstacles imprévus. Les émigrés eurent connaissance de la lettre de Pálffy en date du 17 juin et dont le passage relatif à la *gratia bonorum* leur causa une grave déception ; ils s'en plainquirent à Pleyer, lui rappelant qu'ils s'étaient présentés devant l'ambassadeur impérial pour que l'amnistie s'étendit également à ceux qui n'avaient appris que plus tard les conditions de la paix ; s'ils n'étaient pas traités comme les autres et si la restitution de leurs biens devait — comme l'entendait Pálffy — dépendre des résolutions de la prochaine Diète, laquelle se réunirait Dieu sait quand, ce n'était vraiment plus la peine de rentrer en Hongrie pour y jouir simplement de la *gratia vitæ* et y attendre une interprétation plus favorable des clauses du traité. Ils déclarèrent encore que beaucoup avaient perdu confiance et se repentaient déjà de s'être présentés et d'avoir ainsi laissé lire dans leur pensée.

Pleyer se hâta d'informer le comte Wratislaw de la tournure imprévue que prenaient les choses et lui annonça en même temps que les émigrés ne se contentaient plus de simples passe-ports et désiraient que la *gratia vitæ et bonorum* fût garantie dans ces documents ; il rapportait encore que le comte Antoine Esterházy sollicitait l'amnistie et la restitution de ses domaines, ne voulant pas accepter les offres du tzar ; il en était de même du comte Simon Forgách². Mais — tous insistaient sur ce point — il fallait garder le secret sur leurs relations avec le résident,

(1) Rapport de Wilczek à la reine-régente en date du 29 juin 1711. Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

(2) Rapport du 22 juin 1711. Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

car Bercsényi les avait menacés ouvertement et ils le savaient en mesure d'exécuter ses menaces¹. C'est un trait bien compréhensible et qui appartient à la psychologie de l'émigration que les efforts des émigrés, désireux de rentrer à tout prix, pour donner à leurs intérêts personnels l'apparence d'importants intérêts d'État. Ils donnèrent à entendre à Pleyer que le tzar, déjà mal disposé envers la Cour de Vienne, pourrait bien se laisser persuader par Rákóczi et Bercsényi de pénétrer en Hongrie, au cours de sa campagne contre les Turcs, et d'y fomenter une nouvelle insurrection. Rákóczi disposait d'environ deux mille hommes et ce nombre ne manquerait pas de s'accroître considérablement, car non seulement les fugitifs sortis entre temps de leurs retraites mais encore les Serbes se rallieraient autour de lui. Or une attaque contre la Hongrie aurait des conséquences incalculables. La Cour avait donc un intérêt pressant à liquider l'émigration et principalement à détourner de Rákóczi ceux qui, comme Nedeczky, Ráday, Keczer, Hellenbach, comptaient parmi les émigrés les plus influents et seraient en mesure de fournir des renseignements authentiques sur les plans les plus secrets du Prince². Il fallait d'autant plus se hâter que le tzar voulait désigner un district situé dans la région de Kharkow en Ukraine, comme lieu d'établissement provisoire pour Rákóczi et les émigrés hongrois, bien que pour le moment ni Rákóczi ni Bercsényi ne crussent devoir accepter cette offre, ne voulant pas vivre dans la servitude loin de leur patrie, sur le sol russe³.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la question du retour des émigrés ne laissait pas non plus la Cour indifférente. Bien que la soumission de Munkács (24 juin)⁴

(1) Rapport du 26 juin 1711 au prince Trautsohn. Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

(2) Le comte Paul Zichy, chanoine de Győr, s'étant présenté chez le comte Wilczek, celui-ci mit comme condition à l'amnistie promise que Zichy demeurât provisoirement auprès de Rákóczi afin de l'observer et d'envoyer sur lui de temps à autre un rapport détaillé. Zichy accepta d'ailleurs cette condition. (Rapport de Wilczek du 3 juillet 1711. Kriegsarchiv, *HKR.*, 1711, exp., juillet, nr. 99.) Il appert aussi d'un rapport de Wilczek, en date du 13 juillet, que Nedeczky lui donnait des informations détaillées sur les pourparlers engagés entre Rákóczi et le tzar. Staatsarchiv, *Polonica*, 1711.

(3) Rapport de Pleyer du 29 juin 1711. Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

(4) Rapport de Pálffy du 29 juin 1711. Kriegsarchiv, *HKR.*, 1711 exp., juillet, nr. 129. Cf. Pulay : II, p. 471 et suiv. ; Márki : III, p. 253-59. *Feldzüge des Prinzen Eugen*, XIII, p. 437-440. *Europäische Fama*, 119. Th., p. 829-30.

eût notablement amélioré la situation, la dernière forteresse de la résistance kurucz étant ainsi tombée aux mains de l'empereur, l'état d'esprit qui régnait en certaines régions avertissait la Cour que la conclusion de la paix était loin de signifier encore la pacification des âmes. C'est ce que l'on n'ignorait pas à Vienne, et c'est pourquoi le comte Wratislaw, chancelier pour la Bohême, repoussa dès l'abord le projet du comte Nicolas Illésházy, chancelier de Hongrie, qui voulait convoquer en une sorte de Diète, sous la présidence du Palatin, la noblesse de Haute-Hongrie et surtout la noblesse ci-devant kurucz, afin de voter sur les affaires politiques et militaires les résolutions qui convenaient. Wratislaw objecta qu'une pareille assemblée poserait les fondements de la rébellion (« das Fundament de Rebellion »)¹. De même, la crainte de la révolution amena la Cour à opposer un refus aux Gouvernements anglais et hollandais demandant qu'on retirât des troupes de la Hongrie enfin pacifiée et qu'on les envoyât en Italie, sur le théâtre de la guerre². Selon Trautsohn « après le retrait des troupes on pourrait bien voir éclater en Hongrie un nouvel incendie et encore plus vaste³ ». En de pareilles conditions, l'existence d'émigrés aigris et résolus pouvait être la source intarissable de graves complications dans la politique intérieure et extérieure, tandis qu'une solution inspirée par un esprit conciliant aurait tout au moins pour effet d'isoler entièrement Rákóczi et Bercsényi.

Les rapports détaillés envoyés périodiquement à Vienne par Wilczek et par Pleyer, qui s'efforçaient de donner un tableau objectif de la situation des émigrés et de leurs aspirations politiques ainsi que de l'effet favorable que l'on pouvait attendre d'une prompt liquidation, changeaient peu à peu les dispositions des organes gouvernementaux. Jusque-là, le Conseil de Guerre et le ministère s'étaient bien rendu compte des avantages politiques d'une pareille méthode, mais ils n'avaient pu se décider à résoudre radica-

(1) Rapport du 24 juin 1711 à Charles III. Communiqué par Arneth : *Archiv*, XVI, p. 184-85.

(2) Cf. procès-verbal du Conseil des ministres du 9 juillet 1711. *Staatsarchiv*, XVI, p. 184-85.

(3) Lettre au comte Sinzendorf, 1^{er} juillet 1711. *Staatsarchiv*, *Corresp. Fürst Trautsohn*, 1709-13.

lement la question par une amnistie générale et sans condition ; conformément à l'attitude intransigeante de Pálffy, ils prenaient des demi-mesures et voulaient tout au plus faire grâce à quelques individus ; encore y mettaient-ils des conditions telles qu'une amnistie ainsi comprise ne promettait guère aux intéressés que de graves humiliations personnelles. Mais il fallait bien apercevoir enfin certains phénomènes inquiétants, résultats de cette politique, et c'est ainsi que le Conseil de Guerre invita le comte Pálffy, par un ordre daté du 15 juillet, à établir à l'intention des Hongrois réfugiés en Pologne, « à l'exception des quatre chefs, à savoir Rákóczi, Bercsényi, Forgách et Antoine Esterházy » des passe-ports leur garantissant la liberté du retour, et à procéder dans l'esprit de la paix de Szatmár à l'égard de ceux qui se présenteraient¹. Bien que cette décision du Conseil de Guerre marquât un progrès notable par rapport à son attitude précédente, à bien prendre elle était encore loin d'être libérale, car une condition de l'amnistie était que l'intéressé se rendît à Vienne pour y justifier son retard². La résolution du Conseil des ministres du 18 juillet 1711 eut à cet égard une importance décisive. Ce Conseil se tint chez le comte Wratislaw et réunit, sous la présidence du prince Trautsohn, le comte Starhemberg, le comte Windischgrätz, le baron Seilern, le comte Herberstein, le comte Schönborn, Buol et Ottl, et l'une des questions qui s'y débattirent fut la suivante : « La *gratia vitæ bonorumque* peut-elle être accordée aux émigrés qui se trouvent encore auprès de Rákóczi, bien que le délai fixé soit déjà expiré ? » Suivant le baron Seilern, tout émigré devait se présenter à Vienne et la *gratia bonorum* pourrait être accordée à ceux qui justifieraient dûment leur retard ; il fallait donner un passe-port aux pétitionnaires, avec un délai de vingt-huit jours pour se présenter. Seilern estimait encore que Bercsényi devait absolument être excepté de l'amnistie ; quant à Rákóczi et à Esterházy, son opinion n'était pas formée. En fin de compte, il fut décidé que la *gratia vitæ bonorumque* serait

(1) Brouillon aux Kriegsarchiv, HKR., 1711, reg., juillet, nr. 188.

(2) Rapport du Conseil de Guerre au prince Eugène de Savoie, 18 juillet 1711. Brouillon aux Kriegsarchiv, HKR., 1711, reg., juillet, nr. 232.

accordée à tous ceux qui se présenteraient chez Wilczek et seraient en mesure de prouver qu'ils n'avaient été instruits que tardivement des clauses du traité, que depuis la conclusion de la paix ils n'avaient pris part à aucune action hostile au Gouvernement impérial et qu'ils n'avaient pu se présenter en temps voulu sans mettre leur vie en péril. Un délai de vingt-huit jours leur était accordé, mais Rákóczi, Bercsényi, Forgách et Esterházy étaient définitivement exclus de l'amnistie. Dans la suite, le Conseil de Guerre en excepta également Adam Vay.

Cependant la question n'était encore résolue qu'en principe. Pour que la liquidation pût se réaliser dans la pratique, une connaissance détaillée de l'émigration hongroise en Pologne était nécessaire. Les instructions rédigées le 28 juillet à l'usage de Pleyer rangèrent les émigrés en trois classes. A la première appartenaient ceux qui s'étaient déjà présentés chez Wilczek : il fut décidé qu'ils pourraient tous rentrer directement en Hongrie et qu'après avoir prêté devant Pálffy ou quelqu'autre, serment de fidélité ils recouvreraient leurs biens conformément aux dispositions du traité. A la seconde classe appartenaient ceux qui ne s'étaient pas présentés chez Wilczek mais pouvaient se justifier par l'ignorance où ils étaient des négociations de paix ou par d'autres raisons admissibles et prouver aussi que pendant le temps en question ils ne s'étaient rendus coupables d'aucun acte reprehensible ; après avoir exposé leur défense, ils pourraient tous bénéficier de la *gratia bonorum*. Dans la troisième classe on rangea : les chefs de la rébellion » : l'attitude observée entre temps par eux les faisait exclure de l'amnistie².

Cette division en catégories paraît contraire jusqu'à un certain point à la décision du Conseil des ministres du 18 juillet, selon laquelle la seule condition exigée était de se présenter à Wilczek. A ce qu'il semble, la mesure prise

(1) Staatsarchiv. *Mtn. conf. prot.*, 1711.

(2) 28 juillet 1711. Brouillon aux Kriegsarchiv, *HKR.*, 17 11, reg., juillet, nr. 330. Esterházy et Forgách ayant continué, à diverses reprises, à faire des démarches auprès de la cour pour obtenir leur grâce, le Conseil des ministres eut encore plusieurs fois l'occasion de s'occuper de leur requête. (Rapport du Conseil de Guerre au prince Eugène de Savoye, 15 août 1711. Kriegsarchiv, *HKR.*, 1711, reg., août, nr. 204 ; rapport du 2 septembre 1711, *ibid.*, 1711, reg., septembre, nr. 11. On sait que leur requête fut définitivement rejetée.

par le Conseil de Guerre se rapportait aux gentilshommes possesseurs de grands domaines ou pesant d'un grand poids dans la politique et non à tous les fugitifs sans exception. C'est du moins ce qu'indique une donnée¹ selon laquelle plusieurs émigrés « prirent congé » vers la mi-juillet et « s'en allèrent en Hongrie », où à coup sûr leur retour ne rencontrait en principe aucun obstacle.

Dès le mois d'août, d'ailleurs, on se prépara fiévreusement au retour. Bien que Rákóczi invoquât les dernières nouvelles parvenues du théâtre de la guerre russo-turque pour exhorter ses compatriotes à patienter et à tenir encore et leur jurât sur sa tête qu'avant deux mois ils pourraient rentrer honorablement, puisque le tzar ne manquerait pas, en passant par la Valachie, de pénétrer en Transylvanie et d'y rétablir l'ancienne principauté — les amnistiés poursuivaient leurs préparatifs, prétendant qu'ils avaient déjà obtenu ce dont Rákóczi les flattait depuis des mois entiers². Et effectivement, après que, vers le 10 août, Pleyer eût reçu des mains de Dôry, arrivé à Cracovie, les instructions du Conseil de Guerre en date du 28 juillet avec les passeports qui y étaient joints et qu'il leur distribua³, les émigrés grâciés quittèrent Jaroslav et prirent le chemin de la Hongrie⁴.

VII

Alexandre Károlyi était-il un traître ?

Dès que les mouvements kurucz se furent apaisés, l'opinion publique soupçonna Alexandre Károlyi d'avoir fait servir la paix de Szatmár à l'accroissement de sa propre fortune. Ce soupçon, que l'histoire dite « de sentiments kurucz » a précisé en l'accusant de trahison, est devenu aujourd'hui une conviction presque générale.

Nous allons essayer de donner un aperçu de la question

(1) Journal d'Adam Király de Szathmár. *Rákóczi-tár*, I, p. 240. Márki : III, 263.

(2) Rapports de Pleyer à Pálffy, 3 août (Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12) et 5 août 1711 (Kriegsarchiv, *HKR.*, 1711, exp., octobre, nr. 185.)

(3) Rapport de Pleyer du 18 août 1711. Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

(4) Rapport de Pleyer à la reine-régente, 18 août 1711. Staatsarchiv, *Russica*, 1711-12.

en utilisant en premier lieu, outre les actes officiels contemporains, les lettres adressées *en même temps* par Károlyi à François Rákóczi II et au comte Pálffy, chargé par l'empereur de diriger les négociations, et surtout à partir du moment où Pálffy transporta son quartier général à Debreczen.

Le 2 janvier 1711, Alexandre Károlyi écrivait à Rákóczi : « Je suis arrivé cette nuit même... mais pas un seul des autres n'est encore ici, malgré mes ordres. Mais ils seront tous ici aujourd'hui, et comme hier tous les officiers étaient chez moi, avant de boire à l'année nouvelle je leur fis part de ma résolution et de mes réflexions à leur égard, sur quoi ils s'écrièrent qu'ils étaient tous résolus à rester cachés dans une forteresse, en pays étranger, dans un désert ou dans une île plutôt que de continuer à être les serfs de l'Allemand et à se battre pour lui » ... « Je suis venu ici avec la résolution de marcher sus (à l'ennemi). Si Dieu me vient en aide, bien, sinon que chacun se rende à Ecsed, où nous nous compterons¹. » Dans une lettre du 6 janvier, il annonce à Rákóczi que Pálffy marche sur Szoboszló. « Je concentre vers Nánás l'armée (kuruc). Si j'en trouve le moyen et si malgré mes ordres on ne se disperse pas, je tenterai une chose ou une autre². »

Le 9 janvier, il écrit de Kalló : « Je pars pour l'armée, comme je l'écrivais hier ; si les choses vont comme je le souhaite et que je trouve une occasion favorable et si l'ennemi (Pálffy et Montecuccoli, ce dernier venant de Transylvanie) n'opère pas sa jonction, je ferai une tentative d'un côté ou de l'autre³. »

A la même date, on trouve sur Károlyi, dans les rapports officiels du comte Pálffy :

„Bei meiner vorgestern beschehener Anherkunft erhalte mehrmahlen von dem Caroli einen sehr submissen Brief, woraus aber sattsamb vermerke, dass er sich an dem Ragozy anhängig gemacht und mir durch eine vertraute Person beibringen lassen, dass selber

(1) Lettres autographes de Károlyi, *Archives d'Aspremont* (Musée National Hongrois).

(2) Lettres autographes de Károlyi, *Archives d'Aspremont* (Musée National Hongrois).

(3) Lettres autographes de Károlyi, *Archives d'Aspremont* (Musée National Hongrois).

ohne dem Ragozy nicht so leicht herübertreten kann, weilen sein Weib, Kinder und alles, wass er hat, zu Mongacz sich befindet.“ (9 janvier.)¹.

„Inmittelst veranlassen mich die *von dem Caroli unterschiedliche, mit allen Sincerationen und Submissionen geschriebene Brief* zu glauben, dass sich die noch übrige rebellische Miliz, welche sich nach des Caroli Befehl und Willkür ganz richtet und alles, was er haben will, bereit stehet — dermahlen völlig bequemen dörfte, er suchet den Ragozi auch hierzue zu disponiren“... „Ich von mehrerwähnten Caroli zu einem Kennzeichen seiner wahren Treu und Aufrichtigkeit verlanget, *Sarkad zu verlassen, welcher er auch gethan und zu diesem Ende mir die Ordre überschicket*... Über dieses habe auch die *Evakuirung des festen Schlosses Sömbliokü* begehret, welches er auch *zugesprach* und den Effect ehestens erwar begehret, welches er auch *zugesprach* und den Effect ehestens erwarte. Zum Überfluss bedeutte ihme anheunt die grosse und wohlbefestigte *Schantz Ecsed* abzutreten ; falls dieses geschihet, so ist keine feindliche Besatzung auf diesen gantzen Boden.“ (13 janvier.)².

Le 21 janvier, il envoyait sur Károlyi le rapport suivant au Conseil de Guerre :

„Eben als dies schreibe, kombt der Caroli und hat seine Wort dem gegebenen Versprechen nach gehalten, umb seine Aufrichtif- und Ehrlichkeit zu bezeigen, hat er... *Sarkar evacuiret*, anjetzo schiket selber die *Ordre nacher Somblioki* ; damit aber mit ihme desto sicherer handeln und seine Sincerität erfahren könne, hat mir derselbe *ebenfalls versprochen Ecsed abzutreten*. Dieser Orth von grosser Importanz, als selber wohl fortificiret, viel Ungelegenheit in dem Land machet, auch man solchen bei dieser harten Saison zu emportiren nicht vermag. Zum Überfluss will derselbe seine Regimenten nacher Zattmar zurückziehen, mithin mir *den völligen Szabolcser Comitat überlassen*.“³.

Quand les impériaux furent entrés dans Ecsed (16 février 1711) Károlyi manda à Rákoczi : « Il n'y eut d'hostilité ni d'un côté ni de l'autre. Les nôtres sortirent, et les autres entrèrent et c'est alors que j'appris que Csánádi (le juge envoyé par la Cour à Ecsed) était venu pour

(1) Staatsarchiv, *Hungarica*, 1711, fasc. 193.

(2) Kriegsarchiv, *Feldakten*, janvier 1711, n° 5 et 6.

(3) Kriegsarchiv, *HKR.*, 1711, exp., janvier, n° 317.

faire son rapport. J'avoue que je dus me contenir pour ne pas m'attaquer à lui, mais je considérai les conséquences qu'un tel acte pourrait avoir... et j'exaltai la bonne foi d'Ebergényi et de Pálffy¹. »

Le 8 mars, Károlyi écrivait au Prince : « Votre Altesse peut être sûre que selon ma parole donnée je ne conclurai pas de paix particulière et ne me séparerai jamais de votre Altesse². »

Le 14 mars 1711, à Debreczen, il prêtait serment devant Pálffy. Vers le 26 ou 28 mars 1711, il jurait de nouveau fidélité à Rákóczi³.

Les détails ci-dessus, ainsi que l'histoire des pourparlers qui aboutirent à la paix de Szatmár, nous montrent Károlyi sous l'apparence d'un Janus tournant vers le Prince le visage d'un digne et fidèle kurucz et vers Pálffy celui d'un diplomate foncièrement fidèle à l'empereur et à la dynastie. A la nouvelle de la paix de Szatmár, Rákóczi l'accusa de défection et de « collusion clandestine avec l'ennemi »⁴ ; et dès la fin de mars, l'opinion que l'on se faisait parmi les émigrés hongrois de Pologne était que « son parjure de sa trahison envers la patrie et son crime envers les confédérés étaient patents⁵ ». La conviction politique du Prince et des émigrés qui l'entouraient était fondée sur la loi I de la Diète de Szécsény (1705), en vertu de laquelle tout membre de la confédération, et par conséquent entre autres Alexandre Károlyi, élu sénateur, devait jurer de l'observer et la respecter « comme sa propre vie, et s'abstenir de tous agissements, secrets ou publics, contre celle-ci » et « de soutenir le Prince jusqu'à la dernière goutte de leur sang »⁶. C'est ce que Rákóczi rappelait en écrivant à Károlyi, le 14 mars 1711 : « Le serment de confédération, par lequel nous nous sommes liés, nous et nos descendants *sub nota perpetuæ perduellionis in patriam*, ne nous permet pas de déposer les armes avant d'avoir rétabli nos libertés légales⁷. » De ce point de vue, le rôle

(1) 21 février 1711 ; original aux Archives Aspremont (Musée National Hongrois).

(2) Archives Aspremont (Musée National Hongrois).

(3) Lettre de Rákóczi à Károlyi du 31 mars 1711. *Arch. Rak.*, III, p. 607.

(4) 13 mai 1711. *Arch. Rak.*, III, p. 657.

(5) *Autobiographie de Rákóczi*, p. 205.

(6) *Rákóczi-tár*, I, p. 439.

(7) *Arch. Rak.*, III, p. 598 et suiv.

joué par Károlyi n'était qu'une longue violation des résolutions de Szécsény, encore en vigueur lors de la conclusion de la paix, et était donc aux yeux de Rákóczi et de ses partisans une trahison envers la confédération, envers le Prince et même envers la patrie. Telle est la thèse kuruc, en faveur de laquelle on est fondé à invoquer le fait que Károlyi était guidé aussi, abstraction faite de ses convictions politiques, par des intérêts d'ordre matériel, et qu'il déclara à Pálffy, avant même de conclure les pourparlers, que pour sa propre personne il acceptait sans condition l'amnistie, s'engageant ainsi « à séparer au besoin sa cause de celle de ses compagnons et à commettre une félonie qui ne pouvait profiter qu'à lui-même¹ ». Un autre argument en faveur de cette thèse est qu'en abandonnant aux mains de Pálffy les places de Transdanubie, Károlyi avait déjà brisé la résistance kuruc, alors que sa propre sûreté était seule garantie et qu'il ignorait encore quelle attitude observerait la Cour à l'égard de la Hongrie pacifiée par les armes.

D'un autre côté, il est incontestable qu'au temps des négociations de Szatmár la majorité de la noblesse hongroise et transylvaine ne professait plus les sentiments kuruc de 1705. Vers la fin de 1710, la plupart était déjà pour l'Empereur et seule une minorité reconnaissait pour chef Rákóczi, qui aurait dû tirer les conséquences de cette situation. Et effectivement « le Prince commit une faute en voulant empêcher la conclusion de la paix, car il n'avait pas le droit d'exiger la continuation de la lutte alors qu'il ne pouvait plus défendre la patrie et n'était même plus en mesure de pourvoir à l'avenir de ses partisans² ». Comme il le reconnaît lui-même, Rákóczi avoua personnellement à Károlyi, à la fin de mars, « sa situation désespérée » et « son peu d'espoir en l'aide étrangère »³, allant même jusqu'à envisager le cas où, avec ses troupes et ses partisans, il serait entièrement refoulé hors du royaume et, après s'être réfugié en territoire polonais, tenterait d'organiser une nouvelle offensive. En de pareilles conditions, peut-on faire un crime à Károlyi d'avoir voulu sauver ce qu'il croyait pouvoir sau-

(1) Comte Gy. Andrásy : *A magyar állam főnnmaradásának és alkotmányos szabadságának okai*, III. Budapest, 1911, p. 296.

(2) Comte Gy. Andrásy : *ouvr. cit.*, III, p. 297.

(3) *Autobiographie*, p. 204.

ver encore et abandonné une cause qu'il jugeait désespérée ?

Quelque jugement que l'on porte sur le rôle de Károlyi — et l'on peut trouver à l'appui d'un jugement pour ou contre des arguments de force égale — il est certain, comme le remarque Thaly, que « le traité de Szatmár assura, fortifia les droits fondamentaux de la nation et la constitution séculaire et prévint des mesures arbitraires d'une plus grande gravité »¹. Or cette paix fut l'œuvre personnelle de Károlyi².

Quant aux avantages matériels accordés à Károlyi, le seul vestige que l'on en trouve parmi les actes se rapportant à la paix de Szatmár est que les lettres de grâce établies le 22 décembre 1710 lui promettaient, en cas de retour à l'obéissance, la restitution de ses biens et de sa dignité de « főispán » du comitat de Szatmár. Selon une explication ultérieure du comte Pálffy, cette promesse se rapportait aux biens possédés par Károlyi avant l'insurrection et non gagnés au cours des troubles, bien que le commandant en chef des armées impériales lui eût promis tout d'abord, pendant les premiers marchandages, le maintien en sa propriété des domaines acquis par lui pendant les mouvements kuruc (entre autres le domaine de Szatmár, saisi par le fisc, le domaine de Huszt, etc.) et l'assurât même — au cas où le domaine de Huszt, dont le Trésor avait besoin à cause des salines, devrait lui être repris — une compensation convenable, consistant éventuellement en une certaine somme d'argent. (Cette compensation fut fixée par Charles III, en 1713, à 50.000 florins ou un domaine d'égale valeur.)

Il semble que dans la suite la question de l'indemnité à accorder à Károlyi ait formé réellement l'objet des pourparlers de paix. Et bien que cette façon de récompenser des services diplomatiques fût alors d'un usage courant, en dernière analyse, Cserey a raison de dire de Károlyi que « sa rébellion lui profita ».

ÉMERIC LUKINICH,
de l'Académie des Sciences
de Hongrie.

(1) Introduction à l'Autobiographie du comte Alexandre Károlyi. Pest, 1865, t. I, p. XI.

(2) A. Beöthy (*A magyar államiság fejlődése, küzdelmei*, I, p. 561-63), relève les mérites de Károlyi à cet égard.

INSCRIPTION GRECQUE SUR LE TRIPTYQUE DE GRENOBLE

Contribution aux rapports de François II Rákóczi
avec le monde grec, à Rodostó

La bibliothèque municipale de Grenoble conserve un triptyque¹ de bois sculpté, sur la face antérieure et sur les ailes duquel sont représentées, selon le style artistique byzantin, les douze grandes fêtes de l'Église orthodoxe, tandis qu'on peut lire sur la face postérieure l'inscription grecque suivante : + Ἡρακλείας Γεράσιμος ταπεινός | ἀρχιεπίσκοπος | δωδεκάορτον | τόδε θερμῶς προσφέρει | γαληνοτάτῳ πρίντζιπιδι | Οὐγγαρίας :., soit, en français : « L'humble métropolitain d'Héraclée, Gérasimos, prie vivement le prince sérénissime de Hongrie d'accepter cette reproduction des douze fêtes ».

C'est *Champollion* lui-même qui s'occupa pour la première fois de cette œuvre ; il déchiffra correctement l'inscription, à l'exception d'un seul mot (δωδεκάορτον) et il analysa minutieusement les rapports des sculptures avec l'église. Le résultat de ses recherches fut de placer au XIII^e siècle la date de la création de cette œuvre². Dans cette question de date, *Champollion* est aussi suivi par

(1) Selon les indications de L. Royer, conservateur de la bibliothèque municipale de Grenoble, mentionnées dans l'œuvre ci-dessous nommée de Darkó, les dimensions du triptyque sont les suivantes : 186 × 186 $\frac{3}{4}$. Les photographies reproduites dans cette étude sont dues à l'obligeance de M. L. Royer. Dans les collections archéologiques de la bibliothèque de Grenoble, le triptyque porte le n° 175.

(2) Dissertation sur une ancienne sculpture grecque, explication de son sujet et des inscriptions qui l'accompagnent, *Magasin encyclopédique* 1811. IV.241-277. — Dernières études sur l'inscription : A. БОЕСКЪ-А. КИРХХОФФ, *Corpus Inscriptionum Graecarum IV* (Berolini 1859). N° 8761, p. 349 ; MARGARITIS DIMITZAS, *Μακεδονικῶν μέρος Γ. Ἡ Μακεδονία ἐν λίθοις φθεγγόμενοις*, Athènes, 1896, 269-270. N° 246 (Je n'ai pu trouver cet ouvrage dans la Bibliothèque Nationale et Académique d'Athènes).

Eugène Darkó qui, dans un ouvrage récemment paru, s'est efforcé de prouver que le métropolite d'Héraclée, Gerasimos (1283 à 1289), en avait fait don au roi de Hongrie, Ladislas IV Kún¹. Contre cette thèse se dresse l'opinion de *A. Papadopulos-Kerameus*, formulée auparavant, qui fixait au triptyque la date du XVIII^e siècle et qui voyait dans le donateur le métropolite d'Héraclée Gerasimos, lequel vivait dans la première moitié du XVIII^e siècle².

En ce qui concerne la question de date, il nous faut examiner l'œuvre et son inscription au triple point de vue iconographique, épigraphique et linguistique.

Le triptyque représente les douze grandes fêtes de l'église orthodoxe. Parmi les petits tableaux dont il se compose, celui qui se trouve dans le coin inférieur gauche est surmonté de l'inscription + Η ΚΗΜΗΣΗΣ (= ἡ Κοίμησις) et représente *La Mort de la Vierge*, ou, comme on l'appelle *Dormilio Virginis*. Au milieu, se dresse la figure du Christ qui tient en sa main l'âme de la Vierge, sous forme d'un enfant dans ses langes. Marie est couchée sur un lit et les silhouettes des apôtres apparaissent des deux côtés du tableau. On aperçoit devant le lit deux figures : à gauche, un ange qui, sabre au clair, tranche les bras de l'homme qui se tient à droite tendus vers le lit de la Sainte-Vierge. Cette dernière scène, bien connue de la littérature chrétienne apocryphe et que décrit le manuscrit à miniatures du mont Athos³ en date du XVIII^e siècle, se rapporte à une légende selon laquelle un Juif du nom de Jephonias avait voulu profaner le corps de Marie, mais il en fut empêché par un ange qui lui coupa les deux bras, ces derniers restant suspendus au bord du lit. On trouve à chaque pas dans l'art

(1) *Zu den byzantinisch-ungarischen Beziehungen. Die Holzschnittarbeit in der Stadtbibliothek von Grenoble*, Ungarische Jahrbücher 13 (1933) 1-18 et *Byzantinisch-ungarische Beziehungen in der zweiten Hälfte des XIII. Jahrhunderts*, Weimar, 1933, 36-53.

(2) Διορθωτικά εἰς χριστιανικὰς ἐπιγραφάς, n° 29, *Žurnal Ministerstva Narodnago Prosvješčeniija* 343 (1902) Sept. 425-427. — Même opinion exprimée dans : N. A. BEES, *Repertorium für Kunstwissenschaft* 43 (1921-22) 47-52 ; et V. LAURENT, *Echos d'Orient* 36 (1933) 501-502 ; cf. H. GRÉGOIRE, *Byzantion* 8 (1933) 760-761 ; Gy. MORAVCSIK, *Deutsche Literaturzeitung* 55 (1934) 515-517.

(3) C. Tischendorf, *Apocalypses apocryphae*, Lipsiae 1866, p. 110. — Ἐρμηνεῖα τῶν ζωγράφων... ὑπὸ τοῦ Διονυσίου τοῦ Ἱερομονάχου καὶ ζωγράφου τοῦ ἐκ Φουρνᾶ τῶν Ἀγγράφων, Athènes, 1853, 179-180 ; *Das Handbuch der Malerei vom Berge Athos*, übersetzt von G. Schäfer, Trier, 1855. 278.

religieux byzantin et néo-grec des représentations de cette scène, mais seulement à partir d'une certaine date. C'est *D. Sisilianos*, ministre de Grèce à Budapest, connaisseur et chercheur réputé dans l'art religieux byzantin et néo-grec, qui attira pour la première fois mon attention sur cette circonstance. En suivant cette piste, j'examinai les vestiges s'y rapportant et je pus, à l'occasion d'un voyage d'étude entrepris en Bulgarie, à Constantinople et à Athènes, les étudier en partie dans l'original. Le résultat des recherches antérieures et de mes propres observations fut le suivant. La représentation de la scène de Jephonias apparaît pour la première fois au XIII^e siècle, mais pas encore sous la forme où nous la voyons dans le triptyque de Grenoble. Dans les premières représentations, celles des XIII^e, XIV^e siècles, l'épisode de Jephonias ne se rattache pas encore à la Dormition, mais à la scène de l'enterrement, et l'ange ne se tient pas encore debout devant le lit, mais flotte dans l'air, comme le montre par exemple la fresque de Staro-Nagorčino de 1317¹. La première reproduction dans laquelle l'épisode de Jephonias se trouve rattaché à la mort de la Vierge, et qui est la peinture de l'église des Saints-Théodores de Mistra, nous reporte à la fin du XIII^e siècle (vers 1296)². On trouve fréquemment, parmi les vestiges artistiques byzantins du XIV^e siècle, la Dormition avec l'épisode de Jephonias³. Beaucoup plus tard, cet épisode pénètre dans la représentation officielle des douze grandes fêtes, mais on connaît également une masse de documents du XIV^e au XVII^e siècle qui ne le contiennent pas⁴. Il existe encore une autre preuve

(1) Au sujet du développement de la représentation de l'épisode de Jephonias, v. L. WRATISLAW-MITROVIC-N. OKUNEV, *La Dormition de la Sainte-Vierge dans la peinture médiévale orthodoxe*, Byzantinoslavica 3 (1931) 134-180, surtout 151 et suiv. la fresque de Staro-Nagorčino, planche VII.

(2) WRATISLAW-MITROVIC et OKUNEV, *op. cit.*, p. 167 ; G. MILLET, *Monuments byzantins de Mistra*, Paris 1910, planche XC, grav. 5.

(3) A. ΧΥΝΓΟΠΟΥΛΟΣ (Μεγάλη Ἑλληνική Ἐγκυκλοπαίδεια s. v. Κοίμησις) date aussi du XIV^e siècle la liaison entre l'épisode de Jephonias et la Dormition de la Vierge. A l'occasion de ce voyage d'étude dont j'ai parlé, j'ai pu contempler d'innombrables représentations de cette Dormition, mais je n'ai trouvé aucun exemple de l'épisode de Jephonias avant le XIV^e siècle.

(4) Voir à ce sujet les œuvres suivantes : N. P. KONDAKOV, *Pamjatniki christianskago iskusstva na Afonje*, S. Pétersbourg 1902, p. 109, pl. XIII, p. 137, fig. 55, p. 195, fig. 75, pp. 204-205, fig. 82 ; N. P. LICHAČEV, *Materiali dija istorij rusikago ikonopisanija I-II*, S. Pétersbourg 1906, CV. I., n° 184 ; N. P. KONDAKOV, *Make-donija. Archeologičeskoe putešestvie*, S. Pétersbourg 1909, p. 271, fig. 185 ; O. M. DAL-

chronologique. La figure couchée au bas du triptyque, au milieu, représente, selon l'inscription qui la surmonte, Jessé au flanc duquel croît l'arbre généalogique du Christ. Cet arbre est constitué par les figures des bords inférieurs et latéraux du triptyque. Or cet arbre de Jessé n'apparaît nulle part dans l'iconographie byzantine avant le *xiv^e* siècle¹. Ces données iconographiques excluent donc la possibilité que le triptyque soit du *xiii^e* siècle. D'autre part, si nous prenons aussi en considération le fait que, du point de vue iconographique, le triptyque représente des motifs inconnus dans l'art byzantin de cette époque (tels que les deux anges dans la scène de la résurrection, dans le coin inférieur droit), et aussi que les coupoles à colonnes à la partie supérieure du triptyque sont caractéristiques de l'art religieux postérieur à l'époque byzantine, nous pouvons aller plus loin et constater que le triptyque ne peut être un vestige de l'art byzantin. Et si on recherche parmi les reliques ultérieures de l'art religieux grec quelles sont les œuvres avec lesquelles il a la parenté la plus étroite, on les trouve parmi les œuvres du mont Athos du *xvii^e* et *xviii^e* siècles².

L'examen épigraphique des inscriptions du triptyque conduit au même résultat. Naturellement, si nous voulons procéder avec méthode, il nous est interdit, de comparer les caractères des inscriptions avec l'écriture des manuscrits de l'époque de Byzance ou d'une époque postérieure, mais c'est dans les inscriptions grecques qu'il nous faut chercher les analogies qui nous serviront pour en fixer la date. Au cours du voyage d'étude mentionné, j'ai rencontré

TON, *Byzantine art and archaeology*, Oxford 1911, pp. 242, 663-664, grav. 149, 150 ; G. MILLET, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux *xiv^e*, *xv^e* et *xvi^e* siècles d'après les monuments de Mistra, de la Macédoine et du Mont Athos*, Paris 1916, pp. 21-25, grav. 2 et 3 ; P. N. KONDAKOV, *Die russische Ikone I-III*, Prag 1928-1931. II. 78. Parmi ces dernières, on trouve la représentation de la Dormition la plus ancienne qui contienne l'épisode de Jephonias, du *xv^e*-*xvi^e* siècles ; KONDAKOV, *Die russische Ikone*, p. cit.

(1) A. GRABAR, *La peinture religieuse en Bulgarie*, Paris, 1928, pp. 278-279.

(2) Au cours du voyage dont j'ai déjà parlé, j'ai trouvé deux monuments qui, du point de vue de l'iconographie et du style, montrent beaucoup de parenté avec le triptyque de Grenoble. Ce sont le triptyque qui porte le n° 6395 dans le Musée d'Histoire et d'Archéologie du saint synode de Sofia, et un triptyque qui se trouve dans la collection privée de M. Sp. Loverdos à Athènes. Tous deux sont des œuvres du mont Athos du *xvii^e*-*xviii^e* siècles. Il y a aussi des triptyques semblables dans le Musée Benakis à Athènes.

d'innombrables inscriptions grecques d'une époque plus récente, dont l'écriture était semblable à celle du triptyque. En me fondant là-dessus, je crois tout à fait justifiée l'affirmation de V. Laurent qui déclarait que les caractères de l'inscription sont du type dit « fanariota » que l'on voit sur les monuments grecs du xvii^e au xix^e siècle¹. L'examen des caractères des inscriptions nous renvoie donc aussi aux xvii^e-xviii^e siècles.

A la suite de ces observations, examinons l'inscription du point de vue de la terminologie. Deux mots s'y trouvent qui attirent notre attention. L'un d'eux est Οὐγγαρία, que l'on trouve pour désigner la « Hongrie » dans les textes historiques byzantins, mais seulement à partir du xiv^e siècle. Dans les sources byzantines antérieures, à part les formes Τουρκία et Παιονία, ou Παννονία, on trouve toujours la forme Οὐγγρία, ou Οὐγκρία. Οὐγγαρία qui prouve une influence occidentale, apparaît pour la première fois dans la Chronique de Morée qui date de la première moitié du xiv^e siècle (probablement entre 1333 et 1346) ; mais en général, il n'est guère employé que dans les sources grecques du xv^e et du xvi^e siècles². Si donc le triptyque de Grenoble était du xiii^e siècle, Οὐγγαρία serait le premier exemple de l'emploi du mot sous cette forme, ce qui rend au moins suspecte cette date du xiii^e siècle. Si, d'autre part, selon les indications fournies par l'examen iconographique et épigraphique, nous admettons que le triptyque et son inscription soient d'une date beaucoup plus récente, la forme Οὐγγαρία satisfait tout à fait à l'usage linguistique du grec postérieur. Πρίντζιψ, est la deuxième expression de notre inscription qui retienne notre attention. Sans doute ce mot apparaît-il dans le monde grec du moyen âge comme de provenance occidentale, mais nulle part pour désigner les rois de Hongrie. Les Grecs de Byzance portaient la plus grande attention aux titres des souverains étrangers,

(1) V. LAURENT, *op. cit.* ; G. SOTERIU, professeur à l'Université d'Athènes, qui m'a aidé aussi à déterminer la date des motifs de sculpture, attira mon attention sur le fait qu'une inscription en caractères semblables datant de 1802 et publiée par lui, se trouve au monastère de Hosios Lukas. Cf. *Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον* 6 (1920-21) p. 183. Pour les preuves épigraphiques, voir ci-dessous la note 6, p. 203.

(2) GY. MORAVCSIK, *Les sources byzantines de l'histoire hongroise* (en hongrois), Budapest, 1934. V. la planche à la fin de l'ouvrage.

et ils s'en tenaient strictement à la terminologie officielle de la Cour. Les sources byzantines donnent aux princes et aux chefs hongrois le nom de ἄρχων, et Árpád est le seul à recevoir de Constantin Porphyrogénète le titre de μέγας ἄρχων. Dès la fondation de la royauté hongroise, le *terminus technicus* officiel byzantin pour désigner les rois de Hongrie est κράλης (que nous lisons également dans l'inscription de la partie inférieure de la sainte couronne hongroise, envoyée par Michel Dukas au roi de Hongrie Géza I^{er}), mais à côté de celui-ci, une partie des auteurs emploient le ῥήξ (ῥίγας) qui correspond au *rex* latin¹. Cependant, il n'y a pas d'exemple que les sources byzantines aient nommé πρίντζιψ (ou πρίγκηψ) le roi de Hongrie. Dans l'usage linguistique de Byzance, ce mot avait aussi le sens de « prince » ou « duc » et les auteurs byzantins l'employaient aussi dans ce sens². Si nous prenons donc en considération l'usage du mot en grec moyen, il est impossible d'admettre que le mot πρίντζιψ de l'inscription puisse se rapporter soit à Ladislas IV Kún, soit à quelque autre « roi » hongrois. Derrière ce mot se cache quelque γαληνότατος πρίντζιψ (= serenissimus princeps) régnant ou quelque « prince » hongrois, qu'il ne nous sera pas difficile de découvrir en nous basant sur les résultats déjà acquis.

Après le Gerasimos du XIII^e siècle, deux ecclésiastiques du même nom occupèrent la chaire de métropolitite d'Héraclée, l'un au XVI^e siècle, vers 1574-5³, l'autre au XVIII^e siècle. Comme d'autre part les preuves tirées de l'examen du triptyque au point de vue de l'histoire de l'art et du point de vue épigraphique tendent à indiquer également le XVII^e-XVIII^e siècle, il ne peut être question que de ce dernier Gerasimos, à qui comme nous l'avons vu Papadopoulos-Kerameus avait déjà pensé.

(1) En ce qui concerne le titre byzantin des rois de Hongrie, les paroles suivantes de Theodoros Skutariotes sont caractéristiques : ... ῥήγα τῆς Παιονίας (κράλην αὐτὸν ἢ συνήθεια καλεῖν εἶωθε), K. N. SATHAS, *Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη* VII. Venetia-Paris, 1894, p. 181. — Laonikos Chalkokondyles fait exception, qui appelle aussi le roi de Hongrie βασιλεύς. — Pour le titre des rois de Hongrie en latin du Moyen Age, voir : V. HÖMAN, *Le nom du peuple hongrois en latin au moyen âge*, *Revue historique* (en hongrois) 6 (1917) 129-158, 240-278 ; 7 (1918) 1-22.

(2) Cf. par exemple : πρίγκηψ Ἀχαΐας = Villehardouin : *Georgii Acropolitae opera*, rec. A. Heisenberg I. Lipsiae 1903 (index).

(3) Cf. *Byzantinische Zeitschrift* 12 (1903) 325.

La personnalité du Gerasimos du XVIII^e siècle est bien connue¹. C'est en 1726 qu'il monta dans la chaire métropolitaine d'Héraclée et il l'occupa pendant de longues années jusqu'en 1760. Il fit preuve d'une très grande activité dans tous les domaines (ecclésiastique, politique et culturel) et partout il joua un rôle important. Il était en bonnes relations avec la Porte et il se servit de son influence politique pour remplir les sièges vacants de princes de Moldavie et de Valachie. Il était revêtu de hautes dignités près le patriarche de Constantinople et il fut une des personnalités dirigeantes de la politique ecclésiastique. Il fit beaucoup aussi sur le terrain culturel. Il soutenait des écoles, publiait des livres. Il fit construire dans Héraclée le palais métropolitain et l'église de Hagios Georgios, de même qu'à Raidestos, le magnifique palais métropolitain. En effet, Gerasimos n'était pas seulement métropolite d'Héraclée, l'Eregli turque, mais sa juridiction s'étendait aussi sur Raidestos (Rodostó), là même où le « serenissimus princeps » François II Rákóczi, passa ses années d'exil du 24 avril 1720 au 8 avril 1735.

C'est donc le métropolite Gerasimos qui fit présent du triptyque de Grenoble au prince hongrois émigré. Cette probabilité devient une certitude si l'on rassemble les pistes qui ont conduit à cette déduction.

Le Gerasimos du triptyque ne peut être que le Gerasimos du XVIII^e siècle qui, dans les pièces officielles qui sont demeurées, signait Ἡρακλείας Γεράσιμος, tout comme dans l'inscription. L'expression γαληνότατος πρίντζιψ Οὐγγαρίας convient pour ainsi dire uniquement à François II Rákóczi, parmi toutes les figures de l'histoire hongroise. En ce temps-là, la métropole d'Héraclée s'étendait jusqu'à la ville peu éloignée de Raidestos (Rodostó), laquelle avait été

(1) A. Komnenos Hypselantes, Ἐκκλησιαστικῶν καὶ πολιτικῶν τῶν εἰς δώδεκα βιβλίον Η' Θ' καὶ Γ' ἦτοι τὰ μετὰ τὴν ἄλωσιν (1453-1789), ἐκδιδόντος Α. Γ. Ἀφθονίδου, ἐν Κωνσταντινουπόλει, 1870. 325, 350, 365, 379, 384; K. SATHAS, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Αθήναι, 1868. 465-466; M. I. GEDEON, Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια 3 (1882-83) 545-550; 8 (1887-88) 399-402., 9-10 (1888-89) 14-15., Θρακικά 5 (1934) 7-23., Μεγάλη Ἑλληνικὴ Ἐγκυκλοπαίδεια s. v. Γεράσιμος; E. LEGRAND-L. PETIT-H. PERNOT, *Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par les Grecs au XVIII^e siècle*. I. Paris, 1918, 319-322.

jadis une métropole indépendante¹. François Rákóczi entretenait d'étroites relations avec l'église grecque de Rodostó. Dans l'église grecque qui s'y trouvait, du nom de Παναγία 'Ρευματοκράτειρα, on enterra parmi les émigrés le comte Antoine Eszterházy en 1722, le comte Nicolas Bercsényi en 1725, et Nicolas Sibrik en 1735². Selon Mikes, les parties du corps de Rákóczi, prélevées au moment de l'autopsie, furent aussi enterrées dans l'église grecque³. Après la mort de Bercsényi, Rákóczi donna une fondation à l'église grecque afin qu'on y célébrât tous les ans une messe des morts⁴. Il apparaît donc clairement par ce qui précède que Rákóczi dût connaître le chef suprême de l'église grecque de Rodostó. Mais nous en avons aussi une preuve évidente. Dans ses *Lettres de Turquie*, Kelemen Mikes écrit ce qui suit en date du 18 avril 1729 : « Il est nécessaire que vous sachiez que l'archevêque grec d'ici est venu en grande pompe rendre visite à Monseigneur, accompagné de quatre évêques sous ses ordres⁵. » L'archevêque grec dont il est question était le métropolite Gerasimos, qui, selon les données de l'époque, résida souvent à Rodostó⁶. Il se peut que ce soit justement à l'occasion de cette visite solennelle qu'il ait remis au prince la magnifique pièce de sculpture sur bois que Rákóczi, qui, comme on le sait, tournait et sculptait le bois dans son exil, dut apprécier

(1) Au sujet des relations byzantines, voir LE QUIEN, *Oriens Christianus*, Parisiis, 1740, p. 1101-1120. L'indépendance de Rodostó cessa en 1702 ; à partir de cette date, la ville fit partie de la métropole d'Héraclée, v. M. GEDEON, 'Εκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια 27 (1907) 668 ; METROPOLITES SARDEOW GERMANOS, Θρακικά 6 (1935) 112-113. Selon des réglemens ecclésiastiques de 1855, le titre officiel du métropolite d'Héraclée est le suivant, ὁ Ἡρακλείας καὶ Ῥαιδεστοῦ, πρόεδρος τῶν ὑπερτίμων καὶ ἔξαρχος πάσης Θράκης καὶ Μακεδονίας, v. RALLÉS-POTLES, Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων V. Athènes, 1855, p. 514.

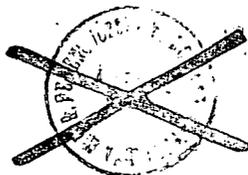
(2) K. THALY, *Souvenirs de Rákóczi en Turquie*, Budapest, 1893 (en hongr.), pp. 43-51 ; Baron Jules FORSTER, *Les tombes de Rákóczi et de ses compagnons d'émigration à l'étranger et en Hongrie* (en hongr.), Budapest, 1913, 8-9.

(3) Edition du Jubilé, Budapest, 1906. 149.

(4) THALY, *op. cit.*, p. 46 « Cette lettre de fondation de Rákóczi... existe encore dans les archives de l'église grecque de Rodostó... » Partant sur cette piste, je m'efforçai de découvrir ce précieux document. Mais, par suite de l'émigration des Grecs quittant le territoire sous domination turque, les archives furent transportées en territoire grec et je n'ai pu en trouver trace.

(5) Edition du Jubilé, p. 120.

(6) M. GEDEON : 'Εκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια 27 (1907), donne des notes aux pp. 553-556, 625-628, 638-640, 668-669, ayant trait à l'église de Rodostó. Nous lisons à la page 551 que le métropolite Gerasimos séjourna à Rodostó au mois d'août 1729.



tout particulièrement. D'ailleurs, le triptyque de Grenoble n'est pas la seule œuvre artistique qui porte le nom du métropolitain Gérasimos. Au Musée national de Sofia, on peut voir une épigone de soie pourpre ornée d'un motif représentant *La Transfiguration* sur laquelle on lit l'inscription κτῆμα Ἡρακλείας Γερασίου πόνος Εὐσεβίας et le millésime 1727¹.

Nous n'avons pas d'autres données sur les rapports qui reliaient François Rákóczi et le métropolitain d'Héraclée. Mais connaissant la profonde religiosité du prince émigré, il nous faut supposer qu'il était en relations étroites avec cet ecclésiastique grec de haute culture et que, peut-être, à l'occasion, lorsqu'il avait besoin d'une main secourable dans l'exil, il se servit de ses relations avec la Porte et de son influence politique.

Si, après ce qui précède, il nous restait encore quelque doute, à savoir si le triptyque de Grenoble, en tant que cadeau du métropolitain grec, fut bien en la possession du prince hongrois alors en exil, toute hésitation serait réduite à néant par l'étude du chemin parcouru par l'œuvre d'art avant qu'elle n'arrivât à la bibliothèque municipale de Grenoble.

Selon *Champollion*, — qui cependant, à notre grand regret, ne donne pas ses sources, — le triptyque fut acheté par la bibliothèque de Grenoble à Mme de Polastre, qui l'avait hérité de sa sœur, Mme de Bourcet. Cette dernière l'avait reçu en cadeau de Macaire Pène, prieur de l'ordre des Camaldules de Grosbois. *Champollion* suppose que le chef-d'œuvre était en la possession de François Rákóczi, et qu'il était parvenu à Grosbois avec les autres objets de prix que Rákóczi avait légués à l'ordre des Camaldules².

(1) Voir P. MUTAFČIEV, *Izvestija na Bigarskoto Archeologičesko Družestvo* 2 (1911) 27-34, et N. A. BEES, *Repertorium für Kunstwissenschaft* 43 (1921-22) 49-51. Le fait suivant est digne d'intérêt : parmi les expressions des inscriptions qui s'y trouvent, les lettres du mot Ἡρακλείας ont presque exactement les mêmes caractéristiques que celles du mot correspondant du triptyque de Grenoble.

(2) CHAMPOLLION, *op. cit.*, 274-276 ; DARKÓ, *op. cit.*, 52-53 connaissant ce qu'avait communiqué *Champollion*, il lui manquait peu de chose pour tomber dans le bon chemin, car il commençait ainsi : « Demnach ist die Vermutung von *Champollion-Figeac*, dass Rákóczi das aus Ungarn mitgebrachte (!) Triptychon seinem geliebten Freunde, dem M. Pène schenkte, ausserordentlich glaubwürdig ». V. encore B. ZOLNAI, *Le relief de Rákóczi* (en hong.) Széphalom I (1927) 275-276. — Rappelons que ce qui donne plus de poids à la déclaration de *Champollion*, c'est qu'il fut pendant quelque temps professeur à Grenoble.

On sait que lors de son séjour en France, François Rákóczi avait été en relations étroites avec les religieux de l'ordre des Camaldules, et en 1716, 1717, il fit un long séjour au voisinage immédiat de leur cloître de Grosbois. Il entretenait fidèlement ces relations pendant son exil à Rodostó, ce qui est prouvé par la demande qu'il fit un jour d'un aumônier à Grosbois¹. Il est également bien connu que, dans son testament rédigé en français, Rákóczi n'oublia pas les religieux de Grosbois. Dans les *Lettres* de Mikes, nous lisons : « Il ordonna que son cœur fût envoyé en France². » D'après les entrées dans les annales des Camaldules, on voit que le cœur du prince parvint à Grosbois avec divers manuscrits, et y fut enterré dans le cimetière, pour y reposer en paix, ce que confirme l'inscription sur la pierre tombale rédigée par Macaire Pène en 1737³. Il nous faut donc tenir pour vrai les allégations de Champollion, selon lesquelles le triptyque se trouvait parmi les objets de valeur que Rákóczi légua aux Camaldules. Qu'il n'en soit point question dans son testament en français, cela ne prouve rien contre cette hypothèse, il n'est pas question non plus de son cœur dans son testament⁴. Nous savons d'ailleurs que, en plus du testament en français qui nous est resté de lui, existait un testament en latin où, selon ses propres paroles, il disposait de ses biens de Rodostó⁵. C'est certainement dans ce testament perdu en latin, ouvert, nous dit Mikes, par les émigrés demeurés sans chef, après la mort du prince, qu'il ordonnait

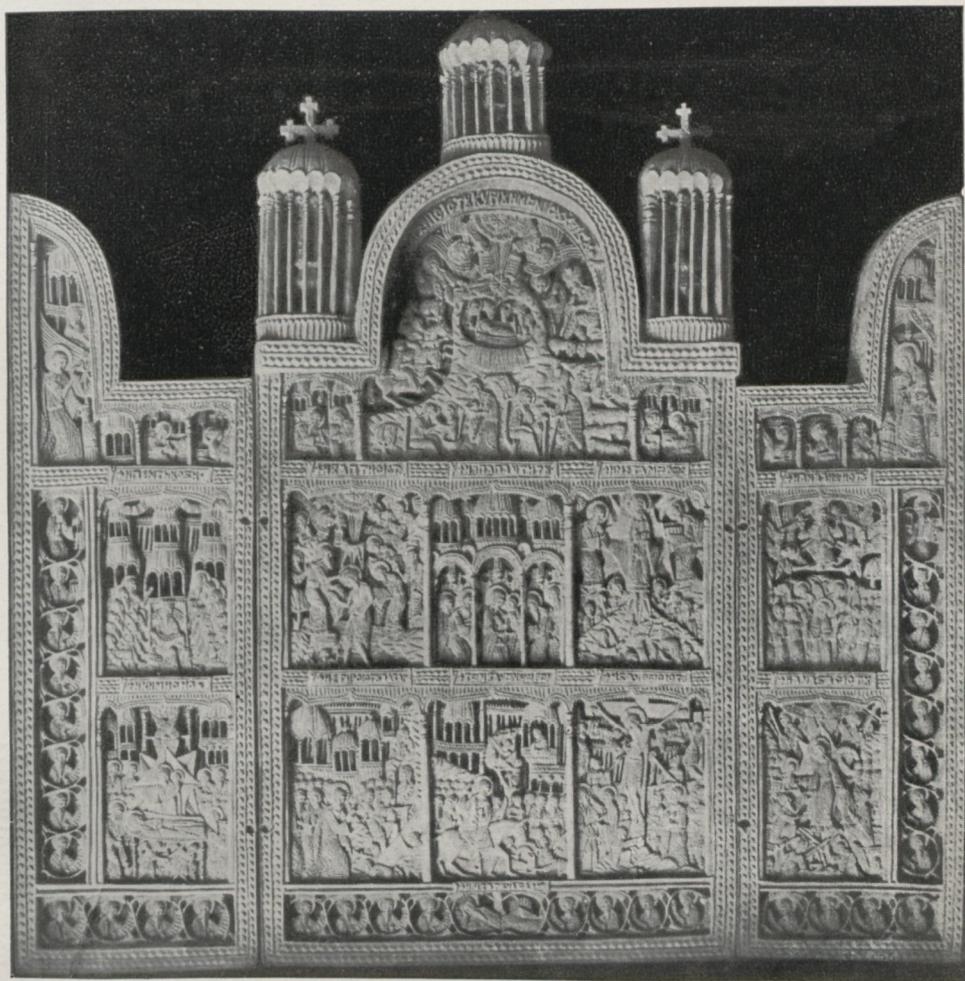
(1) Gy. SZEKFÜ, *Rákóczi en exil* 272 ; B. ZOLNAI, *Minerva* 4 (1925), 12. — Ce dernier a publié une lettre que Rákóczi écrivit en 1726 aux pères camalduliens, v. SZÉPHALOM I^{er} (1927) 271-274.

(2) Édition du Jubilé, p. 149. Dans sa lettre de 1726, il écrit : « ... j'ai ordonné par mon testament que mon cœur y soit transporté pour y être enterré... », cf. ZOLNAI, *ouv. cit.*

(3) *Annales Camaldulenses ordinis sancti Benedicti opera et studio*, J. MITTARELLI et A. COSTADONI, VIII. (Venetia 1764) p. 652. Cf. B. ZOLNAI, *Klebensberg Emlékkönyv*, Budapest 1925, 415-416 ; E. PILLIAS, *Études sur François II Rákóczi, prince de Transylvanie, pendant son séjour en France. I. Rákóczi aux Camaldules de Grosbois*, *Revue des Études Hongroises*, 8-9 (1933), 288-300.

(4) *Testament politique et moral du prince Rákóczi I*, La Haye 1751, p. 48-67. soit *Mémoires du prince François II Rákóczi*, publiés par K. RÁTH et K. THALY, Pest, 1868, 329-343.

(5) Comme il apparaît d'après le passage cité ci-dessus de la lettre aux pères de Grosbois, écrite en 1726, et d'une lettre adressée au ministre de France à Constantinople. Voir à la page 70 de l'édition française mentionnée à la note ci-dessus. Cf. S. MÁRKI, *François II Rákóczi*, III. 653.



FACE ANTÉRIEURE DU TRIPTYQUE DE GRENOBLE
AILES OUVERTES





PANNEAU KOIMHΣIΣ
DU TRIPTYQUE DE GRENOBLE



FACE POSTÉRIEURE
DU TRIPTYQUE DE GRENOBLE

que le triptyque en sa possession fût envoyé à Grosbois avec son cœur et divers papiers¹.

Le cœur du grand prince tombe en cendres, au loin, en terre étrangère, dans le cimetière abandonné de l'ancien cloître de Grosbois. Parmi les souvenirs qu'il préférait ou qui l'accompagnèrent jadis dans son dernier voyage, le présent du métropolitain Gerasimos, le triptyque de Grenoble, est demeuré intact pour transmettre son souvenir à la postérité.

JULES MORAVCSIK.

(De l'Université de Budapest.)

(1) Malgré que selon le témoignage de la lettre mentionnée, le testament était déjà prêt en 1726, il est plus que probable que dans les années qui suivirent Rákóczi le compléta ou le modifia.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

AU

CHATEAU DE VERSAILLES

Le lundi 3 juin 1935

Le lundi 3 juin 1935 après-midi, a eu lieu, dans le salon d'Hercule du château de Versailles, la remise du portrait de François II Rákóczi offert par la Hongrie à la France à l'occasion du deuxième centenaire de la mort du Prince.

Quatre cents invités, rangés sur les banquettes écarlates du palais, emplissaient la vaste salle où l'on accédait, afin de donner à la cérémonie toute sa solennité, par le vestibule de la Reine, orné de tapisseries et de plantes, le grand escalier de marbre, les appartements royaux et la galerie des glaces.

On remarquait la présence de MM. Gaston BRIÈRE et MAURICHEAU-BEAUPRÉ, conservateur et conservateur adjoint du château ; André LESORT, président de l'Académie de Versailles ; Louis BERTRAND, de l'Académie Française ; Henri LE SIDANER, de l'Institut ; DE VIENNE, ancien ministre de France à Budapest ; le sénateur comte CORNUDET ; le ministre d'Albanie et Mme LIBOHOVA ; le ministre de Finlande et Mme HOLMA ; Paul BOJU, ancien préfet de la Seine ; le Pasteur et Mme MERLE D'AUBIGNÉ ; Paul BOYER, administrateur de l'École Nationale des Langues Vivantes Orientales ; Jean DE SAINT-CHAMANT ; Jean THARAUD ; de la comtesse DE LORGERIL, descendante du maréchal de Bercsényi ; de Mme Marcelle TINAYRE ; de la marquise DE CHABRILLAN ; de Mme LECOMTE DU NOÛY ; de la comtesse DE LA ROCHEFOUCAULD, et de maintes autres personnalités dont la liste emprunterait les pages de cette revue.

Au premier rang, dans les hauts fauteuils d'honneur du mobilier de Louis XIV, M. Georges HUISMAN, directeur général des Beaux-Arts, le comte KHUEN-HÉDERVÁRY, ministre de Hongrie, M. HENRY-HAYE, maire de Versailles et Mgr RICHAUD, évêque-coadjuteur de Versailles, entouraient la comtesse KHUEN-HÉDERVÁRY.

Sur une vaste estrade dressée devant la monumentale cheminée de marbre surmontée du portrait équestre de Louis XIV, la copie du fameux portrait d'Adám Mányoki, entourée d'un

cadre de l'époque, avait été placée sur un chevalet orné de palmes nouées de rubans aux couleurs de Hongrie et de France.

Le comte Khuen-Héderváry prit d'abord la parole et prononça l'allocution suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES BEAUX-
ARTS,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Il y a deux cents ans, le 8 avril 1735, mourait en exil, dans une petite ville turque, au bord de la mer de Marmara, François II Rákóczi, prince de Hongrie et de Transylvanie, allié de Louis XIV.

Suivant sa volonté suprême, ses restes mortels furent confiés aux Lazaristes français de Constantinople, et son cœur, enfermé dans une urne d'or, fut transporté aux Camaldules de Grosbois, près de Paris, pour être enterré dans le cimetière des Moines, et reposer ainsi en terre française. Le pays qu'il avait aimé dès sa plus tendre jeunesse, qu'il avait voulu servir en combattant pour sa Patrie et où il avait été si affectueusement accueilli dans son exil, se trouvait ainsi lié, même dans la mort, à son héroïque destinée.

Il avait à peine vingt-quatre ans quand les Hongrois, dressés contre l'oppression de la Maison d'Autriche, lui offrirent de devenir leur chef pour organiser la résistance et délivrer leur pays.

Tout le destinait à ce rôle glorieux : ses ancêtres avaient versé leur sang au cours de luttes séculaires pour l'indépendance ; son grand-père, Georges II Rákóczi, avait trouvé la mort à la suite de blessures reçues dans une bataille contre les Impériaux ; son grand-père maternel, le comte Pierre Zrinyi, avait été décapité par eux pour conjuration.

Mais, pour assurer le succès de l'insurrection, il fallait à la Hongrie l'alliance d'un grand pays. Rákóczi, instinctivement, regarda du côté de la France à laquelle le rattachaient tant de liens : la tradition séculaire de sa patrie, les alliances de ses ancêtres avec les rois de France, l'amitié de Louis XIV pour ses grands-parents et pour Eméric Thököly, son père adoptif, ses sympathies personnelles enfin.

De son côté, la France n'était-elle pas intéressée — comme cela s'était produit tant de fois au cours du Moyen Age — à défendre l'indépendance de la Hongrie dans le bassin qu'entourent les Carpathes, seule garantie d'un équilibre européen et d'une paix efficace ?

De Pologne où il s'était réfugié avec son ami, le comte Nicolas Bercsényi (celui-là même qui devait créer plus tard en France, sur le modèle de la cavalerie hongroise, ces régiments de hussards qui comptent encore parmi les plus beaux corps de l'armée française), Rákóczi entra en relations avec l'ambassadeur de France à Varsovie, et avec un patriotisme tenace, travailla pendant deux ans à intéresser Louis XIV à la cause hongroise.

A vrai dire, le roi vieillissant, durement frappé dans ses affections les plus chères, incertain de savoir jusqu'où il pouvait engager les ressources de la France, hésita d'abord à renouer les anciennes relations et à reprendre le grand projet que ses ancêtres lui avaient légué. Mais bientôt la guerre de Succession d'Espagne, en opposant une fois de plus la France aux Habsbourg, lui fit comprendre toute l'utilité d'une insurrection hongroise, capable de diviser et de retenir une partie importante des forces germaniques qui pesaient sur le Rhin.

En 1703, enfin, Rákóczi rentra dans sa patrie et donna le signal du soulèvement pour Dieu et la Liberté, *Pro Deo et Libertate*.

Pendant huit ans, à la tête d'une armée nationale qu'il forma lui-même et dans laquelle combattaient côte à côte grands seigneurs et paysans, il put tenir l'Empereur en échec, et rétablir les droits constitutionnels du pays. On vit aussi des Français combattre dans son armée (1.200 soldats, une centaine d'officiers envoyés par Louis XIV), et les Gazettes de la Cour et de la ville relatèrent leurs exploits communs, sur lesquels insistèrent aussi tant d'historiens de l'époque. Car Rákóczi était devenu par la force même des choses et par l'amitié qu'il avait vouée à la France et que la France lui rendait, un important facteur psychologique dans la politique internationale.

Toute cette épopée devait se terminer en 1711 ; un nouvel Empereur venait de monter sur le trône de Vienne ; les Hongrois étaient épuisés ; la France, appauvrie, ébran-

lée dans ses forces par la coalition, préférait une paix immédiate à une solution définitive.

Se sacrifiant une fois de plus pour sa patrie où sa présence pouvait désormais constituer un obstacle aux négociations, Rákóczi, renonçant à tout plutôt que d'abandonner la cause de l'indépendance hongroise, quitta la Hongrie qu'il ne devait plus revoir.

« Un cœur moins magnanime — écrivait alors un chroniqueur français — aurait choisi une existence commode et sans souci, mais il préféra la gloire et l'avenir de son pays » ; et, acceptant toutes les misères de l'exil, il vint chercher asile en Pologne, puis en France.

Le Congrès d'Utrecht allait s'ouvrir, et Rákóczi, soucieux d'y voir défendre les grands intérêts de sa patrie, ne cherchait plus qu'à rappeler au grand roi, toute la grandeur de leurs communes aspirations.

Il vécut d'abord à la Cour, près du roi qui, reconnaissant des services passés, l'avait en grande estime et lui témoignait en toute circonstance son affection.

Puis, quand Louis XIV mourut, le 2 septembre 1715, il se retira au couvent des Camaldules de Grosbois. Là, dans ce modeste ermitage qu'il avait un jour découvert au hasard d'une promenade, il vécut dans la prière et la simplicité, écrivant ses *Confessions*, à l'exemple de saint Augustin, ne voyant de loin en loin que de rares intimes, édifiant par sa piété ceux qui le visitaient.

Deux ans passèrent. Mais, dans sa retraite, Rákóczi n'avait pas cessé de s'intéresser à la politique européenne. Aussi, quand il apprit, en 1717, qu'une nouvelle guerre venait d'éclater entre la Turquie et l'Autriche, décida-t-il aussitôt d'entrer dans la lutte. Il quitta son calme monastère et se mit en route pour Constantinople. Mais, une fois de plus, le destin se tourna contre lui : la défaite de la Porte ruina ses espérances.

Dès lors, résigné aux décrets de la Providence, mais gardant en son cœur l'amour passionné de la patrie perdue, il vécut sur les rives de la mer de Marmara, parmi quelques compagnons fidèles, les dix-sept dernières années de sa vie. Il s'éteignit en 1735, le jour du Vendredi-Saint, et, puisqu'il ne pouvait être inhumé dans la patrie qui l'avait exilé, il voulut du moins que son cœur qui avait battu pour Dieu

et pour la liberté, reposât dans la France accueillante qui avait toujours été associée à ses rêves et à sa vie. Un jour peut-être — et c'est notre vœu le plus cher — un modeste monument rappellera cet émouvant souvenir.

La Hongrie qui, par delà des heures plus tristes, garde la mémoire des luttes soutenues en commun, a souhaité que fut évoquée, dans le palais même de Louis XIV, cette belle et noble figure.

Et c'est pourquoi je vous prie, Monsieur le Directeur général des Beaux-Arts, d'accepter pour le Musée de Versailles, ce portrait de François II Rákóczi, prince de Hongrie et de Transylvanie, allié de Louis XIV, ami fidèle de la France.

Se levant à son tour, M. Georges Huisman répondit en ces termes :

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je vous remercie, au nom de la direction générale des Beaux-Arts, du don généreux que la Hongrie vient de faire par vos mains.

Si votre pays a désiré que le portrait de François II Rákóczi fût conservé au Musée de Versailles, si nous sommes réunis aujourd'hui dans ce château, ce n'est pas par un simple hasard. C'est parce que c'est à Versailles, à la Cour de Louis XIV, que Rákóczi passa la plus grande partie de son séjour en France, si nous en exceptons, bien entendu, le temps de sa retraite aux Camaldules.

Le Prince était arrivé depuis quelques jours à Paris quand il eut, à Versailles, en janvier 1713, sa première audience royale. Par un petit escalier aujourd'hui disparu, il fut conduit dans le cabinet du Roi, qui le reçut avec une grande bienveillance. Puis il fut présenté aux Princes et Princesses du sang. Désormais, il était de la Cour.

Il y acquit très vite une place éminente. Il arrivait auréolé de gloire, héros vivant d'une légende. Dix ans durant, son nom, en qui la France accablée par la guerre de Succession avait mis tant d'espairs, son nom avait empli les gazettes.

Dans cette Cour où s'affrontaient tant de prérogatives

jalouses et tant de susceptibilités, il eut l'habileté de ne prétendre à rien. Ne pouvant être traité officiellement comme prince souverain, il prit le titre de comte de Saros, du nom d'une de ses terres, et on lui sut gré de ce geste plein de tact et de dignité. Sa parenté avec la marquise de Dangeau, en lui assurant l'amitié du célèbre chroniqueur, l'aida aussi puissamment à gagner celle des autres courtisans.

Les mémoires du temps s'accordent à reconnaître en quelle estime chacun tenait le prince exilé. Sa belle prestance, sa majesté, sa simplicité, sa piété sont autant de matières à éloges.

C'est Saint-Simon, pourtant peu indulgent à l'ordinaire, qui écrit : « Rákóczi était d'une très haute taille, sans rien de trop, bien fourni sans être gros, très proportionné et fort bien fait, l'air fort robuste et très noble jusqu'à être imposant, sans rien de rude. C'était un homme sage, modeste, mesuré ; d'une grande politesse, mais assez distinguée selon les personnes ; d'une grande aisance avec tout le monde, et, en même temps, ce qui est rare ensemble, avec beaucoup de dignité sans nulle chose dans ses manières qui sentit glorieux. Il ne parlait pas beaucoup, fournissait pourtant à la conversation, et rendait très bien ce qu'il avait vu sans jamais parler de soi. Un fort honnête homme, droit, vrai, extrêmement brave, fort craignant Dieu sans le montrer, sans le cacher aussi, avec beaucoup de simplicité. En secret, il donnait beaucoup aux pauvres... » — C'est la Princesse Palatine, la bonne Liselotte, qui se prend de vive amitié pour lui, ne l'appelle dans ses lettres que *unser guller Fürst* et admire que son caractère reste égal et parfois gai, alors qu'elle le sait en proie à tant de douleurs intérieures.

Et Mme de Maintenon écrit à son amie la Princesse des Ursins, « Jamais étranger en France n'a mieux réussi que celui-là ; on l'aime, on le recherche, on l'estime ; il n'embarrasse jamais et n'est jamais embarrassé ; il a du goût pour tout, de la sagesse, de la pitié ; il est simple sans aucune affectation. »

Et quand, pendant une chasse, le Prince fait une grave chute de cheval et reste longtemps évanoui, la Cour entière s'inquiète de l'accident.

Rákóczi, d'ailleurs, se plaît à la Cour, non qu'il oublie

ses compagnons d'infortune restés en Pologne dans la pauvreté, mais il goûte ce calme après la tempête, ce repos après dix années de dures campagnes.

C'est à Versailles qu'il passe la semaine sainte de 1713, et dans cette chapelle royale dont quelques mètres seulement nous séparent, la dévotion pure et solide de la Cour, écrit-il, l'édifie beaucoup. En mai, après quelques jours à Marly où il a suivi Louis XIV il assiste sur la place d'Armes à la revue de cavalerie de la Maison du Roi ; et comme le monarque lui demande si le spectacle lui plaît, il répond avec grâce que : les différentes beautés de ses troupes ressemblent à celles de ses maisons, rien n'étant plus beau que Versailles, ni plus agréable que Marly.

Ce séjour à Versailles, ainsi que Votre Excellence vient de le rappeler, prit fin à la mort du grand roi, et Rákóczi, retiré dans la solitude de Grosbois, ne revint plus à la Cour qu'à de rares occasions.

Le souvenir du Prince, nous venons de le voir, reste étroitement lié à Versailles. Mais, par le rôle considérable qu'il joua dans la politique européenne de son temps, par l'aide qu'il apporta à nos armes, François II Rákóczi appartient aussi à l'Histoire de France.

Dans ce Musée où se pressent tant de figures glorieuses, une place était due à celui qui, selon le mot d'un historien d'aujourd'hui : « Combattit l'aigle et le lion, et défendit le lys. »

Alors commença un concert de musique ancienne, tant hongroise que française, choisie avec soin parmi les œuvres de compositeurs contemporains de François II Rákóczi, et dont voici le programme :

Divertissement Musical

1. Sonate à trois en *si* mineur, de J.-B. Lœillet (1653-1728).
Prélude du 2^e Concert Royal et Forlane en rondeau du 4^e Concert Royal, de François Couperin *le Grand* (1668-1733).

Piano : Mlle Annette HAAS.

Violon : Mlle Jacqueline SALOMON.

Violoncelle : M. Jean PILLIAS.

2. **Airs français du XVII^e siècle, chantés par Mme Yvonne BROTHIER, de l'Opéra-Comique.**
3. **Airs *kuruc* (kouroutz), exécutés au *cymbalum* par M. Aladár RÁCZ.**
4. **Cinka Panna. *Violon* : Mlle Renée de SAUSSINE. *Cymbalum* : M. Aladár RÁCZ.**
5. **Chants *kuruc* de l'époque de Rákóczi, chantés *a capella*.**
 - a) *Te vagy a legény...*
 - b) *Csinom Palkó...*
 - c) *Zöld erdő harmatát...*

***Ténors* : MM. Imre de KOULIFAY, PAVLENKO, László PÖDÖR, Kálmán VAMOS et Albert VARGA.**

***Barytons* : MM. Georges GAY, Péter MOD, Károly SCHANDL et VOITCHENKO.**

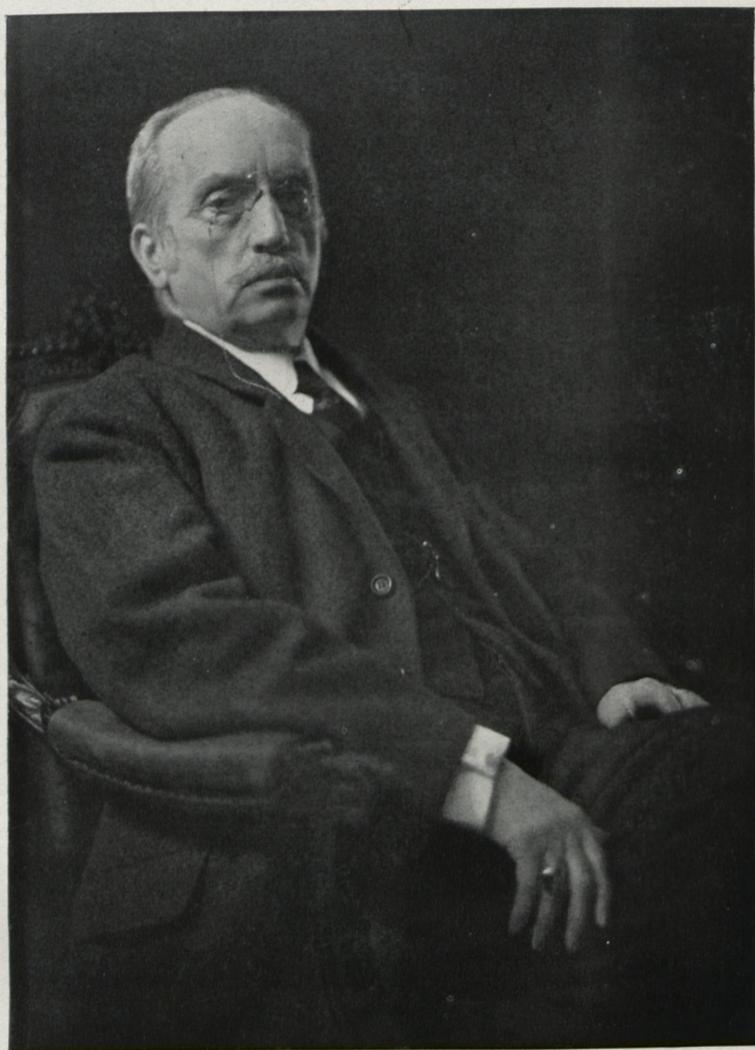
***Basses* : MM. GRIGOROVITCH et Lajos KÖVES.**
6. **Plainte de Rákóczi, exécutée au *tárogató* par M. István BÁTHORY. Au *piano*, M. Endre ROEDIGER.**
7. **Airs anciens hongrois.**
 - a) *Szól a kakas már...* (XVI^e-XVII^e s.).
***Baryton* : M. VOITCHENKO.**
 - b) *Hej páva páva...* (XVI^e-XVII^e s.).
***Basse* : M. GRIGOROVITCH.**
 - c) *Zöld erdőben...* (XVIII^e s.).
***Ténor* : M. PAVLENKO.**
 - d) *Most jöttem Erdélyből...* (XVII^e s.).
***Baryton* : M. Georges GAY.**
Au *piano* : M. Endre ROEDIGER.
8. **Quinzième rhapsodie hongroise (Marche de Rákóczi) de Liszt, exécutée au *piano* par M. KILÉNYI.**
9. **Chants *kuruc* de l'époque de Rákóczi, chantés *a capella*.**
 - a) *Rákóczi kesergője.*
 - b) *Hej Rákóczi Bercsényi...*
10. **Airs *kuruc* et Marche de Rákóczi, exécutés au *cymbalum* par M. Aladár RÁCZ.**

Si les lambris du salon d'Hercule ne durent pas entendre sans étonnement les chants *kuruc*, aux harmonies amples et poignantes, ou l'admirable chevauchée de Liszt magistralement exécutée par Kilényi, retentir sous le plafond peint par Lemoine, les harmonies du trio de Lœillet et les airs anciens aux grâces délicates chantés par Yvonne Brothier firent revivre pour un moment le temps où le Roi-Soleil faisait danser dans ce salon les bals de Sa Cour.

Le concert terminé, les invités parcoururent, sous la direction des conservateurs du château, les appartements privés de Louis XIV et de Louis XV, la chambre où mourut le grand Roi, le salon de l'Œil de Bœuf où Rákóczi attendit bien des fois l'instant de pénétrer auprès de lui ; puis les appartements de Mme de Maintenon où, déjà, le portrait du Prince avait pris parmi les gloires du grand siècle la place qu'il occupera désormais.

Les invités se retrouvèrent dans la Galerie Basse, où une collation leur fut servie, puis passèrent de plain-pied sur l'immense terrasse du château d'où, sur un signal donné, et par une faveur éminemment exceptionnelle due à M. le directeur général des Beaux-Arts, ils virent s'élever et jouer pendant un long moment les célèbres « grandes eaux » : spectacle magnifique des jets d'eau jaillissant, depuis le bassin de Neptune jusqu'au fin fond du grand canal, sous un ciel d'un bleu limpide ; couronnement royal d'une grande cérémonie.

Tous les grands journaux de la presse parisienne ont publié des comptes rendus de cette cérémonie. Citons : *Le Temps*, *Le Jour*, *Le Quotidien*, *La République*, *Le Figaro*, *L'Œuvre*, *L'Echo de Paris*, *L'Intransigeant*, *Le Petit Parisien*, *Excelsior*, *Le Petit Journal*, enfin, et plus particulièrement, *Le Journal des Débats*, *Vendémiaire*, *Le Ménestrel* et *La Revue Hebdomadaire* qui ont consacré à la mémoire de François II Rákóczi d'importantes études.



ALBERT DE BERZEVICZY

*Ancien ministre
Président de l'Académie des Sciences de Hongrie*



ALBERT DE BERZEVICZY

Il y a trente ans, M. Albert de Berzeviczy, ancien ministre de l'Instruction publique et des Cultes et président de la Chambre des députés, était élu président de l'Académie de Hongrie. Depuis lors, onze fois encore il fut chargé, presque toujours à l'unanimité, de cette haute fonction. Dans l'histoire séculaire de notre Académie, il y a là un cas absolument unique : il s'explique pourtant par le fait que M. de Berzeviczy, un des plus éminents personnages de la Hongrie d'aujourd'hui, est prédestiné, par ses qualités exceptionnelles ainsi que par toute sa structure intellectuelle, à être un président idéal.

Car, les traditions de l'Académie veulent qu'elle ait de préférence à sa tête, des savants ayant également joué un rôle considérable dans la vie politique du pays. Tels furent tour à tour le comte Joseph Teleki, le comte Émile Dessewffy, le baron Joseph Eötvös, Melchior Lónyay, Auguste Trefort et le baron Roland Eötvös. Et de nos jours, devant les autorités internationales, M. de Berzeviczy est certainement le meilleur représentant de la vie scientifique et de la « dignité intellectuelle » de notre nation, ainsi que des droits et du pouvoir de l'État hongrois.

Depuis plus d'un demi-siècle, M. de Berzeviczy est un de nos hommes d'État les plus qualifiés. Il donna toute sa mesure à l'époque du compromis de 1867, et, par la variété de ses connaissances, par la logique vigoureuse de sa pensée, par ses brillantes qualités oratoires, par sa modération et par son tact, il rendit d'éminents services à l'unité spirituelle du pays, en s'opposant avec énergie aux tendances séparatistes. Jadis, il donna le nom de « parti du travail », à un important groupement politique. Ce fait est, semble-t-il, hautement significatif : M. de Berzeviczy n'est pas seulement un apôtre de la morale du travail, il est aussi un travailleur infatigable, rempli pour ainsi dire d'énergies radioactives qu'il ne cesse de répandre autour de lui, par le seul rayonnement de ses pensées.

Il débuta comme savant et professeur, mais bientôt il préféra se consacrer entièrement à la vie politique. Il garda toutefois au fond de son âme l'amour de la science, dont Aristote dit qu'elle est « la plus douce et la meilleure entre toutes les choses ». C'est cette tendance innée de son âme qui le fit se retirer à plusieurs reprises du domaine de la politique active, pour se consacrer aux études littéraires et scientifiques, que réclamait son esprit d'indépendance : « Ma plus grande satisfaction — dit-il un jour — a été la littérature ; j'ai trouvé plus de plaisir dans le travail littéraire où je m'absorbais entièrement, que dans la politique ». Ses occupations scientifiques ont fécondé et approfondi son activité, en ce qui concerne la vie sociale et politique de son pays ; d'autre part, ses expériences pratiques ont enrichi à divers points de vue, ses spéculations théoriques. Dans son âme, la science et la vie, constamment influencées l'une par l'autre, furent réunies par des liens indissolubles.

Toutes ces qualités ont fait de M. de Berzeviczy un des meilleurs organisateurs de la vie intellectuelle en Hongrie. S'appuyant sur les catégories supérieures d'une valeur universelle, il a su embrasser tous les problèmes et toutes les nécessités de la civilisation hongroise ; les questions relatives à l'enseignement universitaire et à l'organisation du travail scientifique, aussi bien que celles qui ont trait à l'enseignement primaire et postscolaire, sans oublier le développement de l'éducation physique. Comme ministre de l'Instruction publique, il a réalisé deux réformes importantes en modifiant les lois sur l'enseignement primaire et sur les écoles normales d'instituteurs. Ces innovations, inspirées par une vue plus large des exigences de notre culture, attestent chez lui la conception idéaliste de la civilisation, qui, toujours alla de pair avec le sens le plus aigu de la réalité.

L'Académie des Sciences est une institution fondée pour réunir toutes les branches de la vie scientifique dans le but d'intensifier la culture nationale. Cette universalité de l'esprit académique se traduit fort heureusement dans la variété des facultés intellectuelles de M. de Berzeviczy, type du vrai « Uomo universale » qui s'intéresse à tout, grâce à sa sensibilité et à ses facultés créatrices. Loin d'être une simple

accumulation de faits et de données, ses connaissances ont un caractère nettement encyclopédique qui se traduit par une grande abondance de vues solides et fécondes se rapportant à tous les problèmes de la civilisation européenne. A cette vaste culture s'ajoutent encore une volonté particulièrement tenace, un désir insatiable d'activité, un véritable « eros » platonicien, qui lui permet de concevoir les idées dans toute leur spontanéité, de se rendre compte de leurs relations les plus éloignées, pour les revêtir enfin des formes plastiques de la réalité.

C'est ainsi que M. de Berzeviczy a pu aborder, pour y laisser sa marque profonde, toutes les études sociales et politiques. Publiciste de race, il s'est manifesté à la fois comme juriste et comme historien.

Comme juriste, il a témoigné d'un goût très vif pour les problèmes du droit public. Spécialiste du droit constitutionnel, il s'est particulièrement intéressé, depuis le traité de Trianon, aux questions de droit international. Cette activité lui valut de nombreux succès dans les divers congrès internationaux. Vice-président, depuis 1898, de la section hongroise de l'Union Interparlementaire, il a défendu, aux Congrès de Paris (1900) et de La Haye (1913), la cause de la Hongrie et de l'humanité, avec la sagesse d'un véritable homme d'État. Dans cette fonction il eut comme successeur le comte Albert Apponyi, dont la carrière présente d'ailleurs beaucoup de traits analogues à la sienne. Servi par de remarquables dons d'orateur, il parle quatre langues européennes : l'anglais, le français, l'italien et l'allemand. Ses travaux juridiques se complètent par une importante série d'articles parus dans plusieurs grands journaux hongrois, où cet octogénaire, toujours en pleine possession de ses facultés intellectuelles, ne cesse de nous donner d'utiles suggestions.

Comme esthéticien et historien de l'art, il a été attiré par la Renaissance, ce qui ne l'a pas empêché de consacrer une étude remarquable à la représentation de la nature au xvii^e siècle¹. Ce dernier ouvrage, étude très approfondie

(1) V. *Itália* (Italie), 1898, *A Cinquecento festészele és szobrászata* (La peinture et la sculpture du Cinquecento), 1898, *A Idképfestészet a XVII században* (La peinture de la nature au xvii^e siècle), 1910.

d'une des périodes les plus fécondes de la peinture, valut une renommée européenne à son auteur. Ce côté de son activité est caractérisé par l'exactitude de l'appréciation esthétique, la justesse du jugement, ainsi que par l'enthousiasme d'une âme qui semble revivre dans les beautés des objets d'art. Les villes et les paysages d'Italie, sont particulièrement chers à son âme. Comme esthéticien de la littérature, il nous a donné un bel ouvrage sur *L'Elément surnaturel dans les drames de Shakespeare*. Ses discours d'ouverture, prononcés à l'Académie et aux séances de la Société Kiszfaludy, et traitant des questions actuelles de la littérature nationale, sont autant d'exemples classiques de l'art oratoire.

Comme historien, il s'occupe, d'une part, de l'époque de la Renaissance (*Beatrix királyné*, 1908, *La Reine Béatrice*, paru aussi en français à Paris en 1911), et d'autre part, de l'histoire de Hongrie pendant l'époque de l'absolutisme (1848-1867). A l'heure actuelle, il prépare le IV^e tome de son grand ouvrage sur cette époque (*Az abszolútizmus kora Magyarországon*). C'est là qu'il sait faire valoir, dans les cadres d'une conception grandiose, son respect pour les petits détails (*Andacht zum Kleinen*), la richesse de son expérience politique, associée à la finesse d'analyse d'un historien de profession.

En dehors de ces qualités de savant et d'homme d'État, il faut insister sur ses mérites d'excellent organisateur : cela aussi le prédestinait à être président de l'Académie hongroise. Aux yeux de la plus jeune génération, la personne de M. de Berzeviczy est aussi inséparable de l'Académie, véritable *Respublica Litterarum*, que le vieux François-Joseph l'était de l'ancienne monarchie austro-hongroise. Par sa sagesse et son autorité incontestées, il sait excellemment diriger notre vie intellectuelle et il réussit toujours à apaiser les controverses et à rétablir la paix indispensable au travail scientifique. Dans sa personne, l'affabilité se trouve unie à une dignité froide et distante. Même dans le parti adverse, il n'hésite jamais à reconnaître les vrais mérites qu'il sait toujours honorer suivant des sentiments innés de justice et d'équité.

C'est pourquoi la personne de M. de Berzeviczy semble s'élever au-dessus de la lutte des générations. Tous les

membres de l'Académie, les anciens aussi bien que les jeunes, ont un respect profond et un véritable amour pour leur président. On dit souvent que les anciens, lassés et désillusionnés, se retirent volontiers dans le calme d'un monde crépusculaire, tandis que le culte ardent des grands idéaux reste une des prérogatives de la jeunesse. La noble figure de M. de Berzeviczy nous apporte, en vérité, la réfutation de cette thèse, car on est jeune tant que l'on reste fidèle aux idéaux de la vie humaine ; M. de Berzeviczy n'y a jamais renoncé, il les a maintenus en lui solides et intacts, et, suivi par tous dans cette voie d'enthousiasme et d'idéalisme, notre cher président continue de diriger l'Académie, à l'instar du Platon octogénaire...

Jules KORNIS,
de l'Académie des Sciences de Hongrie.

UN GRAND « EUROPÉEN » ALBERT DE BERZEVICZY

Qu'on me permette d'évoquer un souvenir des années entre toutes douloureuses. La guerre sévissait, exacerbant les passions mauvaises et menaçant d'éteindre à jamais le flambeau de la civilisation occidentale, et voici que, permissionnaire pour la première fois, dans les dernières semaines de 1915, j'eus l'occasion de lire¹ un remarquable article sur *L'Esprit de l'Humanisme et la guerre*. Il y avait là des pages utiles et pénétrantes, d'une haute noblesse morale et d'une entière sérénité intellectuelle, qui, mettant les valeurs spirituelles au premier plan de toute éducation, demandaient le maintien des disciplines anciennes où tous les peuples, quelles que soient leurs aspirations historiques et leurs revendications nationales, peuvent retrouver la source du beau et de l'idéal. C'était un acte de foi dans la force bienfaisante de l'idéal humain classique et cela, qui était la traduction d'une conférence donnée quelques semaines auparavant à la Société des Amis de l'Enseignement classique à Vienne, était signé : Albert de Berzeviczy, ancien ministre, président de l'Académie de Hongrie.

Ainsi donc il y avait toujours — même en pleine tourmente, au milieu des plus dures désillusions — des esprits de noblesse et de clarté qui gardaient leur confiance dans l'humaine solidarité créée par la culture humaniste, qui se refusaient à considérer l'étranger autrement que « comme un homme qui est votre égal et qui mérite autre chose que des sentiments de haine, d'envie et de mépris », qui continuaient d'apprécier sans préjugé les belles créations de l'esprit national des autres peuples, tout en demeurant fidèles à leur propre idéal national. Cette solidarité, écrivait M. de Berzeviczy, « n'a pas encore dit son dernier mot ;

(1) *Revue Politique internationale*, juillet-août 1915, p. 22-37.

elle n'a pas encore donné toute sa mesure, heureusement, malgré les chocs qu'elle a subis ». Elle revêt encore le noble caractère de conciliatrice, elle reste le « patrimoine commun et traditionnel capable de jeter un pont sur tant d'abîmes entr'ouverts, de ramener la bonne entente et le travail en commun des peuples aujourd'hui ennemis ».

Or ces paroles de confiance et d'amitié, dont la résonance devait être si profonde, m'arrivaient d'un pays qui, converti au christianisme occidental, par un pape français, s'était institué le défenseur de cette civilisation chrétienne en la protégeant de son corps meurtri contre les hordes barbares de l'Orient. Il y avait moins d'un siècle, on parlait avec admiration dans Paris et à travers la France, des efforts libéraux d'un Louis Kossuth, des poésies enflammées d'un Alexandre Petöfi, de l'œuvre grandiose de Széchenyi, « le plus grand des Hongrois », des réalisations « culturelles » du baron Eötvös. C'était le temps où Liszt, à l'âme ardente et géniale, conquérait les plus délicates amitiés et les plus folles amours. Quelques années après, la Chambre hongroise avait retenti des appels enflammés de Daniel Irányi demandant une intervention officielle de son gouvernement entre les belligérants franco-prussiens de 1870 et dénonçant les prétentions allemandes sur l'Alsace et sur la Lorraine où il voyait une violation du droit des gens et le germe des plus redoutables conflits à venir. Et je songeais, en reprenant, au terme de ma brève permission, le chemin des tranchées de l'Artois, qu'entre Hongrois et Français, il était une longue amitié qui avait ses lettres de noblesse et qui ne pouvait pas ne pas renaître. J'emportai avec moi l'article de M. de Berzeviczy, je le fis lire aux officiers qui, dans le secteur où nous vivions dangereusement, évoquaient volontiers les amitiés d'autrefois dont la France était si fière — et c'est ainsi que nous commençâmes à apprécier, à admirer, disons le mot, à aimer, un homme qui avait, en pleine guerre, revendiqué les droits de l'humanisme avec une vigueur toute française.

Et c'est peut-être à cause de cela que mon premier contact matériel avec M. de Berzeviczy fut imprégné d'une si chaude atmosphère de vibrante sympathie. Il y a trois ans, je promenais à travers la Hongrie une curiosité passionnée ; mon admiration sans réserve allait de la beauté

des femmes, dont les yeux de velours enveloppaient d'innombrables séductions, à la culture raffinée des hommes qui s'ingéniaient à guider mon ignorance, à m'instruire des choses hongroises, à me dire des sentiments que toujours ils avaient nourris pour la France, à laquelle en vérité, ils n'avaient pas fait la guerre entre 1914 et 1918. J'avais grande hâte d'être présenté à M. Albert de Berzeviczy, et ce fut lui qui vint à moi, avec cette simplicité charmante dont ceux-là seuls qui sont « nés » peuvent être capables. Et c'est peu de dire que je le connus alors dans sa grâce exquise ; en vérité je le reconnus tel qu'il m'était apparu à travers les lignes de cet article de 1915. « Si nous tenons à maintenir l'enseignement des humanités, l'étude des trésors intellectuels et de la vie des peuples anciens qui ont été les guides de tous les autres, c'est principalement parce que nous avons besoin de conserver cet idéal plein de noblesse et qui a fait ses preuves. Plus l'idéal disparaît de la vie pratique pour faire place à une hypocrisie déloyale ou à un cynisme effronté, plus l'élément utilitaire cherche à pénétrer dans l'enseignement, plus aussi nous devons veiller sur nos classiques et sur l'idéalisme ». De quand datent-elles, ces paroles que j'entends encore ? M. de Berzeviczy les prononça-t-il en 1915 devant un auditoire où ne se trouvait aucun Français ? les prononça-t-il pour moi en me guidant (avec quelle sûreté de goût et quel amour de toutes les productions de la civilisation hongroise !) à travers les admirables Musées de Budapest ? Peu importe après tout : elles remontent à l'une et l'autre date, elles font partie de la substance même de cet esprit d'élite en qui se réunissent toutes les noblesses de sa race et tout l'apport des cultures étrangères. Je comprenais de mieux en mieux pourquoi j'avais été si profondément conquis et quelles affinités électives « rapprochaient » nos tempéraments nationaux.

Juriste et homme d'État, historien et président de l'Académie de Hongrie, M. de Berzeviczy, qu'entoure la confiance unanime de ses compatriotes, nous apparaît comme le type représentatif de la race hongroise dont il faudra bien préciser quelque jour, *sine ira et studio*, les incomparables qualités morales et intellectuelles. Il ne nous appartient pas d'apprécier son œuvre, multiple et profonde,

et nous rappellerons seulement quel monument il a élevé dans le champ des études historiques par son grand ouvrage sur la Hongrie entre 1848 et 1867¹. Mais ce que nous voulons répéter, c'est de quelle façon il nous apparaît comme le plus admirable agent de liaison entre son pays, si souvent méconnu, et les civilisations occidentales et méditerranéennes. Il a d'ailleurs écrit en français — dans une forme sobre et vigoureuse — de nombreuses études d'histoire et d'art, qui attestent l'ampleur de son talent et la finesse de son goût².

Il est caractéristique que ses premières études l'aient incliné, comme par une pente naturelle de son esprit, à suivre les voyageurs hongrois qui visitèrent l'Italie au cours des derniers siècles, et à apprécier les artistes italiens qui vinrent en Hongrie à l'époque de Mathias Corvin. Échanges réciproques et dettes fondamentales dont le présent garde la trace. Il est d'ailleurs un personnage — Béatrice d'Aragon — qui concrétise, dans sa maison aux tristes aventures et dans ses fiançailles successives, un moment essentiel de ces rapports entre la Hongrie continentale et l'Italie attirante : M. de Berzeviczy s'attacha à cette destinée douloureuse et prenante, et il nous l'a retracée avec infiniment de science et d'émotion³. Que dire des articles qu'il donna, dans les trois premiers fascicules de 1912, à l'ancienne *Revue de Hongrie*, sur la peinture de paysage chez les peuples romans jusqu'à la fin du xvii^e siècle ? Il est difficile d'analyser avec plus de pénétration les enluminures de nos vieux livres d'heures, les paysages dont les peintres florentins se plurent à faire le fonds de leurs tableaux de portraits, les créations de Nicolas Poussin. Par delà l'Italie, il remonte jusqu'aux trésors de l'hellénisme, visitant Olympic, Athènes, Eleusis, Argos, Delphes, et tout humaniste retrouvera le frisson de la beauté antique en relisant les impressions qu'il nous a contées, avec précision, avec élégance, dans six articles qui se suc-

(1) *Az abszolútizmus kora Magyarországon* (L'époque de l'absolutisme en Hongrie), 3 vol. in-4°. Budapest, 1922-30.

(2) Rappelons surtout sa remarquable étude sur *Béatrice d'Aragona, reine de Hongrie*, 2 vol. Paris, 1911.

(3) *Béatrice d'Aragona*. Milano, Editioni, Corbaccio, 1931, 320 p. in-4°.

cédèrent de janvier à octobre 1913 dans la même revue.

La guerre, ainsi que nous l'avons vu, ne put ralentir une activité tout entière consacrée au service de la Hongrie, initiatrice d'art et gardienne de beauté, au service du droit et de toute culture humaine, généreuse et désintéressée. Il nous a dit ici même la valeur des travaux qui garderont de périr le nom de Guillaume Fraknoi, historien hongrois (1843-1924)¹ où ce que signifie l'idéalisme du savant orientaliste Alexandre Csoma de Kőrös (1784-1837)². Surtout, profitant des moindres occasions pour mettre l'Académie qu'il préside en sa vraie place qui est la première, pour faire connaître au monde civilisé les ressources intellectuelles de la Hongrie, il sut prononcer sur Louis Pasteur³ ou sur Marcelin Berthelot⁴ les paroles d'universelle gratitude qui se trouvèrent être tout naturellement celles dont l'amitié française pouvait être le plus profondément émue et reconnaissante.

Car nul ne connaît mieux que M. Albert de Berzeviczy la valeur des choses de l'esprit qui appartiennent à l'humanité et qui sont le principe des profondes amitiés internationales. Ouvrant en 1928 la LXXXVIII^e session de l'Académie de Hongrie, son vénéré président pouvait rappeler avec un légitime orgueil que jamais, même au plus fort de la guerre, les Hongrois ne songèrent à boycotter les œuvres qu'ils avaient admirées et aimées chez des peuples provisoirement hostiles, et nul n'a pu leur reprocher d'avoir rayé des noms de savants et d'écrivains étrangers sur la liste des membres de leurs sociétés savantes et littéraires. « Dans les théâtres, les œuvres marquantes des nations ennemies furent toujours bien accueillies »⁵. On ne saurait mieux dire, et là est le secret de la noblesse hongroise. Au-dessus de la lutte des générations, par delà les chocs des peuples, M. Albert de Berzeviczy fait entendre la parole idéale et humaine, celle qui demeure et qui emporte l'assen-

(1) *Revue des Études Hongroises*, 1928.

(2) *Ibidem*, 1934.

(3) *Louis Pasteur*. Discours d'ouverture de la séance commémorative de l'Académie de Hongrie... (en français). Édit. de l'Académie, 1922.

(4) *Marcelin Berthelot*. Discours... (en français). Édit. de l'Académie, 1927.

(5) *L'Influence de la guerre et des traités de paix sur la science et la littérature Revue de Hongrie*, juillet-août 1928).

timent universel. Il est, au même titre peut-être que le grand Apponyi, un des plus parfaits ambassadeurs de la pensée hongroise, un des plus grands ouvriers de la culture universelle, un des tenants de la plus noble cause, celle de l'amitié franco-hongroise.

Louis VILLAT.

(Université de Toulouse.)

ZOLTÁN GOMBOCZ

La mort brusque a relégué inexorablement Zoltán Gombocz dans la galerie de ceux qui ne sont plus que des portraits du souvenir mais elle lui confère une place d'honneur dans la suite déjà longue de ceux qui ont honoré la civilisation hongroise ou, pour être plus vrai, la civilisation humaine.

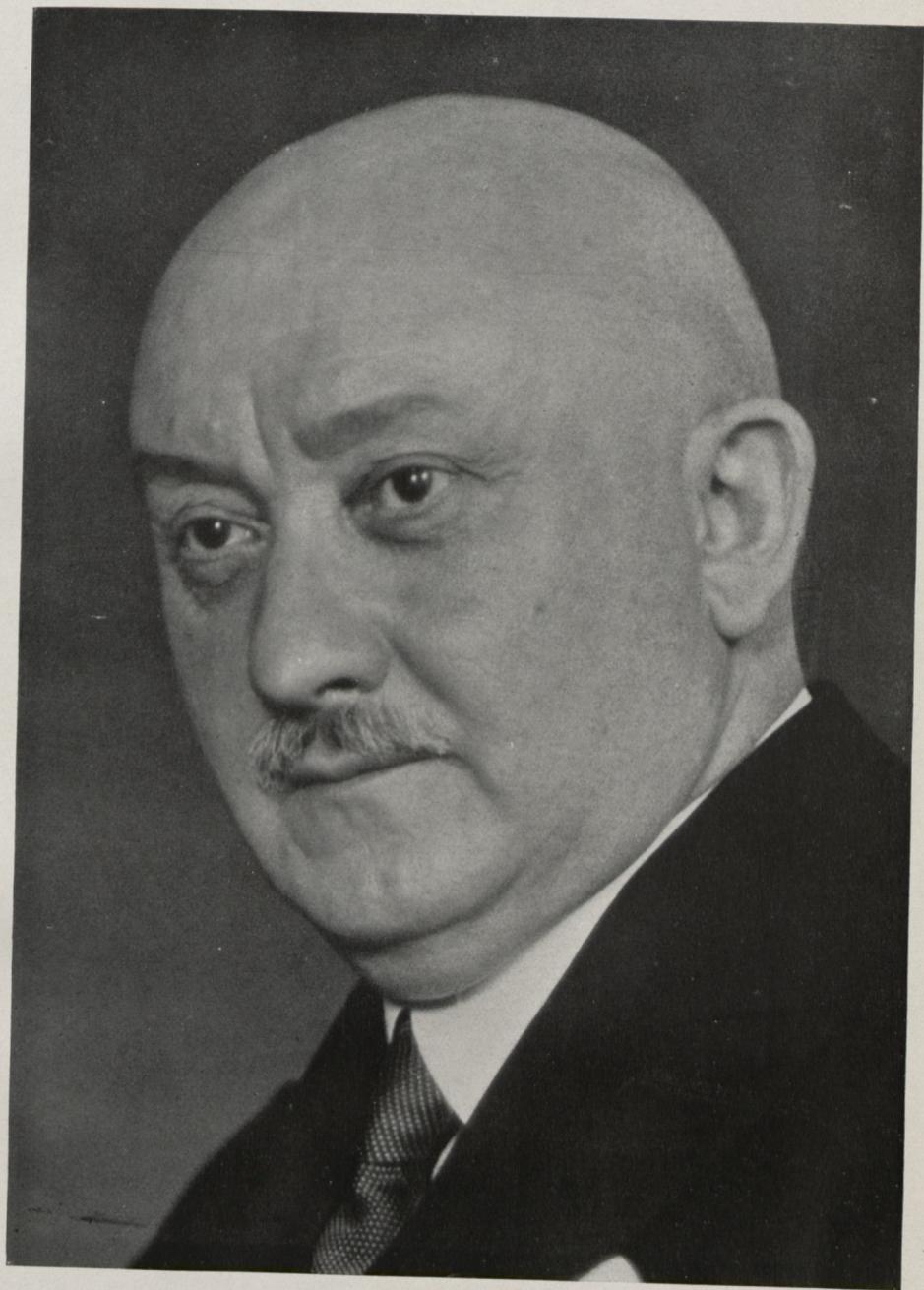
Il faut dire qui était Zoltán Gombocz, que si peu ont connu en dehors de son pays, puisque lui aussi a souffert de cette grande malédiction qui s'abat sur tout ce qui est hongrois et en dissimule la valeur au reste du monde.

Zoltán Gombocz était au suprême degré un esprit. Il possédait la légèreté et la grâce de la pensée vraie. Tout ce qui venait le toucher était instantanément transmué en clarté, en lumière. Vu par lui, perçu par son intelligence, le chaos s'ordonnait, s'humanisait, s'expliquait.

Mille fois, il m'a été donné d'assister à cette opération quasi miraculeuse où l'on voyait un sombre amas de faits rebelles à toute analyse s'organiser magiquement en un édifice où les proportions avaient acquis une harmonie classique. Mille fois, j'ai bénéficié de ce miracle qui me faisait estimer comme un bien des plus précieux l'amitié où le maître me tenait et le seul sentiment de son absence me cause aujourd'hui une inquiétude. Je suis moins assuré contre l'erreur depuis que je ne le sais plus là pour la redresser et me faire penser juste.

Budapest eût pu être pour moi un exil au début de mon séjour si je ne l'avais pas rencontré pour ainsi dire au saut du train. Je quittais Paris qui m'avait donné Antoine Meillet. Comme offrande, Budapest me présentait un autre génie de la pensée. Grands l'un et l'autre, différents plus que dissemblables, ils sont tous les deux les guides les plus sûrs du linguiste qui veut penser la vie du langage.

Gombocz ne pensait pas seulement vaste et clair, il pensait aussi sans préjugé, ce qui ne veut heureusement pas dire qu'il pensait sans parti pris.



Gombocz Zoltán



C'est qu'il disposait d'une culture immense. Il était toute l'Europe. Il parlait l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, l'espagnol. Il savait en outre admirablement le finnois. Il connaissait aussi le russe et les langues slaves, le turk, le mongol, les langues finno-ougriennes. Il m'a fait cadeau d'une série de publications où le savant explorateur hongrois Bernard Munkácsi a consigné les chants et les récits populaires des Vogouls et les notes que j'y ai retrouvées, écrites de sa main, prouvent combien il avait étudié tous ces textes dans le détail avec cette précision, cette minutie qu'il savait apporter à tout ce qu'il faisait. Car ce grand esprit savait aussi s'occuper des petites choses et les rendre grandes par le seul contact de sa pensée.

Il était servi par les dons les plus éclatants. Et d'abord une mémoire qui retenait tout : depuis les vers de Verlaine et les livrets des opéras de Mozart ou de Wagner jusqu'aux données bibliographiques les plus menues.

Linguiste, il l'était passionnément. Tout s'ordonnait en lui autour du problème du langage qui était le grand problème de sa vie, l'étude à laquelle il avait voué son existence. Problème dont seuls les linguistes peuvent saisir la grandeur émouvante puisqu'il ne s'agit de rien de moins que de l'expression de la pensée humaine et que le langage est l'unique ressource dont dispose l'humanité quand elle veut prendre conscience de ce que sont en réalité les démarches de la pensée. Pensée et langage, tel est, exprimé en termes d'école, le problème qui a préoccupé Gombocz et ne lui a jamais laissé de repos.

Mais, si préoccupant que fût ce problème, il ne l'empêchait pas de faire l'expérience de tous les autres aspects de la vie civilisée. Il lisait et de tout, jusqu'aux romans policiers qui font la joie des potaches. Il aimait les lettres, et goûtait en particulier la littérature française. De Marcel Proust à André Malraux, il avait lu tous nos auteurs contemporains et il aimait à évoquer des passages de leurs œuvres au cours des longues causeries où il savait varier constamment de sujet avec une aisance qui subjuguait l'interlocuteur.

Il aimait la musique et les dernières années, il s'était constitué une discothèque très riche dont il faisait les honneurs à ses invités. Il savait par cœur tous les airs et réci-

tait tous les textes. J'ai passé des soirées entières à l'entendre fredonner en marge du phonographe des actes entiers de *Tristan* ou du *Barbier de Séville*.

Ce grand livresque se défiait de toute méditation qui ne s'appuyait pas sur le monde en dehors de lui. Au travail de son cerveau puissamment abrité, sous la noble voûte de son front, il associait volontiers le travail de ses mains. Il menuisait avec un art consommé. On lui doit des meubles fabriqués avec autant d'habileté que s'ils sortaient de l'atelier d'un ébéniste.

Modeste et simple, il était d'un abord affable. Un peu de timidité lui valait je ne sais quelle incertitude embarrassée au début. Mais il avait vite fait de s'adapter et il trouvait toujours la note juste, quel que fût le milieu où il évoluait. Cette faculté d'adaptation, jointe à la courtoisie exquise de ses manières, en avait fait le favori des réceptions diplomatiques ou mondaines.

De taille petite, le torse puissant, il avait de larges épaules qui supportaient altièrement une tête de khan mongol. Une calvitie accusée encore par son habitude de porter les cheveux tout ras, dégageait un front au gable majestueux. Un teint mat faisait plus noirs encore ses yeux très grands, très profonds qui donnaient à son visage imberbe comme l'expression même de l'intelligence abstraite.

Tel était Zoltán Gombocz.

Et pourtant, qui peut se flatter de l'avoir connu complètement ? Cet être dont l'intelligence rayonnait avec un éclat qui atteignait même ceux qui étaient loin de lui, voire séparés de lui par un monde, cet être était le secret personifié.

Sa voix grave et profonde, même quand elle se faisait douce, ne quittait jamais ses inflexions impassibles et aucun fausset, aucun trémolo ne la trahissait.

On sentait qu'il était toujours maître de lui, en souverain qu'il était et aucun pouvoir ne pouvait être absolu comme cette souveraineté qu'il exerçait sans répit sur lui-même, à l'instar du monarque le plus despotique.

La dernière fois que je le vis, la maladie l'avait déjà éprouvé. Mais elle n'avait pas altéré l'harmonie de sa personnalité. Si elle l'avait déjà durement diminué dans ses moyens physiques, elle n'avait pu mordre sur l'indomp-

table force de son esprit. Je ne puis oublier notre dernier entretien où il m'avait fait ses adieux d'une voie enjouée, avec un sourire, son sourire, sur le visage. « Vous ne me reverrez sans doute pas » m'avait-il déclaré et il avait ajouté qu'il se souhaitait une disparition soudaine plutôt que de connaître les affres de la décrépitude.

Ce souhait s'est réalisé. Il est mort le crayon à la main, en pleine séance du Conseil de la Faculté des Lettres et des Sciences de l'Université de Budaspest qu'il présidait en tant que doyen. Au milieu du deuil et de la consternation produits par ce décès foudroyant, sa disparition revêt l'aspect d'une sorte d'apothéose. C'est le tableau final qui tombe tragiquement sur le noble mystère d'une vie humaine sanctifiée par la perpétuelle recherche de la vérité.

*
* *

L'œuvre de Gombocz a été moins diverse et moins riche que sa vie. On peut vivre toute la vie de l'esprit mais on ne peut réaliser une œuvre solide qu'à la condition de se spécialiser.

Linguiste, Gombocz s'est porté d'abord vers l'étude des langues romanes. Ensuite, il a opté pour le finno-ougrien. Il laisse de pénétrantes études sur le vocalisme des langues finno-ougriennes, sur la conjugaison du hongrois, sur l'alternance consonantique du hongrois et sur une multitude de petites ou de grandes questions concernant l'histoire et la grammaire comparée de ces langues.

Mais son intelligence profonde des problèmes que pose sa science l'empêchait de s'accommoder du cadre trop étroit des recherches entreprises avant lui. Il a posé la question des emprunts du hongrois au turk ancien dans un livre sensationnel et qui est demeuré la source de tout le renouvellement opéré par l'école hongroise dans l'étude de l'histoire des nations comme la nation hongroise. Il a prolongé cette étude par celle des emprunts des autres langues ougriennes au turk. Puis il a posé la question des relations d'emprunt et de parenté entre tous ces idiomes parlés sur les confins de la Russie d'Europe et de la Sibérie. Cette étude l'a entraîné vers les langues altaïques et l'a amené

à établir les premiers fondements d'une grammaire comparée altaïque.

La guerre survenue sur ces entrefaites l'a interrompu dans la réalisation de cette partie de son œuvre, de même qu'elle a arrêté la publication du *Dictionnaire étymologique de la langue hongroise* qu'il venait de commencer sous les auspices de l'Académie de Hongrie, en collaboration avec le savant linguiste Jean Melich.

Après la guerre, revenu à Budapest, il constate qu'il a de nouveau dépassé le stade où il se bornait à considérer l'histoire des formes linguistiques. Un autre problème se pose désormais qui va le hanter jusqu'à sa mort : celui des rapports du langage et de la pensée.

Soucieux de n'avancer que sur une voie sûre, il se livre au dépouillement de tout ce qui a été écrit et pensé sur ce problème. C'est ainsi qu'il découvre entre autres l'œuvre récente mais déjà posthume de Ferdinand de Saussure, le grand linguiste genevois.

Prolongeant l'enseignement de de Saussure, Gombocz en vient à étudier l'aspect structural du langage pour l'opposer à sa forme. Il ébauche la théorie d'une linguistique fonctionnaliste, c'est-à-dire d'une linguistique appliquée à l'étude des fonctions du langage. Il se promet d'écrire une histoire de la langue hongroise où il exposera ses nouvelles vues.

C'est à ce moment précis qu'une syncope cardiaque le foudroie.

Partie de l'étude des faits particuliers et des formes pour ainsi dire matérielles du langage, l'œuvre de Gombocz s'interrompt brutalement au moment où elle va achever d'embrasser le problème le plus vaste qui se pose au linguiste : celui des rapports entre la forme et la structure d'une langue donnée dans des conditions données, ce qui revient à rendre compte des ressorts derniers du langage. Le comparatiste aboutit au philosophe du langage.

C'est donc sur un accord brisé que se termine l'œuvre scientifique de Gombocz, seule discordance qui ait jamais entaché sa vie.

Mais si l'œuvre scientifique s'interrompt pour demeurer inachevée, en revanche on peut dire que son œuvre humaine s'achève complète.

Cette œuvre humaine, elle réside dans l'enseignement oral qu'il a su dispenser plus que tout autre maître. Gombocz vivait au milieu de ses disciples. On le recontrait presque tous les jours. On dînait en sa compagnie, on passait les soirées avec lui soit chez lui, soit dans les cafés si luxueux de Budapest. Célibataire, il était toujours entouré d'amis, d'élèves, de collègues. Il ne parvenait qu'avec peine à se détacher d'eux pour aller vivre quelques heures au sein de sa famille et plus particulièrement chez son frère, également professeur à l'Université de Budapest.

Cet enseignement oral prodigué à tous avec tant de générosité, il demeurera par delà la mort du maître et il portera ses fruits. Il suffit de lire une revue de linguistique finno-ougrienne pour observer combien les chercheurs de la nouvelle génération doivent à Gombocz.

Y en a-t-il un seul d'entre nous qui puisse aujourd'hui faire en conscience le départ entre ce qu'il a pensé de lui-même et ce qui lui a été suggéré, soufflé pour ainsi dire, par la pensée du maître ? Combien de fois me suis-je surpris à repenser son enseignement, à développer une idée dont il était le créateur, à trouver quelque chose qui m'apparaissait nouveau mais que je ne tardais pas à identifier comme une trouvaille qui émanait de lui !

Non, cette partie-là de son œuvre, elle ne mourra pas de si tôt, elle vivra tant que vivra le dernier de ses disciples, le dernier de ceux qui ont eu le privilège de l'entendre, de recueillir l'expression de sa pensée, de s'éclairer à sa lumière, de s'enrichir à sa richesse.

On n'a pas tout dit sur Gombocz si l'on n'évoque pas au moins la silhouette de celui qui a été au cours des années son fidèle collaborateur, je veux dire le professeur Melich.

Fidèle, mais ardent, mais combattif, mais porté par l'imagination et parfois même transporté par la passion, Jean Melich, slaviste, historien du hongrois, philologue, a créé avec Gombocz le *Dictionnaire étymologique*. Il n'a pas été que le collaborateur et l'ami, il a été le contrepoids, l'antithèse de Gombocz, provoquant celui-ci à l'action, à la critique, pour que soit réalisée par leur double effort conjugué l'œuvre harmonieuse où se fondent leurs deux pensées.

Gombocz aimait Melich et le respectait. Cette amitié était touchante et personne qui en a été témoin ne peut y

repenser sans émotion ni sans envie. Elle a complété la vie de Gombocz, elle lui a apporté un suprême élément de perfection.

Dissemblables et presque contraires, ces deux savants se complétaient. La sérénité impassible de l'un, sa critique inexorable, la rigueur mathématicienne de sa méthode, tout cela s'affrontait à la verve imaginative de l'autre, à ses intuitions soudaines, à sa hardiesse dans la recherche. Gombocz avait coutume de répéter qu'il fallait de l'imagination au linguiste. Nul mieux que lui ne savait exalter les qualités de Melich. Et il fallait entendre Melich faire de son côté, l'éloge de son ami, vanter sa tête froide, la sûreté de son information, son indéfectible rigueur dans le raisonnement.

Pour la postérité, les deux noms de Gombocz et de Melich resteront indissolublement liés, comme on les trouve associés sur le titre du *Dictionnaire étymologique*.

Et maintenant que Gombocz n'est plus, un devoir de piété nous demeure : celui de poursuivre son œuvre, de faire survivre son enseignement. Il ne suffit pas de le regretter ni de célébrer sa mémoire, il faut faire en sorte que sa vie n'ait pas été vaine et que sa pensée n'ait pas travaillé inutilement pendant tant d'années à rechercher la vérité. Le culte suprême que nous devons rendre à sa mémoire, c'est de continuer chaque jour à penser son enseignement, afin qu'il survive en nous. Gombocz est mort. Sa dépouille humaine nous a quittés. La pensée de Gombocz reste vivante et ne périra pas.

Aurélien SAUVAGEOT.

(*École Nationale
des Langues vivantes orientales.*)

MISTRAL EN HONGRIE

Contribution à l'histoire du Félibrige à l'étranger

Les œuvres et les doctrines de Mistral ont éveillé un assez vif écho parmi les peuples de l'Europe centrale, qui se croyaient plus ou moins opprimés et entravés dans leur évolution politique, économique et intellectuelle. L'idéal de ces peuples était de posséder une langue, une littérature et une civilisation nationale, indépendante de toute influence étrangère. Le programme de Mistral fondé sur le culte de la terre natale, de la langue maternelle et des traditions populaires, tel qu'il l'a réalisé dans ses œuvres poétiques, son *Trésor du Félibrige* et son Musée provençal d'Arles, correspondait bien à leurs aspirations et à leurs rêves patriotiques. Il n'est donc pas étonnant que parmi les poètes, linguistes, historiens et critiques polonais, hongrois, roumains, tchèques, etc., il se soit trouvé en nombre considérable des lecteurs enthousiastes de l'auteur de *Mireille*, qui ont traduit, commenté et imité ses œuvres, ont correspondu avec lui et l'ont vénéré comme leur modèle et leur maître.

Il y a surtout trois pays de l'Europe centrale où l'influence de Mistral fut sensible : la Roumanie, la Bohême et la Hongrie. « Vous avez là-bas aux bords du Danube, écrivait en 1882 Mistral à un de ses amis hongrois, des voisins qui fraternisent chaleureusement avec nos félibres : les Roumains qui rendent populaires nos poèmes provençaux partout jusqu'aux confins de la Macédoine. » Il avait en effet en Roumanie des admirateurs et des admiratrices aussi considérables que le poète Vasile Alecsandri et la reine Elisabeth (Carmen Sylva). Alecsandri, intimement lié avec Mistral et s'inspirant de ses idées, se proposa de créer une poésie nationale fondée sur les traditions populaires¹. Membre actif du Félibrige, il prit part en 1878

(1) Cf. sa lettre adressée le 20 juillet à Mistral et citée par Charles-Roux (*Le Jubilé de Frédéric Mistral*, Paris, 1912, p. 1109).

aux « fêtes latines » de Montpellier¹ où il remporta le premier prix par son *Chant de la race latine*². Carmen Sylva suivit aussi avec un vif intérêt le mouvement félibréen, échangea des lettres avec Mistral qu'elle admirait, et traduisit plusieurs de ses poésies³. A. Naum, professeur à l'Université de Jassy et J.-B. Hétrat, Français établi en Roumanie, traduisirent *Mireille* en roumain.

Mistral, de son côté, sympathisait beaucoup avec le peuple roumain et lui adressa en 1880 un sonnet fraternel. Les Roumains lui en furent reconnaissants et, à la mort du poète, en 1914, le Sénat roumain envoya un télégramme à Mme Mistral pour la consoler de la perte de son mari « particulièrement estimé et aimé en Roumanie »⁴.

Le premier des mistraliens tchèques fut Jaroslav Vrchlický, l'illustre poète, traducteur et critique, que ses compatriotes considèrent comme le restaurateur de leur littérature nationale⁵. En 1890, à propos de l'attribution du prix Jean Reynaud à l'auteur du Félibrige, Vrchlický publia une substantielle étude sur Mistral en le comparant comme lexicologue à Jungmann, créateur de la langue tchèque ressuscitée après deux siècles de sommeil. Il traduisit en tchèque un certain nombre de poèmes de Mistral et dans les lettres qu'il reçut du maître de Maillane, le grand poète témoigne souvent de sa sympathie envers les revendications et les aspirations nationales de la Bohême.

Parmi les poètes tchèques contemporains il y en a deux qui ont subi l'influence de la poésie félibréenne : Jaromir Borecky et Sigismond Bouska. Ce dernier, de l'ordre bénédictin, fondateur de la poésie tchèque moderne, a fait une traduction magistrale de *Mireille*, et a traduit en tchèque de nombreuses poésies de Mistral, Roumanille et Aubanel⁶.

(1) V. E. Tailler : *Frédéric Mistral și Vasile Alecsandri la congresul din Montpellier*, Bucaresti, 1915.

(2) Traduit en provençal par Mistral (*Armana prov.*, 1879), en français par D. Fekete (*Gazeta transilvaniei*, 1878) et en hongrois par J. Vulcanu (*La Familia*, 1878).

(3) G. Bengescu : *Carmen Sylva intime*, Paris, 1905 ; *Carmen Sylva : Poesii*, Bucaresti, 1914 ; A. Tzigara-Samurcaș : *Königin Elisabeth und die Kultur Rumäniens*, Bukarest, 1916.

(4) Charles-Brun : *La Roumanie et l'idée latine (Le Correspondant)*, 1916.

(5) E. Cenkov : *Trois portraits de Félibres tchèques (La Revue des pays d'oc)*, 1932.

(6) Cf. son poème adressé à Mistral : *Revue félibréenne*, 1891, p. 126.

* * *

Le premier en date des Hongrois qui soient entrés en relations avec Mistral, fut le linguiste Louis Podhorszky (1815-1891). Après avoir été précepteur des fils du comte Etienne Széchényi, le grand homme d'Etat hongrois et après avoir pris part à la Guerre d'Indépendance de 1848-49 Podhorszky émigra en Turquie, puis se rendit à Paris où il se fit remarquer par ses vastes connaissances linguistiques et fut chargé de dresser le catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale.

Dix ans plus tard, il fit un autre séjour à Paris comme précepteur du prince serbe exilé, Alexandre Karageorgevitch. Il connaissait beaucoup de langues, anciennes, modernes, même exotiques, et, sans avoir une méthode sûre et exacte, il étudiait particulièrement les origines de la langue hongroise. Ses travaux et ses hypothèses linguistiques plus ou moins fantaisistes reçurent un accueil peu favorable en Hongrie ; Budenz et les linguistes hongrois de son temps condamnèrent ses théories, et l'Académie hongroise des Sciences, dont il était membre correspondant, refusa d'éditer son dictionnaire comparé sino-hongrois et de lui accorder la charge de conservateur qu'il postulait. N'ayant pu trouver une situation dans son pays natal, il retourna après bien des vicissitudes à Paris et c'est là qu'il passa les dernières années de sa vie.

Il vivait très modestement dans un hôtel du Quartier latin, en donnant des leçons, en faisant des traductions, en obtenant des secours de l'Association hongroise de Paris et de la Société des Ecrivains hongrois de Budapest. Il fréquentait chez le général Türr, chez le peintre Munkácsy et chez le comte Nicolas de Kiss-Nemeskér dont la maison hospitalière était le rendez-vous des réfugiés hongrois de Paris. Il publia à Paris son dictionnaire sino-hongrois¹ et, dans des revues hongroises et françaises, des traductions et des études philologiques. Il traduisit en français, sans le publier, *La Tragédie de l'Homme*, de Madách. Il était en

(1) *Etymologisches Wörterbuch der magyarischen Sprache aus chinesischen Wurzeln und Stämmen erklärt*, Paris, Maisonneuve & Cie, 1877.

bons termes avec Littré, Chassin, Cannizzaro, poète italien et traducteur de Petőfi, et avec d'autres savants et écrivains étrangers.

C'est probablement vers 1876 que Podhorszky entra en rapports avec Mistral. En 1878, une revue hongroise¹ annonce que « notre compatriote Louis Podhorszky, ce maître admirable des langues et ce virtuose du style » a mis en hexamètres provençaux — c'était une idée assez bizarre — un poème de Mistral (*Aux Poètes de Catalogne*), qu' « Olivier, professeur de Genève² », a envoyé au poète de *Mireille*. Dans une lettre adressée au dernier, Mistral a remercié l'envoi et a écrit ceci :

... C'est un vrai tour de force aussi probant que curieux. J'engage M. Podhorszky à adresser les communications dont vous me parlez à M. Roque-Ferrier, secrétaire de la *Revue des Langues romanes* à Montpellier (Hérault) ; ce recueil spécialement destiné à la discussion des questions de ce genre, relatives à notre langue, sera ouvert tout de suite à votre savant ami qui peut autoriser de mon invitation... Veuillez transmettre au bienveillant philologue hongrois l'expression de ma gratitude pour les sentiments qu'il veut bien professer à mon endroit...

Par cette lettre, nous voyons qu'à cette époque Mistral et Podhorszky ne se connaissaient pas encore et que c'est Olivier qui a attiré l'attention de Mistral sur le savant hongrois.

Il est probable que cette lettre a été le point de départ de leurs relations et que c'est à partir de là que le poète de Maillane et le philologue hongrois ont échangé des lettres. Il y a plusieurs de ces lettres qui sont conservées, que nous avons retrouvées, soit en original, soit en copie, et qui nous donnent des renseignements sur les rapports de deux correspondants.

Voici par exemple une lettre de Mistral, dont la copie se

(1) *Egyetemes Philologiai Közlöny* (Archivum Philologicum), Budapest, p. 126-127.

(2) C'est Edouard Olivier (1844-1934), professeur de physique et de mathématiques à Genève, homme très instruit et très universel. Il était du Midi de la France et avait des relations avec Mistral.

trouvé aujourd'hui aux Archives de l'Académie de Budapest :

Maillane, 11 nov. 1888.

Mon cher Ami, je suis touché par votre bonne lettre de consolation au sujet des haines soulevées par mon pauvre discours de Santo-Estello¹ ; je suis un peu habitué à ces déchainements de colères qui m'assaillent tous les deux ou trois ans. Mais en de telles occurrences, les sympathies exprimées sont le meilleur des cordiaux. Pauvre Provence ! il y a quatre cents ans qu'elle se donne de plein gré à la France avec son merveilleux littoral méditerranéen, ne se réservant que le respect de ses franchises et de sa langue... et lorsqu'un de ses fils réclame le respect de cette langue pour les pauvres paysans qui ne quittent pas le sol, vous voyez de quelle façon on le traite, en plein pays de liberté, d'égalité et de fraternité. Ce qui est plus étonnant que tout, c'est l'aplomb avec lequel Francisque Sarcey (un des esprits les plus modérés de cette époque) vous pose des thèses comme celle-ci : « il faut que tous les Français, dans un demi-siècle, parlent le même langage, celui de Voltaire et du code. Il faut que tous puissent lire le même journal, parti de Paris, qui leur apporte les idées élaborées par la grande ville, etc. ». Ce brave Francisque n'a pas l'air de se douter qu'en déniaut aux provinciaux le droit d'élaborer leurs propres idées, il émet un desideratum du plus raffiné despotisme qui ait jamais existé. N'importe, ainsi que vous le dites si profondément — nous continuerons quand même « à germer comme l'éternel gazon sous l'écrasement des salariés de l'État ». La vie de l'humanité est longue, et nous finirons par monter tôt ou tard en moisson triomphante.

Pour répondre à vos intéressants envois philologiques et vous remercier de vos étymologies de Dauphin, de Lutetia et de Paris (étonnantes vraiment, et je crois, comme vous, à la fatalité des noms propres), je viens vous prier de me donner votre avis sur un vocable provençal qui désigne à Orange l'ancien théâtre romain. Ce monument est appelé par le peuple *lou Cieri* ou *lou Cieli*. Je soupçonne quelque rapport avec le mont *Cælius*, une des sept col-

(1) Le discours auquel Mistral fait allusion, fut prononcé par lui en 1883 à la fête de Sainte-Estelle. La critique malveillante de Sarcey parut la même année dans *Le Temps*. Dans une lettre adressée le 19 août à Sarcey, Mistral se défendit contre l'attaque et écrivit ceci : « ... la liberté, telle qu'elle est comprise en France, cent ans après la proclamation des droits de l'homme, n'est, ma foi ! grand'chose et... les Bédouins de l'Algérie, auxquels on accorde l'enseignement simultané de l'arabe et du français, sont bien plus favorisés que les enfants de Provence ».

Il y avait d'autres écrivains et savants considérables, comme Villemain, Saint-René-Taillandier, etc., qui voyaient de mauvais œil la propagande provençale et Mistral fut attaqué avec violence en 1884, lorsque l'Académie française décerna un prix à *Nerto*. C'est alors que Gallus (probablement Anatole France) écrivit un article véhément contre lui dans *Le Temps*.

lines de Rome : le théâtre d'Orange est bâti et appuyé au pied d'une montagne.

Bien à vous et à tous les vôtres. J'espère vous serrer la main, à Paris, ce mois de juin qui vient.

Toto corde,
F. MISTRAL.

Le ton familier de cette lettre nous permet de conclure que la liaison entre Mistral et Podhorszky était intime, qu'ils se rencontraient parfois à Paris et que Mistral a beaucoup apprécié les connaissances linguistiques de son ami hongrois. Dans ce temps-là Mistral était occupé par son *Trésor du Félibrige*, pour lequel il semble avoir utilisé certains renseignements fournis par le philologue hongrois qui travaillait dans les bibliothèques de Paris.

Une lettre de Mistral portant la date du 8 août 1888 est aujourd'hui en possession de Mme veuve Nyblæus, née Jeanne Podhorszky (Stockholm). Voici cette lettre :

MONSIEUR PODHORSZKY,

Vous êtes le plus heureux des pères. Vous avez deux enfants aussi beaux qu'intelligents¹. Tous mes compliments et pour faire honneur à vos intéressantes et originales communications, je viens d'envoyer à la revue *Le Dauphiné* qui se publie à Grenoble, votre heureuse étymologie de Dauphin. Si comme je l'espère, on publie ma lettre, je vous enverrai le numéro. Mes salutations à l'excellent Cannizzaro, quand vous lui écrirez.

Recevez, avec mes hommages à votre reine Jeanne, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

F. MISTRAL.

La lettre citée confirme ce que nous avons dit plus haut sur le caractère amical des rapports de Mistral et de Podhorszky, et d'autre part elle démontre que dans leur correspondance il s'agissait surtout de questions linguistiques.

Dans la lettre ci-dessus Mistral promettait à Podhorszky d'envoyer l'étymologie du mot dauphin proposée par son ami à une revue de Grenoble. Il tint sa promesse,

(1) Il s'agit probablement d'une photographie que Podhorszky a jointe à une lettre écrite à Mistral.

car, dans le numéro du 12 août du *Dauphiné*, on peut lire la lettre suivante :

ORIGINE DU NOM DE DAUPHIN

Madame Louise Drevet, directrice du journal *Le Dauphiné*. Je vous offre la primeur d'une étymologie du mot Dauphin que vient de me communiquer M. Louis Podhorszky, membre de l'Académie de Hongrie.

On prétend généralement que les comtes d'Albon, suzerains du Viennois, avaient pris leur titre de Dauphin au XII^e siècle par allusion à leurs armoiries qui portaient le poisson de ce nom. Un érudit dauphinois, J. Lapau, m'explique même comme suit l'adoption de ces armes : « Dauphin vient du grec *δαφίν*, ventre. » Ce mot servit d'abord à désigner un poisson qui n'est que ventre, puis par sobriquet il s'appliqua à un certain fils de Guigues Dauphin, Guigues « tout en ventre ».

Voici maintenant l'explication du savant hongrois : « J'ai trouvé, écrit-il, dans une ancienne *Prise de Troie* en vieux irlandais (que je pourrais vous communiquer pour ne pas être taxé d'inventer quelque chose en l'air) que le président de l'agora royal, Agamemnon, est appelé Dalphen. Le dal signifie en vieux irlandais l'agora grec, un parlement d'aujourd'hui, un tribunal suprême. La signification de fen et même dans le celtique moderne et chez son frère préhistorique le finnois est caput, chef. Dalphen est donc bien un titre d'Agamemnon, le chef de l'agora. Ce qui confirme cette heureuse étymologie, c'est l'usage du mot dauphin en Auvergne en 1155. C'était donc un titre ethnique, particulier aux pays gaulois. »

Agréez, Madame, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Maillane (Bouches-du-Rhône) 9 août 1888.

Frédéric MISTRAL.

Mme Nyblaeus possède encore deux ouvrages de Mistral, qui portent les dédicaces suivantes : 1) Au bon et grand linguiste de Hongrie Louis Podhorszky, bien cordialement, F. Mistral ; 2) A Jeanne Podhorszky tous les meilleurs souhaits de F. Mistral. Maillane (Bouches-du-Rhône), 24 juillet 1888. — Elle conserve encore avec piété un grand portrait du poète pourvu de cette dédicace : A la très digne fille du grand linguiste Louis Podhorszky, hommage de F. Mistral, 1889.

Sur la correspondance et l'amitié de Mistral et de Podhorszky, on trouve quelques éclaircissements précieux

dans un article de l'historien hongrois Jules Forster¹, qui cite (en hongrois) plusieurs fragments des lettres que Mistral a écrites à Podhorszky et que ce dernier a dû montrer à son compatriote lors de son séjour à Paris en 1889.

Nous apprenons par exemple d'une de ces lettres qu'en 1880 Podhorszky a envoyé à Mistral la traduction française de la *Pharsale*, de Lucain, celle du manifeste adressé à Jules César par les jeunes Marseillais pendant le siège de leur ville. Mistral l'a remercié de sa traduction dans une lettre où il écrit : « J'ai trouvé si heureuse l'exhumation du beau manifeste de Lucain que j'ai voulu le traduire pour les vieux Marseillais, c'est à vous que j'aurais dû dédier ce passage ; c'est un oubli impardonnable. »

Dans une autre lettre qui commence par les mots : « Mon cher maître et ami », Mistral apprécie ainsi le talent de Podhorszky « ... l'ensemble des Académies et l'Académie hongroise auront une honte éternelle devant l'avenir de ce qu'elles n'ont pu reconnaître et utiliser votre talent divin au profit de la science ».

Il est probable que c'est par l'intermédiaire de Mistral que Podhorszky a fait la connaissance de Paul Mariéton qui, comme chancelier du Félibrige et directeur de la *Revue félibrienne*, a déployé à Paris une activité intense en faveur de la cause provençale. Sous ce rapport, un article d'un journal hongrois² publié à propos de la mort de Podhorszky survenue en 1891, donne les renseignements suivants : « Les illustres représentants du monde savant français allaient souvent le voir même dans les derniers temps. Il était particulièrement estimé par les félibres, puisque le savant hongrois s'occupait aussi de la langue provençale. Ses meilleurs amis étaient Mistral, le célèbre poète de Provence, et Mariotto (Mariéton), secrétaire du Cercle félibréen. Ce dernier a reçu les dernières volontés du défunt, et c'est lui qui a eu la délicate mission d'apprendre la mort de Podhorszky à son fils, enseigne de vaisseau à Pola. »

L'auteur de cet article parle ensuite brièvement du legs

(1) *Budapesti Hírlap* (Journal de Budapest, 30 mai 1909).

(2) *Budapesti Hírlap*, 1891, n° 245.

de Podhorszky et mentionne que son fils qui a assisté à Paris à l'enterrement de son père, a remis sa précieuse collection de livres et de manuscrits à Mariéton en l'auto-risant à conserver tout ce qui se rapportait à la langue et à la littérature provençales. C'est ainsi qu'une partie des livres et des manuscrits du linguiste hongrois se trouvent au Musée Calvet d'Avignon, don direct de Podhorszky, qui passa à Mariéton sa vie durant.

Parmi ces manuscrits : lettres, cartes en français, en allemand et en hongrois, notes diverses d'art, de littérature et de linguistique, il n'y a pas de lettres de Mistral, mais il y a quelques documents qui nous intéressent¹. Sur une carte « Mme veuve J. David salue M. Podhorszky et elle est heureuse de voir que d'anciens amis ne l'oublent pas et surtout que M. Mistral s'occupe de ses articles ». Selon la note suivante Podhorszky a étudié *Le Trésor du Félibrige* de Mistral : « Je veux parcourir *Le Trésor du Félibrige* pour y faire la recherche des noms antiques des arbres et des fleurs qui s'y trouvent comme dans un herbaire (*sic!*) vivant. Si mon écriture n'était pas illisible, étant couchée par le temps hyperboréen, je pourrais vous envoyer *L'Atlantide*² en original où les mots que je crois ligures sont marqués à l'encre rouge. » Le tout fut probablement le brouillon d'une lettre à Mistral ou à un linguiste.

Dans l'ouvrage de Critobule (Eugène Vial), intitulé *Paul Mariéton d'après sa correspondance* (Paris, 1920), il y a aussi quelques passages relatifs aux rapports de Podhorszky avec Mistral et Mariéton. Il ressort de ce livre que Mistral a prié un jour Mariéton de voir de sa part à Paris le savant hongrois, et qu'à l'issue de cette visite Mariéton a noté dans son journal : « Ce vieillard, réfugié polonais qui vit à Paris..., est un des plus forts linguistes de son temps ; il s'occupe de réunir dans un *Dictionnaire préhistorique* tous les mots qui ne pouvant rentrer dans aucune des plus anciennes langues connues (chinois, sanscrit, égyptien) sont, suivant son expression « les mots de l'âge de pierre, de vrais blocs erratiques d'une période

(1) Je dois ces renseignements à M. F. Mistral (neveu) qui a bien voulu consulter le legs Podhorszky au Musée Calvet.

(2) Ce fut sans doute la célèbre épopée du poète catalan Jacinto Verdaguer.

diluvienne ». « Mariéton sera un des fidèles du vieux savant dont il entourera de son mieux la vieillesse malheureuse. » (I^{er} t., p. 243.)

Dans le passage cité Podhorszky figure comme un « réfugié polonais ». C'est peut-être à cause de son nom slave que Mariéton parle de lui comme d'un « Polonais » à moins qu'il ne l'ait confondu avec Paderevsky, l'ami polonais de Mistral. Ce qui est sûr, c'est que Podhorszky, fils d'un pasteur protestant de Haute-Hongrie, était et s'avouait toujours Hongrois et qu'ainsi, comme tel, il était reçu et assisté des Hongrois de Paris.

Sur la mort et le legs du vieux savant on trouve dans le livre de Critobule les détails suivants : « Le vieux savant Podhorszky était mort tristement et solitairement, à la fin d'août, dans la chambre qu'il occupait, rue Racine, à l'Hôtel des Etrangers. Son fils envoya à Mariéton comme un des meilleurs amis de son père, tous les livres et papiers de celui-ci ; des notes éparses, écrites à l'aide de tous les alphabets connus et malheureusement inutilisables, quelques volumes et surtout de très nombreux exemplaires de petites bibles brochées publiées en deux cent quatre-vingt seize langues ou dialectes, par la Société Biblique anglaise et étrangère. C'était sur ces brochures que Podhorszky travaillait, chacune d'elles était couverte d'annotations dans les marges. » (II^e t., p. 28.)

Selon l'article déjà cité de Forster, Podhorszky aurait passé en juin 1890 huit jours en compagnie de Mistral dans le manoir du Saix de Mariéton, situé à quelques kilomètres de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain. Critobule rendant compte du séjour de Mariéton en Saix en été 1890 (I^{er} t., p. 310) ne dit rien d'une visite de Mistral et de Podhorszky.

*
* *

C'est par l'intermédiaire de Podhorszky que Mistral connut Hugo Meltzl (1846-1908), professeur de littérature allemande à l'Université hongroise de Kolozsvár (aujourd'hui Cluj). Meltzl fut fondateur et directeur d'une petite revue polyglotte de littérature comparée, intitulée *Acla Comparationis Litterarum universarum*. C'était un essai curieux par lequel Meltzl devançait les revues allemandes,

françaises, etc. de ce genre, aussi peut-on le considérer comme un des précurseurs de la littérature comparée qui, sans avoir des idées encore arrêtées sur la nature et la méthode de cette branche de l'histoire littéraire, eut le mérite d'un pionnier et qui réussit à grouper autour de ses *Acta* un certain nombre d'hommes distingués des pays les plus divers, comme Amiel, Avenarius, Cannizzaro, Cassone, Scherr, W. Schott, Teza, etc.

Podhorszky était un collaborateur fervent de la revue de Meltzl ; outre la ressemblance de leurs idées et de leurs aspirations, ils étaient rapprochés par leur caractère plus ou moins excentriques, et par le fait que tous les deux pouvaient appliquer à eux-mêmes le proverbe : *Nemo propheta in patria sua*.

On trouve deux publications de Mistral dans la revue de Meltzl. La première est le sonnet intitulé *Au Miejour*¹, accompagné de la traduction en français de Mistral et de celle en allemand de Meltzl. C'est le même sonnet qui se trouve au début du premier volume du *Trésor du Félibrige* paru en 1878. C'est grâce à l'intervention de Podhorszky que Mistral en a autorisé la publication dans la revue de Kolozsvár, comme l'atteste la note suivante de Meltzl : « Herrn L. Podhorszky freundlicher Vermittlung verdanken unsere Leser dieses prachtvolle Sonnet. »

A partir des numéros suivants Mistral figure constamment parmi les collaborateurs de la revue, dans laquelle il a encore publié un *Avis sur la prononciation provençale*².

Cet « avis » commence par les mots suivants : « Afin d'aider le lecteur étranger à la langue provençale à lire le texte de Petőfi, nous allons dire ici brièvement en quoi la prononciation provençale diffère de la prononciation française. » Le texte de Petőfi auquel Mistral fait allusion, est la traduction provençale du *Fou*, une des poésies les plus puissantes du poète hongrois, que nous trouvons quelques pages plus loin dans le même numéro de la revue. Cette traduction fut l'œuvre de Jean Monné, ami et disciple du poète de Maillane. C'est Mistral qui a appelé l'attention de ce félibre de Marseille sur Petőfi. Nous le savons par une

(1) Année 1897, p. 87-88.

(2) Année 1884, p. 19-20.

lettre de Mistral, écrite en 1880 à Podhorszky, que ce dernier a dû communiquer à Forster en 1880. « Cette fois, dit Mistral dans cette lettre, vous venez de m'envoyer le puissant dithyrambe (*Le Fou*) de votre grand poète Petőfi : je n'ai pas le temps de le traduire, mais je confie ce travail à un de nos meilleurs stylistes et je crois que vous serez satisfait du résultat. »

Il est donc certain que Mistral qui, comme nous le verrons, a sympathisé avec les héros de la Guerre d'Indépendance hongroise de 1848-49, a connu le nom de Petőfi et il est possible qu'il ait lu quelques-unes de ses poésies dans la traduction de ses admirateurs français.

A ce propos il ne sera pas peut-être sans intérêt de citer les passages suivants d'une lettre de Mme de Coudekerque-Lambrecht, née Kiss de Nemeskér :

Louis Podhorszky était un ami de mon père. Il fit plusieurs séjours à Paris et venait constamment dîner chez mes parents... J'avais une grande admiration pour lui. Je me souviens parfaitement qu'il me dit un jour : « On ne se doute pas que la célèbre *Chanson de Magali* fut inspirée à Mistral par une petite poésie de Petőfi dont la traduction lui est parvenue je ne sais comment. Je ferai bientôt la connaissance de Mistral, et je le questionnerai. C'est un de ses amis qui m'a donné ce renseignement, mais je veux le préciser pour le faire savoir chez nous ».

La « petite poésie » de Petőfi, dont il s'agit dans cette lettre, est une chanson très connue du poète hongrois (*Fa leszék... Je serai l'arbre...*), qui a en effet pour sujet le même motif que la *Chanson de Magali*. C'est le thème des « variations » ou des « métamorphoses », que, plus ou moins modifié, on retrouve dans toutes les poésies populaires¹, et qui remonte probablement à la poésie grecque². Mistral a imité non pas la chanson de Petőfi, mais

(1) François Vidal : *Magali. Ses paroles et sa musique, ses traductions et imitations* (La Revue Félibréenne, Paris, 1885). V. encore sur ce sujet : Albert Maass : *Allerlei provenzalischer Volksglaube nach F. Mistral's « Mirèio » zusammengesetzt*, Berlin, 1896, p. 61-64. Emile Ripert : *Mireille, mes Amours...*, Paris, 1930, p. 229-231. Jaroslav Vrchlický : *Hostem u. Basníku.*, Prague, 1891 (Notes sur la traduction tchèque de la *Ch. de Magali*).

(2) « ... l'idée de cette romance est née sur les bords de la Méditerranée, qui ont encore les traces de la civilisation hellénique. Nous nous plaisons à penser que cette heureuse idée, venue de la Grèce en France, sera allée avec les Roumains de la Macédoine, jusqu'aux rives du Danube. Aussi la gracieuse reine et félibresse Carmen

une chanson populaire de Provence, comme il dit lui-même : « je fis cette aubade sur le thème d'une vieille chanson, que tous savaient à l'époque de ma jeunesse : *Margarido ma mio, Margarido, mis amour...* »¹.

C'est aussi par l'entremise de Podhorszky que le baron Jules Forster fit la connaissance de Mistral. En 1899, Forster passa plusieurs mois à Paris pour y faire des recherches historiques concernant les rapports de Béla III, roi de Hongrie, avec la France. En mai, il alla voir Mistral à Maillane et demanda au poète de traduire pour lui en français un poème de Peire Vidal où ce troubadour a chanté l'hospitalité qu'il avait reçue en 1198 à la cour du roi Emeric. Mistral déclina poliment cette demande et c'est Paul Meyer qui se chargea de la traduction du poème en question.

En 1909, à propos du cinquantenaire de *Mireille* et de l'inauguration de la statue du poète à Arles, Forster consacra un article élogieux à Mistral en rappelant les souvenirs de la visite qu'il lui a rendue en 1899². « Il y a juste dix ans, au mois de mai, j'ai pu saluer Mistral dans son nid ancestral, dans sa maison située à l'extrémité du village de Maillane. C'est une simple villa entourée d'un petit jardin. En traversant ce jardin, j'allais adresser la parole à une femme qui se tenait sur le seuil de la porte, lorsqu'un chien sauta sur mes épaules. C'était Paniperda, le chien favori de Mistral qui me recevait d'une façon si peu hospitalière. Ce garde méfiant me lâcha aux premières paroles de son maître qui vint au-devant de moi en me faisant des excuses. » Forster raconte ensuite que Mistral le reçut très aimablement : il avait alors soixante-neuf ans, et, malgré son âge avancé, il était vif, actif, enjoué et il s'amusait des journalistes indiscrets qui, quelques mois auparavant, lorsqu'il était souffrant, lançaient déjà la nouvelle de sa mort. Il amena entre autres la conversation sur la situation des Roumains en Hongrie et demanda à

Sylva en a-t-elle fait un conte charmant en prose roumaine, sous le titre de la *Grotte Jalométra*, conte qui retrace idée par idée, les nombreuses transformations de notre légende. • Vidal : art. cité, p. 205.

(1) Vidal, art. cité, p. 202.

(2) F. Gy : *Mistral (Vasárnapi Ujság, 1902, n° 21)*, illustré de cinq gravures dont quatre représentant la maison de Mistral et une le poète lui-même.

son visiteur comment le peuple hongrois, ami fervent de la liberté, qui a fait la Révolution de 1848-1849, fût capable d'opprimer les Roumains. L'historien hongrois essaya de réfuter ce qu'il y avait de faux et d'exagéré dans la propagande anti-hongroise des Roumains.

* * *

Un admirateur fervent de Mistral et de la poésie provençale fut Victor Vajda (1835-1916) qui, après avoir collaboré à plusieurs journaux et revues de Budapest, fut professeur à Kecskemét. C'était un homme instruit, universel et distingué, un « vrai grand seigneur » qui voyageait beaucoup à l'étranger. Il aimait surtout le Midi de la France : la Riviera et la Provence, et c'est ainsi qu'il est devenu lecteur enthousiaste de la poésie de Mistral. Il fut le premier Hongrois qui ait appelé l'attention de ses compatriotes sur le Félibrige dans son livre intitulé *Délszaki ég alatt (Sous le Ciel du Midi)*, paru en 1884. Dans un chapitre de cet ouvrage (*A nap országán át, A travers le pays du soleil*), il décrit les curiosités de la Provence, il en résume l'histoire, puis il continue ainsi : « La poésie provençale s'est tue, mais non pas la langue provençale qui, plus ou moins transformée, est toujours parlée par les habitants de la Provence et du Languedoc... Ce peuple à l'esprit vif et alerte aime le français, mais il aime particulièrement son dialecte dont il se sert dans la vie ordinaire, et il l'aime d'autant plus que, depuis 1854, la littérature de cette langue pousse des fleurs nouvelles et peut se glorifier de poètes tels que le grand Mistral, Roumanille, Aubanel, Mathieu, Tavan, etc., qui ont rendu célèbre la littérature du Félibrige à l'étranger même. » Il continue sur ce ton l'éloge de l'œuvre de Mistral et de ses adeptes sans oublier de souligner les dangers que ce mouvement lui semblait recéler pour l'unité politique et morale de la France.

C'est donc en 1883 que Vajda a visité pour la première fois la Provence où il retournera à plusieurs reprises (en 1894, 1900, 1902). En 1900, il publia dans le journal *Kecskemét* plusieurs articles sur la Provence et consacra une étude à la *Mireille* de Mistral. Pendant ses voyages en Provence il alla voir une ou deux fois Mistral à Maillane.

D'après une lettre de Mistral, que je citerai plus loin, Mistral avait des « rapports littéraires » avec ce professeur hongrois. Une lettre que j'ai reçue du fils de Vajda, M. E. Vajda, nous donne quelques renseignements à cet égard, sans préciser en quoi consistaient ces « rapports ». « Mon père, disait-il, était enthousiaste non seulement de la langue et de la poésie provençales réformées par Mistral, mais aussi de la personnalité captivante du grand poète avec qui il échangeait des lettres et qu'il alla voir, si je ne me trompe, deux fois dans son foyer. Vers 1890 il traduisit en hongrois quelques-uns de ses poèmes. Il me semble que leur dernière entrevue eut lieu en 1913 ».

* * *

Un cinquième Hongrois qui se lia avec Mistral, fut le romaniste Maurice Hernádi. C'est lui qui écrivit l'histoire des littératures provençale et catalane dans *L'Histoire littéraire universelle* rédigée par le professeur Gustave Heinrich. Avant d'écrire cette étude, Hernádi, en savant consciencieux, fit en 1902 un voyage en Provence et au nord de l'Espagne : sur la base d'expériences personnelles il voulut connaître la terre provençale et catalane, et surtout il désira faire la connaissance de Mistral. Un des souvenirs de ce voyage « littéraire » est un curieux album de photographies faites par Mme Hernádi, qui porte le titre : « Les Hernádis en Provence. » Trois de ces photographies furent prises à Maillane ; la première représente la grand'rue, la deuxième l'église de ce village, sur la troisième on voit Mistral dans son jardin. C'est cette dernière photographie qui fut reproduite dans l'étude de Hernádi.

Sur les relations de Mistral avec son mari, Mme veuve A. Hatvani m'a donné les renseignements suivants :

Notre amitié avec Mistral était très intéressante et très chaleureuse, mais de courte durée et se borna, pour ainsi dire, au contact personnel que nous eûmes en lui rendant visite, lorsque nous voyagions en Provence. Mais nous n'avons jamais oublié ces rapports et lorsque le poète avait un parent ou un ami venant à Budapest, il ne manquait pas de nous l'adresser. Je n'ai pas souvenir d'une correspondance suivie.

*
* *

Enfin il nous reste à nommer comme admirateur hongrois de Mistral Jean SZÉPLAKI, directeur en retraite de l'Académie hongroise de commerce de Kolozsvár, auteur de l'étude la plus étendue et la plus complète qu'on ait écrite en hongrois sur le Félibrige. Les cours de Paul Meyer à Paris et de Léon Clédat à Lyon avaient éveillé l'intérêt de Széplaki pour la langue et la littérature provençales. Il se rendit pour la première fois en 1893 en Provence où il retournera en 1901, en 1910, et en 1925. En 1910, il passa un été entier avec sa famille à Saint-Rémy. Pendant ses séjours de Provence, il eut l'occasion d'apprendre le provençal, de connaître Mistral et les autres félibres.

Dans la préface de son livre¹ Széplaki explique ainsi son but : poussé par l'amour de la langue et de la littérature provençales, il voulut écrire un ouvrage de vulgarisation pour le public hongrois. Sa tâche fut facilitée par le secours bienveillant que lui prêtèrent Mistral, Marius Jouveau, Edouard Marrel, ainsi que Mme Roumanille et sa fille : Mme Jules Boissière.

L'ouvrage de Széplaki se compose de sept chapitres. Dans les deux premiers il étudie l'histoire de la poésie provençale depuis le moyen âge jusqu'à Roumanille, puis il consacre trois chapitres à Roumanille, à Mistral et à Aubanel et enfin dans les deux derniers chapitres il fait connaître l'organisation et l'activité du Félibrige contemporain. Dans le chapitre relatif à Mistral, où l'auteur décrit la maison du poète, on lit le passage suivant : « L'ornement de cette maison est la femme aimable du poète qui avec son mari m'a reçu de la façon la plus avenante, lorsqu'en 1910, au mois d'août, je suis allé les voir avec ma famille. Mistral a parlé alors avec enthousiasme de Louis Kossuth et il a vidé son verre à la Hongrie. »

En souvenir de ces relations avec Mistral, Széplaki garde avec piété huit lettres du poète, écrites en français ou en provençal, des cartes postales, des cartes de visite reçues de lui et plusieurs œuvres dédicacées.

Comme autrefois le comte Jean Fekete de Galántha à

(1) *A provençal Felibrek* (Les Félibres de Provence), Kolozsvár, 1911.

Voltaire, Széplaki a envoyé à Mistral du vin de Tokaj le 8 septembre 1910 à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. En revanche, le poète lui a fait présent d'un exemplaire des *Iles d'Or* portant cette dédicace : « Au D^r Jean Széplaki en bon souvenir et cordial remerciement de son royal et délicieux vin de Tokaj, doré comme nos *Iles d'or*. » Un exemplaire de *Nerto* porte cette dédicace provençale : « A Moussu lou professour Széplaki, en remembranço per l'Oungrio. F. Mistral. Maillane (Bouches-du-Rhône) d'avoust 1910. » Le fait que Mistral écrivant au professeur de Kolozsvár s'est servi souvent du provençal, prouve qu'il a apprécié son savoir en fait de provençal. Mistral a écrit généralement ses lettres en français, il considérait le provençal comme une langue sacrée, et il n'a écrit dans cette langue qu'à ses amis intimes et à ceux qu'il supposait la savoir à fond.

Il y a deux des lettres adressées par Mistral à Széplaki qui méritent d'être citées ici. Voici la première :

Maiano (Prouvènço) 21 de novèmbre 1910.

SEGNE SZÉPLAKY,

Vous autorise bèn voulountié à tradure en lengo oungreso moun pouèmo de Nerto emai de iéu tout autre puemo que vous fara plesi. La perfèto couneissènço de noste parla prouvençau que vosto letro me demonstro, autant que ma vièio simpatio pèr la nacioun d'Oungrio, soun li resoun amistouso que me rëndon urous de vous avé per interprète.

Zóu dounc à l'obro, bèl ami — e vivo l'Oungrio ! emé nosti salut e mis óumage à vosto gènto damo, recaupès l'expressioun de mi sentimen afeciouna.

F. MISTRAL.

Dans cette lettre Mistral autorise Széplaki à traduire *Nerto* en hongrois. Il le fait volontiers, comme il le dit, à cause de la sympathie qu'il éprouve envers la nation hongroise et il espère que Széplaki sachant parfaitement le provençal sera le digne interprète de son œuvre en hongrois.

Et voici une lettre de Mistral où il félicite Széplaki à propos de son livre sur le Félibrige :

Maillane (Provence), 18 mai 1911.

CHER MONSIEUR,

Je m'empresse de vous faire mes compliments et remerciements pour votre excellent travail *A provençal Félibrek* en l'honneur de la

renaissance provençale. Par les noms propres qui émergent de vos pages maggiars je puis juger de l'étendue et de la véracité de vos recherches, de leur très sérieuse et complète documentation. Aussi, sur l'invitation du bon félibre Marrel, justifiée amplement par votre historique du Félibrige, j'ai présenté au bureau du Consistoire félibréen votre candidature au titre de Soci et je ne crois pas me tromper en vous annonçant qu'elle sera acclamée par l'assemblée de Santo-Estello qui aura lieu ce prochain 4 juin, à Montpellier.

Recevez, cher futur collègue, pour l'honneur que vous m'avez fait dans votre brochure, l'expression de mes sentiments reconnaissants et de mon bon souvenir.

F. MISTRAL.

Enfin je cite le passage suivant d'une lettre datée du 29 mai 1911 :

J'avais eu dans le temps des rapports littéraires avec M. Victor Vajda, professeur à Kecskemét (Hongrie) et avec M. Maurice Hernádi, de Budapest, où vit encore sa veuve (Andrássy-ut 96.), qui m'avait offert un magnifique album de photographies provençales.

Il est curieux qu'il ait oublié de mentionner dans cette lettre le plus ancien et le plus intime de ces correspondants hongrois : Louis Podhorszky.

*
*
*

Il y a même un peintre hongrois qui fut attiré à Maillane par la renommée de son grand fils¹. C'était R. Zubricky qui, en 1908, alla voir Mistral dans son village. Il y fit alors plusieurs tableaux dont deux furent exposés au Salon d'Automne de 1908. L'un représentait le jardin de Mistral avec le poète lui-même, l'autre « l'ancienne demeure » de Mireille (c'était probablement le Mas du Juge, maison natale du poète située aux environs de Maillane).

*
*
*

En ce qui concerne les traductions hongroises des œuvres de Mistral, il est naturel que, comme dans tous les pays, en

(1) Forster : art. cité du *Vasárnapi Ujság*.

Hongrie aussi, c'est *Mireille* qui ait surtout tenté les traducteurs. Quatre écrivains hongrois se mirent à la traduction de ce chef-d'œuvre. Le premier d'entre eux fut I. Hajós, un écrivain oublié aujourd'hui, qui, après avoir fait ses études à l'Université de Budapest et après avoir collaboré à des journaux et revues de Budapest, se retira à la campagne et s'adonna à l'agriculture, ce qui ne l'empêcha point d'écrire dans sa solitude champêtre des vers, des études littéraires et artistiques et de traduire en hongrois des poètes étrangers. C'est ainsi qu'il traduisit *La Chanson de Magali*, de Mistral, présentée le 17 décembre 1902 dans la Société Kiszaludy et publiée en 1903 dans une revue hongroise (*Budapesti Szemle, Revue de Budapest*) et dans son recueil de poésies intitulé *Ekém mellől (En suivant ma charrue)* et l'année suivante dans les *Annales de la Société Kiszaludy*. En y joignant un autre fragment de *Mireille* et en indiquant que, pour l'année 1906, il espérait achever la traduction complète de l'épopée de Mistral, Hajós prit part en 1903 à un concours de la Société Kiszaludy, mais, son nom étant connu des membres du jury, sa traduction n'a pu être prise en considération.

Nous ne savons s'il a achevé la traduction de *Mireille*, il est probable que sa mort prématurée l'a empêché de réaliser son dessein. Ce qui est certain, c'est qu'un hebdomadaire de Budapest (*Vasárnapi Ujság*) a publié en 1914 la traduction par Hajós d'un des poèmes de Mistral (*Az Arató halála, La Fin du Moissonneur, Les Iles d'or*). Dans le même numéro de cette revue il y a aussi un article intitulé *Mistral és magyar fordítója (Mistral et son traducteur hongrois)*. D'après cet article, Hajós « qui mourut il y a quelques années, fut un poète à la voix douce et un traducteur excellent, vivant retiré dans un petit village du comitat de Bihar, cultivant la terre hongroise, et qui, dans ses heures d'inspiration, chantait ses chagrins et ses plaisirs simples et purs ainsi que les beautés de la vie de campagne ou bien s'absorbait dans la lecture de ses poètes favoris... ; grand admirateur de Mistral, avec qui il entretenait une correspondance, il avait l'intention de traduire en hongrois son célèbre poème, *Mireille*. La plus grande partie de la traduction était achevée. »

L'auteur publie ensuite une lettre de Mistral écrite

en 1903 à Hajós et communiquée à la revue par Frédéric Riedl, un des amis du traducteur défunt. Voici le commencement de cette lettre :

Monsieur, vous m'avez fait un grand plaisir en m'annonçant votre projet de traduire *Mirèio* en hongrois. Dans ma jeunesse, en 1848, j'ai suivi avec enthousiasme les événements de la Révolution hongroise avec Kossuth, Görgei et les autres et j'ai touché votre histoire dans ma tragédie consacrée à la reine Jeanne. Comme poète lauréat de votre Académie et comme cultivateur de votre terre, vous êtes né pour sentir profondément ma poésie rustique et je vous accorde de tout mon cœur l'autorisation de publier la traduction de mon poème provençal...

Au bas de la lettre se lit la dédicace suivante : « Au traducteur de *Mirèio* en oungrés, I. Hajós, de tout cor, 1903. F. Mistral. »

Il y a encore quelque chose qui rapproche Hajós de l'auteur de *Mireille*. On sait que dans ses poésies narratives et descriptives, Mistral a peint de préférence la vie des laboureurs, des marins, des pêcheurs et des bûcherons de Provence : il a décrit leurs travaux, leurs mœurs et leurs traditions en voie de disparition. C'est l'exemple de Mistral qui a pu inspirer Hajós à écrire son recueil de poèmes intitulé *Ekém mellől (En suivant ma charrue)*, dans lequel il chante à son tour la campagne hongroise, son hameau entouré d'acacias, arbres caractéristiques de la Grande Plaine hongroise, les vignes folles de son porche, le vin de sa cave, ses prairies herbeuses et ses champs de blé pareils à des fleuves d'or. Si je ne me trompe, c'est Mistral qui lui a suggéré le titre même de son recueil. Il est vrai que ni l'un ni l'autre ne tenaient le manche de la charrue ; le poète hongrois était un « gros fermier », et le poète de Maillane n'était non plus ni un paysan, ni un pâtre comme ses premiers lecteurs de Paris l'avaient cru lors de l'apparition de sa *Mireille*, c'était un véritable homme de lettres, un *poeta doctus*, qui se comparait souvent à un laboureur et

(1) Il fut alors étudiant en droit à Aix et l'ardent républicain qu'il était dut être vivement impressionné par l'accueil enthousiaste que, malgré la défense du Gouvernement, la population de Marseille accorda en 1851 à Louis Kossuth.

qui a invoqué souvent sa charrue symbolique. Voici un exemple :

Emai ièu, en laurant — e quichant moun anchois,
 Pèr lou de Prouvènço ai fa ço que poudiéu :
 E, Dièu de moun pres — fa m'aguent douna la vois
 Dins la rego à geinouï vuei rênde grâci a Dièu.

En terro fin — qu'au sistre a cava moun araire ;
 E lou brounze rouman e l'or dis empeiraire
 Treluson au soulèu dintre lou blad que sort.

Au Miejour. Lis Isclo d'Or.
 Lemerre, p. 425.

*
 * *

La traduction hongroise complète de *Mirèio* fut l'œuvre d'André Gábor qui se fit remarquer comme Hajós en 1903 au concours de la Société Kisfaludy. Deux membres du jury proposèrent de décerner le prix à Gábor, mais, sur le rapport du troisième membre du jury, la Société en décida autrement et attribua le prix à une autre traduction, à celle d'une épopée finnoise faite par B. Vikár.

Cette traduction du chef-d'œuvre de Mistral parut d'abord dans les *Annales de la Société Kisfaludy* en 1905, puis, plus ou moins remaniée, précédée d'une introduction et accompagnée des notes, elle parut en livre en 1916. Même dans sa forme renouvelée, la traduction est loin d'être parfaite : le style est parfois lourd et prosaïque ; ce qui lui manque surtout, c'est la saveur populaire. On voit que le traducteur ne connaît pas assez la vie de campagne et, malgré tous ses efforts, il ne sait pas faire parler les paysans d'une façon assez naturelle et caractéristique. Les traductions de Hajós étaient beaucoup plus artistiques et il est à regretter qu'il n'ait pu achever son œuvre.

Malgré ses imperfections, la *Mireille* hongroise trouva un accueil favorable en Hongrie, plusieurs revues et journaux en publièrent des comptes-rendus et, grâce à elle, le public hongrois eut enfin l'occasion de connaître l'œuvre de Mistral dans une traduction hongroise assez soignée et assez agréable à lire. Un des comptes-rendus est remarquable : c'est celui du poète M. Babits qui compare *Mireille* à *Toldi*, la grandiose épopée du poète hongrois Jean Arany,

où il trouve plus de naïveté et de naturel ; à coup sûr les éléments descriptifs et ethnographiques y sont moins abondants, mais il est certain que la virtuosité de son style et de sa versification, de même que sa conception grandiose, digne d'Homère, font de *Mireille* un chef-d'œuvre immortel. La traduction de Gábor, quoique imparfaite, constitue donc un gain considérable pour la littérature hongroise, assez pauvre en traductions d'œuvres étrangères.

La traduction de *Mireille* fut un essai de jeunesse de Gábor, suivi d'œuvres de caractère tout différent : contes, romans, comédies, chansons. Après la chute du régime de Béla Kun, Gábor émigra à Vienne, puis à Berlin et enfin à Moscou. Dans une autobiographie¹ il se rappelle ainsi sa traduction : « J'avais dix-huit ans lorsque je traduisis la *Mirèio* de Mistral et *La Chanson de Roland*. C'étaient de grands travaux inutiles dont je me souviens avec respect. Moi seul, personne d'autre². » Dans une lettre écrite de Moscou le 31 mai 1933, il dit qu'il était étudiant à l'Université de Budapest, lorsqu'il traduisit l'épopée de Mistral et qu'à cette époque encore il n'avait aucune idée du caractère « romantico-réactionnaire » de cette œuvre et de son importance au point de vue des minorités nationales de la France. « Au moment de la traduction, continue-t-il ainsi, je ne m'étais pas mis en rapports avec Mistral. Plus tard, lorsque j'étais en France, j'aurais eu l'occasion d'aller le voir, mais alors je sentais déjà plus ou moins consciemment qu'il n'y avait presque rien de commun entre moi et l'œuvre de Mistral. »

Le troisième traducteur de *Mireille* fut le journaliste et poète Max Bródy, qui, en 1905, a publié le II^e chant de cette épopée dans la revue *A Hét (La Semaine)*. Le quatrième fut le poète Joseph Kun qui a traduit les quatorze premiers vers du I^{er} chant dans l'étude déjà citée de M. Hernádi sur la poésie provençale et catalane.

Quant aux autres œuvres épiques moins importantes de Mistral, il n'y en a aucune qui ait paru en traduction hongroise. Széplaki a traduit *Nerto*, mais il n'a pas trouvé

(1) *Száz Magyarok Könyve (Livre de cent Écrivains hongrois)*, Budapest, t. IV, p. 141-42.

(2) Il a tort : sa traduction, comme celle de Hajós, est citée par les bibliographes de Mistral.

d'éditeur, et, pendant sa fuite de Kolozsvár à la suite de l'occupation roumaine, le manuscrit de sa traduction comme la plupart de ses écrits a été mouillé et s'est détruit. A présent il traduit *Calendal* « pour son plaisir ».

En ce qui concerne les recueils de poésies de Mistral (*Les Iles d'or*, *Les Olivades*), I. Hajós, A. Gyulai, V. Mihelics et A. Holler en ont traduit quelques fragments. Depuis quelque temps un jeune poète, A. Holler prépare une anthologie des poètes de Provence anciens et modernes, qui contiendra une vingtaine de poèmes choisis de Mistral, de Roumanille et d'Aubanel.

*
* *

C'est donc en 1878 que le nom de Mistral est mentionné pour la première fois en Hongrie dans une revue philologique en rapport avec sa lettre relative à une traduction de Podhorszky. C'est aussi à partir de cette année qu'il est cité comme un des collaborateurs de la revue de Meltzl, où il a publié en 1879 un sonnet et en 1884 un petit article sur la prononciation provençale.

A peu près à la même époque, un poète catholique, le jésuite Coloman Rosty commença à s'intéresser à la poésie des félibres¹. Ce n'est pas Mistral, mais Roumanille, poète et éditeur des noëls provençaux, qui l'a particulièrement attiré. Sous le titre de *Szent Jászol Lantja* (*Poésie de la Crèche*), il publia en 1877 dans la revue catholique *Társulati Értesítő* (*Bulletin social*) une étude sur les chants de Noël de Provence.

Dans cette étude il fait l'éloge de Roumanille, restaurateur de la poésie religieuse provençale et indique que ce sont « les chants tendres et sans recherche » du recueil *Li Prouvençalo* de ce poète qu'il veut suivre et imiter dans sa poésie. Il a publié la traduction hongroise du poème intitulé *Li Crecho*, de Roumanille et d'autres noëls provençaux dans les revues *Társulati Értesítő* et *Magyar Sion* ainsi que dans son recueil de poésies intitulé *Magyarok Védasszonya* (*Patronne de la Hongrie*) (Kalocsa, 1903). Il a écrit lui-même des noëls dans lesquels il a essayé de rendre la

(1) K. Timár : *Rosty Kálmán*, Kalocsa, 1932.

naïveté et le charme des chants de Provence et a encouragé un autre poète catholique, E. Csicsáky¹ à cultiver ce genre².

Ces premières tentatives avaient éveillé peu d'écho en Hongrie, et à cette époque il y avait encore peu de Hongrois qui aient connu le nom de Mistral et de ses adeptes. Ceux qui voyagent vers ce temps-là en Provence, comme Ch. Zilahy³ et F. Maszlaghy⁴, et qui s'extasient sur « cette terre sacrée de l'histoire et de la poésie » (Maszlaghy consacre un chapitre entier de son ouvrage aux troubadours et aux cours d'amour) ne semblent pas se douter de l'existence de Mistral et des félibres.

Le premier voyageur hongrois qui, en décrivant la Provence, ait attiré l'attention de ses lecteurs sur Mistral et le Félibrige, fut, comme nous l'avons vu, Victor Vajda.

C'est seulement à partir de 1900 que se manifestent un intérêt et une sympathie plus ou moins large envers Mistral. C'est l'époque, où en Allemagne aussi, grâce aux travaux de romanistes distingués, la poésie félibréenne a acquis une grande réputation. Un des principaux promoteurs de ce mouvement provençalais fut le professeur Koschwitz qui édita en 1894 sa *Grammaire historique de la Langue des Félibres*; la même année, il prononça comme recteur de l'Université de Berlin son discours inaugural intitulé *Über die provenzalischen Féliber und ihre Vorgänger*; en outre il publia en 1900 la meilleure édition critique et commentée de *Mireille*. En 1900, parut la traduction allemande de *Mireille* par Bertuch, une traduction parfaite en vers qui contribua beaucoup à répandre la célébrité de Mistral en Allemagne et qui fut trois fois rééditée. En 1899, N. Welter fit paraître sa monographie intitulée *Frédéric Mistral, poète de Provence*.

Il est certain que tous ces livres allemands consacrés à Mistral et aux Félibres ont trouvé des lecteurs non seu-

(1) Il a traduit un Noël de Daudet et un de Reboul, tandis que A. Gyulai a traduit un Noël d'Aicard.

(2) Le poète tchèque S. Bouska est aussi ami fervent des Noëls de Provence. Il a publié en 1927 un recueil illustré de Chants de Noël de Provence, intitulé *Provençalske Koledy*.

(3) *Kirándulás Provence-ba. (Excursion en Provence.)* Sept feuillets du journal *Magyar Szó* (Presse hongroise), 1863.

(4) *Dél-Franciaországól (Au Midi de la France)*, Budapest, 1875.

lement en Allemagne, mais aussi à l'étranger. En Hongrie aussi on connaissait ces ouvrages et on citait volontiers un passage d'une étude de Hermann Grimm¹, dans lequel il compare Petőfi à Mistral : „Nur ein Dichter erreicht ihn (Petőfi) und steht vielleicht über ihm : Mistral, dessen *Mireille* wie aus den Lippen Homer's zu tönen scheint. Petőfi, Mistral, Goethe, Shakespeare und Homer erscheinen mir manchmal wie die wiederkehrende Verkörperung eines einzigen Dichters. Das ist der grosse Urdichter der Menschheit.“

A partir de 1900, les historiens littéraires et les critiques hongrois s'occupent assez fréquemment de Mistral, ils publient sur lui dans les revues et les journaux de Hongrie des études, des notices biographiques ou critiques. La plupart d'entre eux sont remplis d'admiration pour la personnalité et l'œuvre de Mistral, d'autres sont prudents et réservés : ils croient que la création puissante de Mistral ne repose pas sur des bases assez solides et, tout en appréciant son activité et son idéalisme, voient l'avenir de la poésie provençale très incertain.

Le plus important des travaux consacrés alors à Mistral est une étude de Louis Kropf intitulée *Le Poète de la Provence*². A propos de l'ouvrage de Welter, Kropf passe en revue l'activité littéraire de Mistral sans partager l'enthousiasme du critique allemand envers lui. Il n'hésite pas à reconnaître que malgré ses graves défauts, la *Mirèio* de Mistral « est un chef-d'œuvre... et mérite incontestablement les compliments et les éloges innombrables dont elle était l'objet, » mais « l'intrigue de *Calendau* est bizarre et sa composition décousue », « *Nerto* et *Lis Isclo d'Or* ne sont que des choses gentilles ». Comme historien l'auteur ne peut pas pardonner à Mistral la falsification des faits historiques dans sa tragédie consacrée à la reine Jeanne, et, que, pour son but poétique, il a représenté le roi André et les Hongrois de son entourage comme des barbares antipathiques³.

(1) *Johanna Ambrosius, Deutsche Rundschau, 1895.*

(2) *Budapesti Szemle (Revue de Budapest), 1900.*

(3) Selon la communication de M. Z. Baranyai, ce drame de Mistral a attiré sur la Hongrie l'attention de Charles de Bigault de Casanove, traducteur de deux œuvres marquantes de la littérature hongroise : *Le Ban Bánk*, de Katona, et *La Tragédie de l'Homme*, de Madách.

Un des plus fervents admirateurs de Mistral fut l'éminent essayiste et critique E. Péterfi. C'était un homme très cultivé, véritablement universel, qui connaissait et goûtait en original tous les chefs-d'œuvre des littératures antiques et modernes. Il appréciait toute la saveur des poésies de terroir, et Mistral l'avait enthousiasmé, comme l'attestent les lignes suivantes d'un de ses amis intimes : « En septembre il (Péterfi) passa quelques jours à Tâtrafüred. Ce fut un spectacle inoubliable pour ses amis qui l'accompagnaient : transporté par son propre feu, lâchant la bride aux agitations de son âme, il récitait dans la sapinière odorante, éclairée par le soleil, le 1^{er} chant de son poème favori, de la *Mirèio* de Mistral. C'était le dernier flamboiement de son enthousiasme ancien¹. » Péterfi avait une âme inquiète, tourmentée et déséquilibrée sur laquelle le calme, l'harmonie et la sérénité de l'épopée de Mistral semble avoir exercé un attrait particulier.

Nous trouvons une critique peu enthousiaste de *Mireille* dans le rapport d'A. Radó rendant compte du résultat du concours déjà mentionné de la Société Kisfaludy². D'après Radó, l'épopée de Mistral n'appartient pas aux chefs-d'œuvre de la littérature mondiale et le fait qu'elle a éveillé un si vif intérêt même au delà des frontières de la France, doit être attribué non pas à sa valeur absolue, mais à ce qu'elle a été écrite en provençal. « Le but de Mistral — dit Radó — de montrer sous tous les rapports les mœurs, les légendes, les superstitions, etc., populaires de la Provence, arrête continuellement la marche du récit assez maigre et la mise au premier plan de cette tendance pour ainsi dire « folkloristique » nuit beaucoup à l'effet de l'œuvre. »

En 1906, le poète André Ady a écrit un article intitulé *Ibsen et Mistral* dans le journal *Budapesti Napló* (*Journal de Budapest*)³. Mistral avait alors soixante-seize ans, et, dans le cimetière de Maillane, il avait fait édifier son monu-

(1) F. Riedl : *E. Péterfy* (*Annales de la Société Kisfaludy*), t. XXXV, p. 1902. — La scène décrite par R. se passa en 1899 ; deux mois après, le 5 novembre, Péterfy s'est suicidé.

(2) *Kisfaludy-Társaság évlapja* (*Annales de la Société K.*) 1905, p. 207.

(3) V. l'article de l'auteur intitulé *Mistral et le poète hongrois André Ady* (*La Revue des Pays d'oc*), 1933.

ment funéraire, copie du pavillon de la reine Jeanne. C'est à propos de la construction de ce mausolée que, de sa manière originale et rapsodique, le poète hongrois opposa Mistral, poète du Midi latin, à Ibsen, poète du Nord germanique. « Mistral et Ibsen — écrit-il — étaient le Midi et le Nord, le Oui et le Non... Le Midi a triomphé de nouveau : Ibsen est déjà mort et Mistral vit encore... La bouche d'Ibsen était amère ; il finit sa vie en maudissant... Mistral mourra en bénissant la vie... Il n'y a jamais eu d'ennemis aussi acharnés que ces deux poètes... La plupart des pèlerins qui font le douloureux chemin de la vie, partagent l'optimisme de Mistral... il rajeunit l'âme vieillie de l'homme d'aujourd'hui. C'est peut-être la mission des races latines... elles sont les fanatiques de la vie. *Humanité, Justice, Beauté* : elles y croient comme à des choses vivantes. Mistral est le poète de cette touchante naïveté humaine... il est l'Anti-Ibsen de notre époque. »

Il faut ranger parmi les admirateurs hongrois de Mistral le piariste Albin Körösi. Ce sont ses études de littérature catalane qui éveillèrent son intérêt pour Mistral et le Félibrige. Vers 1907-1908, il s'occupait de Mistral et de sa *Mireille* qu'il lisait dans la traduction de Bertuch et qui fit une profonde impression sur lui. Dans un poème intitulé *Renaissance de la poésie des troubadours*, paru en hongrois et en allemand¹, il a chanté les félibres de Provence et de Catalogne et dans une étude consacrée aux Jeux Floraux² il a fait connaître l'activité de Mistral et de ses compagnons.

Körösi, membre de l'Académie de Madrid et de celle de Barcelone, qui se lia avec plusieurs écrivains espagnols et catalans, ne connut pas Mistral, mais il était en relation intime avec un félibre d'Auvergne, ami de Mistral, le duc

(1) *Drittes Jahrbuch der Kölner Blumenspiele*, 1903, p. 179-80. Voici une des strophes de ce poème :

*Am Llobragat und Ebro schuf sie wieder
Ein Rubió y Ors und Balaguer.
Mistral in der Provence singt ihre Lieder
Mit Roumanille und Aubanel so hehr,
Und in der Stadt am Rhein hat das Leben
Den Blumenspielen Fastenrath gegeben.*

(2) Parue en hongrois dans le *Kath. Szemle (Revue cath.)* 1908 et en allemand dans la *Zehntes Jahrbuch der Kölner Blumenspiele*, 1909.

de la Salle de Rochemaure, qui prit part en 1907 aux Jeux Floraux de Cologne où il remporta un prix de la ville de Presbourg pour son récit ayant pour héroïne Sainte-Elisabeth de Hongrie¹. La même année, il vint en Hongrie pour assister aux fêtes jubilaires de la sainte à Presbourg d'où il se rendit à Budapest. Deux ans après, il revint en Hongrie et, dans la Société Saint-Etienne, il fit une conférence sur son grand compatriote, le pape Sylvestre II².

Dans son ouvrage intitulé *Du Danube à la Sprée*, La Salle a consacré trois chapitres sympathiques à la Hongrie. Dans un de ces chapitres il rend compte des fêtes de sainte Elisabeth et il mentionne qu'il a reçu du Conseil municipal de Presbourg une statuette en argent de la reine Marie-Thérèse, comme prix destiné aux Jeux Floraux de Toulouse³.

La plus importante des notices nécrologiques qui parurent à propos de la mort de Mistral en 1914⁴ dans les journaux et les périodiques de Hongrie, est celle de G. Király (*Budapesti Szemle, Revue de Budapest*). « Il vivait comme un prince — dit-il de Mistral — dans sa maison de Maillane et c'est avec la même grâce et avec la même

(1) Mentionnons en passant qu'à l'exemple de Cologne, la ville de Presbourg a arrangé en 1908 les Jeux Floraux de Presbourg, dont l'archiduchesse Stéphanie (comtesse Lónyay) fut la reine et le prévôt Komlóssy l'initiateur et l'organisateur. On sait que les plus anciens Jeux Floraux sont ceux de Toulouse, fondés au xiv^e siècle et suivis peu après par ceux de Barcelone. Le fondateur des Jeux Floraux de Cologne fut l'écrivain allemand hispanisant Jean Fastenrath (1839-1908) à qui les Jeux Floraux de Barcelone servirent de modèle. En 1907, les Jeux Floraux de Cologne furent consacrés presque entièrement à la mémoire de sainte Elisabeth de Hongrie. A cette fête plusieurs représentants de Presbourg, ville natale de sainte Elisabeth furent invités, et c'est alors, à Cologne, que ces derniers conçurent l'idée de fonder les Jeux Floraux de Presbourg. Voilà comment une idée provençale, née au moyen âge, est parvenue au xx^e siècle en Hongrie par l'intermédiaire de Barcelone et de Cologne.

(2) *Francia tudós a Szent-István-Társulatban (Un savant français dans la Société Saint-Etienne), Alkotmány (Constitution)*, numéro du 1^{er} avril 1909 ; compte-rendu de la conférence, numéro du 2 avril du même journal.

(3) D'autres études et articles relatifs à Mistral, parus à cette époque : B. Festetich, *Frédéric Mistral (Fehérmegei Napló)*, 1904 ; *Les Lauréats du prix Nobel* (avec portrait de Mistral), *Vasárnapi Ujság*, 1905 ; h. j. : compte-rendu des *Mémoires* de Mistral, *Budapesti Szemle*, 1907 ; J. Szini : *Sardou et Mistral*, Hét 1908, notice nécrologique sur les deux poètes due à un malentendu, car Mistral n'est mort qu'en 1914 ; E. Déri : *Mistral, Egyetértés*, 1909 (article antimistralien) ; L. Karl : *La Jeunesse de Mistral (Népművelés)*, 1911 ; D. Gagyhy : *Les Troubadours*, 1912.

(4) D'après M. Provence (art. cité, p. 39) et F. Jean-Desthieux (*Frédéric Mistral*, 1922), le Parlement hongrois a adressé à Mme Mistral une lettre de condoléances en 1914. C'est une erreur : les deux auteurs confondent la Hongrie avec la Roumanie.

affection qu'il accueillait les disciples fervents, les hautes personnalités condescendantes et les étrangers curieux et importuns. La fugacité des choses humaines n'a jamais troublé son goût du travail ; jusqu'au dernier moment de sa vie il a travaillé pour « la cause sacrée » dans le service de laquelle il s'est engagé comme tout jeune homme. » Après avoir esquissé ainsi son portrait, Király analyse l'œuvre de Mistral, il en explique la grandeur épique par ce fait que, malgré leur caractère local, il a donné dans ses épopées des tableaux universels de la vie et de l'activité humaine.

Selon le poète M. Babits qui publia sa notice dans la revue *Nyugat (Occident)* Mistral fut « le dernier des poètes patriarcaux dont Homère fut le premier... Il a montré qu'un seul homme, pourvu qu'il soit un génie, est capable de démentir l'histoire universelle. Il a saisi une évolution et il a entravé une destruction ; il a recréé une langue, une province, une race, un genre poétique, il a recréé le provincialisme et la poésie patriarcale... Il est pourtant impossible de reculer l'histoire, le Félibrige n'est guère viable... Cependant l'art est impérissable, l'amour de Mireille et de Vincent est éternel : il y a une beauté de plus dans le monde... Et ce sera une gloire éternelle de la Provence qu'au XIX^e siècle il y ait eu encore un coin naïf de l'univers dans lequel cet Homère pouvait vivre et écrire¹ ».

Le plus étendu et le plus remarquable des travaux consacrés en Hongrie à Mistral après sa mort fut une étude biographique et critique de V. Mihelics². L'auteur, pénétré d'enthousiasme juvénile envers le poète de *Mireille*, y esquisse sa vie, et analyse ses œuvres dont il a inséré plusieurs passages traduits par lui-même en hongrois. Il a mis en relief ce qu'il y avait de profondément catholique dans sa poésie et le premier il a indiqué plusieurs rapports de Mistral avec ses admirateurs hongrois. Il a étudié le Félibrige en historien aussi et, en 1922, il a présenté à la Faculté de philosophie de l'Université de Budapest une

(1) V. encore : Z. Alszegehly : *Frédéric Mistral (1830-1914)* (*Magyar Kultúra*), 1914 ; k. gy. (G. König) *Mistral (Vasárnapi Újság)* 1914 ; f. : *Mistral et le mouvement néoprovençal*, 1914, *Alkotmány*, 1914, n° 74 ; *Mistral* (sans nom d'auteur), *Modern Szemle*, 1914.

(2) *Katholikus Szemle*, 1920.

thèse intitulée *Le Mouvement néoprovençal, Contribution à l'histoire de la civilisation du XIX^e siècle*.

En 1930, on a célébré dans le monde entier le centième anniversaire de la naissance de Mistral. Il y eut aussi des Hongrois qui saisirent cette occasion pour évoquer le souvenir de Mistral en Hongrie. Plusieurs journaux de Budapest (*Budapesti Hirlap, Magyarország, Nemzeti Ujság, Képes Krónika*) ont publié des articles de commémoration et dans le *Nyugat* Jean Carrère a rappelé la mémoire vénérable de son grand compatriote.

Le 31 octobre la Société La Fontaine de Budapest a donné dans une salle du Conservatoire national de Musique de Budapest, une fête mistralienne, où J. Széplaki a fait une conférence accompagnée de projections sur Mistral et la Provence, répétée quelques semaines après dans un lycée de Budapest, E. Somló a récité *La Chanson de Magali* en traduction hongroise. Mme Medgyaszay, Mme Lager et Z. Tibor ont chanté plusieurs morceaux de la *Mireille* de Gounod¹. Et enfin l'auteur de cette étude a profité à son tour de l'anniversaire, pour l'attirer l'attention de ses élèves sur Mistral en faisant un cours sur Mistral et la poésie néoprovençale à l'Université de Pécs².

* * *

J'ai passé en revue à peu près tout ce qui se rapporte à « la fortune intellectuelle » de Mistral et des félibres en Hongrie. Malgré le nombre assez considérable des documents et des faits que j'ai recueillis et que je pourrais augmenter encore, je constate en fin de compte que l'influence de Mistral en Hongrie ne peut être comparée ni en étendue ni en profondeur à celle qu'y ont exercée d'autres écrivains français du XIX^e siècle comme Béranger, Hugo, Zola, Baudelaire, Anatole France, etc. Pour le grand public, pour la masse des lecteurs hongrois, Mistral est resté plus ou moins inconnu, c'est plutôt dans les milieux instruits et distingués, parmi l'élite lettrée de cette nation

(1) Cf. aussi l'article de l'auteur intitulé *Mistral és a magyarok* (Mistral et les Hongrois) dans la revue *Minerva*, Budapest, 1933.

(2) Széplaki : *La Fête mistralienne à Budapest* (*La Revue des Pays d'oc*), Avignon, 1932.

qu'il a trouvé des lecteurs compréhensifs. Le nombre des lecteurs de cette espèce, qui ne se laissent pas influencer par les modes littéraires et par la publicité et qui savent apprécier les valeurs absolues en littérature est assez rare en Hongrie comme dans tous les pays du monde, et, par la faute du journalisme, du cinéma, de la T. S. F. et d'autres découvertes « antilittéraires » de notre temps, il va diminuant d'année en année. A notre époque si peu poétique un homme qui fait ou lit des vers, est un être plus ou moins exceptionnel et même excentrique. Et pourtant je ne suis pas si sceptique que l'auteur d'un article paru récemment dans une revue de Budapest¹, qui, à propos du vingtième anniversaire de la mort de Mistral, n'hésite pas à ranger Mistral parmi les poètes oubliés en Hongrie. Je crois que le souvenir de Mistral ne s'effacera jamais en Hongrie ni dans aucun des pays cultivés du monde : son œuvre n'appartient plus exclusivement ni à la Provence ni à la France, elle est classique, c'est-à-dire universelle, elle fait partie du patrimoine commun et éternel de l'humanité et le nom de Mistral sera cité toujours et partout au nombre des grands poètes épiques et idéalistes de la littérature mondiale.

Géza BIRKÁS.

(De l'Université de Pécs.)

(1) *Elfelejtett Irók, A provencai Tücsök (Écrivains oubliés, La Cigale de Provence)*, *Literatura*, 1934, numéro de février. — Le 24 juin 1934, J. Hankiss a fait au poste radiophonique de Budapest une causerie sur Mistral intitulée « Le poète qui est resté chez lui. »

LA TRAGÉDIE DE L'HOMME L'ADAM HONGROIS

Ce qui rehausse le charme du poème de Madách, c'est qu'il réalise, avec une perfection « invraisemblable », une conception d'histoire générale, *internationale*, sans se perdre dans le brouillard des généralités et des abstractions. *La Tragédie de l'Homme* exprime, comme par surcroît, une individualité nationale, dont l'auteur ne parle jamais¹ et qu'il n'a jamais en vue, mais qui se fait valoir à travers le personnage de Madách. Les proportions et les contours, la beauté et la logique du poème exigent d'Adam le plus strict internationalisme ; la vigueur de ses bras et le feu de ses enthousiasmes, l'intérêt tragique et l'émotion profonde qu'inspire au public la destinée de l'Homme ont pour condition première l'individualisation, dans les limites du genre, du protagoniste de la *Tragédie*. Cependant l'individualisation proprement dite ne lui est pas permise : il ne saurait suivre Faust dans les méandres capricieux d'une destinée accidentelle, sans compromettre la ligne droite, sûre et caractéristique de l'évolution de la destinée historique de l'humanité. La tragédie d'Adam ne saurait être celle du séducteur de Marguerite, tragédie peu typique, entre mille autres pareilles.

Cependant on peut donner à Adam une espèce d'*individualité* restreinte, et même il semble impossible d'éviter de la lui donner : c'est l'individualité du poète. Or ce qui dans la personnalité du poète est le plus susceptible de s'infiltrer dans une tragédie essentiellement politique, c'est le tempérament et la manière de voir de la communauté nationale à laquelle il appartient. Et quoiqu'il ne soit pas tout à fait illusoire de chercher des réminiscences per-

(1) Excepté quatre vers de la scène de l'Esquimau : « Si *Hunyadi* n'était pas né chez un vaillant peuple, si une tente de nègre avait abrité son berceau, qui sait ce que fût devenu le champion de la Croix ? » (Traduction de M. G. Vautier.)

sonnelles dans telle ou telle scène de la *Tragédie*, notamment dans celle de Byzance et de Prague, il reste évident que le poète qui a su donner à son œuvre une structure aussi solide et une valeur aussi universelle, ne risquera pas de donner à l'Homme ses propres traits et de lui attribuer ses propres aventures. Bien au contraire, une série d'exemples nous montrent le souci de ne généraliser que ce qui mérite de l'être et d'étouffer ses réactions personnelles alors que celles des autres les contredisent ou les neutralisent.

Néanmoins il ne pourra pas empêcher le tempérament et la façon de penser propres à son époque et à sa nation, de marquer de leur sceau presque invisible le chef-d'œuvre où il exprime toutes les déceptions et toutes les prévisions de son temps.

Nous ne suivrons pas certaines interprétations qui ont voulu voir dans la *Tragédie* une pièce à clés, et qui expliquent chaque scène de la pièce par un événement ou une tendance de l'histoire contemporaine de la Hongrie. Mieux vaudra indiquer, dans une première esquisse, courte, modeste et par cela même vraisemblable, quelques traits de caractère et quelques tendances du Hongrois du XIX^e siècle qui semblent déterminer l'individualité d'Adam.

Je serais tenté de condenser ce tempérament et ces velléités en quelques mots : idéalisme naïf, qui permet de lutter sans espérer, d'avoir confiance quand même. *Quand même* : ce mot semble appartenir en propre à la nation qui a dû, plus souvent peut-être que ses sœurs plus favorisées par le Destin, soutenir des sièges désespérés, tenir tête à des armées innombrables, imiter et admirer le « caractère romain » cuirassé contre la mort et prenant l'habitude du sacrifice suprême. N'est-ce pas un poète hongrois qui a célébré dans un poème extrêmement populaire, la « garde française qui meurt mais ne se rend pas » ? Le mot final de Dieu :

Je te l'ai dit : Homme, lutte et aie confiance

s'adresse à toute la chrétienté ; toutefois, l'attitude qu'il détermine chez Adam devient plus naturelle, plus convaincante quand cet Adam est en même temps Hongrois dont les expériences millénaires autorisent pleinement de tels revirements.

C'est ce qui contribue à nous faire comprendre le dénouement « optimiste » des tableaux prétendus « pessimistes ». Beaucoup de critiques ont reproché à Madách de n'avoir pas eu le courage de couronner la *Tragédie* par un dénouement tragique ; de tirer des conclusions vraiment logiques de ces tableaux historiques qui semblent exprimer une conception pessimiste de l'histoire de l'humanité. Cependant le dernier geste d'Adam n'est pas moins vrai que l'avant-dernier et que tous les autres. Dans tous les rôles que lui avait imposés Lucifer, il ne cessait d'être volonté, ténacité, espérance et enthousiasme. Comme si les déceptions qu'il doit avant tout au commentaire du démon, ne servaient qu'à faire ressortir, par leurs ombres si profondes et si fatales, ce qu'il y a de lumineux et d'ardent dans son âme faite pour la lutte. Et il était à prévoir que cet Adam, si avide de découvrir dans les incarnations les moins sympathiques de son Eve un rayon d'idéal et de beauté, se cramponnera de toutes ses forces au premier espoir que le froid Lucifer ne pourra pas refouler. (Du reste, il suffit de rappeler que des poèmes frères de la *Tragédie de l'Homme* arrivent au même dénouement optimiste et so-disant « inconséquent » : Faust et Peer Gynt ont beau parler de délivrance, d'indépendance et ils ont beau se révolter : l'un comme l'autre finira par poser sa tête lasse dans le giron des anges ou dans celui d'une femme dévouée, angélique — et cela sans la moindre hésitation et sans craindre d'être taxé d'inconséquence. Au moment suprême il s'agit de redevenir enfant, d'obéir à l'instinct recouvré qui nous mène droit au but.)

Le Hongrois ne cesse de s'accuser de la facilité avec laquelle il tombe d'un excès dans l'autre, en passant aisément de la grandeur à l'humilité et de la contrition à l'enthousiasme. Or cet Adam si généreux nous captive dès la scène égyptienne par ses changements — toujours dans le sens du mieux, de l'idéal ; il nous rappelle un peu la devise de Petöfi : « Liberté, amour, voilà les deux choses qu'il me faut. Je sacrifie ma vie à mon amour, et je sacrifie mon amour à la liberté. » Le Pharaon a sacrifié sa gloire à son amour pour Eve, femme d'esclave, et cet amour si fort ne saurait le retenir quand il s'agira de tendre les bras vers un idéal plus généreux : la liberté et l'égalité.

Et les scènes suivantes ne cesseront de dérouler devant nos yeux l'histoire d'un Adam-Antée se ravitaillant d'énergies nouvelles avec une facilité extraordinaire. Lucifer qui le méprise ne saurait s'empêcher d'avoir peur de lui. Ce « ver », cet « enfant » ne le déconcerte que trop souvent par ses renaissances inattendues. Alors qu'une déception habilement préparée par le démon promet un plein succès et que la victime s'y prête avec une docilité apparente, « un vain monde de rêves » vient infailliblement « gâcher le plus beau moment » de Lucifer¹. Il suffit d'un rien pour opérer un changement complet dans l'esprit d'Adam. Au début de chaque scène, une attente fiévreuse l'agite ; la déception arrive aussitôt pour le jeter dans le plus noir des abattements ; mais son tempérament plein d'activité ne le laisse pas longtemps en proie à cet état d'âme : la réaction est sûre et complète parce qu'elle est déclenchée quasi automatiquement par la « loi des contrastes » à laquelle obéissent les *obstinés* plus ou moins sacrés et presque toujours salutaires à la communauté.

Après cette incursion forcément hâtive dans le domaine de la psychologie, rappelons la forme caractéristique qu'a prise, sous la main de Madách, le rapport de l'homme avec la femme. Faisons abstraction, dans la mesure du possible, de tout ce qui est dû à la mésaventure personnelle de Madách, des souvenirs atroces qui donnent une teinte subjective et presque lyrique à la scène de Prague et aux douloureuses méditations de Képler. Le reste nous met en présence d'un Adam plus tendre et plus chevaleresque que galant, acceptant et subissant l'amour comme un présent de la nature, comme un instrument d'éducation à l'idéalisme. Même en pleine orgie (scène de Rome), Adam a trouvé dans la personne de Julie-Eve une compagne qui fait disparate avec les autres personnages de la scène ; au beau milieu de l'ivresse révolutionnaire, Eve, prolétaire dévergondée, est rachetée par Eve, jeune fille délicate et pure, gardienne d'autels surannés mais poétiques ; et à la fin de la danse macabre du tableau de Londres, Eve se relève, jette sa coque de chenille pour prendre son essor de papillon triomphal. Le cœur d'Adam qui est censé vieillir

(1) Voy. surtout la fin du tableau d'Athènes.

à mesure qu'on avance dans l'histoire de l'humanité, reste éternellement jeune, surtout quand il s'agit de son opinion de la femme et de l'amour. Il s'obstine à ne pas regarder la femme de l'Esquimau et il donne ses raisons :

« L'homme déchu, répugnant à nos yeux, soulève tout au plus du mépris dans nos cœurs. Mais lorsque *la femme, l'idéal, la poésie incarnée*, se dégrade, elle devient un monstre hideux et inspire l'horreur. Viens, je ne veux pas la voir. »

Et n'oublions pas que son idéalisme est confirmé par les paroles de Dieu, prononcées parmi les conseils définitifs du Créateur :

« Si parfois, dans le tumulte de la vie, tu n'en percevais pas l'écho céleste, l'âme plus pure de cette faible femme, moins accessible aux intérêts matériels, l'entendra sûrement et te la transmettra sous la forme de chant et de poésie. Dans le bonheur comme dans l'adversité, elle se tiendra toujours près de toi, génie consolateur et souriant. »

Cette conception de la femme, peu de formations sociales l'ont gardée jusqu'en plein xix^e siècle au point où la littérature hongroise la choie et la conserve. Le grand éducateur de la société hongroise de cette époque, Maurice Jókai, l'étend même sur les femmes passionnées et démoniaques dont il peuple ses romans : elles ont droit à des ménagements, elles sont sujettes à des purifications qui achèvent de caractériser cette conception très hongroise des « droits » de la femme. Ce qui ne veut pas dire que l'homme de cette époque soit disposé à faire de la femme et de ses problèmes l'objet de sollicitudes et de soins particuliers. Adam préfère la placer sur un piédestal ou sur un autel ; là, il peut toujours la retrouver, tandis qu'elle ne saurait guère lui barrer le chemin alors qu'il a en vue d'autres occupations, plus mâles, plus dignes de la « première personne de la création ». Le Hongrois moyen de 1860 a tous les sentiments chevaleresques à l'égard de la femme « éternelle », mais il a aussi le sentiment de sa supériorité quand il s'agit d'affaires publiques. Adam n'a rien de ses personnages de romans et de drames occidentaux, dont la carrière se brise sur l'écueil d'une passion...

Ce qui achève d'assurer à la *Tragédie* un caractère national, c'est son internationalisme même. Il a fallu être

Hongrois, Scandinave ou Suisse pour se trouver aussi près des Latins et des Grecs que de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Europe centrale. L'auteur de cette admirable courbe historique devait appartenir à une nation qui, tout en ayant une civilisation ancienne et riche, lui assurant le sens de la mesure et de l'appréciation, possédât la routine des échanges intellectuels et des connaissances très étendues sur les principales civilisations européennes. Placée sur le carrefour des nations, la Hongrie a pu sans difficulté développer une race de penseurs et de poètes à même d'associer Fourier à Hegel, Byron à Goethe, les utopistes romantiques aux historiens de l'antiquité. La richesse et la variété des idées éparses dans le poème de Madách est le résultat on ne peut plus brillant d'une éducation millénaire à la compréhension des civilisations les plus hétérogènes.

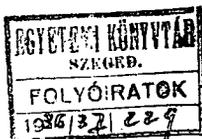
Ajoutons que si dans les lectures du poète les ouvrages historiques, politiques et sociologiques prédominent, c'est un fait que n'explique pas entièrement le caractère du rêve d'Adam. Dans la mêlée dont le Hongrois d'après Mohács ne sort presque plus, les romans et les poèmes « purs » ne sauraient contre-balancer l'intérêt plus aigu, l'actualité plus brûlante des lectures d'ordre pratique. D'autre part, il ne faut pas oublier que le Hongrois cultivé du XIX^e siècle n'a pas encore perdu son essentielle *latinité* : il parle latin dans les Diètes et il fait des auteurs latins ses livres de chevet qu'il cite à tout propos. Or, cette littérature entourée d'un prestige exceptionnel abonde en textes de nature historique et politique. Horace et Virgile sont presque écrasés par le nombre des historiens, des orateurs, des moralistes. Ce que le Hongrois moyen lisait d'auteurs latins pouvait très bien le persuader de l'importance prépondérante de l'histoire dans la vie intellectuelle de l'humanité. Et cela d'autant plus facilement que les chagrins et les luttes du présent le contraignirent à se pencher sur le passé et à chercher du réconfort dans l'histoire. S'il fut un peuple pour lequel le proverbe latin *Historia est magistra vitæ* pouvait passer pour une vérité incontestable et suprême, ce fut bien le peuple hongrois.

Nous ne saurions terminer cette esquisse sans rappeler le mot profond d'un des critiques les plus avisés de la

Tragédie. Elle est profondément hongroise par cela même qu'elle s'abstient de parler de la Hongrie. Cette réserve, cette pudeur caractéristiques du Hongrois moyen de cette époque avaient prédestiné Madách à composer d'une main ferme et impartiale une œuvre vraiment européenne.

Jean HANKISS.

(De l'Université de Debrecen.)



Le gérant : L. MOLNOSY-MULLER.



TABLE DES MATIÈRES

1935

Articles de fond

| | PAGES |
|--|-------|
| ANGYAL (D.). — Rákóczi : l'homme et le souverain | 59 |
| BIRKÁS (G.). — Mistral en Hongrie | 231 |
| BERZEVICZY (A. DE). — A la mémoire de François II Rákóczi, prince de Hongrie et de Transylvanie.... | 5 |
| HANKISS (J.). — La « Tragédie de l'Homme » : l'Adam hongrois | 262 |
| HUISMAN (G.). — François II Rákóczi à Versailles..... | 208 |
| KHUEN-HÉDERVÁRY (Comte). — François II Rákóczi et la France | 204 |
| KORNIS (J.). — Hommage à Albert de Berzeviczy, à l'occa- sion de sa trentième année de présidence de l'Acadé- mie des Sciences de Hongrie..... | 213 |
| LUKINICH (E.). — La fin de la lutte : la paix de Szatmár (1711) | 120 |
| MORAVCSIK (J.). — Inscription grecque sur le tryptique de Grenoble : contribution aux rapports de Rákóczi avec le monde grec, à Rodostó | 193 |
| PILLIAS (E.). — La France et Rákóczi : origines véritables de l'intervention de Louis XIV | 74 |
| RÁKÓCZI (François II). — Lettres au baron de Besenval, ambassadeur de France à Dantzig (1712-1713) | 11 |
| RÁKÓCZI (François II). — Instructions secrètes à l'abbé Bren- ner, son ministre en France (1717) | 41 |
| SAUVAGEOT (A.). — A la mémoire de Zoltán Gombócz (1877-1935), membre de l'Académie des Sciences de Hongrie, doyen de la Faculté des Lettres de l'Uni- versité de Budapest | 224 |
| VILLAT (L.). — Un grand « Européen » : Albert de Berzeviczy | 218 |

Chronique

| | |
|---|-----|
| N. — Cérémonie commémorative du 3 juin 1935 au château de Versailles | 204 |
|---|-----|

Supplément

Revue des revues littéraires et scientifiques hongroises
(1934).

Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme-Paris (France)

Michel BABITS
**LE FILS
DE VIRGIL TIMÁR**
traduit avec un Avant-propos
par Aurélien SAUVAGEOT
Stock. 170 p. in-8°

Étienne BÁTHORI
Roi de Pologne
Prince de Transylvanie
par diverses personnalités
polonaises et hongroises
Académie des Sciences de Hongrie
Académie polonaise des Sciences
et des Lettres
iv-592 p. in-4°

Géza BIRKÁS
**DICTIONNAIRE
FRANÇAIS-HONGROIS
ET
HONGROIS-FRANÇAIS**
Szent István Társulat,
Budapest.
2 vol. 496 p. in-16

Pierre COSTIL
**ANDRÉ DUDITH
HUMANISTE HONGROIS
1533-1589**
Sa vie, son œuvre
et ses manuscrits grecs
Les Belles-Lettres.
482 p. in-4°

Vient de paraître

Alexandre ECKHARDT
**DICTIONNAIRE
HONGROIS-FRANÇAIS
I. — MAGYAR-FRANCIA
SZÓTÁR**
Eggenberger, Budapest.
952 p. gr. in-8°, 24 pengős

François ECKHART
**HISTOIRE
DE LA HONGRIE**
Œuvres représentatives
28 p. in-12

**EFFORTS CULTURELS
DE LA HONGRIE
896-1935**
Comité Central
des Stations Balnéaires, Thermales
et Climatiques de Budapest
319 p. in-8°

Jean HANKISS
**LUMIÈRES
DE HONGRIE**
Georges Vajna, Budapest.
225 p. in-4°

J. HANKISS et G. JUHÁSZ
**PANORAMA
DE LA LITTÉRATURE
HONGROISE
CONTEMPORAINE**
Kra. 848 p. in-8°

J. HANKISS
L. MOLNOSY-MULLER
**ANTHOLOGIE
DE LA POÉSIE
HONGROISE**
Kra. (*Sous presse*)

**LA HONGRIE D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI**
par un groupe d'écrivains
hongrois
Les Œuvres représentatives.
232 p. in-8°

Frédéric KARINTHY
VOYAGE A CAPILLARIE
traduit par L. GARA
et M. LARGEAUD
Rieder-Alcan. 254 p. in-12

Vient de paraître

François KORMENDY
**L'AVENTURE
A BUDAPEST**
traduit par G. STREM
revue par A. SAUVAGEOT
Albin-Michel. 350 p. in-8°

Georges LUKACS
**LA HONGRIE
ET LA CIVILISATION**
La Renaissance du Livre.
3 vol. in-8°

Emeric LUKINICH
de l'Académie des Sciences
de Hongrie
**ARCHIVUM
RAKOCZIANUM**
Edition de l'Académie.
486 p.

Emeric LUKINICH
de l'Académie des Sciences
de Hongrie
**LES ÉDITIONS
DES SOURCES
DE L'HISTOIRE
HONGROISE
1854-1930**
Académie des Sciences hongroises
170 p. in-4°

Sigismond MÓRICZ
**DERRIÈRE LE DOS
DE DIEU**
traduit par L. GARA
et M. LARGEAUD
Rieder-Alcan. 254 p. in-12

François D'OLAY
**UN MAÎTRE FRANÇAIS
DE L'HISTOIRE
DES HONGROIS :**
ÉDOUARD SAYOUS
Fédération Nat. Hongroise.
98 p. in-8°

FRANCE-HONGRIE :
**MOSAÏQUES
DE L'HISTOIRE
DES DEUX NATIONS**
Féd. Nat. Hong.

Aurélien SAUVAGEOT
**DICTIONNAIRE
FRANÇAIS-HONGROIS
ET
HONGROIS-FRANÇAIS**
avec la collaboration
de Joseph BALASSA
et de Marcel BENEDEK
I. — **FRANÇAIS-HONGROIS**
Dante, Budapest.
xii-12278 p. in-4°
II. — **HONGROIS-FRANÇAIS**
(*Sous presse*)

A. SAUVAGEOT
**L'ANALYSE
DE LA HONGRIE**
(*En préparation*)

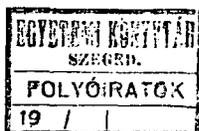
Vient de paraître

Sandor SOLYMOSSY
**CONTES ET LÉGENDES
DE HONGRIE**
avec un Avant-propos
de J. J. THARAUD
24 illustrations
de I. BENYOWSKI
Les Editions Internationales.
510 p. in-4°

Moïse SZÉKELY
L'ÉCUEIL
traduit par Victor REGNIER
Edition de la *Revue Mondiale*.
320 p. in-12

Mgr TIHAMER TÓTH
**LE CHRIST
ET LA JEUNESSE**
Casterman, Paris.
296 p. in-4°

Louis de ZILAHY
DEUX PRISONNIERS
traduit par S. Ch. DE LEO
et F. PFEIFFER
Plon.
2 vol. 305-306 p. in-12



REVUE

DES

ÉTUDES HONGROISES

PUBLIÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE HONGRIE

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|-------|
| Albert DE BERZEVICZY, <i>président de l'Académie des Sciences de Hongrie.</i> — A la mémoire de François II Rákóczi, prince de Hongrie et de Transylvanie. . . . | 5 |
| FRANÇOIS II RÁKÓCZI. — Lettres au baron de Besenval, ambassadeur de France à Dantzig (1712-1713) | 11 |
| FRANÇOIS II RÁKÓCZI. — Instructions secrètes à l'abbé Brenner, son ministre en France (1717) | 41 |
| (Textes inédits, publiés et annotés par Emile PILLIAS) | |
| David ANGYAL, <i>de l'Académie des Sciences de Hongrie.</i> — Rákóczi : l'homme et le souverain | 59 |
| Emile PILLIAS. — La France et Rákóczi : origines véritables de l'intervention de Louis XIV | 74 |
| Emeric LUKINICH, <i>de l'Académie des Sciences de Hongrie.</i> — La fin de la lutte : la paix de Szatmár (1711) | 120 |
| Jules MORAVCSIK. — Inscription grecque sur le tryptique de Grenoble : contribution aux rapports de Rákóczi avec le monde grec, à Rodosto | 193 |
| CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 3 JUIN 1935 AU CHATEAU DE VERSAILLES | |
| Comte KHUEN-HÉDERVÁRY, <i>ministre plénipotentiaire de Hongrie en France.</i> — François II Rákóczi et la France | 204 |
| Georges HUISMAN, <i>directeur général des Beaux-Arts.</i> — François II Rákóczi à Versailles | 208 |
| ----- | |
| Jules KORNIS, <i>de l'Académie des Sciences de Hongrie, recteur de l'Université de Budapest.</i> — Hommage à Albert de Berzeviczy, à l'occasion de sa trentième année de présidence de l'Académie des Sciences de Hongrie | 213 |
| Louis VILLAT. — Un grand « Européen » : Albert de Berzeviczy | 218 |
| Aurélien SAUVAGEOT. — A la mémoire de Zoltán Gombocz (1877-1935), membre de l'Académie des Sciences de Hongrie, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Budapest | 224 |
| ----- | |
| Géza BIRKÁS. — Mistral en Hongrie | 231 |
| Jean HANKISS. — La Tragédie de l'homme : l'Adam hongrois | 262 |

EN SUPPLÉMENT

REVUE DES REVUES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES HONGROISES (1934)

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (6^e)

1935



REVUE DES ÉTUDES HONGROISES

fondée en 1923, par M. Z. Baranyai

paraît provisoirement deux fois par an à raison de 4 fascicules pour l'année entière

COMITÉ DE LA REVUE :

Président : † Z. GOMBOCZ, de l'Académie des Sciences de Hongrie

MM.

Z. BARANYAI, chargé de Cours à l'Université de Szeged.

G. BIRKÁS, Professeur à l'Université de Pécs.

G. DESHUSSES, chargé de Cours à l'Université de Budapest.

AL. ECKHARDT, Professeur à l'Université de Budapest.

FR. ECKHARDT, Professeur à l'Université de Budapest.

J. HANKISS, Professeur à l'Université de Debrecen.

E. HARASZTI, chargé de Cours à l'Université de Budapest.

E. LAJTI, Agrégé et Docteur ès Lettres de l'Université de Budapest.

E. NEUVONEN, Agrégé de l'Université de Helsinki.

A. SAUVAGEOT, Professeur à l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes.

H. TRONCHON, Professeur à l'Université de Strasbourg.

L. VILLAT, Professeur à l'Université de Toulouse.

B. ZOLNAI, Professeur à l'Université de Szeged.

DIRECTEURS :

L. MOLNOSY-MULLER, chargé de Cours à l'École Nationale des Langues Vivantes Orientales.

G. BÁRCZI, chargé de Cours à l'Université de Szeged (Hongrie).

PRIX de l'ABONNEMENT : France, 40 fr. ; Étranger, 50 fr. ; Hongrie, 10 pengős

On s'abonne à la Revue à la Librairie ERNEST LEROUX, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (6°)

Chèques postaux : PARIS 1024-92

Ou chez le dépositaire général pour la Hongrie :

Királyi Magyar Egyetemi Nyomda

(Imprimerie de l'Université), Múzeum-körút 6, Budapest (VIII°)

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à :

M. L. Molnosy-Muller, Directeur du Centre d'Études Hongroises en France

- 13, place du Panthéon, Paris (5°)

INTERNATIONAL BIBLIOGRAPHY OF HISTORICAL SCIENCES

PUBLISHED FOR THE
INTERNATIONAL COMMITTEE OF HISTORICAL SCIENCES

Internationale Bibliographie der Geschichtswissenschaften
Bibliografía internacional de Ciencias históricas
Bibliographie internationale des Sciences historiques
Bibliografia internazionale delle Scienze storiche

| | |
|--|---------|
| FIRST YEAR (1926), LXVIII-366 p. | 75 fr. |
| SECOND YEAR (1927), LXXX-432 p. | 125 fr. |
| THIRD YEAR (1928), CVIII-464 p. | 150 fr. |
| FOURTH YEAR (1929), CVIII-500 p. | 150 fr. |
| SEVENTH YEAR (1932), Ready, May 1932 | 150 fr. |

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
PARIS

WALTER DE GRUYTER
BERLIN

LIBRERIA PROF. P. MAGLIONE
ROMA

OXFORD UNIVERSITY PRESS
LONDON

THE H. W. WILSON CO.
NEW-YORK

LIBRAIRIE FELIX ALCAN

108, boulevard Saint-Germain, PARIS

PAUL DE CSIKAY

L'EUROPE CENTRALE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Préface par Charles Gide

Un volume 12

E. HANTOS

Professeur à l'Université de Budapest

L'EUROPE CENTRALE

Une nouvelle organisation économique

Un volume in-16 15

E. LEMONON

L'ITALIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

(1861-1912)

Un volume in-8° 25

J. de SZILASSY

Ancien ministre plénipotentiaire

LE PROCÈS DE LA HONGRIE

Un volume in-16 15

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e)

Téléphone : Danton 48-65

R. C. Seine 226-007 B

Chèq. post. Paris 1024

-
- BAUMGARTEN (Sándor).** — Pierre le Gros, artiste romain.
In-8° 20
- KONT (I.).** — Bibliographie française de la Hongrie (1521-1910), avec un inventaire sommaire de documents manuscrits. In-8° 60
- Étude sur l'influence de la littérature française en Hongrie (1772-1896). In-8° 60
- La hongrie littéraire et scientifique. In-12 25
- PETÖFI (Alexandre).** — Le chevalier Jean, conte magyar, suivi de quelques pièces lyriques du même auteur, traduit sur l'original par A. DOZON. In-16 10
- Poésies hongroises, traduites avec un aperçu historique par C. de HARLEZ. In-8° 10
- UJFALVY DE MEZÖ-KÖVESD (Ch.-E. de).** — Éléments de grammaire magyare. In-8° 15